L'HISTOIRE DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT, ...

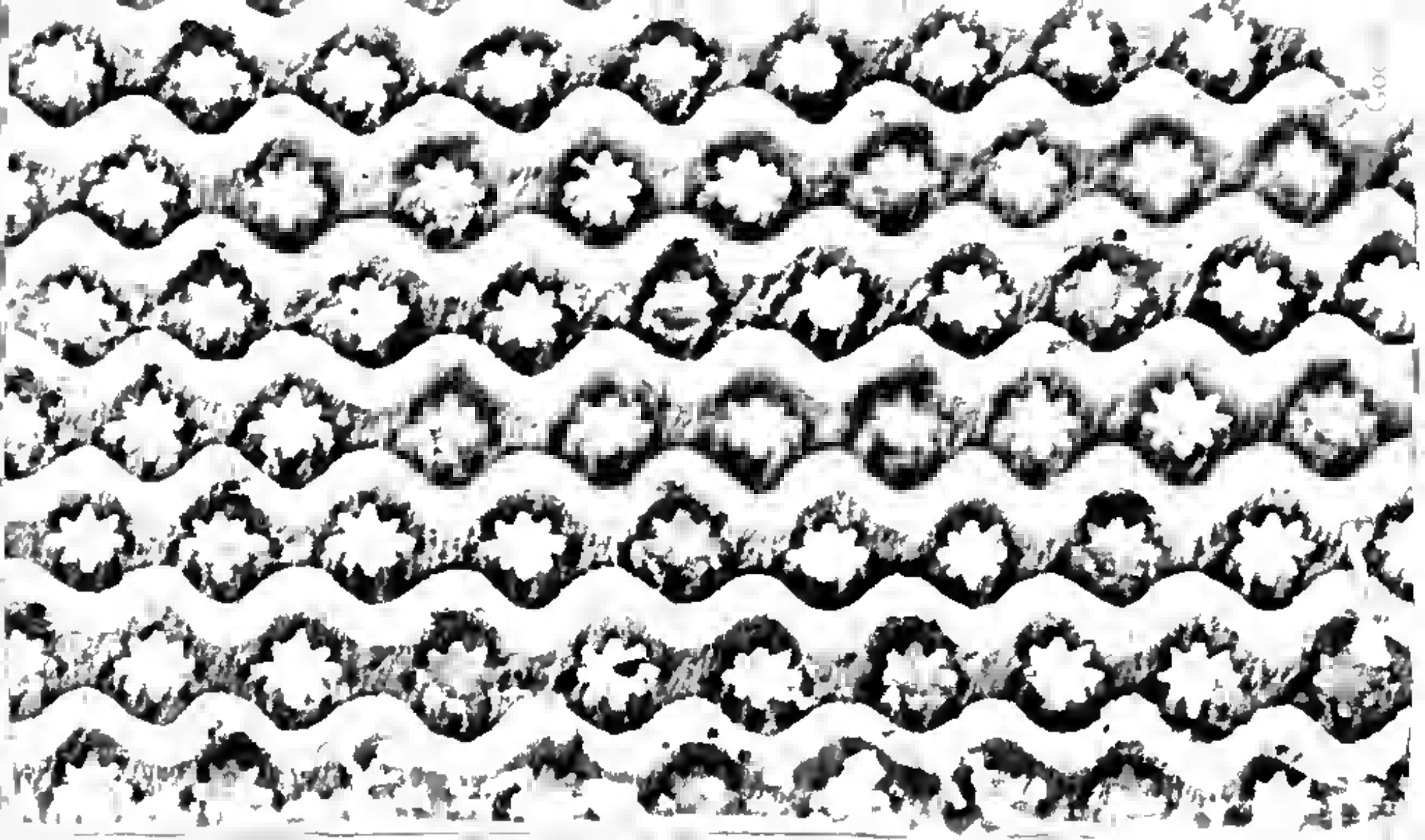

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT,

Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire Romain jusqu'au commencement du seizieme siecle.

Par M. ROBERTSON, Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Écosse :

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME CINQUIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez
- SAILLANT & NYON, rue Saint-Jean-de-Beauvais,
- PISSOT, quai de Conty,
- DESAINT, rue du Foin-Saint-Jacques,
- PANCKOUCKE, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou.

M. DCC. LXXI.

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

LIVRE VII.

L'EMPEREUR essuya dans sa malheureuse entreprise contre les Algériens de grandes pertes, que le bruit public ne manquoit pas de grossir à mesure qu'il s'éloignoit du théatre de cette catastrophe. François en profita pour commencer les hostilités qu'il méditoit depuis quelque temps; mais il ne crut pas qu'il fût prudent de donner pour motif de cette résolution, ni ses anciennes prétentions au duché de Milan, ni la promesse, tant de fois violée par l'empe-

1541. François renouvelle ses hostilités; ses motifs.

reur, de reſtituer ce pays. Le premier de ces
1541. motifs, qui auroit été ſuffiſant pour l'empêcher de conclure la treve de Nice, ne l'étoit pas pour la rompre; & il ne pouvoit alléguer le dernier ſans expoſer la foibleſſe de ſa crédulité, en démaſquant la mauvaiſe foi de ſon ennemi. Un des généraux de l'Empire lui fournit un meilleur prétexte de prendre les armes, par un attentat qui ne pouvoit manquer d'exciter ſon reſſentiment, eût-il autant aimé la paix qu'il avoit d'ardeur pour la guerre. François I avoit bien prévu qu'en ſignant la treve de Nice ſans conſulter Soliman, il offenſeroit ce monarque altier, qui regardoit une alliance avec la Porte comme un honneur dont les princes chrétiens devoient s'enorgueillir. L'entrevue du roi de France avec l'empereur en Provence, & l'accueil qu'on fit à Charles, furent accompagnés de tant de démonſtrations affectueuſes de confiance, que le Sultan ſoupçonna les deux rivaux d'avoir enfin oublié leur ancienne inimitié, pour former contre la puiſſance Ottomane cette confédération générale, déſirée depuis ſi long-temps dans la Chrétienté, & toujours vainement tentée. Charles avec ſes artifices ordinaires, s'efforçoit de confirmer & de fortifier ces ſoupçons, en recommandant aux émiſſaires qu'il avoit à Conſtantinople & dans toutes les cours où Soliman entretenoit des liaiſons, de publier que François & lui étoient ſi bien d'accord, qu'ils n'auroient plus à l'avenir que des

ſentiments, des vues & des projets communs. (a) Ce ne fut pas ſans difficulté que le roi parvint à détruire ces impreſſions; mais l'adreſſe de Rincon ſon ambaſſadeur à la Porte, & l'avantage manifeſte qui réſultoit pour cette cour de commencer, de concert avec la France, des hoſtilités contre la maiſon d'Autriche, déterminerent enfin Soliman à s'unir plus étroitement que jamais avec François. Rincon retourna vers ſon maître, chargé de lui communiquer un projet du Sultan pour engager les Venitiens dans leur parti contre l'empereur. Soliman qui venoit de conclure avec cette république une paix à laquelle la médiation de François & les bons offices de Rincon avoient beaucoup contribué, penſa qu'il n'étoit pas impoſſible de gagner le Sénat par des offres avantageuſes, qui jointes à l'exemple du roi de France, l'emporteroient dans l'eſprit des Venitiens ſur quelques motifs de retenue & de bienſéance. François ſaiſit avidement cette ouverture; il dépêche de nouveau Rincon à Conſtantinople, lui enjoint de paſſer par Veniſe, avec Frégoſe, Génois, exilé de ſa patrie; & donne à ces deux miniſtres plein pouvoir de pourſuivre auprès du Sénat la négociation qu'un envoyé de Soliman avoit déjà entamée. (b) Cependant le marquis du

1541.

Le meurtre des ami-

(a) *Mémoires de Ribier, tom. 1, p. 702.*
(b) *Hiſt. di Venet. da Paruta, 4, 1250.*

1541. Guaſt, gouverneur du Milanès, habile officier, mais capable d'entreprendre & d'exécuter les violences les plus atroces, eut avis de ce deſſein & de la deſtination des ambaſſadeurs. Il ſavoit combien ſon maître déſiroit de pénétrer les intentions du roi de France, & de quelle conſéquence il étoit d'en retarder l'exécution. Il apoſta donc quelques ſoldats de la garniſon de Pavie, qui ſurprirent Rincon & Frégoſe lorſqu'ils s'embarquoient ſur le Pô, les maſſacrerent, eux & une grande partie de leur ſuite, & ſe ſaiſirent de leurs papiers. Lorſque François reçut la nouvelle d'un ſi horrible attentat, commis durant la treve & ſur des perſonnes dont le caractere étoit ſacré, même chez les nations barbares, la douleur qu'il reçut de la perte funeſte de deux ſerviteurs fideles, l'inquiétude de voir ſes projets ſuſpendus, enfin tous les autres mouvemens de ſon ame ſe confondirent dans le reſſentiment de l'affront fait à ſa couronne. Il accuſa hautement du Guaſt, qui, malgré ſon audace à ſe diſculper de ce crime, en eut toute la honte ſans en retirer aucun fruit; car les ambaſſadeurs avoient laiſſé derriere eux leurs inſtructions & tous les autres papiers d'importance. Le roi de France envoya vers l'empereur pour lui demander réparation d'une inſulte, que le dernier & le plus lâche des ſouverains n'auroit pu ſe réſoudre à ſouffrir patiemment. Charles alors preſſé de partir pour ſon expédition d'Afrique, eſſaya d'é-

Ambaſſadeurs de France eſt le prétexte de la guerre.

luder les inſtances de François par des réponſes ambigues ; mais celui-ci en appella à toutes les cours de l'Europe, & mit en évidence l'atrocité de l'injure, la modération de ſa conduite, & l'injuſtice de l'empereur, qui ſembloit mépriſer ſes plaintes. 1541.

Malgré l'aſſurance avec laquelle du Guaſt proteſta de ſon innocence, l'accuſation du roi eut plus de poids que tous ſes ſermens. Du Bellay, qui commandoit pour la France en Piémont, vint à bout, par ſes ſoins & ſon adreſſe, de ſe procurer un détail circonſtancié du complot ; ce qui joint au témoignage d'un grand nombre de parties intéreſſées, équivaloit preſque à une preuve légale contre le coupable. D'après l'opinion du public, fortifiée par cette nouvelle découverte, les plaintes de François parurent évidemment fondées ſur la juſtice ; & ſes préparatifs de guere ne furent point attribués à l'ambition ou au reſſentiment, mais à la néceſſité indiſpenſable de venger l'honneur de ſa couronne. (*a*)

Cependant, quelle que fût la juſtice de ſa cauſe, & malgré l'appui du Sultan, ce prince ne négligea pas de chercher d'autres alliés, pour contrebalancer les forces ſupérieures de l'empereur ; mais ſes négociations eurent peu de ſuccès. Henri VIII attaché de plus en plus à ſes projets contre l'Ecoſſe,

(*a*) Du Bellay, 367, &c. Jovii, *hiſt. lib.* 40, 268.

qu'il n'ignoroit pas de voir rompre ſes liaiſons avec la France, étoit plus diſpoſé à
1541. prendre parti pour l'empereur, qu'à favoriſer les entrepriſes de François. Le pape s'en tenoit inviolablement à ſon ſyſtême de neutralité, & ſon exemple étoit ſuivi par les Venitiens, malgré les ſollicitations de Soliman. Les Allemands ſatisfaits de la liberté de conſcience qu'on leur avoit laiſſée, ſe trouvoient intéreſſés à ménager l'empereur plutôt qu'à lui déplaire. Les ſeuls alliés de François furent d'abord les rois de Danemarck & de Suede, qui, dans ce nouveau démêlé avoient été flattés de prendre part aux querelles des plus puiſſans monarques du midi, & en ſecond lieu, le duc de Cleves, qui étoit en diſpute avec Charles pour la poſſeſſion de Gueldres; mais les Etats des deux premiers ſouverains étoient ſi loin du théatre de la guerre, & la puiſſance du dernier étoit ſi peu conſidérable, que François ne gagna pas beaucoup à leur alliance.

Activité de François dans ſes préparatifs de guerre.

Cependant il ſuppléa par ſon activité aux reſſources qui lui manquoient. Attaqué pour lors d'une maladie produite par ſes débauches, & qui devoit en arrêter le cours, il eut tout le loiſir de s'appliquer aux affaires avec plus d'ardeur qu'auparavant. Mais ce même mal, en le ſevrant des plaiſirs, le rendit auſſi plus chagrin & plus difficile avec ſes miniſtres. Sa mauvaiſe humeur s'aigriſſant encore par la conſidération des fauſſes

démarches où l'on venoit de l'entraîner & des insultes qu'il avoit reçues, quelques-uns de ceux en qui il avoit le plus de confiance, se virent privés de leurs emplois. A la fin, il disgracia Montmorency lui-même, qui depuis long-temps gouvernoit ses affaires civiles & militaires, avec toute l'autorité d'un ministre aussi chéri qu'estimé de son maître; & François, jaloux de montrer que la vigueur ni la prudence de son administration ne souffriroient point de l'éloignement d'un si puissant favori, redoubla de diligence pour se préparer à ouvrir la campagne par quelque action d'éclat. 1541.

Il forma donc cinq armées; l'une devoit agir dans le Luxembourg, sous les ordres du duc d'Orléans, secondé du duc de Lorraine, qui étoit chargé de le guider dans l'art de la guerre; une autre, commandée par le Dauphin, marcha vers les frontieres d'Espagne. Le Brabant fut le théatre de la troisieme; elle étoit conduite par Van-Rossen, maréchal de Gueldres, & composée en grande partie des troupes de Clevés; la quatrieme, qui avoit pour général le duc de Vendôme, bordoit les confins de la Flandre; & la derniere, formée des troupes cantonnées dans le Piémont, fut confiée à l'amiral Annebaut. Par cette disposition, le Dauphin & son frere se trouvoient placés dans le plus vaste champ des conquêtes & de la gloire. L'armée du premier montoit à quarante mille hommes, & celle du der- 1542. Il met cinq armées en campagne.

nier à trente mille. On ne peut s'empêcher
1542. d'être ſurpris que François, avec un appareil ſi nombreux & ſi formidable, ne ſe ſoit pas jetté ſur le Milanes qui avoit été ſi long-temps l'objet de ſes déſirs & de ſes entrepriſes ; mais le ſouvenir des déſaſtres qu'il y avoit eſſuyés dans ſes premieres expéditions, & la difficulté de ſoutenir la guerre à une ſi grande diſtance de ſes Etats, avoient inſenſiblement rallenti cette ardeur de s'établir en Italie. Il crut devoir eſſayer d'un autre côté la fortune de ſes armes ; comme il n'y avoit ſur les frontieres d'Eſpagne qu'un petit nombre de villes en état de réſiſter, & point d'armée à lui oppoſer, il ſe flattoit d'y arriver avant que Charles pût arrêter ſes progrès, & de reprendre, ſans obſtacle, le comté de Rouſſillon, démembré depuis peu de la couronne de France. La néceſſité de ſoutenir ſon allié le duc de Cleves, & l'eſpérance d'avoir, par ſon moyen, un corps conſidérable de troupes Allemandes, le déterminerent à agir avec vigueur dans les Pays-Bas.

Juin. Le Dauphin & le duc d'Orléans ouvrirent la campagne preſque en même temps. Le premier mit le ſiege devant Perpignan, capitale du Rouſſillon ; & le ſecond entra dans le Luxembourg. Le duc pouſſa ſes opérations avec autant de rapidité que de bonheur ; à peine une ville étoit emportée, qu'une autre avoit le même ſort, juſqu'à ce qu'enfin dans tout ce vaſte duché il ne reſta plus

Opérations de ces armées.

que

que Thionville à l'empereur. Les provinces voiſines même n'auroient pu lui réſiſter s'il ne ſe fût arrêté dans le cours de ſes ſuccès. Le bruit ſe répandit que Charles vouloit haſarder une bataille pour ſauver Perpignan ; ſoudain, le duc pouſſé par une ardeur de jeuneſſe ou peut-être par ſa jalouſie contre un frere qu'il haiſſoit, abandonna toutes ſes conquêtes, & courut vers le Rouſſillon afin de partager l'honneur de la victoire. 1542.

Après ſon départ, une partie de ſes ſoldats ſe débanda ; d'autres déſerterent ; & ce qui en reſta, réduit à l'inaction, ſe cantonna dans les villes déjà priſes. Cette conduite qui laiſſe une tache flétriſſante ſur l'eſprit ou ſur le cœur de ce prince, & peut-être ſur l'un & ſur l'autre, non-ſeulement lui enleva toutes les belles eſpérances d'une campagne ſi bien commencée, mais encore donna le temps à l'ennemi de recouvrer avant la fin de l'été tout ce qu'il avoit perdu. L'empereur étoit trop prudent pour riſquer ſur les frontieres d'Eſpagne une bataille dont la perte pouvoit mettre en danger ce royaume. Perpignan étoit mal fortifié, vivement attaqué ; mais il ſe trouvoit bien muni de proviſions de guerre & de bouche, par la vigilance de Doria (*a*) ; & le duc d'Albe, que ſon caractere opiniâtre rendoit propre à ſoutenir un ſiege juſqu'à la derniere extrêmi-

(*a*) Sigon *vita A. Doriæ*, p. 1191.

té, défendit cette place avec tant de vi-
1542. gueur, qu'à la fin les François affoiblis par les maladies, repouſſés dans pluſieurs aſſauts & déſeſpérant du ſuccès, abandonnerent leur entrepriſe après ſix mois de fatigue, & ſe retirerent dans leur pays. (a) Ainſi, ſoit défaut de conduite de ſa part, ſoit ſupériorité de prudence & de forces dans ſon rival, François après ces grands préparatifs qui lui avoient coûté tant d'argent & de travaux, n'en recueillit aucun fruit qui répondît à ſes eſpérances & à l'attente de l'Europe. Le ſeul avantage ſolide de cette campagne, fut l'acquiſition de quelques villes du Piémont, que du Bellay emporta plutôt par ſtratagême & par adreſſe, que par la force des armes. (b)

1543. Cependant l'empereur & le roi de France, quoique tous deux épuiſés par tant d'inutiles efforts, ne ſentoient point rallentir leur animoſité mutuelle. Chacun d'eux employa de ſon côté ſa vigilance & ſon induſtrie à ſe faire de nouveaux alliés qui fuſſent capables de lui donner la ſupériorité dans la campagne ſuivante. Charles profitant de la terreur qu'avoit cauſée aux Eſpagnols la ſubite invaſion de leur pays, obtint des Etats de pluſieurs de ſes royaumes des ſubſides plus

Préparatifs pour une autre campagne.

(a) Sandov. *hiſt.* tom 2, 315.
(b) Sandov. *hiſt.* 2, 318. Du Bellay, 387, &c. Fatur. 9, 237.

conſidérables que les ſubſides ordinaires. (a) En même temps, il emprunta une groſſe ſomme à Jean, roi de Portugal, & pour ſûreté de cette dette, il le mit en poſſeſſion des isles Moluques, lui abandonnant le commerce précieux des épiceries que fournit cette partie du globe. Non-content de ſes meſures, il traita du mariage de Philippe, ſon fils unique, alors dans ſa ſeizieme année, avec Marie, fille de ce monarque, qui lui donna une dot telle qu'on pouvoit l'attendre du prince le plus riche de l'Europe. Enſuite il engagea les Cortès d'Aragon & de Valence à reconnoître Philippe pour l'héritier de ces deux couronnes, & il en obtint le don accoutumé dans ces ſortes d'occaſions. Ces ſubſides extraordinaires le mirent en état de groſſir ſes armées d'Eſpagne, au point d'en pouvoir détacher un grand corps vers les Pays-Bas, & d'en laiſſer cependant aſſez pour la défenſe du royaume. Après avoir ainſi pourvu à la ſûreté de l'Eſpagne, dont il confia le gouvernement à ſon fils, il s'embarqua pour aller en Allemagne par l'Italie. Mais malgré ſon attention à ſe procurer des fonds pour ſoutenir la guerre, il ſut pourtant réſiſter aux offres artificieuſes de Paul III, qui n'ignoroit pas combien ce prince avoit beſoin d'argent. Ce pontife ambitieux, qui épioit & ſaiſiſſoit toutes les occaſions

1543.

Mal.

(a) Ferreras, 238, 241. Jovii, *hiſt. lib.* 42, 298, &c.

d'élever ſa famille, ſollicita l'inveſtiture du
1543. duché de Milan pour ſon petits-fils Octave, déjà gendre de l'empereur ; & il tenta ce prince par l'appas d'une ſomme qui pouvoit ſuffire aux frais de ſon armement. Mais celui-ci déterminé à ne point aliéner une ſi belle province, & d'ailleurs mécontent du pape qui avoit toujours refuſé de ſe joindre à lui contre François, rejetta nettement ſes propoſitions. Il porta même le reſſentiment juſqu'à s'oppoſer au deſſein de Paul, qui vouloit détacher Parme & Plaiſance du patrimoine de S. Pierre, pour les donner à ſon fils & à ſon petits-fils, à titre de fief relevant du ſaint ſiege. Comme il ne lui reſtoit plus aucun moyen de tirer de l'argent des Etats d'Italie, il rappella les garniſons qu'il avoit tenues juſqu'alors dans les citadelles de Florence & de Livourne ; ce qui lui valut un préſent conſidérable de Côme de Médicis, qui vit par-là ſon indépendance aſſurée & ſe trouva maître de deux forts, nommés avec raiſon les entraves de la Toſcane. (*a*)

Négociations de l'empereur avec Henri VIII.

Mais les vues de Charles s'étendoient plus loin, & la ligue offenſive qu'il avoit conclue avec Henri VIII, pouvoit lui procurer de plus grands avantages que tous ſes préparatifs. Quelques petits démêlés dont j'ai

(*a*) Adriani *Iſtoria*, 1, 195 Segni, 312 J vii, *hiſt. lib.* 43, p. 310. *Vita di Cos. Medici, di Baldini*, p. 34.

déjà parlé, avoient commencé à dégoûter ce roi de l'alliance de François; & de nouveaux incidens concoururent à l'en détacher tout-à-fait. Henri auſſi ardent pour établir l'uniformité de religion en Angleterre, que jaloux de faire des proſélytes de ſes opinions, avoit formé le deſſein de perſuader à ſon neveu le roi d'Ecoſſe, de rejetter la ſuprématie du pape, & d'adopter la réformation qu'il venoit de faire recevoir dans ſon royaume. Il ſuivit ce projet avec ſon impétuoſité naturelle; & comme il ne croyoit pas Jacques fort ſcrupuleux ſur l'article de la religion, il lui fit des propoſitions ſi avantageuſes, qu'il ne douta preſque point du ſuccès. Elles furent en effet reçues de maniere à flatter ſes eſpérances. Mais le clergé d'Ecoſſe prévoyant que la ruine de l'égliſe ſuivroit bientôt l'union de leur roi avec l'Angleterre, les partiſans de la France craignant de leur côté que cette couronne ne perdît toute ſon influence ſur les affaires de l'Ecoſſe, ces deux factions ſe lierent, & par leurs inſinuations & leurs brigues, détruiſirent entiérement le plan de Henri, au moment même où il en attendoit l'effet. Ce monarque trop altier pour ſouffrir cet affront, qu'il attribuoit aux artifices des François autant qu'à la légéreté de Jacques, prit auſſi tôt les armes, & menaça de dépouiller de ſon royaume un prince dont il ne pouvoit s'aſſurer l'amitié. En même temps, par animoſité contre Fran-

1543.

Rupture de Henri avec la France & l'Ecoſſe.

çois, il ſe hâta de négocier avec l'empereur
1543. une alliance qui fut auſſi-tôt acceptée qu'offerte. Mais avant que ce traité fût entiérement conclu, pendant que le roi d'Angleterre faiſoit la guerre en Ecoſſe, Jacques V mourut, & laiſſa la couronne à Marie, ſa fille unique, encore en bas-âge. Cet événement changea tous les projets de Henri ſur ce royaume. Renonçant à celui de le conquérir, il jugea plus avantageux & plus facile de l'unir au ſien par le mariage de ſon fils unique, Edouard, avec la jeune reine. Mais il avoit à craindre une oppoſition vigoureuſe de la faction Françoiſe en Ecoſſe, qui commençoit déjà à intriguer pour déconcerter toutes ſes meſures. La néceſſité de prévenir cette faction & d'empêcher François de lui prêter du ſecours, confirma de plus en plus Henri dans la réſolution de rompre avec ce prince, & l'obligea de mettre la derniere main à ſon traité d'alliance avec l'empereur.

Le 2 fév. Alliance entre Charles & Henri.

Les premiers articles de cette ligue tendoient à aſſurer d'abord l'amitié entre les deux ſouverains, & leur défenſe mutuelle. On ſtipuloit enſuite les demandes qu'ils devoient faire au roi de France, chacun de ſon côté, & l'on régloit le plan de leurs démarches, en cas qu'il refusât de leur donner ſatisfaction. Ils convinrent donc d'exiger de François, que non-ſeulement il renonceroit à l'alliance des Turcs qui avoit été la ſource de tant de maux pour la chrétienté, mais en-

ere qu'il accorderoit des réparations pour les dommages que cette union illégitime avoit occaſionnés ; que de plus il rendroit la Bourgogne à l'empereur, & ceſſeroit immédiatement toute hoſtilité, afin de laiſſer Charles en liberté de s'oppoſer à l'ennemi commun de la foi ; qu'enfin il paieroit ſans délai les ſommes dues à Henri, ou qu'il lui livreroit quelques villes pour nantiſſement de la dette. S'il n'acquieſçoit pas à tous ces articles dans l'eſpace de quarante jours, les deux monarques s'engageoient à entrer en France, chacun à la tête de vingt mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux, avec la promeſſe de ne point quitter les armes qu'ils n'euſſent recouvré, l'un la Bourgogne & les villes de la Somme ; l'autre, la Normandie & la Guienne, ou même toute la France. (a) Des hérauts furent chargés de ces impérieuſes propoſitions, & quoiqu'ils ne puſſent entrer dans ce royaume, les deux ſouverains ſe crurent en droit d'exécuter leurs conventions. 1543.

Négociations de François avec Soliman.

François de ſon côté ne mettoit pas moins de diligence dans ſes préparatifs pour la campagne prochaine. Il s'appercevoit depuis longtemps du mécontentement de Henri ; tous ſes efforts pour le ramener ayant été inutiles, il s'attendit d'après la connoiſſance qu'il avoit

(a) Rym. XIV. 758. Herb. 138.

de ſon caractere, que des hoſtilités déclarées
1543. ſuivroient bientôt ſon refroidiſſement. Sa reſſource fut donc de redoubler d'inſtances auprès de Soliman, afin d'en obtenir un ſecours ſuffiſant pour balancer l'union des forces de l'empereur & de l'Angleterre. Comme il s'agiſſoit de remplacer les deux ambaſſadeurs aſſaſſinés par du Guaſt, il envoya d'abord à Veniſe, & de cette ville à Conſtantinople, Paulin, capitaine d'infanterie. François le jugea propre à cette commiſſion importante, ſur la recommandation de du Bellay, qui avoit fait l'épreuve de ſes talens & de ſon adreſſe dans pluſieurs négociations. Paulin ne trompa point l'opinion qu'on avoit de ſon courage & de ſon habileté. Les dangers de la route ne l'arrêterent pas. Dès qu'il fut arrivé à Conſtantinople, il inſiſta ſi vivement ſur les demandes de ſon maître, & ſçut ſi bien ſe prévaloir des circonſtances, qu'il leva toutes les difficultés qu'oppoſoit le Sultan. Les Pachas même qui s'étoient déclarés au Divan contre l'alliance avec les François, ſoit que ce fût leur opinion, ſoit qu'ils fuſſent gagnés par les émiſſaires de l'empereur, ſe virent contraints au ſilence.(a) Barberouſſe reçut ordre de s'embarquer avec une puiſſante flotte, & de diriger toutes ſes

(a) Sandov. *hiſt.* tom. 2, 346. Jovius, *hiſt. lib.* 41, 285, &c. 300, &c. Brantome.

opérations ſur celles du roi de France. Mais ce monarque ne fut pas ſi heureux dans ſes tentatives auprès des princes de l'empire. Dans le deſſein de manifeſter ſon zele pour la foi catholique, afin d'effacer les mauvaiſes impreſſions qu'avoit faites ſon alliance avec les Turcs, il avoit cru néceſſaire de punir avec une extrême rigueur ceux de ſes ſujets qui avoient embraſſé la religion proteſtante ; mais il ne fit par-là qu'élever une barriere entre lui & ceux des Allemands qui étoient portés par inclination & par intérêt à le ſeconder. (*a*) Il avoit cependant un avantage réel ſur l'empereur : la contiguité de tous ſes Etats & l'étendue de l'autorité royale en France, le garantiſſoient des délais & des contretemps qui ſont inévitables par-tout où le peuple pourvoit aux frais de la guerre par des ſubſides précaires & ſouvent trop modiques. Ainſi ſes préparatifs ſe faiſoient avec vigueur & célérité, tandis que ceux de Charles étoient toujours lents & ſuſpendus, à moins que des ſecours étrangers, ou quelque expédient extraordinaire, ne vînt le tirer d'embarras. 1543.

François portant toutes ſes forces dans les Pays-Bas, y tint la campagne avant que l'ennemi s'y préſentât. Il ſe rendit maître de Landrecy, & fit fortifier cette place avec grand ſoin, parce qu'elle étoit la clef du

Ouverture de la campagne dans les Pays-Bas.

(*a*) Seck. *lib.* 3 .403.

Hainaut. De-là, tournant à droite, il entra
1543. dans le duché de Luxembourg, qu'il trouva ſans défenſe, comme l'année précédente. Cependant l'empereur ayant compoſé une armée de troupes ramaſſées dans les différens pays de ſa domination, ſe jetta ſur le territoire du duc de Cleves, duquel il avoit juré de tirer une vengeance exemplaire. Ce prince, dont la poſition & la conduite rappelloient l'état où l'on avoit vu Robert de la Marck dans la premiere guerre entre Charles & François, eut auſſi le même ſort. Comme il n'avoit pas aſſez de troupes pour faire face à l'empereur qui s'avançoit à la tête de quarante mille hommes, il ſe retira à ſon approche, & les impériaux, maîtres de la campagne, inveſtirent auſſi-tôt Duren. Cette ville, quoique vigoureuſement défendue, fut priſe d'aſſaut; tous les habitans furent paſſés au fil de l'épée, & les maiſons réduites en cendre. Ce terrible exemple de ſévérité répandit aux environs une conſternation ſi générale, que toutes les autres villes, même celles qui étoient en état de réſiſter, envoyerent leurs clefs à l'empereur. Le duc lui-même, avant qu'un détachement françois pût arriver à ſon ſecours, fut obligé de lui faire une ſoumiſſion qui dégradoit ſa dignité de ſouverain. Admis en la préſence de ce monarque, il ſe mit à genoux avec huit de ſes principaux ſujets, pour implorer ſa clémence. Charles le laiſſa dans cette poſture humiliante, & le fixant d'un

L'empereur s'empare du duché de Cle-

air fier & implacable, le renvoya à ſes miniſtres. Mais les conditions qu'on lui preſcrivit ne furent pas auſſi rigoureuſes qu'il devoit l'attendre d'une pareille réception ; on l'obligea de renoncer à toutes prétentions ſur le duché de Gueldres, & à rompre ſon alliance avec la France & le Danemarck, pour s'unir à l'empereur & au roi des Romains. Tous ſes Etats héréditaires lui furent reſtitués à ce prix, excepté deux villes que Charles garda comme des otages de ſa fidélité pendant la guerre ; enſuite on le rétablit dans tous ſes privileges de prince de l'empire. Peu de temps après, l'empereur pour gage d'une ſincere réconciliation, lui donna en mariage une des filles de ſon frere Ferdinand (*a*)

1543.

Le 7 ſept.

Après le châtiment du duc de Cleves, qui, en privant François d'un de ſes alliés, ajoutoit aux domaines de Charles une grande province, contigue à ſes Etats des Pays-Bas, ce prince s'avança dans le Hainaut, & mit le ſiege devant Landrecy. Il y fut joint par un corps de ſix mille Anglois, ſous le commandement du chevalier Jean Wallop ; c'étoit-là le premier fruit de ſon alliance avec Henri. La garniſon, compoſée de vieux ſoldats commandés par de la Lande & Deſſé, officiers de réputation, fit une vi-

Siege de Landrecy.

(*a*) Haræus, *annal. Brabant.* tom. 1, 628. *Recueil des traités*, 2, 225.

goureuſe réſiſtance. François marcha avec toutes
1543. ſes forces au ſecours de la place ; Charles couvroit le ſiege. Tous deux étoient déterminés à haſarder une action déciſive, & l'Europe entiere s'attendoit à voir finir de ſi longs démêlés par une bataille entre deux grandes armées, que ces ſouverains commandoient en perſonne. Mais l'eſpace qui ſéparoit les deux camps étoit diſpoſé de maniere que le déſavantage devoit être pour celui qui tenteroit l'attaque, & ni l'un ni l'autre n'en vouloit courir le riſque. Au milieu des mouvemens que faiſoit chacun d'eux pour attirer ſon ennemi dans le piege, ou pour l'éviter, François ſe conduiſit avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il parvint à faire entrer des troupes fraîches dans la ville avec un convoi de proviſions. L'empereur, déſeſpérant alors du ſuccès, prit ſes quartiers d'hiver (a) pour ſe garantir des rigueurs de la ſaiſon qui auroit cauſé la ruine de ſon armée.

Soliman entre dans la Hongrie.

Cependant Soliman, fidele à tous ſes engagemens avec la France, entra dans la Hongrie à la tête d'une nombreuſe armée. Les princes de l'empire voyant Charles employer toutes ſes forces contre François, ne firent pas de grands efforts pour ſauver un pays qu'il ſembloit vouloir ſacrifier ; de ſorte qu'il ne ſe trouva aucun corps de troupes pour arrêter les progrès du Sultan. Il aſſiégea l'une

(a) Du Bellay, 405, &c.

après l'autre Cinq-égliſes, Albe & Gran ; ces trois villes, les plus conſidérables de la Hongrie, appartenoient à Ferdinand. La premiere fut priſe d'aſſaut, les deux autres ſe rendirent, & preſque tout le royaume ſe ſoumit au joug des Turcs. (a) Vers le même-temps, Barberouſſe s'étant embarqué avec une flotte de cent dix galeres, côtoya la Calabre, fit une deſcente à Reggio, qu'il ſaccagea & brûla ; de-là s'avançant à l'embouchure du Tibre, il s'y arrêta pour faire eau. Les habitans de Rome, ignorant la deſtination de cet armement, furent ſaiſis d'une ſi grande terreur, qu'ils s'enfuirent avec précipitation. La ville alloit reſter déſerte ſi Paulin, l'envoyé de France, ne leur eût rendu le courage par des lettres où il proteſtoit qu'aucun Etat allié du roi ſon maître n'avoit à craindre ni violence ni inſulte de la part des Ottomans. (b) D'Oſtie, Barberouſſe fit voile pour Marſeille. Il y fut joint par la flotte françoiſe, qui portoit un corps de troupes commandé par le comte d'Enguien, jeune & vaillant prince de la maiſon de Bourbon. Ces flottes dirigerent enſemble leur route vers Nice, dernier aſyle de l'infortuné duc de Savoie. Ce fut-là qu'au grand ſcandale de toute la chrétienté, on vit les lys de la

1543.

Deſcente de Barberouſſe en Italie.

10 août.

(a) Iſtuanhaff. *hiſt. Hung.* l. 15, 167.
(b) Jovii, *hiſt.* l. 43, 304, &c. Paul. vic. 160.

France & le croiſſant de Mahomet s'unit
1543. contre une forteresſe où la croix de Savoie étoit arborée. Cependant la ville fut vigoureuſement défendue contre les deux armées par Montfort, gentilhomme Savoyard, qui ſoutint un aſſaut général, & fit perdre beaucoup de monde aux ennemis avant de ſe retirer dans le château. Ce fort, ſitué ſur un rocher, ne pouvoit être entamé ni par l'artillerie ni par les mines. Il tint ſi long-temps que Doria eu le loiſir de s'en approcher avec ſa flotte, & le marquis du Guaſt avec un corps
8 ſeptem. de troupes de Milan. Dès que les François & les Turcs eurent avis de ces renforts, ils leverent le ſiege (a); & le roi, pour ſe dédommager de l'opprobre dont il s'étoit couvert par une telle alliance, n'eut pas même la conſolation du ſuccès.

Préparatifs pour une nouvelle campagne.

En conſidérant le peu de progrès qu'on avoit fait de part & d'autre durant cette campagne, on devoit s'attendre à voir traîner la guerre en longueur entre deux monarques dont les forces étoient dans une ſorte d'équilibre, & qui trouvoient, dans leurs talens & leur activité, des reſſources inépuiſables. Chacun d'eux pouvoit ruiner ſes propres Etats avant de conquérir ceux de ſon adverſaire. Ainſi Charles & François euſſent

(a) Guichenon, *hiſtoire de Savoie*. tom. 1, p. 632. Du Bellay, 425, &c.

désiré la paix s'ils n'avoient consulté que leur intérêt ou la prudence ; mais l'animosité personnelle qui se mêloit dans tous leurs différents étoit devenue si violente & si implacable, que le plaisir de la satisfaire l'emportoit sur toute autre considération, & que chacun s'occupoit plus à nuire à son ennemi qu'à chercher son propre avantage. La saison ne les eut pas plutôt forcés à suspendre les hostilités, que, sans aucun égard ni aux sollicitations réitérées du pape, ni à ses paternelles exhortations pour le rétablissement de la paix, qu'ils commencerent à préparer les opérations de la campagne suivante avec une ardeur qui croissoit en proportion de leur haine. Charles s'attacha d'abord à gagner les princes de l'empire, & s'efforça de soulever contre François la masse pesante du Corps germanique. Mais pour bien entendre les démarches qu'il fit à ce sujet, il est nécessaire de reprendre l'histoire de l'Allemagne depuis la diete de Ratisbonne, tenue en mil cinq cent quarante & un. 1543.

Affaires d'Allemagne.

Vers le temps où cette assemblée se rompit, Maurice succéda à son pere Henri dans la partie de la Saxe qui appartenoit à la branche Albertine de la maison souveraine de cet électorat. Ce jeune prince, qui n'avoit encore que vingt ans, montroit déjà les grands talens qui devoient lui donner tant de part aux affaires d'Allemagne. Dès qu'il prit le timon du gouvernement, il dédaigna les routes ordinaires, & ses premiers pas an-

Maurice de Saxe succede à son pere.

noncerent de grands deſſeins. Quoique ſcru-
1543. puleuſement attaché par ſon éducation & ſes
Projets & conduite de ce jeune prince. principes au proteſtantiſme, il refuſa d'entrer dans la ligue de Smalkalde. Il vouloit, diſoit-il, maintenir la pureté de la religion, mais non s'embarraſſer dans les démêlés politiques & dans les cabales qu'elle enfantoit. Il prévoyoit dès-lors la rupture qui alloit éclater entre Charles & les confédérés, & préſumant lequel l'emporteroit des deux partis, au lieu de témoigner à l'empereur de l'inquiétude & des ſoupçons comme les autres proteſtans, il affecta de lui montrer une confiance ſans bornes, & lui fit ſa cour avec la plus grande aſſiduité. En 1542, lorſque les réformés refuſerent, ou du moins n'accorderent qu'avec peine de foibles ſecours à Ferdinand pour défendre la Hongrie, Maurice alla ſe joindre à lui, & ſe ſignala par ſon zele & ſon courage. Dès la premiere campagne de Charles, il lui amena un corps de ſes propres troupes. Les agrémens de ſa perſonne, ſa dextérité dans tous les exercices militaires, & cette intrépidité naturelle qui le rendoit avide de dangers, le diſtinguoient encore moins que l'habileté & l'adreſſe avec laquelle il ſçut s'inſinuer dans la faveur de l'empereur. (a) Tandis que par une conduite qui paroiſſoit étrangere à tous ceux de ſa religion, Maurice captivoit ainſi les bonnes

(a) Sleid. 317. Seck. l. 3, 378, 386, 418.

graces de ce monarque, il commençoit à montrer de la jalouſie contre ſon couſin l'électeur de Saxe. Cette paſſion ſecrette, qui devint dans la ſuite ſi fatale au dernier, avoit déjà preſque occaſionné une rupture entre ces deux princes. Dès que Maurice fut parvenu au gouvernement, ils prirent les armes l'un contre l'autre avec une égale fureur, pour un vain droit de juriſdiction dans une petite ville des bords de la Moldave. Mais au moment d'en venir aux mains, ils furent arrêtés par la médiation du landgrave de Heſſe, & par la puiſſante autorité des remontrances de Luther. (*a*) 1543.

Cependant le pape, quoique très-irrité des conceſſions que l'empereur avoit faites aux réformés à la diete de Ratisbonne, étoit ſi vivement ſollicité d'aſſembler un concile, ſoit par les partiſans zélés du ſaint ſiege, ſoit par des perſonnes même dont les opinions & les deſſeins pouvoient lui être ſuſpects, qu'il ne crut pas pouvoir différer davantage à le convoquer. Plus on avoit eu de peine à l'obtenir, plus on attendoit avec impatience l'effet de ſes déciſions. Mais voulant du moins y donner la loi & diriger toutes les opérations de l'aſſemblée, le pontife ne perdit pas de vue ſa premiere réſolution de choiſir pour cet objet une ville d'Italie où les eccléſiaſtiques à ſes gages & Le Pape propoſe d'aſſembler un concile général à Trente.

Le 3 mars.

(*a*) Sleid. 292. Seck. *lib.* 3. 403.

dépendans de ſa faveur, puſſent ſe rendre
1543. ſans peine & à moins de frais. Il donna au nonce qu'il avoit à la diete de Spire, en 1542, l'ordre de renouveller cette propoſition ſi ſouvent rejettée des Allemands, & l'autoriſa, s'il trouvoit toujours la même répugnance dans les eſprits, à propoſer pour le lieu du concile la ville de Trente dans le Tirol, ſoumiſe au roi des Romains, & ſituée ſur les confins de l'Allemagne & de l'Italie. Les princes catholiques, après avoir repréſenté dans la diete que le choix de Ratisbonne, Cologne, ou quelques autres grandes villes de l'empire, eût été plus avantageux pour le bien général, finirent par s'en tenir à la derniere offre de Paul. Mais les proteſtans témoignerent un mécontentement univerſel, & déclarerent qu'ils ne reconnoîtroient point un concile convoqué hors des limites de l'Empire par l'autorité du pape, & dans lequel il ſe réſervoit le droit de préſider. (a)

Le 22 mai 1542. Il convoque le concile par une bulle.

Paul ſans s'inquiéter de cette oppoſition, publia la bulle du concile, nomma trois cardinaux pour y aſſiſter comme ſes légats, & leur preſcrivit de ſe rendre à Trente avant le premier de novembre, jour qu'il avoit fixé pour l'ouverture de cette aſſemblée. Mais s'il eût déſiré le concile auſſi ſincérement qu'il le prétendoit, il n'auroit pas choiſi pour

(a) Sleid. 291. Seck. *lib.* 3, 283.

le tenir, un temps ſi peu convenable. On ne pouvoit guere s'attendre en ce moment à voir régner dans les eſprits ce concert & ce calme, qui ſeuls peuvent aſſurer la liberté & l'autorité des délibérations ; d'ailleurs la guerre cruelle qui étoit alors allumée entre l'empereur & François, ne permettoit pas aux eccléſiaſtiques de la plus grande partie de l'Europe d'arriver tranquillement à Trente. Les légats y demeurerent pluſieurs mois ſans qu'il y parût perſonne, ſi ce n'eſt quelques prélats des Etats du pape ; & ce pontife ſe vit contraint, pour éviter le ridicule & le mépris aux yeux des ennemis de l'égliſe, de rappeller ſes cardinaux & de différer le concile. (a) 1543.

Il eſt forcé de le différer.

Malheureuſement pour la cour de Rome, pendant que les proteſtans d'Allemagne ſaiſiſſoient toutes les occaſions de décrier ſon autorité, l'empereur & le roi des Romains jugerent qu'il étoit de leur intérêt de ne les pas réprimer & même de ſe les attacher par de nouveaux actes d'indulgence. Dans la même diete de Spire, où ils avoient proteſté de la maniere la plus inſultante contre la tenue du concile à Trente, Ferdinand qui avoit beſoin de leur ſecours dans la Hongrie, permit que leurs proteſtations fuſſent inſérées dans les regiſtres de cette aſſemblée, & renouvellant en leur faveur les privileges

L'empereur cherche à gagner les proteſtans.

(a) Fra-Paolo, p. 97. Sleid. 196.

qu'ils avoient obtenus à Ratisbonne, il y
1543. ajouta toutes les sûretés qu'ils pouvoient demander. Entr'autres choses, il leur accorda la suspension d'un décret de la chambre impériale contre la ville de Goslar, qui étoit entrée dans la ligue de Smalkalde & avoit saisi les revenus du clergé dans ses domaines. Il fut enjoint à Henri, duc de Brunswick, de se désister de l'exécution de ce décret. Mais ce prince qui poussoit le zele jusqu'au fanatisme, aussi téméraire qu'obstiné dans ses entreprises, ne cessa point ses incursions dans le territoire de Goslar. L'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse, ne pouvant souffrir qu'on opprimât les membres de la ligue, assemblerent leurs forces, déclarerent la guerre à Henri, & dans l'espace de quelques semaines l'ayant dépouillé de ses Etats, l'obligerent à chercher un refuge à la cour de Baviere. Cet acte d'une vengeance prompte & sévere fit trembler toute l'Allemagne; & les confédérés de Smalkalde montrerent, dès ce premier essai de leurs armes, qu'ils avoient & le courage & le pouvoir de protéger leurs associés. (a)

Acte de vigueur de cette ligue.

Enhardis par tant de concessions & par les progrès que faisoient de jour en jour leurs opinions, les princes de la ligue de Smal-

(a) Sleid. *commemoratio succincta causarum Belli, &c, & Smalcadicis contra Henr. Brunsw. ab iisdem editus. Ap. Scardium*, tom. 2. p. 307.

kalde firent une proteſtation ſolemnelle contre la chambre impériale, & ne voulurent plus reconnoître ſa juriſdiction, ſous prétexte que cette cour n'avoit point été viſitée ou réformée ſelon le décret de Ratisbonne, & qu'elle continuoit à montrer la partialité la plus indécente dans tous ſes procédés. Peu de temps après, ils firent encore un pas plus hardi, & proteſtant contre le recès d'une diete tenue à Nuremberg, qui avoit pourvu à la défenſe de la Hongrie, ils refuſerent de fournir leur contingent pour cet objet, à moins que la chambre impériale ne fût réformée, & qu'on ne leur accordât une ſûreté entiere ſur tous les points qui concernoient la religion. (*a*) 1543. Le 23 avril 1543.

Telles étoient les meſures des proteſtans, & la confiance qu'ils avoient dans leur pouvoir, lorſque Charles revint des Pays-Bas pour tenir la diete qu'il avoit convoquée à Spire. Le reſpect pour la majeſté impériale, & l'importance des affaires qu'on avoit à traiter, rendirent cette aſſemblée très-nombreuſe. Tous les électeurs, beaucoup de princes eccléſiaſtiques & ſéculiers, & les députés des villes y furent préſens. Charles ſentit bien que ce n'étoit pas-là le moment de ſoulever l'eſprit inquiet des réformés, en ſoutenant avec hauteur la doctri- Diete de Spire. 1544.

(*a*) Sleid. 304, 307. Seck. *lib* 3, 404, 405.

ne de l'égliſe, ou en portant la moindre at-
1544. teinte aux privileges dont ils jouiſſoient ; mais au contraire, pour obtenir quelques ſecours, il falloit les tranquilliſer par de nouvelles faveurs & donner plus d'extenſion que jamais à la liberté de conſcience. Auſſi s'appliqua-t-il à rechercher l'amitié de l'électeur de Saxe & du landgrave de Heſſe, chefs du parti proteſtant ; & leur cédant ſur quelques points, promettant tout ſur les autres articles, il ſe mit à l'abri des obſtacles qu'ils auroient pu lui ſuſciter. Cette précaution priſe, il crut pouvoir s'expliquer dans la diete ſans aucun ménagement. Il commença par vanter ſon zele & ſes travaux infatigables à l'égard des deux objets les plus importans pour la chrétienté ; l'un avoit été de procurer un concile général pour appaiſer les diſputes de religion qui déſoloient l'Allemagne ; & l'autre, de prendre de juſtes meſures pour arrêter les progrès formidables des armées Ottomanes. Mais tous ſes pieux deſſeins, diſoit-il, avoient été renverſés par l'injuſte ambition du roi de France, qui ayant gratuitement rallumé en Europe une guerre qu'on croyoit éteinte par la treve de Nice, avoit empêché les peres de l'égliſe d'arriver au concile, ou d'y délibérer en ſureté, & l'avoit obligé lui-même à employer toutes ſes troupes à ſa défenſe, quoiqu'il eût mieux aimé, pour l'honneur de la chrétienté & pour ſa propre ſatisfaction, les tourner con-

L'empereur réclame du ſecours contre la France.

tre les infideles. Il ajouta que François, non-content d'avoir fait avorter ſon projet, venoit, par une impiété ſans exemple, d'attirer les Turcs au cœur des Etats catholiques, & que joignant ſes armes aux leurs, il avoit attaqué ouvertement le duc de Savoie, membre de l'empire; que la flotte de Barberouſſe étoit actuellement dans un des ports de la France, n'attendant que le retour du printemps pour porter la terreur & la déſolation chez les chrétiens; que, dans de ſemblables circonſtances, ce ſeroit une folie que de penſer à faire des expéditions au loin contre les Ottomans, ou à les chaſſer de la Hongrie, tandis qu'un auſſi puiſſant allié que François leur donnoit un aſyle au centre de l'empire; qu'il étoit de la prudence de s'oppoſer d'abord au danger le plus voiſin & le plus preſſant, & par conſéquent d'humilier la France, afin de priver Soliman des avantages qu'il tiroit de cette union peu naturelle avec un monarque qui s'arrogeoit encore le titre de *très-chrétien*; qu'au reſte la guerre contre le roi de France étoit la même que contre le Sultan, puiſqu'on ne pouvoit affoiblir le premier, ſans porter un coup ſenſible au dernier. Il finiſſoit par demander à l'aſſemblée des ſecours contre François, qui non-ſeulement attaquoit le Corps germanique & ſon chef, mais encore ſe déclaroit l'allié des infideles & l'ennemi public de la chrétienté. 1544.

Pour donner plus de poids à ces violentes

invectives de l'empeur, le roi des Romains
1544. ſe leva & fit un récit des conquêtes rapides de Soliman dans la Hongrie ; on en voyoit la cauſe, diſoit-il, dans la fatale néceſſité où s'étoit trouvé ſon frere de tourner toutes ſes forces contre la France. D'un autre côté les envoyés du duc de Savoie parlerent fort au long des opérations de Barberouſſe à Nice, & des ravages qu'il avoit faits ſur cette côte. Ces plaintes jointes à l'indignation générale qu'excitoit en Europe cette alliance, ſans exemple, du roi de France avec les Turcs, firent ſur la diete toute l'impreſſion que l'empereur déſiroit, & diſpoſerent la plupart de ſes membres à lui accorder de puiſſans ſecours. On ne permit pas aux ambaſſadeurs que François envoyoit pour expliquer les motifs de ſa conduite, d'entrer dans les terres de l'Empire. En vain ils publierent l'apologie de leur maître & tenterent de juſtifier ſon alliance avec Soliman par des exemples tirés de l'écriture & de la conduite des princes chrétiens ; ils ne gagnerent rien ſur des eſprits déjà irrités & trop prévenus contre ce monarque, pour être en état d'écouter aucune raiſon en ſa faveur.

Il accorde de grands privileges aux proteſtants pour ſe les concilier.

Charles, conſidérant cette diſpoſition de l'Allemagne, ſentit qu'il ne pouvoit plus trouver d'obſtacle à ſes projets, que dans les craintes & les défiances des Réformés ; il ſe détermina donc à calmer leurs inquiétudes, en leur accordant tout ce qu'ils pouvoient déſirer pour leur ſûreté. Dans ce deſſein,

ſein, il conſentit à un arrêté qui ſuſpendoit tous les décrets portés juſqu'alors contr'eux; on convint qu'il ſe tiendroit un concile général ou national pour le rétabliſſement de la paix dans l'égliſe; que l'empereur tâcheroit de le faire convoquer le plutôt qu'il ſeroit poſſible; qu'en attendant les proteſtans jouiroient du libre exercice de leur religion; que la chambre impériale ne pourroit plus les inquiéter, & que les juges de cette cour, à l'expiration du terme de leur office, ſeroient remplacés par d'autres perſonnes compétentes, ſans aucune diſtinction de religion. Les Réformés, touchés de ces actes de condeſcendance, s'engagerent à s'unir aux autres membres de la diete, pour déclarer la guerre à François au nom de l'empereur. Ils accorderent à Charles un corps de vingt-quatre mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, qui devoient être entretenus pendant ſix mois aux dépens de la confédération. En même-temps la diete impoſa dans toute l'Allemagne une taxe par tête, ſans aucune exception, pour ſubvenir aux frais de la guerre contre les Turcs. 1544.

Secours accordés à l'empereur par la diete.

Tandis que Charles ſuivoit, avec une extrême attention, le fil des affaires les plus compliquées au milieu d'une diete nombreuſe, où il s'agiſſoit de faire concourir tant d'intérêts divers au but de ſa politique ambitieuſe, il négocioit d'un autre côté ſa paix particuliere avec le roi de Danemarck, qui, ſans avoir encore rien tenté de conſidérable

Négociations de Charles avec le Danemarck & l'Angleterre.

pour François ſon allié, pouvoit cependant
1544. faire une diverſion formidable en ſa faveur (a)
En même-temps il agiſſoit aupres du roi d'Angleterre, pour l'engager à faire de plus vigoureux efforts contre leur ennemi commun. Le temps étoit bien propre à tout obtenir : ce qui venoit d'arriver en Ecoſſe animoit Henri du plus violent reſſentiment contre François. Après avoir conclu avec le Parlement de ce royaume un traité de mariage entre ſon fils & la jeune reine Marie, il croyoit voir bientôt tous ſes déſirs remplis par l'union des deux monarchies, projet chéri de ſes prédéceſſeurs & toujours ſuivi ſans ſuccès. Mais la reine mere, Marie de Guiſe, le cardinal Beatoun & les autres partiſans de la France, vinrent à bout, non-ſeulement de rompre cette alliance, mais encore d'aliéner entiérement la nation Ecoſſoiſe des Anglois, & de redoubler ſon ancien attachement pour la France. Henri ne renonça pas cependant à un objet de cette importance. Outre le plaiſir de ſe venger d'un ennemi qui avoit fait échouer le deſſein qui lui tenoit le plus au cœur, il lui ſembla qu'humilier François étoit le meilleur moyen de ramener les Ecoſſois au traité qu'ils avoient rejetté. Il étoit ſi entêté de ce projet, que Charles le trouva prêt à le ſeconder dans tout ce qu'il voudroit entreprendre contre le roi de France. Tel étoit

(a) Dumont, *corps diplom. tom.* 4, *p.* 11, *p.* 274.

le plan qu'ils concerterent enſemble, que ſon exécution, entraînant infailliblement la perte de la France, auroit agrandi les Etats de l'empereur, & même élevé ſa puiſſance au point de devenir fatale à la liberté de l'Europe. Les deux monarques convinrent d'entrer en France chacun avec une armée de vingt-quatre mille hommes, & ſans perdre du temps à aſſiéger les villes frontieres, de pénétrer au cœur du royaume pour unir leurs forces près de Paris. (a) 1544.

Les François ouvrent la campagne dans le Piémont.

Cependant François reſtoit ſeul contre tant d'ennemis que Charles lui ſuſcitoit; Soliman étoit l'unique allié qui ne l'eût point abandonné. Mais cette alliance avoit rendu le roi ſi odieux à toute la chrétienté, qu'il aima mieux en perdre les avantages que d'être plus long-temps l'objet de la haine & de l'exécration publique. En conſéquence, dès l'entrée de l'hiver, il renvoya Barberouſſe, qui, dans ſon retour à Conſtantinople, ravagea les côtes de la Toſcane & de Naples. Comme François ne ſe flattoit pas d'égaler les forces de ſon rival, il voulut y ſuppléer par la célérité, en prenant les devants pour l'ouverture de la campagne. Dès le commencement du printemps, le comte d'Enguien inveſtir Carignan, ville du Piémont, que le marquis du Guaſt, après s'en être emparé la premiere année de la guerre, avoit jugée

Il inveſtit Carignan.

(a) Herbert, 245. Du Bellay, 448.

assez importante pour la fortifier à grands frais. Le comte pouſſa ce ſiege avec tant de vigueur, que du Guaſt, jaloux de ſa conquête, ne vit pas d'autre moyen de la ſauver des mains des François, que de haſarder une bataille. Il accourut de Milan, & comme il ne cherchoit pas à cacher ſon deſſein, on le ſçut bientôt dans le camp ennemi. Enguien, jeune, entreprenant, plein de valeur, déſiroit paſſionnément d'éprouver la fortune dans un combat; ſes troupes ne le ſouhaitoient pas avec moins d'ardeur; mais le roi, retenu par la ſituation critique de ſes affaires, & l'eſprit encore rempli de ſes premiers déſaſtres, avoit lié les mains au prince, en lui défendant expreſſément de riſquer une action générale. Celui-ci ne voulut cependant pas abandonner Carignan au moment où cette place étoit près de ſe rendre; mais brûlant de ſe diſtinguer par quelqu'action d'éclat, il dépêcha Monluc à la cour, pour repréſenter au roi les avantages d'un combat & l'eſpoir qu'il avoit de la victoire. François remit cette affaire à la diſcuſſion de ſon conſeil. Tous les miniſtres, l'un après l'autre, opinerent contre la bataille, appuyant leur avis de raiſons très-plauſibles. Monluc, qui étoit préſent à leurs délibérations, parut ſi mécontent de tout ce qu'il entendoit, & montra tant d'impatience de parler à ſon tour, que le roi, frappé de ſes geſtes, l'appella & lui demanda ce qu'il pouvoit oppoſer à un avis ſi général & ſi juſte. Monluc,

15[illegible]

Les impériaux marchent au ſecours de cette place.

ſimple ſoldat, mais vif & d'un courage reconnu, repréſenta le bon état des troupes, l'ardeur qu'elles montroient d'aller à l'ennemi, la confiance qu'elles avoient en leurs officiers, enfin l'inimitié éternelle dont le refus d'une bataille couvriroit les armes Françoiſes. Ces raiſons furent ſoutenues d'une chaleur ſi naturelle, d'une éloquence militaire ſi rapide, qu'il entraîna non-ſeulement le roi toujours paſſionné pour les actions hardies, mais encore pluſieurs membres du conſeil. François, ſaiſi du même enthouſiaſme qui animoit ſes troupes, treſſaillit, & levant les yeux au ciel : » allez, dit-il à Mouluc ; re- » tournez en Piémont & combattez au nom » de Dieu. (a) « 1544.

Des qu'on ſçut cette réponſe du monarque, une ardeur martiale s'emparant de la nobleſſe, la cour reſta déſerte, tous ceux qui pouvoient ſervir ou qui vouloient ſe diſtinguer, allerent en Piémont partager, comme volontaires, les dangers & la gloire d'une action générale. Encouragé par l'arrivée de tant de braves officiers, Enguien ſe prépara auſſi-tôt à une bataille que du Guaſt ne refuſa point. La cavalerie étoit à-peu-près égale dans les deux partis : mais l'infanterie des impériaux l'emportoit au moins de dix mille hommes ſur celle des François. On ſe rencontra près de Cériſoles, dans une plaine

Bataille de Cériſoles.

Le 11 avril.

(a) *Mémoires de Montuc.*

ouverte dont le terrein ne mettoit l'avantage
1544. d'aucun côté, & où les armées eurent toute la facilité de ſe ranger en bataille. Le premier choc fut tel qu'on devoit l'attendre de vieilles troupes pleines d'acharnement & de bravoure. La cavalerie françoiſe chargea avec ſon impétuoſité ordinaire, renverſant tout ce qui oſoit l'arrêter; mais, d'un autre côté, la diſcipline & la valeur de l'infanterie Eſpagnole ayant fait plier le corps qu'elle avoit en tête, la victoire balança, prête à ſe déclarer pour le général qui ſçauroit le mieux ſe conduire dans ce moment critique. Du Guaſt, qui ſe trouvoit parmi les troupes qui avoient été rompues, craignant de tomber entre les mains des François qui pouvoient venger ſur lui le meurtre de Rincon & de Frégoſe, perdit ſa préſence d'eſprit, & oublia de faire avancer ſon grand corps de réſerve. Cependant Enguien, avec un courage & une prudence admirable, ſoutient, à la tête de ſes gendarmes, le corps de troupes qui avoit commencé à plier. En même-temps il ordonne à ſon corps de Suiſſes, qui n'avoit jamais combattu ſans vaincre, de tomber ſur les Eſpagnols. Ce mouvement fut déciſif: on ne vit plus que confuſion & que carnage. Le marquis du Guaſt, bleſſé à la cuiſſe, ne dut ſon ſalut qu'à la vîteſſe de ſon cheval. La victoire des François fut complette: dix mille impériaux furent tués, & il y en eut un grand nombre de pris avec les tentes, le bagage & l'artillerie. Du côté

des vainqueurs la joie fut ſans mélange, & dans le peu de monde qu'ils perdirent, il ne ſe trouva pas un ſeul officier de diſtinction. (a) 1544.

Effets de cette victoire.

Cette brillante journée, en couvrant de gloire les François, les délivra du plus grand danger. Du Guaſt ne ſe propoſoit pas moins que d'envahir, avec ſon armée, tout le pays qui eſt entre le Rhône & la Saone, où il ne ſe trouvoit ni villes fortes, ni troupes réglées à lui oppoſer. Mais il n'étoit pas au pouvoir de François de pouſſer ſes avantages avec aſſez de vigueur pour recueillir tous les fruits de cette victoire. Quoique le Milanès reſtât ſans défenſe, & que ſes habitans, qui, depuis long-temps murmuroient ſous la dureté du gouvernement des impériaux, fuſſent tout prêts à ſecouer le joug; quoique le comte d'Enguien, animé par ſon ſuccès, preſsât vivement le roi de ſaiſir l'heureuſe occaſion de recouvrer un pays dont il avoit toujours ambitionné la poſſeſſion; cependant il fallut ſacrifier toute idée de conquête à la ſûreté de l'Etat. François fut obligé de rappeller douze mille hommes des meilleures troupes qui ſervoient ſous Enguien pour venir au ſecours du royaume, où l'empereur & le roi d'Angleterre étoient

(a) Du Bellay, 429, &c *Mémoires de Montuc.* Jovii, *hiſt. lib.* 44, p. 327, 6.

près d'entrer, chacun par une frontiere oppoſée & avec des forces ſupérieures. Ainſi les opérations de ce prince ne firent plus que languir. La réduction de Carignan & de quelques autres villes du Piémont, fut tout ce que lui valut ſa grande victoire de Cériſoles (*a*)

1544.

Ouverture de la campagne dans les Pays-Bas.

L'empereur, ſelon ſa coutume, fut le dernier à ſe mettre en campagne; mais enfin il parut vers le commencement de juin à la tête de l'armée la plus nombreuſe & la mieux pourvue qu'il eût encore raſſemblée contre la France. Elle montoit à environ cinquante mille hommes Une partie s'étoit déjà emparée du Luxembourg & de quelques villes des Pays-Bas, avant que Charles l'eût jointe. Il marcha avec l'armée entiere vers les frontieres de la Champagne. Il auroit dû, comme il en étoit convenu avec le roi d'Angleterre, aller droit à Paris. Le dauphin qui commandoit les ſeules troupes auxquelles François pût ſe fier du ſalut de ſon royaume, n'étoit pas en état de faire tête à l'empereur. Mais le ſuccès des François en défendant la Provence en 1536, leur avoit appris le plus ſûr moyen d'embarraſſer un ennemi qui fait une invaſion. La Champagne, qui produit plus de vin que de bled, ne pouvoit fournir à l'entretien d'une grande

Juin.

(*a*) Du Bellay, 438, &c.

armée ; & l'on avoit eu ſoin, avant l'approche de l'empereur, d'emporter ou de détruire le peu de proviſions qui s'y trouvoient. 1544.
La reſſource de Charles fut de chercher à s'emparer de quelques places fortes, afin d'aſſurer les convois d'où dépendoit ſa ſubſiſtance. Les villes frontieres étoient en ſi mauvais état, qu'il ſe flatta de s'en ſaiſir promptement & ſans peine. Il attaqua d'abord Ligny & Commercy, qui ne firent que peu de réſiſtance ; enſuite il inveſtit Saint-Dizier, qui n'avoit rien de tout ce qu'il falloit pour ſoutenir un ſiege, quoique cette place gardât un paſſage important ſur la Marne. Mais le comte de Sancerre & M. de la Lande, qui avoient acquis tant de gloire à la défenſe de Landrecy, ſe jetterent généreuſement dans la ville, réſolus de la conſerver à leur maître juſqu'à la derniere extrémité L'empereur qui ſçavoit de quoi ils étoient capables, déſeſpérant d'emporter cette place d'emblée, ſe détermina à l'aſſiéger en forme ; & comme il étoit dans ſon caractere de ne jamais abandonner une entrepriſe où il étoit une fois engagé, il ſuivit celle-ci avec plus d'obſtination que de prudence.

L'empereur fait le ſiege de S. Dizier le 8 juillet.

Les préparatifs du roi d'Angleterre pour la campagne, étoient faits bien avant ceux de l'empereur ; mais ne voulant ni attaquer ſeul toutes les forces de la France, ni laiſſer ſes troupes dans l'inaction, Henri prit cette occaſion de châtier les Ecoſſois, & dépêcha ſa flotte avec une partie conſidé-

Henri VIII inveſtit Boulogne.

rable de ſon infanterie ſous le comte d'Hertford pour faire une deſcente dans ce royaume. Hertford exécuta ſes ordres avec vigueur, pilla & brûla Edimbourg & Leith, fit du dégât dans le pays, & ſe rembarqua avec tant de diligence, que la flotte rejoignit le roi auſſi-tôt après ſon paſſage en France. L'empereur qui étoit alors occupé au ſiege de Saint-Dizier, envoya un ambaſſadeur à Henri pour le féliciter de ſon heureuſe arrivée, & le preſſer de marcher directement à Paris, ſelon les termes de leur traité. Mais Charles en employant ſon temps & ſes forces à prendre des villes pour ſon propre compte, donnoit un ſi mauvais exemple à ſon allié, que celui-ci crut pouvoir l'imiter & s'emparer auſſi de ſon côté des places qui étoient à ſa bienſéance. Sans aucun égard pour les inſtances de l'empereur, il inveſtit auſſi-tôt Boulogne, & ordonna au duc de Norfolk de pouſſer le ſiege de Montreuil, qui avoit été commencé avant ſon arrivée par un corps de Flamands, joint à quelques troupes Angloiſes. Mais tandis que Charles & Henri s'occupoient chacun de ſon intérêt particulier, la cauſe commune en ſouffroit. Au lieu de cette union & de cette confiance ſi néceſſaires à l'exécution du grand projet qu'ils avoient concerté, ils montrerent bientôt une jalouſie mutuelle, qui peu-à-peu engendra les ſoupçons & finit par une haine ouverte. (a)

1544. Le 14 juil.

(a) Herbert.

Cependant François à force de soins, venoit de rassembler une armée, qui, par le nombre & la valeur des troupes pouvoit faire tête à l'ennemi. Le dauphin en habile général, évitoit prudemment une bataille dont la perte auroit mis le royaume en danger, & se contentoit de fatiguer l'empereur avec des troupes légeres, de couper le chemin à ses convois & de dévaster le pays autour de lui. malgré l'embarras où ces opérations réduisoient Charles, il poussoit toujours le siege de Saint-Dizier, que Sancerre défendoit avec une valeur & une habileté surprenante; cet officier soutint plusieurs assauts qu'il repoussa tous; & la mort du brave la Lande, qui fut tué d'un coup de canon, n'ébranla ni sa fermeté ni son courage. Après cinq semaines, il étoit encore en état de tenir quelque temps, lorsqu'un artifice de Granvelle l'obligea de se rendre. Cet habile politique ayant intercepté la clef du chiffre dont le duc de Guise se servoit dans sa correspondance avec Sancerre, forgea une lettre au nom de ce duc, qui autorisoit le gouverneur à capituler, sous prétexte que le roi, quoique très-satisfait de sa conduite, ne jugeoit pas prudent de risquer une bataille pour le secourir. Cette lettre fut portée dans la ville de maniere à ne donner aucun soupçon, & Sancerre tomba dans le piege: mais en se rendant, il obtint des conditions dignes de sa valeur; entr'autres une suspension d'ar-

1544. Brave défense de S. Dizier.

mes pendant huit jours. Ce terme expiré ;
1544. il s'obligeoit à ouvrir lui-même les portes à l'ennemi, ſi François dans cet intervalle n'attaquoit point l'armée impériale & ne jettoit pas de troupes dans la ville. (a) Ainſi Sancerre en arrêtant ſi long-temps l'empereur devant une place de peu d'importance, donna le loiſir à ſon ſouverain de raſſembler toutes ſes forces, & jouit d'une gloire aſſez rare dans un commandant ſubalterne, celle de ſauver ſa patrie.

Le 17 août. Dès que Saint-Dizier ſe fut rendu, l'empereur s'avança dans le cœur de la Champagne ; mais l'opiniâtre réſiſtance qu'il venoit d'éprouver lui avoit ôté toute eſpérance de pénétrer juſqu'à Paris, en lui faiſant preſſentir ce que lui coûteroit le ſiege des villes plus fortes & mieux gardées. D'ailleurs la difficulté de pourvoir à ſes ſubſiſtances, croiſſoit à meſure qu'il s'éloignoit de ſes frontieres. Il avoit perdu une grande partie de ſes meilleures troupes au ſiege de Saint-Dizier ; chaque jour elles diminuoient dans des eſcarmouches qu'il ne pouvoit éviter, & qui ruinoient inſenſiblement ſon armée, ſans amener une action déciſive. Cependant la ſaiſon s'avançoit, & Charles n'avoit pu gagner aſſez de terrein, ni prendre des villes aſſez conſidérables pour aſſurer ſes

L'empereur pénetre au cœur de la France.

(a) Brantome, tom. 4, 489.

quartiers d'hiver dans le pays ennemi ; ſes
ſoldats à qui il devoit pluſieurs mois de ſol- 1544.
de étoient prêts à ſe mutiner, & les fonds lui manquoient pour les payer. Toutes ces conſidérations le déterminerent à écouter les ouvertures de paix que la reine de France, ſa ſœur, lui fit faire par l'entremiſe ſecrette de deux dominicains, qui étoient leurs confeſſeurs. En conſéquence, des plénipotentiaires furent nommés des deux côtés, & commencerent leurs conférences à Chauſſé, petit village près de Châlons. Mais Charles, ſoit qu'il voulût faire un dernier effort contre la France, ſoit qu'il ne cherchât qu'un prétexte d'abandonner ſon allié & de conclure une paix ſéparée, envoya un ambaſſadeur à Henri pour le ſommer formellement d'avancer vers Paris, ſelon les clauſes de leur traité. Tandis qu'il attendoit la réponſe du roi d'Angleterre & l'iſſue des conférences de Chauſſé, il continua de marcher en avant, malgré le manque de proviſions ; enfin, ſoit habileté ou bonheur de ſa part, ſoit qu'il y eût de la négligence ou quelque trahiſon chez les ennemis, il ſurprit d'abord Epernay, & enſuite Château-Thierri, où étoient des magaſins conſidérables. Dès qu'on ſçut la priſe de ces deux villes, dont la derniere n'eſt qu'à deux journées de Paris, la conſternation ſe répandit dans cette capitale ſans défenſe, où l'alarme s'accrut à proportion de ſon étendue. Les habitans livrés au déſeſpoir fuyoient, comme s'ils euſſent vu déjà

l'empereur à leurs portes. Pluſieurs envoye-
1544. rent leurs femmes & leurs enfans à Rouen par la Seine ; d'autres à Orléans & dans les villes ſur la Loire. François lui-même, plus affligé de cet événement que d'aucun autre malheur de ſon regne, également ſenſible au triomphe de ſon rival prêt à venir l'inſulter dans ſa capitale, & au danger où tout ſon royaume alloit être expoſé, ne put s'empêcher, dans le premier mouvement de ſa ſurpriſe & de ſon chagrin, de s'écrier : » O » Dieu ! que tu me fais payer cher cette cou- » ronne que je croyois avoir reçue de ta » main comme un don (*a*) ! « Mais ſe reprochant bientôt ce tranſport de douleur & de murmure, il ajouta avec un retour de piété : » que ta volonté ſoit faite ; « & reprenant ſa premiere tranquillité, il donna des ordres pour s'oppoſer à l'ennemi. Le dauphin détacha vers Paris huit mille hommes, qui ranimerent le courage des habitans. Il jetta une forte garniſon dans la ville de Meaux, & par une marche forcée gagna la Ferté, qui ſe trouvoit entre les impériaux & la capitale.

Il eſt forcé de ſe retirer.

L'empereur, à qui la diſette ſe faiſoit ſentir de nouveau, voyant que le dauphin évitoit toujours la bataille, & n'oſant l'attaquer dans ſon camp avec des troupes haraſſées & beaucoup diminuées, tourna promptement

(*a*) Bratome, tom. 6, 381.

à droite & ſe retira vers Soiſſons. Ce fut alors qu'ayant reçu la réponſe de Henri, qui refuſoit d'abandonner le ſiege de Boulogne & de Montreuil, dont il étoit près de ſe rendre maître, Charles ſe crut quitte envers lui de toutes les conditions de leur traité, & libre de ne conſulter que ſon intérêt. Il conſentit donc à renouer la conférence que la ſurpriſe d'Epernay avoit rompue. La paix n'étoit pas difficile à conclure entre deux princes dont l'un la déſiroit ardamment, & l'autre en avoit le plus grand beſoin. Elle fut ſignée à Creſpy, petite ville près de Maux, le dix-huit de ſeptembre. Les principaux articles furent, que des deux côtés on ſe reſtitueroit toutes les conquêtes faites depuis la treve de Nice; que l'empereur donneroit en mariage au duc d'Orléans ſa fille ainée, ou la ſeconde fille de ſon frere Ferninand; que ſi c'étoit la ſienne, il lui céderoit à titre de dot les provinces des Pays-Bas en toute ſouveraineté, pour paſſer aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage; que s'il préféroit de donner ſa niece, elle apporteroit à ſon mari l'inveſtiture du duché de Milan, avec ſes dépendances; que l'empereur déclareroit dans l'eſpace de quatre mois le choix qu'il auroit fait entre les deux princeſſes, & que les conditions reſpectives pour la concluſion du mariage auroient lieu dans un an, à compter du jour de la date du traité; qu'auſſi-tôt que le duc d'Orléans ſeroit en poſſeſſion des Pays-Bas où

1544.

Paix conclue à Creſpy.

de Milan, François rendroit au duc de Sa-
1544. voie tout ce qu'il lui avoit pris, excepté Pignerol & Montmélian; que ce monarque renonceroit à toutes ſes prétentions ſur le royaume de Naples, ou ſur la ſouveraineté de la Flandre & de l'Artois; & que Charles en retour abandonneroit les ſiennes ſur le duché de Bourgogne & le comté de Charolois; que François ne donneroit aucun ſecours au roi de Navarre dans ſa retraite; enfin que les deux monarques feroient conjointement la guerre aux Turcs, & que pour cet objet le roi fourniroit, quand il en ſeroit requis par l'empereur & l'empire, ſix mille gendarmes & dix mille hommes d'infanterie. (*a*)

Motifs de Charles pour la conclure.

Sans parler des fâcheuſes extrêmités où le défaut de ſubſiſtances réduiſoit l'armée impériale, de la difficulté d'aſſurer ſa retraite, ou de l'impoſſibilité de faire hiverner ſes troupes en France, Charles avoit encore, pour déſirer de conclure la paix, d'autres motifs qui, pour être plus indirects, n'en étoient pas moins puiſſans. Le pape étoit extrêmement irrité contre lui, tant des conceſſions faites aux proteſtans dans la derniere diete, que de la promeſſe qu'il avoit donnée de procurer l'aſſemblée d'un concile & de permettre en Allemagne des diſputes publiques ſur

(a) *Recueil des traités*, tom. 7, 227. Belius *de tanſs pacis Crepiac in actis erudit. Lipſ.* 1763.

des points de controverſe. Ces deux prétendus attentats ſur la juriſdiction & les droits du ſaint ſiege, parurent à Paul autant de ſacrileges. Il écrivit à Charles une réprimande plutôt qu'une lettre. Le ſtyle en étoit ſi hautain & ſi rempli d'amertume, qu'on y voyoit plutôt l'envie de chercher querelle à ce prince que le déſir de le ramener. Ce reſſentiment étoit encore aigri par la ligue de l'empereur avec Henri. L'alliance d'un hérétique excommunié par le ſaint ſiege, étoit aux yeux du pape une eſpece de profanation auſſi odieuſe que l'union de François avec Soliman. D'un autre côté ſon fils & ſon petit-fils déclamoient hautement contre Charles, parce qu'il avoit refuſé qu'on aliénât en leur faveur Parme & Plaiſance, & leur haine contribuoit à irriter de plus en plus celle de Paul. Ajoutez à tout cela le puiſſant appas des flatteries & des promeſſes que François ne ceſſoit d'employer auprès de ce pontife pour le gagner. Quoique, dans l'intention de conſerver ſon ſyſtême de neutralité, le pape eût juſqu'alors étouffé ſon reſſentiment, éludé les artifices de ſa famille, & réſiſté aux ſollicitations du roi de France, on ne pouvoit cependant guere compter ſur la fermeté d'un homme qui avoit à lutter contre ſes paſſions, ſes amis & ſon intérêt. Charles n'ignoroit point que l'union du pape avec la France mettroit en danger ſes états d'Italie; il prévoyoit que les Venitiens ne manqueroient 1544.

pas de ſuivre l'exemple d'un pontife regardé
1544. par les Italiens comme un modele de politique ; & dans une ſituation où il ſupportoit à peine le fardeau de la guerre, il ſentoit qu'une nouvelle ligue formée contre lui pouvoit enfin l'accabler. (*a*) Dans ce même temps les Turcs n'ayant point trouvé de réſiſtance en Hongrie, en avoient emporté preſque toutes les villes, & ils s'approchoient rapidement de l'Autriche. (*b*) Mais ce qui exigeoit la principale attention de l'empereur, étoit le progrès extraordinaire des réformés en Allemagne, & la dangereuſe confédération formée par les princes de cette communion. Près de la moitié des Allemands avoient ſecoué le joug de l'égliſe catholique, & la fidélité du reſte étoit fort ébranlée. La nobleſſe Autrichienne avoit demandé à Ferdinand le libre exercice du proteſtantiſme. (*c*) Les Bohémiens qui conſervoient toujours quelque ſemence de la doctrine de Jean Huſs, favoriſoient ouvertement les nouvelles opinions. L'archevêque de Cologne animé d'un zele rare parmi les eccléſiaſtiques, avoit déjà commencé la réforme de ſon dioceſe. Il n'étoit donc pas poſſible, à moins qu'on ne réprimât à pro-

(*a*) Fra-Paolo, 100. Pallavic, 163.
(*b*) Iſthuanhaffii, *hiſt. Hung.* 177.
(*c*) Sleid. 28.

pos cet eſprit d'innovation, de prévoir où il pourroit s'arrêter. Charles avoit été lui-même témoin, dans la derniere diete, du ton déciſif & tranchant que les proteſtans y avoient pris. Il avoit vu que, pleins de confiance dans leur nombre & leur union, ils dédaignoient d'employer le ſtyle ſoumis dans leurs premieres requêtes, & qu'ils pouſſoient la hardieſſe juſqu'à mépriſer ouvertement le pape, ſans montrer beaucoup plus de reſpect pour la dignité impériale. S'il vouloit donc maintenir l'ancienne religion, ou ſa propre autorité, & ne pas ſe contenter du vain titre de chef de l'empire, il lui falloit faire un vigoureux effort, mais qui devenoit impoſſible pendant qu'il auroit à ſoutenir une guerre au dehors contre un ennemi puiſſant. 1544.

Tels étoient les motifs de Charles pour faire la paix. Il avoit eu l'adreſſe de diriger le plan du traité de Creſpy conformément à ſes vues. Les conditions faites avec François privoient le pape de tous les avantages qu'il ſe prometroit, en préférant l'amitié de ce Monarque à celle de l'empereur; par l'article qui regardoit la guerre avec les Turcs, Charles tournoit contre Soliman les armes d'un allié qu'il lui enlevoit; enfin par une clauſe particuliere qu'on n'inféra pas dans le traité, de peur d'exciter mal-à-propos des alarmes, l'empereur convint avec François qu'ils emploieroient tous deux leur crédit & leur pouvoir à procurer un concile général,

pour affermir leur autorité & détruire l'hé-
1544. réſie proteſtante dans leurs états Ce dernier article ôtoit aux confédérés de Smalkalde toute eſpérance de ſecours de la part du roi de France. (*a*) Mais de peur que leurs ſollicitations ou la jalouſie contre un ancien rival ne fiſſent oublier à François ſes engagemens, Charles le laiſſa engagé dans une guerre avec les Anglois, qui le mettoit hors d'état de prendre aucune part aux affaires d'Allemagne.

La guerre continue entre la France & l'Angleterre.

Henri de tout temps prévenu d'une haute idée de ſon importance & de ſon pouvoir, ſentit vivement le peu d'égard que lui avoit témoigné l'empereur, en faiſant la paix ſans ſa participation. Cependant il trouvoit dans la ſituation actuelle de ſes affaires quelqu'adouciſſement à ſon dépit. A la vérité, les troupes Flamandes ayant reçu l'ordre de ſe retirer, il avoit été obligé de rappeller le duc de Norfolk du ſiege de Montreuil; mais d'un autre côté, Boulogne s'étoit rendue avant que la négociation de Creſpy fût terminée. Henri plein de l'orgueil que lui inſpiroit ſa conquête, étoit encore dans la chaleur de ſon reſſentiment contre l'empereur, lorſque les ambaſſadeurs de François arriverent avec des ouvertures de paix; de ſorte qu'ils le trouverent peu diſpoſé à accorder des conditions juſtes & modérées. Ses prétentions extrava-

Le 14 ſeptem.

(*a*) Seck *lib.* 3, 496.

gantes, qu'il déclara d'un ton de conquérant, étoient que le roi de France renonçât à son alliance avec l'Ecosse, & lui payât non-seulement les arrérages de ses dettes anciennes, mais encore le remboursement de tous les frais de la guerre. François, quoiqu'il voulût assez sincérement la paix pour y faire de grands sacrifices, n'ayant plus cependant l'empereur à combattre, rejetta avec dédain ces propositions ignominieuses. Henri partit pour l'Angleterre, & les hostilités continuerent entre les deux nations. (*a*) 1544.

Le dauphin est mécontent de la paix de Crespy.

Le traité de Crespy si avantageux aux François, qu'il délivroit d'un ennemi déjà au cœur du royaume, fut pourtant censuré hautement par le dauphin, qui le regardoit comme une preuve manifeste de la prédilection du roi pour son jeune frere le duc d'Orléans. Il se plaignit que son pere sacrifioit l'honneur de l'état & d'anciens droits de la couronne, à l'empressement d'établir un fils qui avoit toute sa faveur. Mais comme il n'osoit risquer d'offenser le roi par le refus de ratifier ce traité, & que cependant il vouloit pouvoir réclamer un jour toute aliénation à son désavantage, il protesta secrétement, en présence de quelques-uns de ses partisans, contre ce traité, déclarant nul d'avance tout ce qu'il seroit forcé de faire pour le confirmer. Le parlement de Toulouse fui-

(*a*) *Mém. de Rabier*, tom. 1, p. 678. Herbert, 244.

vit ſon exemple, probablement à l'inſtiga-
1544. tion des créatures de ce prince. (*a*) Mais François ratifia cette paix avec la plus grande joie. Auſſi content d'avoir délivré ſes ſujets des malheurs d'une invaſion, que de de la perſpective d'acquérir une ſouveraineté pour ſon ſecond fils, il ne crut pas acheter trop cher tant d'avantages, en renonçant à des acquiſitions illégitimes, à des titres juſqu'alors ruineux & funeſtes à ſa nation, & à des droits qui, faute de poſſeſſion, n'étoient plus d'aucune valeur. Charles, au temps preſcrit par le traité, déclara l'intention où il étoit de donner en mariage au duc d'Orléans, la fille de Ferdinand avec le Milanès. (*b*) Tout ſembloit promettre la durée de la paix: l'empereur cruellement tourmenté de la goutte, paroiſſoit hors d'état de faire aucune entrepriſe qui demandât une grande vigueur de corps ou d'eſprit. Il le ſentoit lui-même, ou du moins il ſouhaitoit qu'on le crût. Lorſqu'il étoit le plus accablé de cette maladie douloureuſe, un ambaſſadeur de France arriva à Bruxelles pour aſſiſter à la ratification de la paix. Charles ſignant ſon nom avec beaucoup de peine, dit qu'on ne devoit point craindre qu'il violât ce traité, & qu'une main qui pouvoit à peine tenir une plume, n'étoit guere propre à maniere la lance.

(a) *Recueil des traités*, tom 2, 235, 238.
(b) *Recueil des traités*, tom. 2, 228.

L'indiſpoſition de l'empereur le retint plu- 1544.
ſieurs mois à Bruxelles. Ce fut du moins en apparence la cauſe qui lui fit différer l'exécution du vaſte plan qu'il avoit formé pour humilier en Allemagne le parti proteſtant. Mais il avoit encore d'autres raiſons de ce délai. Malgré l'importance des motifs qui l'avoient déterminé à cette entrepriſe, la ligue formidable qu'il avoit à combattre, & la ſituation de ſes propres affaires le mettoient dans la néceſſité de délibérer mûrement, de procéder avec circonſpection & de ne pas jetter trop bruſquement le maſque ſous lequel il cachoit ſes ſentimens réels & ſes projets. Il voyoit les proteſtans, malgré leur confiance dans leurs propres forces, montrer une inquiétude continuelle ſur ſes deſſeins. Auſſi prompts à prendre l'alarme, que prêts à ſe défendre, ils joignoient la jalouſie d'une faction foible, à l'audace d'un parti puiſſant. D'un autre côté l'empereur, toujours embarraſſé dans ſa guerre contre les Turcs, & voulant s'en délivrer, avoit pris le parti d'envoyer à la Porte un ambaſſadeur chargé de propoſitions de paix, très-ſoumiſes; mais les réſolutions de cette cour impérieuſe étoient incertaines; & avant de les bien connoître, c'eût été de la part de Charles une haute imprudence que d'allumer le feu d'une guerre civile dans ſes propres Etats.

Deſſeins de l'empereur ſur l'Allemagne.

Dans ces circonſtances, le pape publia auſſi-tôt après la paix de Creſpy, une bulle

Le pape convoque un

pour convoquer l'assemblée d'un concile gé-
1544. néral à Trente, au commencement du prin-
concile général à Trente. temps, exhortant tous les princes chrétiens
à profiter de l'heureuse tranquillité de l'Eu-
Le 19 nov. rope pour exterminer les hérésies qui mena-
çoient de renverser tout ce que le christia-
nisme avoit de plus sacré. L'empereur pa-
rut d'abord mécontent de cette précipitation:
cependant après avoir affecté de blâmer le
pape, afin de mieux en imposer, il ap-
prouva ce concile qui pouvoit devenir uti-
le à ses desseins, & non-seulement nomma
des ambassadeurs pour y assister en son nom,
mais encore ordonna aux ecclésiastiques de
ses Etats de s'y rendre au temps prescrit. (a)

1545. Telles étoient les vues de l'empereur, lors-
Une diete s'assemble à Worms le 24 mars. qu'après plusieurs prorogations la diete im-
périale s'ouvrit à Worms. Les protestans qui
jouissoient de la liberté de conscience, mais
d'une maniere précaire & sans autre garant
que le recès de la derniere diete, qui mê-
me ne pouvoit avoir de force que jusqu'à
la tenue d'un concile, souhaitoient ardem-
ment d'établir cet important privilege sur
un fondement solide qui leur en assurât la
perpétuité. Mais loin de leur offrir de nou-
velles sûretés, les deux points principaux
que Ferdinand proposa à la considération de
la diete, furent la continuation de la guer-
re

(a) Fra Paolo, 104.

re avec les Turcs, & l'état de la religion. Il dit que le premier étoit d'autant plus urgent, que Soliman après avoit conquis la plus grande partie de la Hongrie étoit près de tomber sur les provinces d'Autriche; que l'empereur, qui, dès le commencement de son regne, au risque même de sa propre vie, s'étoit occupé à repousser les attaques de ce formidable Sultan, étoit toujours animé du même zele & venoit d'arrêter volontairement le cours de ses succès en France, afin d'employer, de concert avec son ancien rival, toutes ses forces contre l'ennemi commun de la foi; qu'il étoit également & du devoir & de l'intérêt de tous les membres de l'empire, de seconder les religieux efforts de leur chef, en lui fournissant des secours dans ce besoin pressant; qu'à l'égard des controverses en matiere de religion, elles étoient si embrouillées & d'une discussion si pénible, qu'on ne pouvoit espérer d'en voir de si-tôt l'issue; que les sollicitations réitérées & la persévérance de l'empereur avoient enfin obtenu du pape la tenue d'un concile qu'on désiroit & demandoit depuis si long-temps; & que le moment fixé pour cette assemblée étant arrivé, les deux partis devoient attendre ses décrets avec l'intention de s'y soumettre comme aux décisions de l'église universelle. 1545.

Ferdinand presse les Allemands de reconnoître l'autorité du concile.

Les catholiques de la diete reçurent cette déclaration de Ferdinand avec de grands

applaudiſſemens, & répondirent qu'ils con-
1545. ſentiroient à toutes ſes demandes. Mais les proteſtans témoignerent beaucoup de ſurpriſe à des propoſitions ſi ouvertement contraires au recès de la précédente diete. Ils ſoutinrent que par l'importance de leur objet, les diſcuſſions de doctrine devoient être miſes les premieres en délibération, que malgré les alarmes que cauſoient à toute l'Allemagne les progrès des Turcs, l'aſſurance du libre exercice de leur religion les touchoit encore de plus près, & qu'ils ne pouvoient s'engager dans une guerre étrangere, tandis que leur tranquillité domeſtique ſeroit menacée; que cependant ſi l'on vouloit faire ceſſer leurs craintes à cet égard, ils ne montreroient pas moins de zele que leurs compatriotes à repouſſer l'ennemi commun de la chrétienté; mais que ſi le danger qu'on avoit à craindre de la part des Turcs étoit ſi grand qu'il ne permît point de s'occuper d'autres objets en ce moment, ils demandoient au moins qu'on aſſemblât inceſſamment une diete pour décider en dernier reſſort les diſputes de religion, & qu'en même temps le décret de la premiere diete ſur cet article eſſentiel fût clairement expliqué. Par le recès de Spire on étoit convenu qu'ils jouiroient paiſiblement de l'exercice public de leur religion juſqu'à la convocation légale d'un concile; mais le pape venant d'en indiquer un auquel Ferdinand

exigeoit qu'on ſe ſoumît, ils commencerent à ſoupçonner leurs adverſaires de chercher à tirer avantage de quelques termes équivoques du recès, & d'en conclure que le terme de la liberté de conſcience devoit expirer à l'ouverture du concile. Pour prévenir une pareille interprétation, ils renouvellerent leurs proteſtations contre une aſſemblée convoquée hors des limites de l'empire, par la ſeule autorité du pape, & à laquelle il ſe réſervoit le droit de préſider; ils déclarerent que malgré la convocation illégale de ce concile, ils regardoient le recès de la derniere diete comme étant encore dans toute ſa force. 1545.

Juſqu'à ce moment, tandis que l'empereur avoit cru de ſon intérêt d'adoucir & de gagner les proteſtans, il avoit ſçu trouver des expédiens pour les ſatisfaire ſur des prétentions déraiſonnables en apparence; mais ſes vues ayant entiérement changé, il avoit obligé Ferdinand à s'en tenir à ſes premieres propoſitions, & à ne rien accorder qui pût donner la moindre atteinte à la légitimité ou à l'autorité du concile. Les réformés de leur côté ne furent pas moins inflexibles, & de part & d'autre on employa beaucoup de temps & d'efforts à ſe bien convaincre que la conciliation étoit impoſſible. La préſence même de l'empereur, qui, après ſa guériſon, ſe rendit à Worms, ne contribua pas à rendre les proteſtans plus do-

L'empereur arrive à Worms.

Le 15 mai.

ciles : perſuadés qu'ils ſoutenoient la cauſe
1545. de Dieu & de la vérité, également ſupérieurs à l'appas de l'intérêt & aux impreſſions de la crainte, ſoit que l'empereur redoublât ſes ſollicitations, ſoit qu'il laiſſât entrevoir ſes deſſeins menaçans, il ne fit qu'accroître leur hardieſſe. Ils déclarerent enfin ouvertement qu'ils ne daigneroient pas faire leur apologie dans un concile convoqué, non pour examiner leur doctrine, mais pour la condamner ; qu'ils regardoient comme nulle une aſſemblée dirigée par l'autorité d'un pontife qui s'étoit ôté le droit de les juger en qualifiant d'avance d'héréſie leurs opinions, & en abuſant d'un pouvoir uſurpé pour les accabler du poids de ſes cenſures. (*a*)

Les proteſtans refuſent d'avoir aucune communication avec le concile.

Pendant que les proteſtans, toujours plus fermes dans leur union, refuſoient toute communication avec le concile, & des ſecours à l'empereur contre les Turcs, Maurice de Saxe ſe montra ſeul prêt à ſatisfaire les déſirs de ce prince. Malgré ſon attachement inviolable pour la réformation, affectant une modération utile à ſes vues, il confirma de plus en plus l'empereur dans les préventions qu'il lui avoit inſpirées en ſa faveur ; & par-là, il ſe fraya le chemin à l'exécution des grands deſſeins que médi-

Conduite de Maurice de Saxe dans la diete.

(*a*) Sleid. 343, &c. Seck. 3, 543, &c. Thuan. *hiſt. lib.* 2, p. 56.

toit ſans ceſſe ſon ame active & ambitieuſe. (a) Son exemple n'eut pourtant que très-peu d'influence ſur les autres proteſtans ; & Charles comprit qu'il ne pouvoit eſpérer ni d'en tirer des ſecours pour la guerre contre les Turcs, ni de calmer leurs craintes & leur défiance ſur l'article de leur religion. Mais ſes projets n'étant pas encore mûrs, ni ſes préparatifs aſſez avancés pour les forcer à l'obéiſſance ou pour châtier leur obſtination, il eut l'adreſſe de cacher ſes intentions. Dans le deſſein de leur donner de la confiance, il indiqua pour le commencement de l'année ſuivante, une diete à Ratisbonne où ſe décideroient les points conteſtés au moyen des conférences d'un certain nombre d'eccléſiaſtiques de chaque parti qui devoient s'y rendre. (b) 1545.

Les proteſtans commencent à ſuſpecter l'empereur.

Mais quelque envie qu'eût l'empereur d'en impoſer aux proteſtans par ces apparences de modération, il n'étoit pas capable d'une diſſimulation aſſez conſtante pour leur dérober ſes dangereux deſſeins. Hermant, comte de Wied, archevêque & électeur de Cologne, prélat recommandable par ſes vertus & par une antique ſimpliciré de mœurs, mais d'ailleurs auſſi peu ſçavant que tous les nobles qui poſſédoient alors les grands béné-

(a) Seck. 3, 171.
(b) Sleid. 351.

fices de l'Allemagne, étoit devenu un pro-
1545. sélyte de la doctrine des réformateurs. Il avoit commencé, dès l'année 1543, avec l'assistance de Mélanchthon & de Bucher, à abolir l'ancien culte de son diocese, pour y introduire celui des protestans. Les chanoines de sa cathédrale, prévenus contre cet esprit d'innovation, & sentant combien l'égalité évangélique de la nouvelle secte seroit préjudiciable à leurs dignités & à leurs richesses, s'opposerent aux entreprises inouies de leur archevêque, avec toute la chaleur que l'intérêt pouvoit ajouter à leur zele pour les anciennes institutions. Ce prélat ne voyant dans les obstacles qu'il rencontroit, qu'une nouvelle preuve de la nécessité d'établir la réformation, ne se relâcha ni dans sa résolution ni dans sa fermeté. Enfin les chanoines ayant éprouvé l'inutilité de leur résistance, protesterent solemnellement contre les entreprises de leur archevêque, & en appellerent au pape & à l'empereur; l'un son juge ecclésiastique, & l'autre son seigneur temporel. Cet appel fut porté devant l'empereur pendant qu'il étoit à Worms; il prit aussi-tôt les chanoines de Cologne sous sa protection, leur enjoignant de procéder en toute rigueur contre ceux qui oseroient secouer le joug de l'église romaine, défendit à l'archevêque de faire aucune inovation dans son diocese, & le somma de comparoître à Bruxelles dans l'espace de trente jours pour

y répondre aux accuſations intentées contre lui. (a) 1545.

Charles ne ſe contenta pas de manifeſter aux proteſtans ſes ſentimens de haine par ce coup d'autorité, il perſécuta ſans relâche, dans ſes Etats héréditaires des Pays-Bas, tout ce qui étoit ſuſpect de luthéraniſme. Dès ſon arrivée à Worms, il impoſa ſilence aux prédicateurs proteſtans de cette ville. Il ſouffrit même que dans la chaire de ſa propre chapelle, un moine Italien déclamât contre les luthériens, & le déſignât comme élu de Dieu pour exterminer leur dangereuſe héréſie. En même temps il dépêcha à Conſtantinople l'ambaſſade dont on a déjà parlé avec des ouvertures de paix, afin de de ſe délivrer de toute appréhenſion du côté des Turcs. Ni ces démarches ni leurs dangereuſes conſéquences ne purent échapper à l'inquiete curioſité des proteſtans; leurs alarmes ſe réveillerent, & leur vigilance s'accrut à proportion du péril.

Cependant la fortune de Charles, qui dominoit en toute occaſion celle de ſon rival, le tira d'un mauvais pas dont toute ſa ſagacité & ſon adreſſe n'auroient pu le dégager. Le duc d'Orléans, dans le temps même où il devoit épouſer la fille de Ferdinand & Mort du duc d'Orléans. Le 8 ſept.

(a) Sleid. 310, 340, 351. Seckend. 3. 443. 553.

à la tête de ce corps, dans ſes propres Etats, eſpérant de les recouvrer, avant qu'on pût lui oppoſer une armée. Cette attaque inattendue ſurprit les confédérés, & François fut encore plus étonné d'un artifice ſi bas & ſi indigne d'un prince. Mais le landgrave de Heſſe aſſembla avec une promptitude incroyable tout ce qu'il put de ſoldats pour arrêter les progrès des troupes indiſciplinées de Henri. Bientôt, avec le ſecours de ſon genre Maurice & quelques renforts de l'électeur de Saxe, il remporta pluſieurs avantages ſur l'ennemi. Le duc, prompt & hardi à former des projets, mais foible & irréſolu dans l'exécution, fut obligé de ſe rendre-lui-même à diſcrétion avec ſon fils aîné. Il reſta confiné dans une étroite priſon juſqu'à ce qu'un changement dans la ſituation des affaires lui rendît la liberté (*a*) 1545.

Le ſuccès du landgrave accrut la réputation des armes des proteſtans, & la réformation du Palatinat donna une nouvelle force à leur parti. Frédéric, qui avoit ſuccédé à ſon frere Louis dans cet électorat, après avoir été ſoupçonné depuis long-temps d'un penchant ſecret pour la doctrine des Réformés, ne balança plus à le montrer ouvertement dès qu'il fut ſouverain. Cependant comme il eſpéroit que le fruit de tant de 1546. Réformation du Palatinat.

(*a*) Sleid. 352. Seck. 3, 567.

dietes, de conférences & de négociations, amèneroit enfin l'établiſſement de ſa religion, il n'oſa d'abord tenter aucune innovation publique dans ſes Etats ; mais las d'une attente inutile, il crut qu'il étoit enfin obligé de ſoutenir de toute ſon autorité la doctrine qu'il approuvoit, & de ſe rendre aux vœux de ſes ſujets, qui, par leur commerce avec les Etats proteſtans, s'étoient univerſellement imbus de leurs opinions. Comme la chaleur & l'impétuoſité des premiers efforts de la réformation s'étoient un peu ralenties, le changement du Palatinat ſe fit avec beaucoup d'ordre & de régularité ; l'ancien culte fut aboli, & le nouveau s'introduiſit ſans violence & ſans aucun trouble. Quoique Frédéric adoptât les dogmes des proteſtans, il imita l'exemple de Maurice, & ne voulut point entrer dans la ligue de Smalkalde. (a)

1546.

Le 10 janv.

Le concile s'aſſemble à Trente.

Quelques ſemaines avant la révolution arrivée dans le Palatinat, le concile général s'ouvrit à Trente avec les ſolemnités d'uſage. Les Etats Catholiques mettoient toutes leurs eſpérances dans cette aſſemblée, & dès le commencement des troubles de l'égliſe, ils l'avoient regardée comme le meilleur remede qu'on y pût appliquer ; mais beaucoup de gens craignoient qu'il ne fût trop tard, & qu'un mal qui avoit fait de ſi vio-

(a) Sleid. 356. Seck. l. 3, 616.

ronne pour ſervir de prétextes à de nouvelles guerres. (a) 1545.

En effet les confédérés de Smalkalde ſe flatterent que les altercations qui alloient ſuivre la mort du duc d'Orléans produiroient une rupture entre les deux monarques, & leur laiſſeroient le temps de reſpirer ; mais ils ſe tromperent dans cette conjecture, comme dans celle qu'ils formerent ſur un événement qui ſembloit être le prélude d'une querelle entre l'empereur & le pape. La paſſion de Paul pour l'agrandiſſement de ſa famille, croiſſoit avec l'âge, d'autant plus qu'il voyoit la dignité & la puiſſance attachées à la tiare décliner de jour en jour. Comme il ſavoit que l'empereur ne ſe prêteroit pas aux vues de ſon ambition, il haſarda, au riſque d'offenſer ce monarque, de donner à ſon fils Pierre-Louis, l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance. Cette élévation ſinguliere d'un homme dont la naiſſance illégitime étoit une tache pour le pape, & dont la vie licencieuſe excitoit l'indignation de tous les honnêtes gens, cauſa un ſcandale univerſel, ſur-tout dans un moment où la plus grande partie de l'Europe déclamoit ouvertement contre les mœurs corrompues & le pouvoir exorbitant du clergé ; déſordres ſi criants

Le pape donne à ſon fils les duchés de Parme & de Plaiſance.

(a) Belcarius, *comment.* 763. Paruta, *hiſt. Venet.* 4, p. 172.

plupart des membres qui ſuivoient l'impulſion des chefs, firent prévoir aiſément aux proteſtans à quelles déciſions ils devoient s'atrendre. Ils furent étonnés cependant de voir quarante prélats, (car il n'y en avoit pas un plus grand nombre au concile) s'arroger l'autorité de repréſentans de l'égliſe univerſelle, & juger en ſon nom les points les plus importans de la foi. Frappée elle-même de cette indécence & du ridicule qui pouvoit en réſulter, l'aſſemblée fut très-lente dans ſes opérations, & pendant quelque temps elle n'y procéda que d'une maniere foible & languiſſante. (*a*) Dès que les confédérés de Smalkalde eurent appris l'ouverture du concile, ils publierent un long manifeſte contenant de nouvelles proteſtations contre cette aſſemblée & les raiſons qui les déterminoient à ne point reconnoître ſa juriſdiction. (*b*) Cependant le pape & l'empereur s'embarraſſoient ſi peu d'en preſſer les opérations, qu'on s'apperçut aiſément qu'ils étoient occupés de quelqu'intérêt de plus grande conſéquence. 1546.

Mais les proteſtans ne pouvoient être tranquilles ſpectateurs des mouvemens du pontife & de Charles; leurs ſoupçons croiſſoient de jour en jour par les avis qu'ils recevoient de tous côtés, des trames qu'on our- Appréhenſions des proteſtans.

(*a*) Fra Paolo, 110, &c. Pallavic. p. 580, &c.
(*b*) Seck. l. 3, 602, &c.

diſſoit contr'eux. Le roi d'Angleterre les in-
1546. forma que l'empereur réſolu depuis long-temps de détruire leur ſecte, ne manqueroit pas de ſaiſir cet intervalle du repos de l'Allemagne, comme la conjoncture la plus favorable pour l'exécution de ſon deſſein. Les négocians d'Auſbourg, qui étoit dès-lors une ville du plus grand commerce, furent avertis par leurs correſpondans d'Italie, dont quelques-uns favoriſoient ſecrétement le proteſtantiſme (a), que le pape & l'empereur préparoient contre les Réformés une dangereuſe confédération. Ils reçurent en même-tems des Pays-Bas l'avis que Charles avoit donné des ordres d'y lever des troupes, ainſi que dans d'autres parties de ſes États, mais avec toutes ſortes de précautions pour cacher ſes meſures. Tous ces avis réveillant les défiances & la vigilance des proteſtans, ne leur laiſſerent aucun doute ſur les intentions de l'empereur; ils prirent l'alarme; les députés de la ligue de Smalkalde s'aſſemblerent à Francfort, & ſe communiquant mutuellement leurs intentions, ils ſe convainquirent de plus en plus du danger qui les menaçoit. Cependant leur union n'étoit pas auſſi ſolide que l'exigeoient leur ſituation & les préparatifs de leurs ennemis. Cette ligue ſubſiſtoit déjà depuis dix ans; mais les territoires de la plupart des princes confédérés étoient enclavés les uns dans

Leurs délibérations.

(a) Seck. lib. 3, 179.

lens progrès pendant 28 ans ne fût trop in-
vétéré. Quoique le pape, par ſa derniere bulle 1546.
de convocation eût fixé la premiere ſéance du concile au mois de mars, il avoit des vues ſi différentes de celles de l'empereur, que l'année ſe paſſa preſque toute entiere en négociations. Charles, prévoyant que la rigueur des décrets du concile mettroit les proteſtans ſur la défenſive & porteroit peut-être leur reſſentiment à quelque réſolution déſeſpérée, faiſoit tous ſes efforss pour la différer juſqu'à ce que ſes préparatifs l'euſſent mis en état d'en ſoutenir les déciſions par la force des armes. D'un autre côté le pape, qui s'étoit preſſé d'envoyer ſes légats à Trente pour y préſider en ſon nom, craignoit d'expoſer au mépris ſon autorité, ou de faire ſuſpecter ſes intentions, ſi, dans un moment où le danger de l'égliſe demandoit des remedes prompts & vigoureux, les peres du concile demeuroient dans l'inaction. Il inſiſta donc avec Charles, ou pour tranſporter cette aſſemblée dans quelque ville d'Italie, ou pour en ſuſpendre les opérations pendant quelque temps, ou bien enfin pour l'autoriſer à commencer ſur le champ ſes délibérations. L'empereur rejetta les deux premieres propoſitions comme également offenſantes pour les Allemands, & proteſtans & catholiques; mais ſentant qu'il étoit impoſſible d'éluder, il ſe reſtreignit à demander qu'on travaillât dans le concile à la réforme des déſordres de l'é-

les autres ; des mariages entre leurs familles, des alliances & des contrats de différente eſpece avoient, ſelon la coutume d'Allemagne, établi des droits & des prétentions réciproques ; & c'étoient autant de ſujets inévitables de jalouſie & de diſcorde. Les uns, attachés au duc de Brunſwick, en vouloient ouvertement au landgrave de la rigueur qu'il avoit exercée contre ce prince auſſi malheureux qu'imprudent. D'autres accuſoient l'électeur de Saxe & le landgrave, qui étoient les chefs de la ligue, d'avoir, par leurs profuſions ou leur manque d'économie, engagé les confédérés dans des dépenſes inutiles & exorbitantes. Ces deux grands princes, qui, par la ſupériorité de leur puiſſance & de leur autorité, gouvernoient entiérement le corps de la confédération, avoient pourtant des vues ſi différentes, que toutes leurs opérations languirent au moment où elles avoient beſoin de la plus prompte vigueur. Le landgrave étoit un homme violent & d'un caractere entreprenant ; mais, comme ſon zele pour ſa religion ne lui faiſoit point oublier les intérêts de la politique, il ſoutint que dans le danger inévitable dont ils étoient menacés, ils n'avoient pas de plus ſûr moyen de s'en garantir que de rechercher la protection des rois de France & d'Angleterre, ou de s'allier avec les cantons proteſtans de la Suiſſe, dont ils pouvoient tirer une aſſiſtance telle que le demandoit leur ſituation. L'électeur, d'un autre côté, qui avoit plus 1546.

de droiture qu'aucun prince de ce ſiecle, ne
1546. manquoit pas de talens pour gouverner ſagement dans des temps de tranquillité ; mais il avoit une vénération ſuperſtitieuſe pour la doctrine de Luther, & portoit le fanatiſme pour tous ſes dogmes juſqu'à déteſter toute alliance avec ceux dont la croyance eût différé de la ſienne ſur un ſeul article. Ainſi ſon entêtement pour le luthéraniſme le rendoit incapable de le défendre dans des temps de troubles & de danger. Sans doute il penſoit que les intérêts de religion devoient ſe traiter par des maximes & des principes bien différens de ceux de la prudence humaine ; & ſe laiſſant égarer par les opinions de Luther, qui non-ſeulement ignoroit les regles de la politique, mais les mépriſoit, il montra ſouvent une inflexibilité d'eſprit, qui devint préjudiciable au parti même qu'il vouloit ſoutenir. Guidé dans cette occaſion par la morale ſévere de ce réformateur, il refuſa d'entrer en alliance avec François, ſous prétexte qu'il perſécutoit le parti de la vérité, de s'attacher au parti de Henri qu'il regardoit comme auſſi impie que le pape, & même de s'allier avec les Suiſſes, parce qu'ils n'étoient pas de ſon ſentiment dans quelques articles de foi qui lui paroiſſoient eſſentiels. Cette différence dans la façon de penſer ſur un objet de cette importance, produiſit l'effet qu'on en devoit attendre. On ſe blâmoit & on ſe condamnoit ſecrétement de part & d'autre. Le landgrave ne voyoit

dans l'électeur qu'un esprit retréci par des préjugés indignes d'un prince appellé à jouer le premier rôle sur un grand théatre. L'électeur accusoit le landgrave de principes relâchés & de vues d'ambition, qui s'accordoient mal avec les intérêts sacrés de la cause où ils se trouvoient engagés. Mais quoique les scrupules de l'électeur eussent fait perdre le moment de tirer des secours du dehors, & que la jalousie & le mécontentement des autres princes eussent empêché de renouveller la ligue dont le terme étoit sur le point d'expirer, cependant le sentiment du danger commun réunit les confédérés sur d'autres articles ; ils convinrent en particulier de ne point reconnoître l'assemblée de l'église à Trente pour un concile légitime, & de ne point consentir à laisser opprimer l'archevêque de Cologne, parce qu'il avoit voulu établir la réforme dans son diocese. (a) 1546.

Leurs négociations avec l'empereur.

Le landgrave qui vouloit pénétrer les intentions de l'empereur, sachant que Granvelle étoit bien instruit des projets de son maître, lui écrivit pour l'informer de plusieurs particularités qui avoient donné des soupçons aux protestans, & pour lui demander une déclaration précise de ce qu'ils avoient à craindre ou à espérer. Granvelle lui répondit que les avis qu'ils avoient reçus des armements de l'empereur étoient exagérés, & leurs alarmes destituées de fonde-

(a) Seck. l. 3, 155, 179, 613. Sleid. 345.

ment ; qu'à la vérité Charles, pour préfer-
1546. ver ſes frontieres de toute inſulte de la part de la France ou de l'Angleterre, avoit donné des ordres pour lever quelques troupes dans les Pays-Bas, mais qu'il deſiroit autant que jamais de maintenir la tranquillité en Allemagne. (*a*)

La conduite de l'empereur ne fut pourtant pas d'accord avec ces proteſtations. Au lieu de nommer des hommes d'un caractere pacifique & modéré pour défendre la doctrine catholique dans les conférences dont on étoit convenu, il choiſit des dévots emportés & d'une obſtination ſi aveugle pour leurs opinions, qu'on perdit toute eſpérance de conciliation entre les deux partis. Malvenda, eccléſiaſtique Eſpagnol, qui s'étoit chargé de ſoutenir la cauſe des catholiques, la défendit avec toute la ſubtilité d'un métaphyſicien de l'école, plus occupé d'embarraſſer ſes adverſaires, que de les convaincre, & de pallier l'erreur que de découvrir la vérité. Les Proteſtans indignés de ces ſophiſmes & de la partialité des réglements que Charles avoit preſcrits dans cette diſpute, rompirent bruſquement la conférence, trop convaincus que l'empeur ne vouloit que les amuſer & gagner du temps pour laiſſer mûrir ſes projets. (*b*)

(*a*) Sleid. 356
(*b*) Sleid. 358. Seck. l. 3, 610.

Fin du Livre Septieme.

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

LIVRE VIII.

TANDIS que le péril ſembloit croître de jour en jour, & que la tempête, après avoir ſi long-temps grondé ſur l'égliſe proteſtante, étoit près d'éclater dans toute ſa fureur, la mort vint à propos dérober Luther au ſpectacle douloureux de cette rage deſtructive. Le dépériſſement de ſa ſanté n'ayant pu l'empêcher d'aller dans une ſaiſon rigoureuſe à Eysleben, lieu de ſa naiſſance, pour y appaiſer par ſon crédit une diſſenſion élevée entre les comtes de Mansfield,

1546. Mort de Luther.

il y fut attaqué d'une violente inflammation
1546. d'entrailles, dont il mourut en peu de jours
Le 18 fev. dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge. Deſtiné par la providence à opérer une des plus grandes & des plus intéreſſantes révolutions que l'hiſtoire nous ait tranſmiſe, jamais homme ne fut peint avec des couleurs plus oppoſées. Les jugements de ſon ſiecle furent extrêmes ſur ſon caractere. Les uns outrés & indignés de le voir d'une main hardie renverſer tout ce que leurs préjugés ou leur intérêt appelloient ſacré, lui imputerent non-ſeulement tous les vices d'un homme, mais la perverſité même d'un démon. Les autres dans les tranſports de l'admiration & de la reconnoiſſance, le conſidérant comme le flambeau de l'égliſe & le reſtaurateur de ſa liberté, lui attribuerent des vertus au-deſſus de l'humanité, & regarderent toutes ſes actions avec cette vénération religieuſe qu'on ne devroit accorder qu'aux hommes inſpirés du ciel. Mais c'eſt ſur ſa propre conduite & non ſur la cenſure ou les éloges exagérés de ſes contemporains, que doit ſe régler le jugement du ſiecle préſent. Il réunir le plus grand zele pour ce qu'il croyoit la vérité; un courage intrépide pour la publier; tout ce que la nature & l'étude peuvent donner d'habileté à la défendre; une activité infatigable pour en accélérer les progrès; & il poſſéda ces qualités dans un ſi haut degré, que ſes ennemis même n'ont pu les lui diſputer. Ajoutons à ces traits une

son caractere.

grande pureté de mœurs & même cette auſté-
rité qui convient au caractere d'un réforma- 1546.
teur ; une régularité de vie qui donnoit du crédit à ſa doctrine, & ce parfait déſintéreſſement qui ne laiſſe aucun doute ſur ſa bonne foi. Du reſte ſupérieur à toutes conſidérations perſonnelles, & mépriſant le luxe & les plaiſirs, il abandonna les honneurs & les revenus de l'égliſe à ſes diſciples, & ſe contenta toujours de ſon premier état de profeſſeur dans l'univerſité de Wittemberg & de paſteur de cette ville, avec les appointements modiques qui y étoient attachés. Cependant ces qualités extraordinaires étoient flétries par quelques-unes des imperfections inſéparables de la fragilité humaine ; mais ces défauts, loin de pouvoir être imputés à la méchanceté ou à la corruption de ſon cœur, ſembloient prendre leur ſource dans ſes vertus mêmes. Son ame naturellement forte & véhémente, lorſqu'elle ſe trouvoit excitée par de grands objets ou emportée par quelque paſſion violente, s'élançoit pour ainſi-dire hors d'elle-même avec cette impétuoſité qui étonna toujours les eſprits foibles & puſillanimes, ou les hommes que la fortune a placés dans une ſituation tranquille. Pluſieurs de ſes grandes qualités portées à l'excès, franchiſſant quelquefois les limites du bien, l'entraînerent à des actions qui n'étoient pas ſans reproche. Sa confiance en ſes opinions tenoit de l'arrogance ; ſon courage à les avancer, de la témérité ; ſa fermeté à ne s'en

jamais départir, de l'obſtination ; & ſon zele
1546. pour confondre ſes adverſaires, d'une fureur qui s'exhaloit en injures groſſieres. Accoutumé à tout ſubordonner à la vérité, il exigeoit des autres hommes le même reſpect pour elle ; & ſans aucune indulgence pour leurs foibleſſes ou leurs préjugés, il invectivoit avec mépris contre tous ceux qui ne penſoient pas comme lui. Lorſque ſa doctrine étoit attaquée, il tomboit ſur tous ſes adverſaires avec une égale fureur, n'ayant aucun égard à la diſtinction du rang ou du mérite. Ni la dignité royale de Henri VIII, ni les talens & l'érudition d'Eraſme, ne purent les garantir des mêmes injures dont il accabloit Tetzel ou Eccius. Cependant cette indécence ne doit pas être uniquement attribuée au caractere emporté de Luther ; c'étoit en partie le vice de ſon ſiecle. Chez un peuple groſſier, où l'on ignoroit ces maximes qui réprimant ſans ceſſe les mouvements des paſſions, poliſſent la ſociété & la rendent plus douce, la chaleur des diſputes devoit être extrême ; les émotions fortes s'exprimoient dans leur langage naturel, ſans délicateſſe & ſans ménagement. Comme alors tous les ouvrages des ſavans étoient compoſés en latin, on étoit autoriſé, par l'exemple des meilleurs écrivains de cette langue, à employer contre ſes adverſaires les railleries les plus inſultantes ; d'ailleurs les indécences paroiſſent moins choquantes dans une langue morte que dans les langues vivantes, dont

dont les termes étant plus familiers rendent aussi les injures plus grossieres. 1546.

Quand il s'agit d'apprécier le caractere d'un homme, il faut le juger sur les principes & les maximes de son siecle ; car si la vertu & le vice sont de tout temps les mêmes, les mœurs & les coutumes varient continuellement. Ce qui nous paroît répréhensible dans la conduite de Luther, ne l'étoit pas pour ses contemporains. Ce fut même quelques-uns de ces excès que nous lui reprochons aujourd'hui, qui avancerent la révolution qu'il avoit entreprise. Pour réveiller le genre humain plongé dans l'ignorance & la superstition, il falloit un zele impétueux, un caractere plein d'audace. De douces invitations n'auroient point attiré ni remué les ames. Un esprit plus aimable, mais moins vigoureux que celui de Luther, auroit craint ces dangers qu'il sçut braver & surmonter. Vers la fin de sa vie, ses infirmités, sans affoiblir son courage & ses talens, altérerent son tempérament & le rendirent plus chagrin, plus colere, plus impatient dans la contradiction. Il jouit du succès de son zele, & vit une grande partie de l'Europe embrasser sa doctrine ; il vit chanceler les fondemens de la puissance des papes, devant qui les plus grands monarques avoient tremblé, & il ne put se défendre de quelques mouvemens de vanité & d'amour-propre. Il auroit été sans doute plus qu'homme, s'il eût

pu contempler ſans orgueil les grandes choſes qu'il avoit opérées (a)

1546.

Quelque temps avant ſa mort, il ſentit diminuer ſes forces ; ſa conſtitution étoit déjà fort épuiſée par une multiplicité prodigieuſe d'affaires, jointes aux travaux ſans relâche qu'exigeoient les fonctions de ſon miniſtere, & à la fatigue de ſes études continuelles, d'où ſont ſortis des ouvrages auſſi volumineux qu'il en eût pu compoſer dans le calme de la retraite. Aux approches de ſon dernier moment, ſa fermeté naturelle ne l'abandonna point. Il entretint ſes amis du bonheur réſervé aux juſtes dans une vie à venir, & ce fut avec toute la ferveur & le raviſſement d'une ame qui ſoupire après l'inſtant d'en

(a) On trouve dans ſes dernieres diſpoſitions un exemple frappant de ſa vanité, ainſi que de l'élévation ſinguliere de ſes ſentiments. Quoique les effets qu'il pouvoit légner fuſſent très-peu conſidérables, il crut devoir faire un teſtament, & il dédaigna d'y ſuivre les formalités légales. *Notus ſum*, dit-il, *in cœlo, in terra & in inferno, & autoritatem ad hoc ſufficientem habeo, ut mihi ſoli credatur, cum Deus mihi, homini licet damnabili, & miſerabili peccatori, ex paterna miſericordia evangelium filii ſui crediderit, dederitque ut in eo verax & fidelis fuerim, ità ut multi in mundo illud per me acceperint, & me pro doctore veritatis agnoverint, ſpreto banno papæ, Cæſaris, regum, principum & ſacerdotum, immo omnium dæmonum odio. Quidni, igitur, ad diſpoſitionem hanc, in re exigua, ſufficiat, ſi adſit manus mea teſtimonium, & dici poſſit, hæc ſcripſit D. Martinus Luther, notorius Dei, & teſtis evangelii ejus.* Seek. lib. 3, p. 651.

jouïr. (*a*) La nouvelle de ſa mort fut reçue des catholiques avec une joie exceſſive & même indécente, mais elle découragea tous ſes ſectateurs, aucun des deux partis ne croyant ſa doctrine aſſez fortement enracinée pour ſe ſoutenir ſans l'appui de la main qui en avoit jetté les premieres ſemences. L'électeur de Saxe fit célébrer ſes funérailles avec une pompe extraordinaire. Luther laiſſa pluſieurs enfans de ſa femme Catherine Bore, qui lui ſurvécut ; vers la fin du dernier ſiecle, il y avoit encore en Saxe quelques-uns de ſes deſcendans qui occupoient des places diſtinguées. (*b*) 1546.

L'empereur cherche à amuſer & à tromper les proteſtans.

Cependant l'empereur, ſuivant toujours ſon ſyſtême de diſſimulation, ſe ſervoit de toute ſon adreſſe pour amuſer les proteſtans & pour calmer leurs craintes & leurs méfiances. Il imagina même, pour les mieux tromper, d'avoir une entrevue avec le landgrave, le plus actif des confédérés & le plus en garde contre ſes deſſeins. Il lui parla ſi vivement de l'intérêt qu'il prenoit à la proſpérité de l'Allemagne, & de l'averſion qu'il avoit pour les moyens violens ; il ſe défendit ſi poſitivement d'être entré dans aucune ligue, ou d'avoir fait aucun préparatif qui pût donner des alarmes aux réformés, que le landgrave n'eût plus d'inquiétude, & ſe retira bien convaincu des

Le 28 mars.

(*a*) Sleid. 362. Seck. *lib.* 3, 632, &c.
(*b*) Seck. *l.* 3, 651.

intentions pacifiques de ce monarque. Cet artifice de Charles eut les heureuſes ſuites qu'il en avoit eſpérées. Le landgrave, au ſortir de cette entrevue, qui s'étoit faite à Spire, alla à Worms où la ligue de Smalkalde étoit aſſemblée, & fit beaucoup valoir les favorables diſpoſitions de l'empereur. Ainſi par un effet du ſang froid naturel de la nation Allemande, ou par cet eſprit de lenteur & d'indéciſion qui domine les grands corps dans les délibérations, les confédérés crurent qu'il étoit inutile de prendre des meſures ſubites contre un danger qui paroiſſoit éloigné ou même imaginaire. (*a*)

1546.

Procédés du concile contre les proteſtans.

Mais de nouveaux événemens ébranlerent bientôt la confiance des réformés dans les promeſſes de l'empereur. Le concile de Trente, quoiqu'il ne fût compoſé que d'un petit nombre de prélats Italiens & Eſpagnols, ſans un ſeul député de pluſieurs Etats qu'il prétendoit ſoumettre à ſes décrets, comme s'il eût été honteux de ſa longue inaction, voulut décider des articles de la plus grande importance. On examina d'abord le principal objet de la conteſtation entre l'égliſe Romaine & les proteſtans, concernant la regle déciſive en matiere de foi. Le concile décida, en vertu de ſon infaillible autorité, que les livres déſignés juſqu'alors ſous le nom d'apocryphes, auroient la même autorité que

Sec. 8 avril.

(*a*) Sleid. *hiſt.* 367, 373.

les autres livres de la Bible, regardés comme canoniques du temps des Juifs & des premiers chrétiens ; que les traditions transmises & conservées dans l'église depuis le siecle des apôtres, avoient droit à la même vénération que le texte même des auteurs sacrés ; que la traduction latine des écritures, faite ou revue par saint Jérôme & connue sous le nom de Vulgate, seroit reçue comme authentique dans les églises & les écoles. On prononça des anathêmes, au nom du saint esprit, contre tous ceux qui refuseroient leur consentement à la vérité de ces articles. Cette décision, qui sapoit par les fondemens la doctrine de Luther, fit pressentir clairement aux réformés tout ce qu'ils devoient attendre du concile, dès qu'il auroit le loisir d'examiner en détail chacun des points de leur croyance (a) 1546.

Autant cette assemblée avoit montré de précipitation à condamner leurs dogmes, autant le pape en mit à punir ceux qui les avoient embrassés. L'appel des chanoines de Cologne contre leur archevêque, ayant été porté à Rome, Paul saisit aussi-tôt cette occasion de déployer l'étendue de son autorité & d'apprendre au clergé d'Allemagne combien il émit dangereux de résister à l'église Romaine. Personne ne paroissant au nom de l'archevêque, on le tint pour convaincu du

(a) Fra-Paolo, 141, Pallav. 206.

crime d'héréſie ; le pape publia une bulle qui
1546. le privoit de ſes dignités eccléſiaſtiques, por-
Le 16 avril. toit contre lui la ſentence d'excommunication & délioit ſes ſujets du ſerment de fidélité qu'ils lui devoient comme à leur prince temporel : la protection que ce prélat avoit donnée à l'héréſie luthérienne, fut le ſeul titre de ſa condamnation, & l'unique motif ſur lequel on appuya la rigueur de ce décret. Malgré tout le zele de Paul pour défendre les droits de l'égliſe & pour humilier ceux qui oſoient y attenter, les proteſtans ne purent croire qu'il ſe fût porté à de telles extrémités contre un prince & un électeur de l'empire, ſans s'être aſſuré d'avance d'une protection aſſez puiſſante pour donner à ſes cenſures tout le poids & l'effet qu'il vouloit y attacher. Ils furent vivement alarmés de cette ſentence, où ils voyoient des preuves certaines des mauvaiſes intentions non-ſeulement du pape, mais encore de l'empereur contre tout leur parti. (*a*)

Charles ſe prépare à commencer ſes hoſtilités contre les proteſtans.

Ce fut avec cette fureur qui accompagne toujours la honte de s'être laiſſé tromper, que les réformés ſe réveillerent de leur fauſſe ſécurité. Charles ſentit alors qu'il lui falloit lever le maſque & déclarer ouvertement quel parti il vouloit ſuivre. Quoique l'exécution de ſes deſſeins ne fût pas encore entiérement prête, cependant, à force d'artifices & de

(*a*) Sleid. 354. Fra-Paolo, 155. Pallavic. 224.

détours il avoit gagné du temps pour l'avancer. Le pape, par ſes procédés contre l'électeur de Cologne, ainſi que par les décrets du concile, avoit amené les affaires au point que la rupture entre l'empereur & les proteſtans devenoit preſque inévitable. Ainſi Charles n'avoit plus que le choix, ou de prendre parti pour la réformation, en s'oppoſant aux déciſions de l'égliſe Romaine, ou bien de ſoutenir à main armée la religion catholique. Mais ce n'étoit pas aſſez pour le pape que d'avoir mis l'empereur dans la néceſſité de ſe déclarer ; il preſſa ce prince de commencer ſes opérations, & lui promit de le ſeconder avec une vigueur qui lui répondroit du ſuccès. Tranſporté d'un zele aveugle contre l'héréſie, il ne ſe ſouvint plus qu'une des maximes politiques du ſaint ſiege étoit d'empêcher l'autorité impériale d'empiéter au-delà de ſes bornes ; & dans le deſſein d'accabler les Luthériens, il contribua à ſe donner un maître qui pouvoit lui devenir redoutable, ainſi qu'au reſte de l'Italie.

1546.

Ses négociations avec le pape.

Charles ne craignoit plus alors de voir traverſer ſes deſſeins par les Turcs. Ses négociations à la Porte, qui n'avoient point ceſſé depuis la paix de Creſpy, étoient ſur le point d'être heureuſement terminées. Le roi de France, qui vouloit ſe délivrer de la honteuſe obligation de ſe joindre à l'empereur contre le Sultan, ſon ancien allié, travailla de tout ſon pouvoir à un accommo-

Il conclut une treve avec Soliman.

dement entre ces deux monarques ; & So-
1546. liman, autant par complaiſance pour François, que parce qu'il ſe trouvoit dans la néceſſité de tourner ſes armes contre les Perſans qui menaçoient d'envahir ſes états, conſentit ſans peine à une treve de cinq ans. Le principal article de ce traité fut que des deux côtés on garderoit tout ce qu'on poſſédoit dans la Hongrie ; & Ferdinand, pour accorder quelque choſe à l'orgueil du ſultan, ſe ſoumit à lui payer un tribut annuel de cinquante mille écus. (*a*)

Il gagne Maurice & d'autres princes d'Allemagne.

Mais l'empereur mettoit ſur-tout ſa plus grande confiance dans le ſecours qu'il eſpétoit de l'Allemagne. Il ſçavoit que le vaſte corps Germanique, invincible lorſqu'il étoit uni, ne pouvoit être dompté qu'en tournant ſes propres forces contre lui-même. Heureuſement pour Charles, la ſtructure de ce corps étoit ſi foible, l'union de ſes membres ſi lâche, & toutes ſes parties tendoient ſi fortement à ſe ſéparer l'une de l'autre, qu'il étoit preſque impoſſible de les voir ſe réunir pour un effort de vigueur. Les ſemences de diſcorde étoient alors plus multipliées que jamais. Les catholiques romains voyant leur religion détruite dans pluſieurs provinces, & ſur le point de l'être dans

(*a*) Iſtuanhaffii, *hiſt. hung.* 18. *Mém. de Ribier*, tom. 2, 582.

d'autres ; animés pour ſa défenſe d'un zele proportionné à la fureur de leurs adverſaires, ſe montrerent prêts à ſeconder toute entrepriſe contre ces novateurs. Jean & Albert de Brandebourg, ainſi que d'autres princes, irrités des hauteurs & de la dureté que les confédérés de Smalkalde avoient fait eſſuyer au duc de Brunſwick, étoient impatiens de le tirer de priſon & de le venger de ſes ennemis. Charles obſervoit avec ſatisfaction le progrès de leur reſſentiment, & les regardant déjà comme dévoués à ſes volontés, il crut devoir modérer leur animoſité, plutôt que de l'enflamer 1546.

Telle étoit la ſituation des affaires, & la prévoyance de l'empereur contre tous les événemens, lorſque la diete de l'empire s'ouvrit à Ratisbonnne. La plupart des membres catholiques y parurent en perſonne ; mais pluſieurs des confédérés de Smalkalde n'y envoyerent que des députés, ſous prétexte de ne pouvoir ſupporter la dépenſe qu'occaſionnoient ces aſſemblées auſſi fréquentes qu'inutiles. La véritable raiſon qui les empêcha de s'y rendre, fut leur défiance de l'empereur, & la crainte qu'on n'employât la violence pour les obliger d'approuver les propoſitions qui ſe feroient à la diete. Cependant Charles l'ouvrit par un diſcours extrêmement artificieux. Après avoir témoigné en termes généraux l'intérêt qu'il prenoit à la proſpérité du corps Germanique ; après avoir déclaré que, dans l'intention d'y rétablir l'or- Aſſemblée d'une diete à Ratiſbonne.

dre & la tranquillité, il abandonnoit des ſoins
1546. qui le touchoient de plus près, & ſe refuſoit aux ſollicitations de ſes autres ſujets, qui le preſſoient de réſider parmi eux ; il ajouta avec une ſorte d'indignation, que malgré cet exemple de déſintéreſſement digne d'être imité, pluſieurs des membres s'étoient exemptés de ſe trouver à une aſſemblée où lui-même s'étoit rendu au préjudice de ſes propres affaires ; enſuite il parla des malheureuſes diſſenſions de religion, ſe plaignit du peu de ſuccès de ſes efforts pour les appaiſer, & de la bruſque diſſolution de la derniere conférence. Il finit par demander l'avis de la diete ſur le moyen le plus efficace de rétablir l'union dans ſes égliſes d'Allemagne, & cet heureux accord en matiere de foi, ſi cher à leurs ancêtres, qui ne le croyoient pas moins utile à leurs intérêts temporels, que néceſſaire au chriſtianiſme qu'ils profeſſoient.

Cette maniere agréable & populaire de conſulter les membres de la diete, au lieu de leur impoſer ſa propre opinion, donnoit à l'empereur l'air d'une grande modération. Il évitoit par là de découvrir ſes ſentimens, & ſembloit ne ſe réſerver que le droit de mettre en exécution ce qu'ils auroient arrêté. Mais s'il témoignoit ainſi de l'eſtime & de la déférence pour leurs avis, c'eſt qu'il étoit bien ſûr de les trouver conformes à ſes vues. Les catholiques excités par leur propre zele, ou prévenus par ſes intrigues,

ſe joignirent tous enſemble pour lui repré-
ſenter que l'autorité du concile aſſemblé à 1546.
Trente devoit décider en dernier reſſort ſur tous les points de controverſe ; que tout chrétien étoit obligé de ſe ſoumettre à ſes décrets, comme à une regle infaillible de foi. Ils ſupplioient donc l'empereur d'employer le pouvoir qu'il tenoit de la providence à protéger cette aſſemblée, & à forcer les proteſtans de s'en tenir à ſes déciſions. Ceux-ci d'un autre côté préſenterent un mémoire, où après avoir répété leurs objections contre le concile de Trente, ils propoſoient comme l'unique voie de terminer toutes les diſputes, d'aſſembler en Allemagne un concile, ſoit général, ſoit national, dans lequel un certain nombre d'eccléſiaſtiques nommés par chaque parti, examineroit & décideroit les articles de foi. Ils rappelloient enſuite les recès de pluſieurs dietes, favorables à leurs propoſitions, & d'où ils avoient conçu l'eſpérance de voir terminer à l'amiable tous les différens ; enfin ils conjurerent l'empereur de ne point violer ſes promeſſes, parce qu'en forçant les conſciences, il ne feroit qu'ouvrir en Allemagne une ſource de calamités, dont la ſeule idée rempliſſoit d'horreur tous ceux qui aimoient ſincérement la patrie. Charles reçut ce mémoire avec un ſourire dédaigneux, & n'y eut aucun égard. Sa derniere réſolution étoit déjà priſe ; convaincu que la force ſeule pouvoit l'emporter ſur les proteſtans, il dé-

pécha le cardinal de Trente à Rome, pour y conclure avec le pape une alliance dont les conditions étoient d'avance arrêtées. Il fit lever dans les Pays-Bas un corps de troupes pour marcher en Allemagne, & chargea pluſieurs officiers de recruter des ſoldats en différentes parties de l'empire; enſuite il avertit Jean & Albert de Brandebourg, que le moment favorable étoit venu de travailler à la délivrance de leur allié, Henri de Brunſwick. (a)

1546.

Le 9 juin.

Alarmes des proteſtans.

Tous ces mouvemens ne pouvoient ſe faire à l'inſçu des réformés, le ſecret étoit en trop de mains; & quoique l'empereur cachât toujours artificieuſement ſes deſſeins, ſes officiers n'ayant pas la même réſerve, on en parloit ouvertement parmi ſes alliés & ſes ſujets. Les députés des confédérés, alarmés de tous ces bruits & des préparatifs de guerre qu'ils avoient ſous les yeux, ſollicitèrent une audience de Charles, & lui demanderent, au nom de leurs maîtres, ſi c'étoit par ſon ordre qu'on levoit des troupes, à quel deſſein & contre quel ennemi? Une queſtion ſi directe, dans un temps où il n'étoit plus poſſible de nier les faits, exigeoit une réponſe préciſe. Auſſi l'empereur avoua-t-il que ces ordres venoient de lui; mais il proteſta qu'il n'inquiéteroit ſur l'article de la religion, aucun de ceux qui ſe

(a) Sleid. 374. Seck. 3, 658.

conduiroient en ſujets ſoumis ; il déclara qu'il vouloit ſeulement maintenir les drois & les prérogatives de la dignité impériale, en punissant quelques membres factieux, dont la conduite irréguliere & licencieuſe tendoit à corrompre ou à renverſer l'ancienne conſtitution de l'empire. Quoique Charles ne nommât pas les perſonnes ſur qui tomboient ſes accuſations & ſes menaces, il étoit facile de voir qu'il en vouloit à l'électeur de Saxe & au landgrave de Heſſe. Leurs députés, regardant tout ce qu'il venoit de dire, comme une déclaration de guerre, ſe retirerent auſſi-tôt de Ratiſbonne. (a) 1546.

Le cardinal de Trente ne trouva nulle difficulté à traiter avec le pape, qui, content d'avoir enfin réuſſi à faire adopter ſon plan à l'empereur, conſentit de grand cœur à tout ce qu'on lui propoſa de ſa part. La ligue fut ſignée, peu de jours après l'arrivée du cardinal à Rome. Les dangereuſes héréſies qui inondoient l'Allemagne, l'obſtination des proteſtans à ne point reconnoître le ſaint concile de Trente, la néceſſité de maintenir dans leur pureté la doctrine & la diſcipline de l'égliſe, furent les motifs publics de cette union : on y diſoit qu'afin d'arrêter les progrès du mal & punir l'impiété de ceux qui avoient contribué à le répandre, l'empereur, après avoir depuis long-temps eſſayé ſans

Traité de l'empereur avec le pape.

Le 26 juillet

(a) Sleid. 376.

succès des remedes plus doux, ſe mettroit
1546. inceſſamment en campagne avec une armée capable de forcer ceux qui rejettoient le concile, ou qui avoient abandonné la religion de leurs peres, à rentrer dans le ſein de l'égliſe & ſous l'obéiſſance due au ſaint ſiege. Il s'obligeoit auſſi à ne point conclure de ſix mois la paix avec les hérétiques, ſans le conſentement du pape, & ſans lui aſſigner une part dans les conquêtes qu'il feroit ſur eux; même après ce terme, il ne pouvoit entrer dans un accommodement préjudiciable aux intérêts de l'égliſe ou de la religion. De ſon côté, le pape promettoit de dépoſer une groſſe ſomme à la banque de Veniſe pour les frais de la guerre; d'entretenir à ſes dépens, durant l'eſpace de ſix mois, douze mille hommes d'infanterie & cinq cens de cavalerie; d'accorder à l'empereur, pour une année, la moitié des revenus eccléſiaſtiques de l'Eſpagne; de l'autoriſer par une bulle à aliéner dans ce royaume pour cinq cens mille écus de terres appartenantes aux maiſons religieuſes; enfin d'employer non-ſeulement les cenſures ſpirituelles, mais encore la force des armes contre tout prince qui tenteroit de s'oppoſer à l'exécution de ce traité. (*a*)

Nouveaux artifices de l'empereur

Quoiqu'on y donnât pour motif de la guerre, l'extirpation de l'héréſie, Charles

(*a*) Sleid. 384. Fallav. 255. Dumont *corps diplom.*

voulut toujours perſuader aux Allemands qu'il n'attenteroit point à leur liberté de conſcience, & qu'il ne penſoit uniquement qu'à venger ſon autorité de l'inſolence de certains réfractaires. Il écrivit à la plupart des princes & des villes libres, qui avoient embraſſé le proteſtantiſme, des lettres circulaires conformes à ſa réponſe aux députés de Ratiſbonne, déclarant encore qu'il prenoit les armes, non pour une querelle de religion, mais pour des diſſenſions civiles, & qu'il ne confondroit point des ſujets paiſibles & ſoumis avec ces eſprits ſéditieux qui oublioient la ſubordination qu'ils lui devoient comme au chef du Corps germanique. Quelque groſſier que fût cet artifice, & tout facile qu'il étoit de pénétrer à quiconque examineroit la conduite de l'empereur, il le crut cependant néceſſaire, & le mit en œuvre avec aſſez de confiance & de dextérité pour en retirer les plus grands avantages. S'il eût avoué tout d'un coup le deſſein qu'il avoit formé de renverſer l'égliſe proteſtante, & de faire rentrer toute l'Allemagne ſous l'ancien joug du ſaint ſiege, ni les villes, ni les princes qui ſuivoient les nouvelles opinions ne ſeroient demeurés neutres; encore moins auroient-ils oſé ſeconder l'empereur dans une pareille entrepriſe. Mais le déguiſement ou le déſaveu de ſes intentions, d'une part, empêchoit une ligue de tous les Etats proteſtans, dont

1546. pour cacher ſes deſſeins aux proteſtans.

les forces réunies auroient pu l'accabler ; de
1546. l'autre, il fournissoit aux plus timides de leur parti un prétexte pour rester dans l'inaction, & aux ambitieux un motif pour se joindre à lui, sans encourir la honte ou d'avoir abandonné leurs principes, ou de prêter une main sacrilége à leur destruction. L'empereur avoit bien prévu que si, par le secours des réformés, il pouvoit abattre l'électeur de Saxe & le landgrave, il seroit ensuite le maître de prescrire telles conditions qu'il lui plairoit aux foibles restes d'un parti sans union, sans chefs, & qui déploreroit alors, mais trop tard, la faute d'avoir abandonné ses associés pour se fier à lui.

Ils sont dévoilés par le pape.

Mais il s'en fallut peu que le pape, par une ostentation précipitée de son zele, ne déconcertât toutes les mesures que Charles avoit prises avec tant d'art & de soins. Paul, aussi vain que satisfait de se voir l'auteur d'une confédération si formidable contre l'hérésie de Luther, & d'imaginer que la gloire de l'extirper étoit réservée à son pontificat, divulga les articles de sa ligue avec l'empereur, comme une preuve de leurs pieuses intentions & des efforts extraordinaires qu'il alloit faire lui-même pour maintenir la foi dans toute sa pureté. Bientôt après il publia une bulle d'indulgences pour tous ceux qui s'engageroient dans cette sainte entreprise, exhortant en même-temps les fideles qui ne pouvoient y concourir,

à redoubler la ferveur de leurs prieres & l'auſtérité de leurs mortifications pour attirer la bénédiction du ciel ſur les armes des catholiques. (*a*) Mais, en faiſant des déclarations ſi contraires aux raiſons que l'empereur donnoit de ſon armement, Paul n'avoit pas uniquement pour guide le zele de la religion. Il étoit ſcandaliſé de la diſſimulation de Charles, qui paroiſſant rougir de ſon dévouement pour l'égliſe, s'efforçoit de perſuader qu'il faiſoit une guerre de politique, quand il auroit dû ſe glorifier de ne conſacrer ſes armes qu'à la défenſe de la foi. Mais plus l'empereur travailloit à déguiſer l'objet réel de la confédération, plus le pape s'empreſſoit à le mettre dans tout ſon jour, voulant amener ce prince à une rupture éclatante & ſans retour avec les proteſtans, afin qu'il ne pût être tenté de trahir les intérêts de l'égliſe par quelqu'accommodement dont les avantages ne ſuſſent que pour lui ſeul. (*b*) 1546.

L'empereur, quoique fort offenſé de l'indiſcrétion ou de la malice du pontife, qui divulguoit ſes ſecrets, n'en ſuivit pas ſon projet avec moins de hardieſſe, & affirma toujours que ſes intentions n'étoient point changées. Pluſieurs des Etats réformés, qu'il

(*a*) Dumont, *corps diplom.*
(*b*) Fra-Paolo, 188. Thuan. *hiſt.* 1, 61.

avoit déjà ſéduits, ſe crurent en droit, d'après ces proteſtations, de lui donner du ſecours.

1546.

Préparatifs des proteſtans pour ſe mettre en défenſe.

Mais cet artifice n'en impoſa point à la plus grande & la plus ſaine partie des confédérés proteſtans. Ils demeurerent convaincus que l'empereur ne prenoit les armes que contre la réformation, & que s'il pouvoit être aſſez fort pour exécuter ſes deſſeins dans toute leur étendue, il détruiroit non-ſeulement leur religion, mais avec elle les libertés de l'Allemagne. Auſſi ſe préparerent-ils à ſe défendre, ne voulant renoncer ni aux vérités céleſtes que Dieu leur avoit fait connoître par des voies ſi merveilleuſes, ni aux droits temporels qui leur avoient été tranſmis par leurs ancêtres. Cependant pour prendre de juſtes meſures, leurs députés, après être partis bruſquement de Ratiſbonne, ſe rendirent à Ulm, où les délibérations ſe firent avec autant de vigueur & d'unanimité que l'exigeoit un danger ſi preſſant. Le contingent de troupes que chacun devoit fournir ayant été fixé dans l'origine par le traité d'union, on donna des ordres pour le mettre auſſi-tôt en campagne. Les confédérés s'apperçurent que les vains ſcrupules de quelques-uns d'entr'eux, & l'imprudente ſécurité des autres, leur avoient fait négliger trop long-temps de chercher de l'appui dans des alliances étrangeres, & ils s'empreſſerent de demander du ſecours aux Venitiens & aux Suiſſes.

Ils repréſenterent aux premiers que le deſſein de l'empereur étant de renverſer le ſyſtême actuel de l'Allemagne, & de s'y frayer un chemin au pouvoir abſolu, par les ſecours étrangers que lui fourniſſoit le pape, le ſuccès de cet attentat ne pouvoit manquer d'être funeſte à la liberté de l'Italie; & que Charles parvenant une fois à une autorité illimitée dans un pays, ne tarderoit pas à faire ſentir ſon deſpotiſme dans l'autre. Enfin ils ſuppliotent les Venitiens de refuſer du moins le paſſage à des troupes qu'on devoit regarder comme ennemies, puiſqu'en ſubjugant l'Allemagne, elles préparoient des fers au reſte de l'Europe. Ces réflexions n'avoient point échappé à la ſagacité de ces prudens républicains. Ils avoient déjà fait leurs efforts pour diſſuader le pape d'une alliance qui tendoit à augmenter la puiſſance d'un monarque dont il connoiſſoit trop bien l'ambition démeſurée. (a) Mais Paul étoit ſi entêté de la pourſuite de ſes projets, qu'il mépriſa toutes leurs remontrances. Cependant la connoiſſance du danger ne put engager les Venitiens à tenter de s'en garantir. Ils répondirent aux confédérés de Smalkalde qu'ils ne pouvoient empêcher les troupes du pape de paſſer dans un pays ouvert, à moins de lever une armée aſſez forte pour les arrêter; mais qu'une telle démarche les expoſeroit à tout le poids de l'indignation

1546.

Ils demandent des ſecours aux Venitiens.

(a) Adriani, *Iſtoria di ſuoi tempi*, *lib.* 5, *p.* 332.

du pontife & de l'empereur. Par la même raiſon, ils refuſerent de prêter une ſomme d'argent à l'électeur de Saxe & au landgrave pour le ſoutien de la guerre. (*a*)

1546.

Ils s'adreſſent enſuite aux Suiſſes.

A l'égard des Suiſſes, les proteſtans ne ſe bornerent pas à les prier de fermer l'entrée de l'Allemagne à des troupes étrangeres ; ils eſpéroient d'un peuple qui étoit leur plus proche voiſin & l'allié naturel de l'empire, qu'il prendroit en main avec ſa vigueur ordinaire la cauſe de la liberté, & ne demeureroit pas ſpectateur oiſif de l'oppreſſion & des chaînes qu'on préparoit à ſes freres. Mais quelque diſpoſés que fuſſent les cantons réformés à ſecourir les confédérés, le corps Helvétique lui-même étoit ſi diviſé ſur les matieres de religion, que les proteſtans n'oſoient faire un pas ſans conſulter les cantons catholiques. Telle étoit d'ailleurs l'influence des émiſſaires du pape & de l'empereur auprès des Suiſſes, que tout ce qu'on put promettre fut de garder dans cette guerre une exacte neutralité. (*b*)

Ils s'adreſſent à François I & à Henri VIII.

Leurs eſpérances ſe trouvant ainſi trompées des deux côtés, les proteſtans ne tarderent pas à recourir aux rois de France & d'Angleterre. L'approche du danger avoit

(*a*) Sleid, 381, Parura, *iſtor. venet. tom.* 4, 189. Lambertus Hortentius *de bello germanico*, *apud Scardium*, *vol.* 2, *p.* 547.

(*b*) Sleid. 392.

vaincu les ſcrupules de l'électeur de Saxe, & le força de céder aux importunités des confédérés. La ſituation des deux monarques donnoit quelqu'eſpoir à la ligue. Après la paix de Creſpy, les hoſtilités avoient continué quelque temps entre les Anglois & les François ; mais enfin las d'une guerre dont ils ne tiroient ni profit ni gloire, ils venoient de terminer tous leurs différens par une paix conclue à Campe, auprès d'Ardres. François avoit eu beaucoup de peine à faire comprendre dans le traité les Ecoſſois ſes alliés ; & pour prix de cette condeſcendance, il s'étoit engagé à payer une groſſe ſomme que Henri prétendoit lui être due à pluſieurs titres. Le roi de France laiſſa même Boulogne entre les mains des Anglois, comme une caution de cette dette. Mais quoique le rétabliſſement de la paix donnât le loiſir à ces deux ſouverains de s'occuper des affaires d'Allemagne, les proteſtans ne purent tirer aucun avantage de cette favorable circonſtance. Henri mettoit ſon alliance à des conditions qui l'auroient rendu non-ſeulement le chef, mais le maître abſolu de la ligue. On n'étoit point tenté de lui accorder cette prééminence : ſes opinions, en matiere de foi, différoient trop de celles des Réformés d'Allemagne pour qu'il pût ſe former une union bien cimentée entr'eux & ce monarque. (a) François, par des vues po- 1546.

(a) Rymer, XV, 93. Herbert 258.

litiques, étoit plus disposé à secourir les pro-
1546. testans ; mais comme il voyoit son royaume déjà épuisé par une longue guerre, & que d'ailleurs il craignoit d'irriter le pape en s'alliant à des hérétiques excommuniés, il n'osa risquer de protéger la ligue. Ainsi une prudence hors de saison, ou des scrupules de religion, qui autrefois ne l'eussent pas arrêté, firent perdre à ce prince la plus heureuse occasion qui se fût présentée durant son regne, d'embarrasser & d'humilier son rival.

Les protestans mettent une grande armée en campagne.

Mais si les confédérés négocierent sans succès dans les cours étrangeres, au moins réussirent-ils facilement chez eux à lever une armée suffisante pour tenir la campagne. L'Allemagne étoit alors très-peuplée ; les loix féodales y subsistant dans toute leur force, mettoient les nobles en état de rassembler leurs nombreux vassaux & de les faire marcher au premier signal ; l'esprit guerrier des Allemands n'étoit point encore énervé par l'introduction du commerce & des arts ; il avoit même acquis une nouvelle vigueur dans les guerres continuelles où ils avoient servi l'espace d'un demi-siecle, à la solde des empereurs ou des rois de France. Dès qu'il étoit question de prendre les armes, on les y voyoit courir avec transport, & la vue seule d'un drapeau attiroit une foule de volontaires. (*a*) La religion secondoit encore, en

(*a*) Seck. *l.* 3, 161.

cette occaſion, leur ardeur naturelle. Les principes de la réformation avoient fait ſur eux cette vive impreſſion que fait la vérité dès qu'elle ſe montre, & ils ſe préparerent à la ſoutenir avec une vigueur proportionnée à leur zele. C'eût été d'ailleurs une infamie chez un peuple guerrier que de reſter oiſif quand la défenſe de la foi faiſoit prendre les armes. Un événement concourut alors à faciliter la levée des ſoldats pour les confédérés. Le roi de France, prêt à conclure la paix avec l'Angleterre, avoit renvoyé un nombre conſidérable d'Allemands à ſa ſolde; ils vinrent ſe réunir en un ſeul corps ſous l'étendard des proteſtans. (*a*) Ce concours favorable de circonſtances mit donc cette ligue en état d'aſſembler, dans l'eſpace de quelques ſemaines, une armée de ſoixante-dix mille hommes d'infanterie & de quinze mille de cavalerie, pourvue d'une artillerie de cent vingt canons, de huit cens chariots de munitions, de huit mille bêtes de ſomme & de ſix mille pionniers. (*b*) Cette armée ne fut cependant ni la plus nombreuſe, ni la plus formidable que ce ſiecle vit lever en Europe par les efforts réunis des proteſtans. Les ſeules puiſſances qui contri- 1546.

(*a*) Thuan. *lib.* 1, *p.* 68.

(*b*) Thuan. *l.* 1, 601. Ludovici ab Avila & Zunga *commentariorum de bel. germ. duo Antw*, 1550, 12°. *f.* 13. A.

buerent à ce grand armement furent l'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe, le duc de Wirtemberg, les princes d'Anhalt, & les villes impériales d'Auſbourg, Ulm & Strasbourg. Mais les électeurs de Cologne, de Brandebourg & le comte Palatin, intimidés par les menaces de l'empereur, ou trompés par ſes proteſtations, demeurerent neutres. Jean de Brandbourg-Bareith, & Albert de Brandebourg-Anſpach, quoique tous deux attachés au luthéraniſme dès ſon origine, ſe mirent ouvertement au ſervice de Charles, ſous prétexte qu'il leur avoit promis de ne point attenter à la ſûreté de la religion réformée; Maurice de Saxe ſuivit auſſi-tôt leur exemple.

1546.

L'empereur n'a point des forces ſuffiſantes à leurs oppoſer.

L'armée formidable des confédérés, & l'étonnante rapidité avec laquelle on l'avoit raſſemblée, ſurprit l'empereur & lui donna d'autant plus d'inquiétude qu'il ne ſe trouvoit pas en état de lui réſiſter. Renfermé dans Ratiſbonne, ville peu fortifiée, & dont les habitans, la plupart Luthériens, étoient plus diſpoſés à le trahir qu'à le ſecourir; n'ayant avec lui que trois mille hommes d'infanterie eſpagnole qu'il avoit rappellés des frontieres de la Hongrie, & environ cinq mille Allemands arrivés de différentes parties de l'empire, il ne pouvoit qu'être conſterné de l'approche d'un ennemi qui ne lui laiſſoit le choix ni du combat ni de la retraite. D'un autre côté les troupes du pape, qui venoient à ſon ſecours, étoient à peine

à

à l'entrée de l'Allemagne ; celles qu'il attendoit des Pays-Bas n'étoient pas même complettes. (a) Cependant ſa poſition demandoit une prompte aſſiſtance, & il ne pouvoit guere ſe repoſer ſur l'arrivée de ces troupes encore ſi éloignées & dont la jonction paroiſſoit ſi incertaine. 1546.

Heureuſement pour Charles, les confédérés ne ſurent pas ſe prévaloir de leur avantage. Dans les guerres civiles, les premiers pas ſont toujours timides & chancelans. C'eſt alors qu'affectant des dehors de modération & d'équité, on cherhe à gagner des partiſans par une apparence d'attachement aux formes établies. On ne ſe haſarde pas à violer tout d'un coup d'anciennes inſtitutions qu'on révéroit dans des temps de calme. Ainſi les démarches ſont ſouvent foibles & lentes, lorſqu'elles exigetoient de la vigueur & de la célérité. Ces conſidérations qui, heureuſement pour la paix des Etats, ont tant d'influence ſur l'eſprit humain, firent que les confédérés ne purent oublier ce qu'ils devoient au chef de l'empire, juſqu'à prendre les armes contre lui, ſans en appeller ſolemnellement à ſon équité & au jugement impartial de la nation. Ils adreſſerent donc une lettre à l'empereur, & un manifeſte à toute l'Allemagne. Ces deux pieces contenoient les mêmes motifs. Ils y proteſtoient de leur fi-

Les proteſtans entrent en négociations, au lieu d'agir.

Le 15 juil.

(a) Sleid. 389. Avila, 8. A.

délité & de leur ſoumiſſion pour les droits
1546. temporels de la couronne impériale ; ils rappelloient l'union inviolable dans laquelle ils avoient vécu avec leurs chefs, & les preuves récentes de bienveillance & de gratitude dont il les avoit honorés. Ils aſſuroient que la religion étoit la ſeule cauſe de la guerre qu'il méditoit contr'eux, & les preuves qu'ils en donnoient, ne pouvoient manquer de convaincre ceux qui avoient été aſſez foibles pour ſe laiſſer tromper par les artifices de Charles. Enfin ils déclaroient qu'ils étoient réſolus de tout riſquer pour maintenir leurs droits religieux, & prédiſoient la ruine entiere du Corps germanique, ſi l'empereur l'emportoit ſur la ligue. (*a*)

L'empereur met les deux chefs de la ligue au ban de l'empire.

Charles dont les ſentimens devoient être plus modérés dans une ſi périlleuſe ſituation, parut inflexible & aimer, comme s'il eût été en état de donner la loi. Son unique réponſe à la lettre & au manifeſte des proteſtans, fut de publier le ban de l'Empire contre l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe, chefs de la confédération, & contre tous ceux qui leur donneroient du ſecours. En vertu de cette ſentence, la plus rigoureuſe que le droit public d'Allemagne ait décernée contre les traîtres ou les ennemis de la patrie, ils furent déclarés rebelles & proſcrits, dépouillés des privileges dont

(*a*) Sleid. 384.

ils jouiſſoient comme membres de l'empire ; leurs biens furent confiſqués, & leurs ſujets abſous du ſerment de fidélité ; enfin il fut non-ſeulement permis, mais louable d'envahir leur territoire. Cependant la nobleſſe & les villes libres, à qui l'on devoit la forme ou perfection des loix du Corps germanique, n'avoient pas aſſez négligé leur ſûreté pour confier à l'empereur une juriſdiction ſi formidable. Il falloit la déciſion d'une diete de l'Empire pour mettre au ban quelqu'un de ſes membres. Mais quand Charles paſſa pardeſſus cette formalité, il ſavoit bien que ſi la guerre lui réuſſiſſoit, perſonne alors n'auroit aſſez de pouvoir ni de courage pour lui demander compte de cette violation des loix. (*a*) Cependant ce prince, loin de donner pour motif de ſes procédés envers l'électeur & le landgrave leur révolte contre l'égliſe, ou leur conduite en matiere de religion, affecta de n'alléguer que des raiſons d'état, qu'il exprima en termes généraux & ambigus, ſans ſpécifier la nature ou les circonſtances de leur délit ; de ſorte que cet acte paroiſſoit plutôt l'effet d'une autorité deſpotique que d'une juriſdiction légale. Au reſte, s'il employa des expreſſions équivoques, c'eſt qu'il n'oſoit motiver ſa ſentence

1546.

(*a*) Sleid. 385 Dumont, *corps diplom.* 4. p. 11, 314 Pfeffel, *hiſt. abrégée du droit publ. de l'Allemagne.*

d'une maniere trop préciſe, de peur que les
1546. mêmes griefs dont il eût fait un crime à l'électeur & au landgrave, ne ſerviſſent à la condamnation de ceux des proteſtans qu'il avoit intérêt de traiter en ſujets fideles, pour ſe ménager leur attachement ou leur neutralité.

Ils déclarent la guerre à Charles.

Après avoir perdu toute eſpérance d'accommodement, les confédérés n'avoient plus que le choix ou de ſe ſoumettre ſans réſerve aux volontés de l'empereur, ou de commencer au plutôt les hoſtilités. Le zele & la réſolution ne leur manquerent pas en cette occaſion. Peu de jours après la publication du ban de l'Empire, ils envoyerent un héraut, ſelon la coutume, au camp impérial, pour déclarer ſolemnellement la guerre à Charles, à qui ils ne donnoient plus d'autre titre que celui de prétendu empereur, abjurant la ſoumiſſion & la fidélité qu'ils lui avoient gardée juſqu'à ce moment. Mais avant cette formalité, une partie de leurs troupes avoit commencé d'agir. La ville d'Auſbourg ayant levé un corps conſidérable, on en donna le commandement à Sébaſtien Schertel, officier de fortune, qui avoit fait un grand butin au pillage de Rome par les impériaux. Ses richeſſes, jointes au mérite de ſes longs ſervices, lui donnoient une autorité qui le mettoit de pair avec la principale nobleſſe d'Allemagne. Ce vieux guerrier plein de courage, avant de joindre la grande armée des confédérés, voulut ten-

Leurs premieres opérations.

ter quelqu'action digne de ſa premiere renommée & de l'attente de ſes compatriotes. 1546.
Pendant que les troupes du pape s'avançoient en hâte vers le Tirol pour pénétrer en Allemagne à travers cet étroit paſſage des Alpes, Schertel les prévint & ſe ſaiſit d'Ehremberg & de Cufſtein, deux châteaux forts qui dominoient les principaux défilés. Sans perdre un moment, il continua ſa marche vers Inſprunck. Cette place, s'il l'eût emportée, auroit arrêté les Italiens; & gardée par une poignée de ſoldats, elle eût pu réſiſter aux plus grandes armées. Mais Caſtlealto, gouverneur de Trente, voyant tous les projets de l'empereur ruinés, ſi le chemin étoit fermé à ſes troupes auxiliaires, leva promptement un petit corps & ſe jetta dans la ville. Cependant Schertel n'abandonna point ſon entrepriſe, & ſe préparoit à attaquer la place, lorſque la nouvelle de l'approche des Italiens & les ordres de l'électeur & du landgrave l'obligerent d'y renoncer. Par ſa retraite le paſſage reſta libre, & les troupes du pape entrerent en Allemagne, ſans trouver d'autres obſtacles que les garniſons placées par Schertel dans Ehremberg & Cufſtein, qui n'ayant point d'eſpérance d'être ſecourues, ne tarderent pas à ſe rendre. (a) *

(a) Seckend, lib. 2, 70. Adriani *iſtoria de ſuoi tempi lib.* 335.

* Seckendorf, cet habile auteur du *commentarius*

1546. Le rappel de Schertel ne fut pas la seule faute que firent les confédérés. Par les conventions de la ligue de Smalkalde, le commandement général de l'armée étant donné à l'électeur de Saxe & au landgrave de Hesse, on sentit bientôt tous les inconvéniens qui résultoient de ce partage d'autorité, toujours funeste aux opérations de la guerre.

Mauvaise conduite des généraux.

L'électeur aussi prodigue de sa personne, qu'ardent pour la cause commune, étoit lent à délibérer; incertain, irrésolu dans ses déterminations; préférant toujours la circonspection & la sûreté dans ses mesures, à une hardiesse tranchante & décisive. Le landgrave au contraire d'un esprit plus actif & plus entreprenant, formoit des résolutions soudaines, en poursuivoit l'exécution avec chaleur, & choisissoit toujours les moyens les

---

apologeticus de lutheranismo, que j'ai suivi comme un guide sûr dans les affaires de l'Allemagne, étoit un des descendans de Schertel. Il a publié, avec tout le soin & la minutieuse exactitude d'un Allemand qui veut prouver sa noblesse, une longue dissertation sur ses ancêtres, où il montre principalement comment Schertel s'étoit élevé, & les alliances que sa postérité avoit contractées avec les plus anciennes familles de l'empire. Entr'autres particularités curieuses sur ce guerrier, il nous fait un calcul de ses richesses, dont la source venoit du pillage de Rome. Ses fonds de terre furent vendus par ses petits-fils pour la somme de six cens mille florins. On peut sur cela se former une idée des richesses immenses amassées par les *Condottieri* ou commandans des troupes mercenaires, dans ce siecle. A la prise de Rome, Schertel n'étoit que simple capitaine. Seckend. lib. 2, 73.

Digitized by Google

plus expéditifs. Ainſi ces deux généraux, qui étoient entrés dans cette guerre par des vues bien différentes, ne s'accordoient pas mieux dans leurs opérations que dans leurs motifs. Cette oppoſition perpétuelle de ſentiments éleva inſenſiblement entr'eux de la jalouſie & de l'animoſité; & les diſſenſions qui naiſſoient de l'incompatibilité de leur caractere, s'acrurent de plus en plus. Cependant les autres membres de la ligue, qui n'étoient ſubordonnés à l'électeur & au landgrave qu'en conſéquence des articles d'une confédération volontaire, ceſſerent bientôt d'obéir à des chefs qui mettoient ſi peu de concert dans le commandement. Ainſi cette nombreuſe armée de proteſtans, ſemblable à une grande machine dont les parties ſont mal combinées & qui manque d'un reſſort pour animer & régler ſes mouvemens, n'eut plus qu'une action dénuée de vigueur & d'effet. 1546.

L'empereur qui craignoit que ſon ſéjour à Ratiſbonne ne mît les troupes du pape dans l'impoſſibilité de le joindre, s'étant avancé hardiment juſqu'à Landshut, ſur l'Iſer, les confédérés perdirent quelques jours à délibérer s'ils le ſuivroient dans le territoire du duc de Baviere, qui gardoit la neutralité. Enfin ils ſurmonterent ce ſcrupule, & commencerent à marcher vers ſon camp; mais tout-à-coup ils abandonnerent ce projet pour aller attaquer Ratiſbonne, où Charles n'avoit laiſſé qu'une petite garniſon. Cepen- Les troupes du pape joignent l'empereur.

dant les troupes du pape, bien complettes,
1546. gagnerent Landshut, & furent bientôt ſuivies de ſix mille hommes des vieilles bandes eſpagnoles tirées de Naples. Depuis la courageuſe, mais inutile expédition de Schertel, on eût dit que les confédérés vouloient laiſſer tous ces renforts arriver tranquillement à leur rendez-vous, au lieu d'attaquer ſéparément, ou ces corps de troupes, ou l'empereur lui-même avant leur réunion. (a) L'armée impériale qui montoit alors à 36000 hommes, étoit encore plus formidable par la diſcipline & la valeur des troupes que par leur nombre. Avila, commandeur d'Alcantara, recommandable pour s'être trouvé à toutes les guerres de Charles & pour avoir ſervi dans les armées qui gagnerent la mémorable victoire de Pavie, qui conquirent Tunis & qui envahirent la France, prétend qu'il n'en avoit jamais vu d'auſſi redoutable que celle qu'oppoſoit l'empereur aux proteſtans d'Allemagne. (b) Octave Farneſe, petit-fils du pape, ſecondé d'habiles officiers, qui s'étoient formés dans les longues guerres de Charles avec François, commandoit les troupes d'Italie. Son frere, le cardinal Farneſe, l'accompagnoit en qualité de légat du pape. Ce prélat voulant faire de cette guerre

(a) Adriani, *iſtoria di ſuoi tempi*, *lib.* 5, 340.
(b) Avila, 18.

une affaire de religion, proposa de marcher à la tête de l'armée, précédé d'une croix, & de publier des indulgences pour tous ceux qui lui fourniroient du secours, comme on avoit fait au temps des croisades. Mais Charles s'opposa fortement à cet excès de zele, incompatible avec les promesses qu'il avoit faites aux protestans de son parti, & le légat surpris de voir pratiquer librement au milieu du camp impérial une religion dont l'anéantissement paroissoit être l'objet de la guerre, reprit avec dépit la route de l'Italie. (a) 1546.

L'arrivée de ces troupes mit l'empereur en état de renforcer la garnison de Ratisbonne, de maniere que les confédérés perdant toute espérance de prendre cette ville, marcherent vers Ingolstadt sur le Danube, où Charles étoit alors campé. On ne cessoit cependant de se récrier contre ce prince, qui violoit hautement les loix & les constitutions de l'empire, en appellant des étrangers pour le dévaster & pour opprimer ses libertés. Comme dans ce siecle la domination du saint siege étoit si odieuse aux protestans que le nom seul du pape mêlé dans une entreprise, suffisoit pour en donner de l'horreur, ils en vinrent à croire que Paul, non content de les attaquer à force ouverte, avoit dispersé ses émissaires par toute l'Allemagne

(a) Fra-Paolo, 191.

pour mettre le feu dans leurs villes & leurs
1546. magasins, & pour empoisonner les puits & les fontaines. Ce bruit dont l'extravagance ne semblois propre qu'à amuser la crédulité du vulgaire, trouva pourtant du crédit jusques dans l'esprit des chefs du parti. Aveuglés par leurs préventions, ils publierent un manifeste dans lequel ils accusoient le pape d'avoir employé contr'eux ces ressources infernales. (*a*) Si quelque chose eût pu justifier de pareils soupçons, c'étoit la conduite des troupes de Paul, qui, persuadées qu'il n'y avoit point d'atrocité qui ne fût permise contre des hérétiques excommuniés, commettoient les plus grands excès dans les Etats Luthériens, aggravant les calamités de la guerre par toutes les fureurs du fanatisme.

Les confédérés s'avancent vers l'armée impériale.

Mais les opérations des deux armées ne répondirent point à la haine violente dont les esprits étoient animés de part & d'autres. L'empereur avoit la sage résolution d'éviter le combat avec des ennemis qui avoient sur lui l'avantage du nombre (*b*), prévoyant d'ailleurs qu'un corps composé de membres si mal assortis ne pouvoit manquer de se dissoudre, à moins que par une attaque brusque & inconsidérée, on n'en forçât les parties à s'unir plus fortement. Cependant quoique les confédérés sentissent bien ce qu'ils

(*a*) Sleid. 309. & Avila, 78. A.

perdoient par chaque inſtant de délai, la foibleſſe ou la diviſion de leurs chefs les empêcha d'agir avec la vigueur que demandoient leur ſituation & l'ardeur des ſoldats. Arrivés à Ingolſtadt, ils trouverent Charles dans un camp, qui, ſans être fort avantageux par lui-même, n'étoit environné que d'un léger retranchement. Devant le camp étoit une plaine d'une ſi grande étendue, qu'elle pouvoit contenir leur armée toute entiere, & laiſſer encore de l'eſpace à ſes mouvemens. Tout engageoit les confédérés à ſaiſir cette occaſion d'attaquer l'empereur ; la ſupériorité du nombre, le courage impatient des troupes & la fermeté de l'infanterie Allemande en bataille, leur étoient autant de garans de la victoire. Le landgrave vouloit abſolument le combat, déclarant que s'il en étoit le maître, le ſort des deux partis ſeroit bientôt décidé. Mais l'électeur réfléchiſſant ſur la bravoure & la diſcipline des ennemis, qui étoient animés par la préſence de l'empereur & conduits par les meilleurs officiers qu'il y eût alors, n'oſoit riſquer une action générale contre de vieilles troupes, retranchées dans un camp qu'elles avoient choiſi & dont les fortifications, quoiqu'imparfaites, leur donnoient de l'avantage. Malgré ſon irréſolution & ſes remontrances, on convint de s'avancer en ordre de bataille vers les impériaux, & d'eſſayer ſi cette inſulte & le feu violent de l'artillerie, pourroient les faire ſortir de leurs retranche-

1546. Le 19 août.

mens. Mais l'empereur, trop habile pour
1546. donner dans ce piege, ſuivoit toujours ſon
L'empereur refuſe la bataille. ſyſtême; &, plaçant ſes ſoldats derriere les tranchées, tous prêts à recevoir les confédérés, s'ils oſoient tenter l'aſſaut, il attendit tranquillement leur approche, & défendit à ſon armée de faire aucun mouvement qui pût engager le combat. Cependant il parcouroit les lignes; & s'adreſſant à ſes troupes compoſées de différentes nations, il parloit à chacune ſa langue; il les encourageoit ſoit par ſa gaieté, ſoit par ſa contenance aſſurée au milieu des périls, & s'expoſoit au plus grand feu de l'artillerie, la plus nombreuſe qu'on eût encore miſe en campagne. A la vue de cet exemple, perſonne n'oſa quitter ſon rang: c'eût été une infamie que de montrer de la crainte devant un monarque intrépide, qui prouvoit aſſez hautement que le refus de la bataille n'étoit point un effet de ſa timidité, mais de ſa prudence. Les confédérés, après avoir fait feu durant pluſieurs heures ſur les impériaux, avec plus de bruit que de ſuccès, n'ayant plus d'eſpérance de les engager au combat, ſe retirerent dans leur camp. L'empereur employa la nuit à fortifier le ſien avec une ſi grande diligence, que les ennemis diſpoſés le lendemain à faire quelque tentative plus hardie, s'apperçurent qu'ils en avoient perdu le moment. (*a*)

(*a*) Sleid. 391, 397. Avila 27. A. Lamb. Hortens ap. Leard. II.

Après ce vain eſſai, qui ne montra que leur indéciſion & la fermeté de l'empereur, ils s'occuperent uniquement des moyens de prévenir l'arrivée d'un puiſſant renfort de dix mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, que le comte de Buren amenoit des Pays-Bas. Mais quoique ce général eût fait une longue route à travers des états, dont quelques-uns étoient diſpoſés à favoriſer ſes ennemis ; quoique ceux-ci mêmes, avertis de ſon approche, euſſent pu ſans riſque détacher de leur grande armée des forces ſuffiſantes pour l'accabler, cependant il marcha avec tant de rapidité, & concerta ſi bien ſes mouvemens, auxquels on n'oppoſoit que des lenteurs & de la mal-adreſſe, qu'il parvint à conduire ſes troupes au camp des impériaux, ſans avoir eſſuyé la moindre perte. (*a*) 1546. Les troupes flamandes joignent l'empereur. Le 10 ſept.

L'arrivée des Flamands, en qui l'empereur mettoit la plus grande confiance, changea en grande partie le plan de ſes opérations. Il voulut jouer le rôle d'agreſſeur à ſon tour, mais en évitant toujours le ſort d'une bataille. Il ſe rendit maître de Neubourg, Dillingen & Donawert ſur le Danube, de Nordlingue & de pluſieurs autres villes ſituées ſur les plus grandes rivieres qui tombent dans ce vaſte fleuve. Mais s'il s'empara d'une ſi gran-

(*a*) Sleid. 403.

de étendue de pays, ce ne fut pas sans es-
1546. suyer des combats très-vifs, où la fortune
Etat des deux armées. ne lui fut pas toujours favorable. L'automne se passa ainsi tout entier sans qu'aucun des deux partis pût prendre de supériorité sur l'autre ; & rien n'annonçoit encore quelle seroit l'issue de cette guerre. L'empereur avoit souvent prédit que la discorde & le besoin d'argent forceroient les confédérés à disperser les membres de ce corps pesant, qu'ils n'avoient ni l'habileté de conduire, ni les moyens de soutenir. (*a*) Mais quoiqu'il attendît avec impatience cet événement, il n'y avoit guere d'apparence qu'il pût être si prochain. Les fourages & les provisions commençoient à lui manquer. Les provinces catholiques même étoient si indignées de voir des troupes étrangeres au cœur de l'Empire, qu'elles ne leur fournissoient des vivres qu'avec répugnance, tandis que l'abondance régnoit dans le camp des confédérés, par l'empressement & la libéralité des amis que le zele leur faisoit trouver dans les pays voisins. Les maladies, causées sans doute par le changement de climat ou de nourriture (*b*), avoient mis un grand nombre d'I-

(*a*) *Belli Smalkaldici commentarius græco sermone scriptus à Joach. Camerario, ap. Freherum, vol. 2. p.* 479.

(*b*) Camerar. *ap. Freher.* 483.

taliens & d'Eſpagnols hors d'état de ſervir. Des arrérages conſidérables étoient dus aux troupes, qui, depuis le commencement de la campagne, avoient à peine reçu quelqu'argent. L'empereur éprouva dans cette occaſion, comme dans d'autres, que ſa domination étoit plus étendue que ſon revenu, & que ſi l'une le mettoit en état de lever beaucoup de troupes, l'autre ne pouvoit ſuffire à les entretenir. Il ſentit lui-même la difficulté de tenir plus long-temps ſon armée en campagne. Quelques-uns de ſes plus habiles généraux, & même le duc d'Albe, qui ne ſe déſiſtoit guere d'une entrepriſe, lui conſeillerent de diſperſer ſes troupes en quartier d'hiver. Mais l'empereur, que les meilleures raiſons ne pouvoient fléchir, quand il avoit pris une réſolution, loin d'écouter leur avis, s'obſtina à fatiguer les confédérés par ſa perſévérance, perſuadé que s'il pouvoit une fois obliger ce grand corps à ſe ſéparer, il n'y avoit guere d'apparence qu'il pût ſe réunir. (a) Cependant il étoit difficile de prévoir lequel devoit ſe laſſer le plutôt, de la conſtance de Charles ou du zele de la ligue, & lequel des deux partis, en diviſant ſes forces, donneroit l'avantage à l'autre, lorſqu'un événement inattendu cauſa une révolution funeſte dans les affaires des confédérés. 1546.

(a) Thuan. 83.

1546. Maurice de Saxe, par les artifices dont on a déjà parlé, s'étant insinué dans la confiance de l'empereur, ne vit pas plutôt les hostilités prêtes à commencer entre les protestans & ce monarque, qu'il en espéra le plus grand succès pour ses vastes desseins. La portion de la Saxe qu'il tenoit de ses ancêtres, étoit loin de suffire à son ambition. Il envisageoit avec joie l'approche d'une guerre civile, dont les révolutions ou les convulsions fournissent aux audacieux les occasions d'avancer leur fortune, occasions si rares & si lentes dans un temps calme. Comme il étoit parfaitement instruit de la situation des deux partis & des talens de leurs chefs, il ne balança pas à se ranger du côté qui pouvoit lui procurer le plus d'avantage. Dès qu'il eut résolu de s'attacher à l'empereur, il se fit un mérite de se déclarer des premiers, afin d'avoir plus de part à ses libéralités. Dans ce dessein, il s'étoit rendu à Ratisbonne au mois de mai, sous prétexte d'assister à la diète; après bien des conférences avec Charles ou avec ses ministres, il se fit un traité secret, par lequel Maurice promit de servir l'empereur en sujet fidele; & le monarque à ce prix lui destina toutes les dépouilles de l'électeur de Saxe, soit dignités ou domaines. (a) A pei-

Projets de Maurice de Saxe.

Il traite avec l'empereur.

(a) Hieræc. *annal. Brabant. vol.* 1, 638. Sauvil. *corp.* 1048. Thuan, 84.

ne pourroit-on trouver dans l'hiſtoire un traité qui violât plus manifeſtement tous les principes qui doivent diriger les hommes. Maurice, proteſtant déclaré, dans un temps où le zele de la religion avoit tant d'influence ſur les eſprits, s'oblige cependant à ſervir dans une guerre qui n'avoit d'autre objet que de détruire la réformation; il s'engage à prendre les armes contre ſon beau-pere, & à dépoſſéder ſon plus proche parent de ſes Etats & de ſes titres; enfin il ſe joint à un ami peu sûr contre un bienfaiteur auquel il avoit des obligations conſidérables & toutes récentes. Ce prince n'étoit pourtant pas un de ces politiques ſans pudeur, qui, dès que leur intérêt l'exige, mépriſent les devoirs les plus ſacrés, juſqu'à ſe glorifier de braver les loix de l'honneur ou de la décence. La conduite de Maurice, ſi l'on doit l'attribuer uniquement à la politique, fut plus adroite. Il parvint à exécuter ſon plan dans toutes ſes parties, en s'efforçant toujours de donner à ſes démarches l'apparence de l'honnêteté & de la vertu. Il eſt probable par la ſuite de ſes actions, qu'au moins à l'égard de la religion proteſtante, ſes intentions étoient pures, & qu'il n'eut à ſe reprocher qu'une imprudente confiance dans les promeſſes de l'empereur. Sans doute il eut le deſtin de ceux qui, voulant mettre trop de ſubtilité en politique, marchent dans des ſentiers obſcurs & tortueux: 1546.

Maurice en cherchant à tromper les autres,
1546. ſe trouva trompé lui-même.

Il cache artificieuſement ſes deſſeins.

Son premier ſoin cependant fut de tenir cachés ſes engagemens ; il ſçut même pouſſer ſi loin l'art de la diſſimulation, que les confédérés, malgré ſon refus de ſe liguer avec eux, & ſon aſſiduité marquée auprès de l'empereur, n'eurent aucun ſoupçon de ſes deſſeins. L'électeur de Saxe même, lorſqu'il partit dès le commencement de la campagne pour ſe joindre à ſes aſſociés, mit ſes Etats ſous la protection de Maurice, qui, avec une trompeuſe apparence d'amitié, lui promit de les défendre. (*a*) Mais à peine l'électeur en fut-il éloigné, que Maurice prit des meſures ſecrettes avec le roi des Romains, pour s'emparer du dépôt qu'on lui avoit confié. L'empereur lui envoya bientôt une copie du ban de l'Empire porté contre l'électeur & le landgrave. C'étoit à Maurice, comme étant le plus proche héritier, à ſauver ces Etats de toute invaſion, & Charles le ſomma par l'obéiſſance qu'il devoit au chef de l'empire, ſans parler de ſon intérêt perſonnel, de ſe ſaiſir inceſſamment des terres confiſquées de l'électorat, l'avertiſſant en même-temps que s'il refuſoit d'exécuter cet ordre, il ſe rendroit complice des crimes de ſon parent & s'expoſeroit aux mêmes peines.

(*a*) Sleid. *corp* 1046.
(*b*) Sleid. 391. Thuan, 84.

Cet artifice fut vraiſemblablement ſuggéré par Maurice, afin de faire paſſer ſa conduite à l'égard de l'électeur pour un acte forcé d'obéiſſance, au lieu d'un attentat contre les droits du ſang. Mais pour couvrir ſon ambition de prétextes encore plus ſpécieux, auſſi-tôt après ſon retour de Ratiſbonne, il aſſembla les Etats de ſa principauté, & leur dit que la guerre étant inévitable entre l'empereur & les confédérés de Smalkalde, il avoit beſoin de leurs avis pour ſe bien conduire dans cette circonſtance. Préparés ſans doute à cette demande, & diſpoſés à plaire à leur prince, les Etats chercherent à ſe conformer à ſes vues, en lui conſeillant d'offrir ſa médiation aux deux partis; & ſi on la rejettoit, ils étoient d'avis qu'en ſtipulant une entiere ſûreté pour la religion proteſtante, il obéît à l'empereur. Maurice ayant ſur ces entrefaites reçu le reſcrit impérial, ainſi que le ban contre l'électeur & le landgrave, convoqua une ſeconde fois les Etats, leur expoſa les ordres qu'il venoit de recevoir, & la peine dont on le menaçoit en cas de déſobéiſſance; enſuite il les informa que les confédérés avoient refuſé ſa médiation, & que l'empereur lui avoit fait les promeſſes les plus ſatisfaiſantes à l'égard de la religion. Il parla de l'intérêt qu'il avoit à mettre à couvert les terres de l'électorat, & du danger de laiſſer des étrangers s'établir dans la Saxe; enfin, dit-il, comme ſes ſujets n'y étoient pas moins intéreſſés que lui- 1546.

même, il vouloit régler ſur leurs avis la con-
1546. duite qu'il tiendroit dans cette conjoncture épineuſe & délicate. Les Etats, toujours ſoumis & complaiſans, ſe fiant aux promeſſes de l'empereur pour la liberté de conſcience, propoſerent, avant d'en venir à des meſures violentes, d'écrire au nom de l'aſſemblée à l'électeur, pour lui repréſenter que le meilleur moyen d'appaiſer l'empereur & de garantir ſes domaines d'être ſaiſis par voie de confiſcation ou de conquête, étoit de conſentir que Maurice en prît poſſeſſion paiſiblement & à l'amiable. Ce prince ſeconda lui-même leurs inſtances, dans une lettres qu'il écrivit au landgrave ſon beau-pere. Une propoſition ſi extravagante fut rejettée avec le dédain & l'indignation qu'elle méritoit. Le landgrave dans ſa réponſe à Maurice, lui reprocha ſa trahiſon & ſon injuſtice envers un bienfaiteur, & lui montra le plus grand mépris pour ſon affectation à exécuter le ban de l'empire, dont la forme illégale & arbitraire ne pouvoit pas lui laiſſer douter de ſa nullité ; enfin il le pria de ne pas ſe laiſſer aveugler par l'ambition juſqu'à oublier tout ce qu'il devoit à l'honneur & à l'amitié, ou juſqu'à trahir la religion proteſtante, qu'on ſe propoſoit dans cette guerre, de l'aveu même du pape, d'éteindre & d'abolir par toute l'Allemagne. (a)

(a) Sleid. 405, &c. Thuan. 85, Camerar. 484.

Mais Maurice s'étoit engagé trop avant pour être arrêté par des raiſons ou par des reproches. Le ſeul parti qu'il eût à prendre étoit d'exécuter avec vigueur ce qu'il avoit préparé par l'artifice & la diſſimulation. Auſſi hardi à conſommer ſon projet qu'il avoit été adroit à le former, il aſſembla environ douze mille hommes. Il envahit une partie de l'électorat, tandis que Ferdinand, avec une armée de Bohémiens & de Hongrois, ſe jettoit ſur l'autre. Maurice, en deux combats ſanglans, défit les troupes que l'électeur avoit laiſſées pour la garde de ſes Etats; &, profitant de ſes avantages, il ſe rendit maître en perſonne de tout l'électorat, à l'exception de Wittemberg, Gotha & Eiſenach, places fortes, qui, défendues par de bonnes garniſons, refuſerent d'ouvrir leurs portes. La nouvelle de ces conquêtes rapides parvint bientôt aux deux camps des impériaux & des confédérés. Dans le premier, elle fut reçue avec des démonſtrations de joie proportionnées à l'importance dont on avoit jugé ce ſuccès; mais l'autre parti fut ſaiſi d'étonnement & de terreur. Le nom de Maurice devint en exécration; on le regarda comme un apoſtat de ſa religion, un traître à la liberté germanique, un perfide en un mot qui avoit violé les droits les plus ſacrés. La rage & l'eſprit de parti ſe déchaînerent contre lui; ſatyres, invectives, libelles, déclamations dans les chaires & dans les écrits, avec toute la groſſiéreté du ſtyle

1546.

Il s'empare de l'électorat de Saxe.

Novemb.

de ce ſiecle, rien ne fut épargné pour le
1546. noircir & le rendre odieux. Cependant, ſe confiant toujours dans ſon adreſſe ordinaire, comme ſi ſa conduite eût pu ſe juſtifier, il publia un manifeſte qui contenoit toutes les raiſons frivoles qu'il avoit d'abord alléguées dans l'aſſemblée de ſes Etats, & dans ſa lettre au landgrave. (a)

Les confédérés propoſent un accommodement avec l'empereur.

L'électeur, au premier avis qu'il reçut des mouvemens de Maurice, ſe propoſoit de marcher avec des troupes au ſecours de la Saxe; mais les députés de la ligue aſſemblée à Ulm, obtinrent de lui en ce moment, qu'il préféreroit la cauſe commune à la ſûreté de ſes Etats. Enfin, touché des ſouffrances & des plaintes réitérées de ſes ſujets, l'électeur montra la plus vive impatience d'aller les délivrer de l'oppreſſion de Maurice & de la cruauté des Hongrois, qui faiſoient la guerre avec cette eſpece de barbarie qu'on croyoit légitime contre les Turcs, & qui commettoient par-tout les plus grands excès de violence & de rapine. Le déſir de l'électeur étoit ſi naturel, & il y mit tant de chaleur, que les députés d'Ulm n'oſerent refuſer entiérement d'y condeſcendre, quoiqu'ils prévîſſent les malheureuſes conſéquences qui réſulteroient de la diviſion de l'armée. Cependant, avant de rien arrêter, ils ſe rendirent au camp des confédérés à Gien-

(a) Sleid. 409, 410.

gen ſur la Brentz, afin de les conſulter. Ceux-ci ne furent pas moins embarraſſés ſur le parti qu'ils devoient prendre dans une conjoncture ſi critique. Ils voyoient d'un côté la déſertion ouverte d'une partie de leurs alliés ; la froideur & l'indifférence de pluſieurs autres, qui n'avoient juſqu'ici contribué en rien aux charges de la guerre, & la peſanteur du fardeau qui alloit tomber tout entier ſur les défenſeurs zélés de la cauſe commune : d'un autre côté, le peu de ſuccès de tous leurs efforts pour obtenir des ſecours étrangers, & la rigueur de la ſaiſon qui obligeoit un ſi grand nombre de ſoldats & même d'officiers à quitter le ſervice. Toutes ces conſidérations leur firent conclure qu'il ne leur reſtoit d'autre reſſource que de forcer les impériaux au combat par une attaque ſoudaine, ou bien d'entrer en négociation d'accommodement avec l'empereur. Mais l'abattement & la conſternation s'étoient ſi fort emparés de tous les eſprits, qu'entre ces deux partis ils choiſirent le moins courageux, & donnerent pouvoir au miniſtre de l'électeur de Brandebourg de faire en leur nom des ouvertures de paix. 1546.

Dès que l'empereur s'apperçut que cette fiere ligue, qui l'avoit menacé de le chaſſer de l'Allemagne, s'abaiſſoit juſqu'à faire les premieres avances, il jugea qu'elle avoit perdu ſa vigueur avec l'eſprit d'union. Prenant auſſi-tôt le ton de vainqueur, comme ſi les confédérés étoient déjà à ſa merci, il Charles s'y refuſe.

ne voulut point entendre parler de négocia-
1546. tion, à moins que, pour préliminaire, l'électeur de Saxe ne consentît à s'abandonner entiérement, lui & ses Etats, à sa disposition. (a) Ces honteuses conditions n'eussent pas été supportables, même dans la situation la plus désespérée; aussi furent-elles rejettées par un parti qui étoit plutôt déconcerté que subjugué. Mais, en refusant de se soumettre lâchement à la volonté de l'empereur, ils n'eurent pas assez de vigueur pour prendre l'unique moyen de conserver leur indépendance; c'étoit de rester unis en un seul corps: jusqu'alors cette union avoit rendu la confédération formidable, au point que les impériaux avoient pensé plus d'une fois à se retirer. Cependant les confédérés, qui, s'ils fussent restés unis, auroient toujours tenu l'empereur en respect, malgré leur diversion en Saxe; après avoir cédé aux instances de l'électeur, consentirent à diviser l'armée. Neuf mille hommes furent laissés dans le duché de Wittemberg pour défendre cette province, ainsi que les villes de la Haute-Allemagne. Un corps considérable marcha vers la Saxe avec l'électeur; mais la plupart des confédérés retournerent avec leurs chefs dans leur pays, où ils se dispersérent. (b)

Les troupes confédérées se séparent.

Dès

(a) Hortensius *ap. Scard.* 2, 485.
(b) Sleid. 411.

Dès que la confédération eut ſéparé ſes forces, on ceſſa de la craindre, & chacun de ſes membres, qui trouvoit auparavant ſa ſûreté particuliere dans l'union générale, commença à trembler en ſe voyant expoſé ſeul à tout le poids de la vengeance de l'empereur. Il ne leur laiſſa pas le temps de ſe reconnoître, ni de former une nouvelle ligue. Quoique ce fût au plus fort de l'hiver, à peine furent-ils diſperſés, qu'il mit ſon armée en marche, réſolu de tenir la campagne, & de profiter d'une conjoncture favorable qu'il attendoit depuis ſi long-temps. Quelques petites places où l'ennemi avoit laiſſé des garniſons, lui ouvrirent leurs portes. Nordlingen, Rottemberg & Halle, villes de l'empire, ſe ſoumirent bientôt après. Cependant Charles ne put empêcher l'électeur de lever en ſe retirant de fortes contributions ſur l'archevêque de Mayence, l'abbé de Fulde, & d'autres eccléſiaſtiques. (a) Mais ce déſagrément fut plus que compenſé par la reddition d'Ulm, l'une des principales villes de la Souabe, & diſtinguée par ſon zele pour la ligue. Il ne fallut qu'un exemple de déſertion dans la cauſe commune pour entraîner le reſte des membres; chacun voulut rentrer des premiers dans ſon devoir afin d'obtenir une meilleure compoſition. L'électeur Palatin, malgré ſa pro-

1546.

La plupart ſe ſoumettent à l'empereur

(a) Thuan. 88.

meſſe de reſter neutre, avoit envoyé aux
1546. confédérés quatre mille chevaux ; c'étoit un ſecours ſi léger qu'à peine pouvoit-il être compté ; mais ce fut une aſſez grande faute aux yeux de l'empereur qui obligea ce prince foible à en faire la réparation la plus humiliante. Les habitans d'Auſbourg, ébranlés par la déroute générale, chaſſerent de leur ville le brave Schertel, & ſubirent les conditions que leur preſcrivit le chef de l'empire.

Le duc de Wirtemberg, quoiqu'il eût été des premiers à ſe ſoumettre, fut obligé d'implorer ſon pardon à genoux, encore ne l'obtint-il qu'avec peine. (*a*)

1547. Memmingen & d'autres villes libres dans le cercle de la Souabe, ſe voyant abandonnées de leurs premiers aſſociés, ne virent de ſûreté qu'à ſe ſoumettre à la diſcrétion de l'empereur. Straſbourg & Francfort ſur le Mein, places éloignées du danger, n'en montrerent pas plus de fermeté. Ainſi cette ligue, dont la puiſſance menaçoit d'ébranler le trône impérial même, fut diſperſée & détruite en peu de ſemaines. Preſqu'aucun des confédérés ne reſta ſous les armes, excepté l'électeur & le landgrave, que l'empereur ne ſe mit pas en peine de ramener, les ayant dès le commencement dévoués à ſes vengeances. Mais ceux

Chacun leur

(a) *Mémoires de Rabier, tom.* 1, 589.

mêmes qui ſe ſoumirent, n'obtinrent pas un pardon généreux & ſans condition ; Charles abuſa de ſa ſupériorité pour les traiter avec hauteur & ſans ménagement. Tous les princes & les députés des villes ſe virent forcés d'implorer ſa clémence dans la poſture humiliante de ſupplians. Comme il avoit alors le plus grand beſoin d'argent, il leur impoſa de groſſes amendes qu'il leva ſans la moindre remiſe. Le duc de Wirtemberg paya trois cens mille écus, la ville d'Auſbourg, cent cinquante mille, Ulm, cent mille, Francfort, quatre-vingt mille, Memmingen, cinquante mille, & les autres Etats à proportion de leurs richeſſes & ſelon le degré de leur faute. De plus ils furent obligés de renoncer à la ligue de Smalkalde ; de fournir des ſecours, s'ils en étoient requis pour l'exécution du ban de l'Empire contre l'électeur & le landgrave ; d'abandonner à Charles toute leur artillerie & toutes leurs munitions ; de recevoir garniſon dans leurs principales villes & forteresſes : dans cet état de dépendance & de déſarmement, il leur fallut attendre la derniere ſentence que l'empereur s'étoit réſervé de prononcer à la fin de la guerre. (*a*) Mais en leur diſtant ainſi des loix à ſon gré, ce prince eut toujours l'adreſſe de ne rien déclarer qui intéreſ-

1547. Impoſe de rigoureuſes conditions.

(*a*) Sleid. 411, &c. Thuan. *lib.* 4, *p.* 115. *Mémoires de Ribier, tom.* 1, 606.

sât la religion ; & les confédérés, dans
1547. leur consternation, oubliant le zele dont ils avoient été jusqu'alors animés, ne s'occuperent que de leur sûreté particuliere, sans oser faire mention d'un article sur lequel l'empereur leur imposoit silence par son exemple. Les habitans de Memmingen furent les seuls qui risquerent quelques foibles efforts pour obtenir la promesse d'être protégés dans l'exercice du protestantisme ; mais les ministres de l'empereur reçurent leur demande d'une maniere qui les en fit bientôt désister.

L'électeur de Cologne, qui, malgré la sentence que le pape avoit portée contre lui, étoit resté, du consentement de Charles, en possession de son archevêché, fut alors sommé, par l'empereur même, de se soumet-
25 janv. tre aux censures de l'église. Mais ce prélat, vertueux & désintéressé, craignant d'exposer ses sujets aux malheurs de la guerre, résigna volontairement sa place. Par un esprit de modération, convenable à son âge & à son ministere, il aima mieux jouir de la vérité & de l'exercice de sa religion dans la solitude d'une vie privée, que de troubler la société, en risquant le sort douteux des combats pour conserver son rang. (a)

L'électeur retourne en Saxe & recouvre ses Etats.

Cependant l'électeur de Saxe se présenta aux frontieres de ses Etats ; & comme Maurice ne put assembler assez de troupes pour

(a) Sleid. 418. Thuan. *lib.* 4, 128.

l'arrêter, il recouvra promptement la poſ-
ſeſſion de ſes domaines, prit ſur ſon rival 1547.
la Miſnie, & le dépouilla de tous ſes ter-
ritoires, à l'exception de Dreſde & de Leip-
ſic, villes aſſez fortes pour réſiſter quelque
temps. Obligé de quitter la campagne & de
s'enfermer dans ſa capitale, Maurice dépêcha
courier ſur courier à l'empereur, pour l'in-
former du danger où il ſe trouvoit, & le
preſſer vivement de marcher à ſon ſecours.
Mais Charles, occupé pour lors à preſcrire
des conditions aux membres de la ligue qui
rentroient ſucceſſivement dans leur devoir,
crut qu'il ſuffiſoit de détacher vers la Saxe
Albert, marquis de Brandebourg-Anſpach,
à la tête de trois mille hommes. Cet offi-
cier, quoique très-propre à une pareille ex-
pédition, ſe laiſſa ſurprendre par l'électeur,
qui lui tua la plus grande partie de ſes trou-
pes, mit en fuite le reſte, & le fit lui-mê-
me priſonnier. (a) Ainſi Maurice ſe trouvoit
plus en danger que jamais, & ſa ruine étoit
inévitable, ſi ſon ennemi eût ſçu profiter de
l'occaſion. Mais l'électeur, toujours arrêté
par ſa lenteur & ſon irréſolution, ſoit qu'il
eût ſeul ou qu'il partageât le commandement,
ne donna d'autre preuve d'activité que celle d'a-
voir ſurpris Albert. Au lieu de marcher droit
à Maurice, que la défaite de ſon renfort avoit
déconcerté, il eut l'imprudence d'écouter des

(a) D'Avila, 856. *Mém. de Ribier*, tom. 2, 592.

ouvertures d'accommodement de la part d'un
1547. ennemi infidieux, qui ne vouloit que l'amuſer & traîner la guerre en longueur.

L'empereur ſe trouve hors d'état d'attaquer l'électeur & le landgrave.

La ſituation des affaires de l'empereur ne lui permettoit pas, en ce moment, d'aller au ſecours de ſon allié. Pour ſe diſpenſer d'entretenir un nombre ſuperflu de troupes, il avoit, après la diſperſion de l'armée des confédérés, congédié le comte de Buren avec ſes Flamands (a), croyant que les Eſpagnols & les Allemands, joints aux forces du pape, ſuffiroient pour réprimer les derniers efforts des membres de la ligue. Mais Paul commençoit, quoique trop tard, à ſe repentir d'avoir fait une alliance, dont les plus ſages Veniriens s'étoient efforcés en vain de le détourner. Ce furent les rapides progrès de l'armée impériale & la prompte deſtruction de la ligue proteſtante qui lui firent ouvrir les yeux. Dès ce moment, il oublia tous les avantages qu'il s'étoit promis d'un triomphe complet ſur l'héréſie, & ne vit plus que la faute qu'il avoit faite, en contribuant à étendre la puiſſance de l'empereur, au point de lui frayer, par l'oppreſſion de l'Allemagne, un chemin à la domination abſolue ſur toute l'Italie. Dès qu'il ſe fut apperçu de ſon imprudence, il tâcha de la réparer. Sans informer l'empereur de ſes intentions, il ordonna à Fameſe, ſon petit-fils, de revenir au plutôt

Le pape rappelle ſes troupes.

(a) D'Avila, 85, 6, *Mém. de Ribier*, tom. 1, 592.

avec les troupes qu'il commandoit, & il retira la permiſſion qu'il avoit donnée à Charles de s'approprier en Eſpagne une grande portion des terres du clergé. Il ne manquoit pas de prétextes pour juſtifier cette bruſque déſertion. Le terme de ſix mois, auquel ſe bornoient les ſtipulations de ſon traité avec l'empereur, venoit d'expirer. La ligue, que leur alliance avoit pour but de détruire, ſembloit être entiérement diſſipée. D'un autre côté, Charles, dans toutes ſes négociations avec les villes & les princes qui s'étoient ſoumis, n'avoit jamais conſulté le pape, ni penſé à lui aſſigner la moindre part dans ſes conquêtes & dans les énormes contributions qu'il avoit levées. Enfin il n'avoit fait aucune démarche pour la deſtruction de l'héréſie ou pour le rétabliſſement de la religion catholique, deux objets que Paul s'étoit propoſés en lui ouvrant ſi libéralement les tréſors de l'égliſe. Ces prétextes, quelque ſpécieux qu'ils fuſſent, n'en impoſerent point à l'empereur ſur la ſecrette jalouſie qui étoit le vrai motif de la conduite du pontife. Mais, comme l'ordre expédié pour le rappel des troupes d'Italie étoit auſſi abſolu qu'imprévu, il fut impoſſible de les retenir. Charles ſe récria hautement contre la trahiſon du pape qui l'abandonnoit ſans ſujet au moment de terminer une guerre entrepriſe à ſa ſollicitation, & dont le ſuccès, s'il étoit heureux, devoit rapporter tant de gloire & d'avantages à l'égliſe. A ces plaintes, il ajouta les menaces & les reproches; 1547.

mais Paul n'en fut pas moins inflexible : ſes
1547. troupes continuerent leur marche vers l'Etat eccléſiaſtique ; il publia en même-temps un mémoire fait avec art pour ſon apologie, dans lequel on voyoit encore plus combien il étoit détaché de l'empereur, & combien il redoutoit ſa puiſſance. (a) Charles, dont l'armée étoit déjà diminuée de toutes les garniſons qu'il avoit été obligé de mettre dans les villes qui s'étoient rendues, la voyant encore affoiblie par la retraite des Italiens, jugea néceſſaire de ſe renforcer par de nouvelles levées, avant de ſe haſarder à marcher en perſonne vers la Saxe.

Conſpiration à Gênes, pour y changer le gouvernement.

Le bruit & l'éclat des ſuccès de l'empereur, lui auroient ſans doute attiré de tous les pays qui venoient de reconnoître ſon autorité, aſſez de ſoldats pour le mettre en état de marcher contre l'électeur ; mais il fut arrêté par une conſpiration qui éclata tout-à-coup à Gênes. Les grandes révolutions que ſembloit préſager cet événement enveloppé de myſtere, l'obligerent d'en découvrir la ſource & d'en pénétrer le but, avant d'entamer de nouvelles opérations en Allemagne. Quoique la forme de gouvernement établie à Gênes dans le temps où André Doria rendit la liberté à ſa patrie, fût propre à y faire oublier les premieres diſſenſions, & que d'abord elle

(a) Fra-Paolo, 208. Pallavic. *par.* 2 *p.* 5. Thuan. 126.

y eût été reçue avec une approbation universelle, cependant après une épreuve de plus de vingt années, elle ne put satisfaire l'inquiétude de ces républicains turbulens & factieux. L'administration des affaires se trouvant alors restreinte à un certain nombre de familles nobles, les autres leur enviement cette prééminence & désirerent le rétablissement du gouvernement populaire auquel ils avoient été accoutumés. Le respect même qu'imprimoit la vertu désintéressée de Doria, & l'admiration qu'on avoit pour ses talens, n'empêchoient pas qu'on ne fût jaloux de l'ascendant qu'il avoit pris dans tous les conseils de la république. Cependant son âge, sa modération & son amour de la liberté, devoient convaincre ses compatriotes qu'il n'abuseroit jamais de son pouvoir & ne risqueroit point de souiller la fin de ses jours, en renversant cet édifice qui avoit été le travail & la gloire de toute sa vie : mais les Génois prévoyoient que cette autorité & cette influence, toujours pures dans ses mains, deviendroient aisément funestes à la nation, si quelque citoyen s'en emparoit avec plus d'ambition & moins de vertu ; & un homme en effet avoit déjà formé cette prétention, avec quelque espoir de succès. Giannetino Doria, à qui son grand-oncle André avoit destiné ses biens, espéroit en même temps de lui succéder dans sa place. Son caractere hautain, insolent & tyrannique, qu'à peine on eût pu tolérer

1547.

Objet des mécontens.

dans l'héritier d'un trône, étoit encore plus
1547. inſupportable dans le citoyen d'une république ; & les plus clairvoyans des Génois le craignoient & le haiſſoient comme l'ennemi de cette liberté dont ils étoient redevables à ſon oncle. Cependant André lui-même, aveuglé par cette affection forte & involontaire, qui attache ſouvent les vieillards aux plus jeunes rejettons de leur race, ne mettoit point de borne à ſon indulgence pour lui, & il ſembloit moins occupé d'aſſurer & de perpétuer le bonheur de l'Etat, que de favoriſer l'élévation de cet indigne neveu.

Mais quoiqu'on ſuſpectât les deſſeins de Doria, & qu'on blâmât le ſyſtême actuel de l'adminiſtration, tous ces motifs n'auroient ſans doute produit que des plaintes & des murmures, ſi Jean-Louis de Fieſque, comte de Lavagne, qui obſervoit les progrès du mécontentement pour en profiter, n'eût tenté une entrepriſe des plus hardies dont l'hiſtoire faſſe mention. Ce jeune gentilhomme, le plus riche & le plus diſtingué des ſujets de la république, poſſédoit au plus haut degré toutes les qualités qui gagnent les cœurs, impriment le reſpect, & ſe concilient l'attachement. La grace & la nobleſſe brilloient dans ſa perſonne ; magnifique juſqu'à la profuſion, ſa générosité prévenoit les déſirs de ſes amis & ſurpaſſoit l'attente des étrangers ; à une adreſſe inſinuante, il joignoit des manieres aimables, & une affabilité ſans affectation. Mais

Fieſque, comte de Lavagne, eſt le chef de la conjuration.

ſous l'apparence de ces qualités intéreſſantes, faites pour être l'ornement & les délices de la ſociété, il cachoit toutes les diſpoſitions qui peuvent mettre un homme à la tête des conſpirations les plus dangereuſes ; c'étoit une ambition inquiete & inſatiable, un courage au-deſſus de toute crainte, un eſprit ennemi de la ſubordination. Un pareil caractere n'étoit pas fait pour l'état de dépendance, où le ſort l'avoit placé. Fieſque enviant l'autorité que le vieux Doria s'étoit acquiſe, ne pouvoit penſer ſans indignation, qu'elle deſcendroit un jour à Giannetino, comme un bien héréditaire. Ces ſentimens divers agiſſoient ſi vivement ſur cet homme turbulent & audacieux, qu'il prit la réſolution de renverſer cette domination, à laquelle ſon orgueil ne pouvoit ſe ſoumettre. 1547.

Intrigues & préparatifs des conjurés.

Pour y mieux réuſſir, il crut d'abord devoir s'allier avec François I ; il en fit même la propoſition à l'ambaſſadeur que ce prince avoit à Rome. Son deſſein étoit, après avoir chaſſé Doria & la faction impériale par un ſi puiſſant appui, de mettre la république encore une fois ſous la protection de la France, ſe flattant qu'en récompenſe de ce ſervice, il obtiendroit la premiere place dans l'adminiſtration du gouvernement ; mais ayant communiqué ſon projet à quelques-uns de ſes confidens intimes, Verrina le principal d'entr'eux, homme qu'une fortune ruinée rendoit capable de projeter &

d'exécuter les actions les plus hardies, lui
1547. remontra avec chaleur la folie de s'expoſer à un grand danger dont un autre recueilleroit tous les fruits. Il l'exhorta à prétendre lui-même au gouvernement de ſa patrie, auquel ſon illuſtre naiſſance, la voix de ſes concitoyens & le zele de ſes amis pouvoient aiſément l'élever. Ce langage offrit au génie ardent de Fieſque, une ſi brillante perſpective, qu'abandonnant auſſi-tôt ſon plan, il adopta celui de Verrina. Tous ceux qui étoient préſens, quoique perſuadés du danger de l'entrepriſe, n'oſerent condamner ce que leur protecteur avoit ſi vivement approuvé. A l'inſtant il fut réſolu dans cette noire cabale, d'aſſaſſiner les deux Doria & les principaux de leurs partiſans, de changer le ſyſtême d'adminiſtration dans Gênes, & de placer Fieſque ſur le trône ducal. Cependant il falloit un certain temps pour mettre ce projet à exécution, & tandis qu'on faiſoit tous les préparatifs néceſſaires, Fieſque prenoit toutes les meſures poſſibles pour cacher ſon ſecret & ne point donner de ſoupçons. Le rôle qu'il joua étoit en effet impénétrable. Il affecta de s'abandonner entiérement aux plaiſirs & à la diſſipation. La joie & les amuſemens de ſon âge & de ſon rang, occupoient en apparence tout ſon temps & toutes ſes penſées. Mais au milieu de ce tourbillon, il ſuivoit ſon projet avec l'attention la plus réfléchie, ſans y mettre ni la lenteur de la timidité, ni la précipitation

de l'impatience. Il continua ſa correſpon-
dance avec l'ambaſſadeur de France auprès 1547.
du ſaint ſiege, dans le deſſein de s'aſſurer de la protection de ſon maître, ſi par la ſuite il avoit beſoin de ſecours ; mais il eut l'adreſſe de lui dérober ſes véritables intentions. Il fit une ligue ſecrete avec Farneſe duc de Parme, qui toujours irrité contre l'empereur pour le refus de l'inveſtiture de ce duché, étoit diſpoſé à s'en venger ſur la famille de Doria qui étoit dévouée à ce monarque, dont il cherchoit à diminuer l'influence en Italie. Fieſque n'ignorant pas que dans un état maritime, il falloit ſur-tout s'aſſurer des forces navales, demanda quatre galeres au pape qui probablement étoit inſtruit de ſon complot & ne le déſaprouvoit pas. Sous prétexte d'armer une de ces galeres pour croiſer ſur les Turcs, il aſſembla un grand nombre de ſes propres vaſſaux & même une grande quantité d'aventuriers hardis que la treve conclue entre l'empereur & Soliman avoit laiſſés ſans occupation & ſans ſubſiſtance.

Tandis que Fieſque s'occupoit de ces meſures importantes, il paroiſſoit toujours n'avoir d'autre ſoin que celui du plaiſir. Aſſidu à faire ſa cour aux deux Doria, il ſut en impoſer non-ſeulement à la candeur de l'oncle, mais encore à la fineſſe du neveu, que ſes propres intrigues rendoient plus diſpoſé à ſe défier de celles d'autrui. Tout étoit prêt ; il ne reſtoit qu'à frapper le coup. Fieſ-

que délibéra pluſieurs fois avec ſes confi-
1547. dens ſur les moyens d'aſſurer le ſuccès de leur complot. D'abord on propoſa de maſſacrer les Doria & leurs principaux partiſans pendant la célébration de la grand'meſſe à la cathédrale ; mais comme André n'y aſſiſtoit guere à cauſe de ſon âge avancé ; ce projet fut abandonné. Enſuite on convint que Fieſque inviteroit chez lui l'oncle & le neveu avec tous leurs amis déjà proſcrits par les conjurés, & qu'il ſeroit aiſé de s'en défaire ſans riſque, ni réſiſtance ; mais Giannetino ayant été obligé d'aller hors de la ville, le jour même qu'ils avoient choiſi, il fallut encore changer de meſures. Enfin ils réſolurent de tenter à force ouverte ce que la ruſe ne pouvoit effectuer, & fixerent la nuit du deux au trois janvier pour l'exécution de leur entrepriſe. Le moment étoit favorable : le doge de l'année précédente devoit, ſelon la coutume, quitter ſa charge le premier de ce mois, & ſon ſucceſſeur ne pouvoit pas être élu avant le quatre. La république, pendant cet intervalle, étant dans une ſorte d'anarchie, Fieſque pouvoit, avec plus de facilité, s'emparer de cette dignité vacante.

Ils s'aſſemblent pour exécuter leur projet.

Le jour fixé pour la conjuration, Fieſque employa la matinée à viſiter ſes amis, & il montra par-tout le même enjouement & la même liberté d'eſprit qu'à l'ordinaire. Le ſoir il fit ſa cour aux Doria, toujours avec le même air d'empreſſement & de reſ-

pect, mais épiant leur contenance avec l'attention qu'exigeoit un moment ſi critique ; il fut aſſez heureux pour les trouver dans une profonde ſécurité, & ſans le moindre ſoupçon de l'orage qui ſe formoit depuis long-temps & qu'il alloit faire éclater ſur leur tête. 1547.

De leur palais, il courut au ſien qui étoit iſolé au milieu d'une grande cour, fermée de hautes murailles. Les portes en avoient été ouvertes dès le matin, & l'on avoit permis à tout le monde ſans diſtinction d'y entrer ; mais on avoit poſté des gardes pour empêcher d'en ſortir. Cependant Verrina & le petit nombre des confidens de la conſpiration, qui avoient conduit par pelotons au palais les vaſſaux de Fieſque & les troupes de ſes galeres, les diſperſerent ſans bruit dans toute la ville. Enſuite au nom de leur patron, ils invitèrent à un feſtin les principaux citoyens qui étoient mécontens de l'adminiſtration des Doria, & qui montroient, avec du penchant pour une révolution, le courage de la tenter. La plupart de ceux qui rempliſſoient le palais, ignoroient pourquoi on les y avoit raſſemblés ; le reſte étonné de voir, au lieu des préparatifs d'un feſtin, une cour pleine d'hommes armés, & des appartemens munis d'inſtrumens de guerre, ſe regardoient les uns les autres, avec une curioſité mêlée d'impatience & de terreur.

Au milieu de cette incertitude où flot- Fieſque les

toient les eſprits, Fieſque parut avec un air de gaieté & de confiance; il adreſſa la parole aux perſonnes les plus diſtinguées, & leur dit qu'il ne les avoit point fait appeller aux plaiſirs d'une fête, mais à partager la gloire d'une grande action, dont le fruit ſeroit la liberté, ſuivie d'un renom immortel. En même-temps il leur mit devant les yeux l'autorité auſſi exceſſive qu'intolérable du vieux Doria, laquelle rendoit tous les jours à s'accroître & à ſe perpétuer par l'ambition de Giannetino & par la faveur déclarée de l'empereur pour une famille bien plus dévouée à ce prince étranger qu'à la patrie. Mais il eſt en votre pouvoir, continua-t-il, de renverſer cette injuſte domination. Maſſacrons les tyrans; mes meſures ſont priſes; mes aſſociés ſont en grand nombre; je puis au beſoin compter ſur des alliés & des protecteurs. J'ai tout prévu, & nos tyrans dorment dans la ſécurité. Un inſolent mépris pour leurs concitoyens a banni de leur eſprit la défiance & cette timidité qui d'ordinaire rend les coupables clairvoyans, & les met en garde contre la vengeance qu'ils méritent. Ils ſentiront le coup avant qu'ils voient le bras levé ſur eux. Allons par un effort généreux que n'accompagne preſque aucun danger, allons délivrer notre patrie. Ce diſcours prononcé avec cet enthouſiaſme irréſiſtible qui anime l'ame lorſqu'elle eſt échauffée par de grands objets, fit ſur l'aſſemblée l'impreſſion la plus vive.

1547. prépare par ſes diſcours

Les vaſſaux de Fieſque, toujours prêts à marcher à ſes ordres, lui répondirent par un murmure d'applaudiſſement. Beaucoup de gens dont la fortune étoit ruinée, entrevirent l'eſpoir de la rétablir dans la licence & le tumulte d'un ſoulevement. Mais ceux que leur rang ou leur vertu élevoit au-deſſus des autres, n'oſerent montrer toute la ſurpriſe & l'horreur que leur inſpiroit un attentat ſi atroce; chacun craignant que ſon voiſin ne fût dans le ſecret de la conſpiration, ne voyoit autour de ſoi que des hommes prêts, au moindre ſignal de leur chef, à ſe porter aux plus grands excès. Tous applaudirent donc ou feignirent d'applaudir. 1547.

Son entrevue avec ſa femme.

Dès qu'il eut ainſi diſpoſé & encouragé ſes complices, avant de leur donner ſes derniers ordres, il courut à l'appartement de ſa femme. Cette dame, de l'illuſtre maiſon de Cibo, avoit inſpiré à ſon mari la plus vive paſſion, & ſa vertu l'en rendoit auſſi digne que ſa beauté. Le bruit des gens armés qui rempliſſoient la cour & le palais, étant déjà parvenu à ſes oreilles, elle vit qu'il ſe tramoit quelque complot périlleux, & elle trembla pour les jours de ſon époux. Il la trouve plongée dans les alarmes & la conſternation; il ſe hâte de lui avouer un deſſein qu'il ne pouvoit plus lui tenir caché. L'approche de tant d'horreurs & de dangers acheve de la troubler; elle prévoit la fatale iſſue de ce deſſein, & s'efforce par ſes larmes, ſes prieres & ſon déſeſ-

poir, d'en détourner ſon mari. Fieſque, 1547. après avoir tenté vainement de la calmer & de lui inſpirer toute ſa confiance, rompit promptement une entrevue où l'avoit imprudemment entraîné un excès de tendreſſe, mais qui ne put ébranler ſa réſolution. » Adieu, lui cria-t-il en la quittant; ou » vous ne me reverrez jamais, ou demain tout » dans Gênes ſera ſoumis à votre pouvoir. «

Les conjurés attaquent la ville.

Dès qu'il eut rejoint ſes compagnons, il donna ſes ordres à chacun d'eux. Les uns devoient s'emparer à force ouverte de toutes les portes de la ville, d'autres des principales rues ou des forteresſes. Fieſque ſe réſerva l'attaque du port où étoient les galeres de Doria, comme le poſte le plus important & le plus périlleux. Il étoit alors minuit, & les citoyens dormoient dans une tranquille ſécurité, lorſque cette nombreuſe troupe de conjurés bien armés ſe mit en mouvement pour exécuter ſon plan. Ils s'emparerent de quelques portes, & forcerent les autres après un combat furieux avec les gardes. Verrina employa une des galeres qui étoient deſtinées contre les Turcs, à bloquer l'entrée de la Darſene, ou du petit port qui contenoit la flotte de Doria. Cette précaution ôtant aux habitans tout moyen de s'échapper, Fieſque tenta de monter dans les galeres de la république par la rive où elles étoient amarrées; ſans armes, ſans agrêts, & n'ayant à bord que des forçats enchaînés à la rame, elles n'étoient pas en état de réſiſter. Bientôt la

trouble & le tumulte ſe répandirent dans la ville ; on entendoit crier dans toutes les rues : *Fieſque & liberté.* A ce mot ſi chéri, la populace prit les armes & ſe joignit aux conjurés. Les nobles & les partiſans de l'ariſtocratie, ſaiſis d'étonnement & de frayeur, fermerent les portes de leurs maiſons, & ne ſongerent qu'à ſe garantir du pillage. A la fin le bruit de ce déſordre parvient au palais de Doria. Giannetino ſaute à l'inſtant de ſon lit, & s'imaginant qu'il n'étoit queſtion que de quelque mutinerie de la part des matelots, il ſort avecquelques perſonnes & marche vers le port. Comme il devoit paſſer par la porte S. Thomas, les conjurés qui s'en étoient emparés ſe jetterent ſur lui avec fureur, & le maſſacrerent ſur la place, au moment qu'il y parut. Le vieux Doria eût ſans doute éprouvé le même ſort, ſi Jérome de Fieſque avoit attaqué ſubitement ſon palais, ſuivant le plan du comte de Lavagne ſon frere ; mais dans la crainte que le pillage ne fruſtrât ſon avarice d'un riche butin, il défendit à ſes gens de s'avancer. André, inſtruit de la mort de ſon neveu, & du danger qu'il couroit lui-même, monta promptement à cheval, & ſe déroba par la fuite à ſes ennemis. Cependant quelques ſénateurs eurent le courage de s'aſſembler dans le palais de la république. (*a*) D'abord quelques-uns oſerent

1547.

(*a*) *Il Pallazo della Signoria.*

tenter de rallier les ſoldats diſperſés & d'at-
1547. taquer un corps de conjurés ; mais ſe voyant repouſſés avec perte, ils prirent le parti de négocier avec un parti auquel ils ne pouvoient réſiſter. En conſéquence, on envoya des députés à Fieſque pour ſçavoir de lui quelles étoient ſes prétentions, ou plutôt pour ſe ſoumettre à toutes les conditions qu'il lui plairoit de preſcrire.

Cauſe du mauvais ſuccès de leur entrepriſe.

Mais déjà ce chef des conjurés n'étoit plus. A l'inſtant même où apres s'être emparé de la flotte, il étoit prêt à reven r joindre ſes compagnons victorieux, un bruit extraordinaire ſe fit entendre à bord de la galere amirale. Dans cette alarme, craignant que les forçats ne rompiſſent leurs chaînes pour accabler ſes gens, il y courut ; mais la planche ſur laquelle il paſſoit avec précipitation du rivage au vaiſſeau s'étant renverſée, il tomba dans la mer. Le poids de ſon armure le fit couler à fond. Il périt au moment même où il alloit jouir du ſuccès de ſon ambition. Verrina fut le premier qui s'apperçut de ce funeſte accident. Il en prévit à l'inſtant toutes les conſéquences, & n'en avertit qu'un petit nombre de conjurés. Au milieu des ténebres & de la confuſion de la nuit, il ne leur étoit pas difficile de tenir ce ſecret caché, juſqu'à ce qu'un traité avec les ſénateurs eût mis la ville en leur pouvoir. Mais tout leur eſpoir fut bientôt détruit par l'imprudence de Jérome de Fieſque. Les députés chargés des propoſitions du

ſénat, lui ayant demandé où étoit le comte de Lavagne, il leur répondit avec une vanité puérile : » c'eſt moi qui le ſuis main- » tenant, & c'eſt avec moi que vous de- » vez traiter. « Ce peu de mots éclairant tout à la fois & ſes amis & ſes ennemis, fit ſur les uns & ſur les autres l'impreſſion qu'on en devoit attendre. Les députés encouragés par cet événement, le ſeul qui pût tourner la révolution à leur avantage, changerent de ton avec une préſence d'eſprit admirable, & réglerent leurs demandes ſur la faveur des circonſtances. Mais tandis qu'ils cherchoient à prolonger la négociation, les autres magiſtrats s'occupoient à raſſembler leurs partiſans, pour en former un corps qui pût défendre le palais du ſénat. D'un autre côté, les conjurés conſternés de la mort d'un homme qui étoit leur eſpoir & leur idole, n'ayant aucune confiance pour Jérome, qui n'avoit que l'étourderie & la préſomption de la jeuneſſe, perdirent courage, & les armes leurs tomberent des mains. Ainſi le ſecret ſi profond & ſi ſurprenant qui juſqu'alors avoit contribué au ſuccès de la conſpiration, fut la principale cauſe qui la fit échouer. Le chef étoit mort. La plupart de ceux qu'il faiſoit agir ne connoiſſoient ni les confidens de ſon d'eſſein, ni le but où il aſpiroit. Aucun d'entreux n'avoit aſſez d'autorité ou de talens pour prendre la place de Fieſque, & pour achever ſon ouvrage. Privé de l'eſprit qui l'animoit, le corps en- 1547.

tier reſta ſans force, ſans mouvement. Plu-
1547. ſieurs des conjurés ſe retirerent dans leurs maiſons, eſpérant que les ténebres de la nuit qui couvroient leur crime, auroient caché leurs perſonnes ; d'autres chercherent leur ſûreté dans une prompte retraite ; enfin avant qu'il fût jour, tous s'enfuirent avec précipitation d'une ville qui, peu d'heures auparavant, étoit prête à les recevoir pour maîtres.

La tranquillité eſt rétablie dans Gênes.

Dès le matin ſuivant, tout fut tranquille dans Gênes. On n'y vit pas un ennemi ; à peine y parut-il quelque trace du déſordre de la nuit. Cette conſpiration avoit cauſé plus de tumulte que de carnage, & la ſurpriſe avoit mieux ſervi les conjurés que la force. Vers le ſoir, André Doria rentra dans la ville aux acclamations de joie des habitans, qui coururent au-devant de lui. Quoiqu'il eût encore l'eſprit rempli du trouble & du danger de la nuit précédente ; quoiqu'il eût ſous les yeux le corps ſanglant de ſon neveu, telle fut ſa modération & ſa magnanimité, que le décret porté par le ſénat contre les conſpirateurs, n'excéda point les bornes de la juſte ſévérité qu'exigeoit le ſoutien du gouvernement, & que rien n'y fut dicté par le reſſentiment ni par l'animoſité de la vengeance. (*a*) *

(*a*) Thuan 93. Sigonius, *vita Andreæ Doriæ*, 1196. La conjuration du comte de Fieſque, par le cardinal de

Dès qu'on eut pris de ſages précautions pour empêcher qu'un feu ſi heureuſement éteint ne ſe rallumât de nouveau, le premier ſoin du ſénat fut d'envoyer à Charles un ambaſſadeur chargé de l'informer des détails de cet événement & de lui demander du ſecours pour attaquer Montobbio, forteresſe conſidérable dans les domaines héréditaires de la maiſon de Fieſque, où Jérome s'étoit renfermé. L'empereur ne fut pas moins alarmé qu'étonné d'une entrepriſe ſi extraordinaire. Il ne pouvoit croire que le comte de Lavagne, tout ambitieux & téméraire qu'il étoit, eût oſé la riſquer ſans les ſuggeſtions ou l'encouragement de quelque puiſſance étrangere. Des qu'il ſçut que le duc de Parme étoit inſtruit du plan de la conjuration, il ſuppoſa dans l'inſtant que le pape n'ignoroit pas un projet que favoriſoit ſon fils. Cette conjecture le conduiſit à une autre plus éloignée, mais que la conduite politique de Paul rendoit aſſez probable : c'étoit que le pontife étoit d'accord avec le roi de France, pour profiter des

1547.

Alarmes de l'empereur ſur cette conjuration.

Retz. Adriani *Iſtoria*, *lib.* 6, 369. *Folietæ conjuratio* 20. *Lud Fuſci*, *r. græc Theſ Ital* 1, 883.

* Une choſe digne de remarque, c'eſt que le cardinal de Retz, qui avoit écrit à l'âge de dix huit ans l'hiſtoire de cette conjuration, y montre tant d'admiration pour Fieſque, qu'il n'eſt pas étonnant qu'un miniſtre auſſi pénétrant & auſſi abſolu que Richelieu, ait prédit à la lecture de cet ouvrage que ce jeune eccléſiaſtique ſeroit un eſprit turbulent & dangereux.

suites de cette révolution. Dès-lors Char-
1547. les craignit que cette étincelle ne rallumât l'embrasement qui avoit causé tant de ravages en Italie. Comme la guerre d'Allemagne lui avoit fait retirer ses troupes de ses Etats ultramontains, & qu'il ne pouvoit pas y prévenir une invasion, il falloit du moins qu'à la premiere apparence de danger, il fût en état d'y porter la plus grande partie de ses forces. Dans cette situation, c'eût été sans doute une imprudence de sa part que de marcher en personne contre l'électeur, sans avoir quelque certitude qu'il ne se préparoit pas en Italie une révolution, qui l'empêcheroit de tenir la campagne en Saxe avec des forces suffisantes.

Il suspend ses opérations en Allemagne.

Fin du Livre Huitieme.

HISTOIRE

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.

LIVRE IX.

LA crainte que l'empereur avoit conçue des diſpoſitions de guerre du pape & du roi de France, n'étoit pas fondée ſur des ſoupçons imaginaires & frivoles. Paul lui avoit déjà donné des preuves non équivoques de ſa jalouſie & de ſa haine ; & Charles ne pouvoit pas eſpérer que ſes ſuccès contre les proteſtans confédérés ne feroient pas renaître dans l'ame de François l'ancienne inimitié qui les avoit diviſés ſi long-

1547. François eſt jaloux de la puiſſance & des ſuccès de l'empeur.

temps. L'événement juſtifia cette conjecture.

1547. François avoit vu avec douleur les progrès rapides des armes de l'empereur ; les circonſtances dont on a parlé, l'avoient empêché juſqu'alors de s'y oppoſer ; mais il ſentit enfin que s'il ne faiſoit pas quelque effort extraordinaire, ſon rival alloit acquérir un degré de puiſſance qui le mettroit en état de donner la loi au reſte de l'Europe. D'après cette idée, qui n'avoit pas ſa ſource dans la ſeule jalouſie de la rivalité, mais qui étoit celle des plus habiles politiques du ſiecle, il chercha différens expédiens pour ſuſpendre le cours des victoires de l'empereur, & pour former par degrés une ligue capable de l'arrêter dans ſa carriere.

Il négocie avec les proteſtans

Dans cette vue, François chargea ſes émiſſaires en Allemagne d'employer tous leurs ſoins à ranimer le courage des confédérés, & à les empêcher de ſe ſoumettre à l'empereur. Il offrit tous ſes ſecours ; il lia une correſpondance ſuivie avec l'électeur & le landgrave, les deux princes les plus zélés & les plus puiſſans de tout le corps ; il leur fit valoir toutes les raiſons & tous les avantages qui pouvoient ou les confirmer dans la crainte qu'ils avoient des projets de l'empereur, ou les déterminer à ne pas imiter la crédulité de leurs aſſociés, en livrant à ſa diſcrétion leur religion & leur liberté.

Avec ſolidité.

Tandis qu'il employoit ce moyen pour faire durer la guerre civile qui diviſoit l'Alle-

magne, il s'occupoit d'un autre côté à ſuſ-
citer contre l'empereur des ennemis étran- 1547.
gers. Il ſollicita Soliman de ſaiſir cette occa-
ſion favorable d'entrer en Hongrie, d'où l'on
avoit tiré toutes les troupes qui auroient pu la défendre, afin de raſſembler une armée contre les confédérés de Smalkalde. Il exhorta le pape à profiter de ce moment pour réparer, par un effort vigoureux, la faute qu'il avoit commiſe en contribuant à élever l'empereur à un degré ſi formidable de puiſſance; Paul, qui ſentoit toute l'étendue de cette faute & qui en craignoit les conſéquences, reçut avec plaiſir ces ouvertures, & François fit valoir les diſpoſitions favorables du pape pour gagner les Venitiens. Il s'efforça de leur perſuader que le ſeul moyen de ſauver l'Italie, & même l'Europe, de l'oppreſſion & de la ſervitude, c'étoit de ſe réunir avec le pape & lui, pour former une confédération générale, dont le but ſeroit d'abaiſſer la puiſſance d'un potentat ambitieux, qu'ils avoient tous une égale raiſon de redouter.

Avec le pape & avec les Venitiens.

Lorſqu'il eut entamé ces négociations dans les cours du midi de l'Europe, il porta ſon attention vers celles du nord. Comme le roi de Danemarck avoit des raiſons particulieres de ſe plaindre de l'empereur, François ne douta pas que ce prince n'approuvât la ligue projetée; & pour balancer toutes les conſidérations de prudence qui auroient pu l'empêcher de s'y joindre, la jeune reine d'Ecoſſe fut offerte en mariage à ſon

Avec le roi de Danemarck.

fils. (*a*) D'un autre côté, les miniſtres qui
1547. gouvernoient l'Angleterre au nom d'Edouard VI, s'étoient ouvertement déclarés partiſans des opinions des réformateurs, dès que la mort de Henri leur eut laiſſé la liberté de quitter le maſque que ſon impitoyable fanatiſme les avoit forcés de prendre. François ſe flatta que leur zele ne leur permettroit pas de reſter ſpectateurs oiſifs de la ruine & de la deſtruction de ceux qui profeſſoient la même religion qu'eux-mêmes ; il eſpéra que, malgré les troubles de faction qu'entraîne une minorité, & malgré l'apparence d'une rupture prochaine avec l'Ecoſſe, il pourroit déterminer les miniſtres Anglois à prendre part à la cauſe commune. (*b*)

Tandis que François avoit recours à tous ces expédiens, & s'occupoit avec une activité ſi extraordinaire à exciter la jalouſie des différens Etats de l'Europe contre ſon rival, il ne négligeoit aucun des moyens qui dépendoient de lui ſeul. Il leva des troupes dans toutes les parties de ſon royaume ; il ramaſſa des munitions de guerre ; il fit marché avec les cantons Suiſſes pour avoir un corps nombreux de troupes ; il établit un ordre admirable dans ſes finances ; il fit paſſer à l'électeur & au landgrave des ſommes conſidérables ; il prit enfin toutes les meſures néceſſai-

(*a*) *Mém. de Ribier*, t. 1, p. 600, 606.
(*b*) *Mem. de Ribier*, t. 1, p. 635.

Digitized by Google

res pour être en état de commencer avec vigueur les hoſtilités, dès que les circonſtances l'exigeroient. (a) 1547.

Alarmes de l'empereur.

Il étoit impoſſible de dérober à la connoiſſance de l'empereur des opérations ſi compliquées, & qui demandoient le concours de tant d'inſtruments divers. Il fut bientôt inſtruit des intrigues de François dans les différentes cours, ainſi que de ſes préparatifs intérieurs; convaincu qu'une guerre étrangere porteroit un coup fatal à l'exécution de ſes projets en Allemagne, l'idée de cet événement le faiſoit trembler. Le danger cependant lui paroiſſoit auſſi inévitable qu'il étoit terrible. Il connoiſſoit l'ambition inſatiable mais prévoyante de Soliman; il ſavoit que cet habile ſultan choiſiſſoit le moment de commencer ſes opérations militaires avec une prudence égale à la valeur qui les dirigeoit. Il avoit de bonnes raiſons pour croire que le pape ne manqueroit pas de prétextes pour juſtifier une rupture, & qu'il n'auroit aucune répugnance à commencer les hoſtilités en effet. Paul avoit laiſſé entrevoir ſes ſentiments, en témoignant une joie peu convenable au chef de l'égliſe, lorſqu'il avoit appris la nouvelle de l'avantage remporté par l'électeur de Saxe ſur Albert de Brandebourg; & comme il ſe voyoit alors aſſuré de trouver dans le roi de France un

(a) *Mém de Ribier, t. 1, p. 595.*

allié assez puissant pour le soutenir, il ne
1547. cherchoit pas même à cacher la violence & l'étendue de sa haine. (a) Charles savoit d'ailleurs que les Venitiens voyoient depuis longtemps l'accroissement de son pouvoir avec un sentiment de jalousie, qui donnoit une nouvelle force aux sollicitations & aux promesses de la France; & il craignoit que, malgré la lenteur & la circonspection ordinaire de leurs résolutions, ces républicains ne prissent à la fin un parti décisif. Il étoit évident que les Danois & les Anglois avoient de leur côté des raisons particulieres de mécontentement, & des motifs très-puissans pour se liguer contre lui; mais il craignoit pardessus tout la jalousie active de François lui-même, qu'il regardoit comme l'ame & le mobile de la confédération. Ce monarque ayant accordé sa protection à Verrina, qui s'étoit embarqué pour Marseille au moment même où la conspiration de Fiesque avoit été découverte, Charles s'attendoit à chaque instant à voir commencer en Italie les hostilités, dont il croyoit que la révolte de Gênes n'étoit que le prélude.

Espérances que donne à Charles l'affoiblissement de la santé de François.

Dans cet état d'inquiétude & de perplexité, Charles appercevoit cependant une circonstance qui lui laissoit quelqu'espoir d'échapper au danger qui le menaçoit. La santé du roi de France commençoit à s'affoiblir; une

(a) *Mém de Ribier, t. 1, p. 637.*

maladie, qui étoit le fruit de l'intempérance & de l'excès des plaiſirs, détruiſoit ſourdement & par degrés ſa conſtitution. Les préparatifs de guerre & les négociations entamées dans les différentes cours, tomboient dans la langueur, comme l'eſprit du monarque qui en étoit le mobile. Pendant cet intervalle, les Génois ſoumirent Montobbio, firent priſonnier Jérôme de Fieſque, &, par ſa mort & celle de ſes principaux complices, éteignirent les reſtes de la conſpiration. Pluſieurs villes impériales, en Allemagne, déſeſpérant de recevoir à temps du ſecours de la France, ſe ſoumirent à l'empereur. Le landgrave lui-même parut diſpoſé à abandonner l'électeur, & à entrer en accommodement, aux conditions qu'il pourroit obtenir. Charles, de ſon côté, attendoit avec impatience l'iſſue d'une maladie qui devoit décider s'il ſe déſiſteroit de tous ſes autres projets, pour ſe préparer à combattre une confédération de la plus grande partie des princes de l'Europe contre lui, ou s'il devoit, ſans ſe laiſſer arrêter par aucune conſidération ni intimider par aucun danger, ſuivre le plan qu'il avoit formé d'entrer en Saxe.

1547. Mars.

Ce bonheur ſingulier, qui a diſtingué Charles & ſa famille d'une maniere ſi remarquable que certains hiſtoriens l'ont appellé l'étoile de la maiſon d'Autriche, ne ſe démentit pas en cette occaſion. François I mourut

Mort de François I; réflexions ſur ſon caractere & ſa rivalité avec Charles.

à Rambouillet le dernier jour du mois de
1547. mars, dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge & la vingt-troiſieme de ſon regne. Pendant vingt-huit ans de ce regne, une animoſité déclarée diviſa ce prince & l'empereur, & enveloppa non-ſeulement leurs propres Etats, mais encore la plus grande partie de l'Europe, dans des guerres, ſoutenues avec un acharnement plus violent & plus durable qu'aucune de celles qui s'étoient faites dans les temps antérieurs. Pluſieurs circonſtances y contribuoient; la rivalité de ces princes étoit fondée ſur une oppoſition d'intérêts, excitée par la jalouſie perſonnelle, & envenimée par des inſultes réciproques. En même-temps, ſi l'un des deux paroiſſoit avoir quelqu'avantage propre à lui donner la ſupériorité, cet avantage ſe trouvoit balancé par quelque circonſtance favorable à l'autre. Les domaines de l'empereur étoient plus étendus; ceux du roi de France étoient plus réunis. François gouvernoit ſon royaume avec une autorité abſolue; Charles n'avoit qu'un pouvoir limité, mais il y ſuppléoit par ſon adreſſe. Les troupes du premier avoient plus d'audace & d'impétuoſité; celles du ſecond étoient plus patientes & mieux diſciplinées. Il y avoit dans les talens des deux monarques autant de différence que dans les avantages reſpectifs dont ils jouiſſoient, & cette différence ne contribua pas peu à prolonger leurs querelles. François

prenoit une réſolution avec célérité, la ſoutenoit d'abord avec chaleur & en pourſuivoit l'exécution avec audace & activité ; mais il manquoit de la perſévérance néceſſaire pour ſurmonter les difficultés, & ſouvent il abandonnoit ſes projets ou ſe relâchoit dans l'exécution, ſoit par impatience, ſoit par légereté. Charles délibéroit froidement & ſe décidoit lentement ; mais lorſqu'une fois il avoit arrêté ſon plan, il le ſuivoit avec une obſtination inflexible ; & ni le danger ni les obſtacles ne pouvoient le détourner dans l'exécution. L'influence de leurs caracteres ſur leurs entrepriſes dut mettre une égale différence dans les ſuccès. François, par ſon impétueuſe activité, déconcerta ſouvent les plans de l'empereur les mieux concertés. Charles, en ſuivant ſes vues avec plus de ſang froid, mais avec fermeté, arrêta ſouvent ſon rival dans ſa carriere rapide, & repouſſa ſes plus vigoureux efforts. Le premier, à l'ouverture d'une guerre ou d'une campagne, fondoit ſur ſon ennemi avec la violence d'un torrent, & entraînoit tout ce qui ſe trouvoit devant lui ; le ſecond, attendant pour agir que les forces de ſon rival commençaſſent à diminuer, recouvroit à la fin tout ce qu'il avoit perdu, & faiſoit ſouvent de nouvelles acquiſitions. Le roi de France forma différens projets de conquêtes ; mais quelque brillans que fuſſent les commencemens de ſes entrepriſes, la fin en fut rarement heureuſe ; pluſieurs des entrepriſes de l'empereur, qu'on 1547.

jugeoit impraticables & déſeſpérées, ſe ter-
1547. minerent avec le plus grand ſuccès. François ſe laiſſoit éblouir de l'éclat d'un projet; Charles n'étoit ſéduit que par la perſpective des avantages qu'il pouvoit en recueillir. Le degré de leur mérite & de leur réputation reſpective n'a cependant été encore fixé ni par un examen ſcrupuleux de leurs talens pour le gouvernement, ni par la conſidération impartiale de la grandeur & du ſuccès de leurs entrepriſes; François eſt un de ces princes dont la renommée eſt au-deſſus de leur génie & de leurs actions; & cette préférence eſt l'effet de pluſieurs circonſtances réunies. La ſupériorité que donna à Charles la victoire de Pavie, & qu'il conſerva dès-lors juſqu'à la fin de ſon regne, étoit ſi manifeſte que les efforts de François pour affoiblir la puiſſance énorme & toujours croiſſante de ſon rival, furent jugés par la plupart des autres Etats, non-ſeulement avec la partialité qu'inſpirent naturellement ceux qui ſoutiennent avec courage un combat inégal, mais même avec la faveur que mériroit celui qui attaquoit un ennemi commun, & tâchoit de réprimer le pouvoir d'un ſouverain également formidable à tous les autres. D'ailleurs la réputation des princes, ſur-tout aux yeux de leurs contemporains, dépend autant de leurs qualités perſonnelles que de leurs talens pour le gouvernement. François commit des fautes graves & multipliées, & dans ſa conduite politique, &

dans ſon adminiſtration intérieure ; mais il fut humain, bienfaiſant, généreux ; il avoit 1547.
de la dignité ſans orgueil, de l'affabilité ſans baſſeſſe, & de la politeſſe ſans fauſſeté ; il étoit aimé & reſpecté de tous ceux qui approchoient de ſa perſonne, & tout homme de mérite avoit accès auprès de lui. Séduits par les qualités de l'homme, ſes ſujets oublierent les défauts du monarque ; ils l'admiroient comme le gentilhomme le plus accompli de ſon royaume, & ils ſe ſoumirent ſans murmure à des actes d'adminiſtration vigoureuſe, qu'ils n'auroient pas pardonnés à un prince moins aimable. Il ſemble cependant que cette admiration auroit dû n'être que momentanée & mourir avec les courtiſans de ce monarque ; l'illuſion qui naiſſoit de ſes vertus privées a dû ſe diſſiper, & la poſtérité devroit juger ſa conduite publique avec ſon impartialité ordinaire ; mais cet effet naturel a été contrebalancé par une autre circonſtance, & le nom de François a paſſé à la poſtérité avec une gloire dont le temps n'a fait qu'augmenter l'éclat. Avant ſon regne les ſciences & les arts avoient fait peu de progrès en France ; à peine commençoient-ils à franchir les limites de l'Italie, où ils venoient de renaître & qui avoit été, juſqu'alors, leur unique ſéjour. François les prit ſous ſa protection ; il voulut égaler Léon X, par l'ardeur & la magnificence avec laquelle il encouragea les lettres. Il appella les ſçavans à ſa cour ; il converſa familiérement

avec eux, il les employa dans les affaires ;
1547. il les éleva aux dignités & il les honora de ſa confiance. Les gens de lettres ne ſont pas moins flattés d'être traités avec la diſtinction qu'ils croient mériter, que diſpoſés à ſe plaindre lorſqu'on leur refuſe les égards qui leur ſont dus ; ils crurent qu'ils ne pouvoient porter trop loin leur reconnoiſſance pour un protecteur ſi généreux, & célébrerent, à l'envi, ſes vertus & ſes talens. Les écrivains poſtérieurs adopterent ces éloges, & y ajouterent encore. Le titre de pere des lettres, qu'on avoit donné à François, a rendu ſa mémoire ſacrée chez les hiſtoriens ; ils ſemblent avoir regardé comme une ſorte d'impiété de relever ſes foibleſſes & de cenſurer ſes défauts. Ainſi François, avec moins de talens & de ſuccès que Charles, jouit peut-être d'une réputation plus brillante ; & les vertus perſonnelles dont il étoit doué, lui ont mérité plus d'admiration & d'éloges que n'en ont inſpiré le vaſte génie & les artifices heureux d'un rival plus habile, mais moins aimable.

Effets de la mort de François.

La mort du roi de France produiſit un changement conſidérable dans l'état de l'Europe. L'empereur, vieilli dans l'art du gouvernement, n'avoit plus pour rivaux que de jeunes monarques peu dignes d'entrer en lice avec celui qui avoit luté ſi long-temps & preſque toujours heureuſement, avec des princes tels qu'Henri VIII & François I. Cette mort délivra Charles de toute inquiétude,

& il ſe trouva heureux de pouvoir commencer avec ſuccès, contre l'électeur de Saxe, les opérations qu'il avoit été obligé de ſuſpendre juſqu'alors. Il ſçavoit que les talens de Henri II, qui venoit de monter ſur le trône de France, étoient bien inférieurs à ceux de ſon pere; il prévit que ce nouveau monarque ſeroit, pendant quelque-temps, trop occupé à renvoyer les anciens miniſtres, qu'il haïſſoit, & à ſatisfaire les déſirs ambitieux de ſes propres favoris, pour qu'on eût quelque choſe à craindre, ſoit de ſes efforts perſonnels, ſoit de quelque confédération formée par ce prince ſans expérience. 1547.

Comme il étoit difficile de prévoir combien dureroit cet intervalle de ſécurité, Charles ſe détermina à en profiter ſur le champ; dès qu'il eut appris la mort de François, il ſe mit en marche d'Egra ſur les frontieres de Boheme; mais le départ des troupes du pape, joint à la retraite des Flamands, avoit tellement affoibli ſon armée, qu'il ne put raſſembler que ſeize mille hommes. Ce fut avec des forces ſi peu conſidérables, qu'il commença une expédition dont l'événement devoit fixer le degré d'autorité dont il jouiroit dorénavant en Allemagne. Cependant, comme ſa petite armée étoit particuliérement compoſée de vieilles bandes Eſpagnoles & Italiennes, il pouvoit, ſans laiſſer beaucoup au hazard, ſe repoſer ſur leur valeur, & ſe flatter même de l'eſpérance du ſuccès. L'é-

Charles marche contre l'électeur de Saxe.

13 avril.

lecteur, il eſt vrai, avoit levé une armée
1547. fort ſupérieure en nombre ; mais elle ne pouvoit être comparée avec celle de l'empereur, ni pour l'expérience & la diſcipline des troupes, ni pour les talens des officiers. D'ailleurs ce prince avoit déjà fait une faute, qui, en le privant de tout l'avantage que lui donnoit la ſupériorité du nombre, auroit pu ſeule entraîner ſa ruine. Au lieu de tenir ſes forces réunies, il en détacha un corps conſidérable vers les frontieres de la Boheme, afin de faciliter ſa jonction avec les mécontens de ce royaume ; & il cantonna une grande partie de ce qui reſtoit, en différentes villes de la Saxe, contre leſquelles il ne doutoit pas que l'empereur ne portât ſes premiers efforts. Il eut la foibleſſe de croire que ces places ouvertes & munies de petites garniſons, ſeroient en état de tenir contre un tel ennemi.

Progrès de ſes armes. L'empereur entra en Saxe par la frontiere méridionale, & attaqua Altorf ſur l'Elſter. On vit bientôt combien la manœuvre de l'électeur étoit inſenſée ; car les troupes qui ſe trouvoient dans cette ville ſe rendirent ſans réſiſtance, & celles qu'on avoit envoyées dans les autres places entre Altorf & l'Elbe, ſuivirent cet exemple ou s'enfuirent à l'approche des Impériaux. Charles ne laiſſa pas aux Saxons le temps de ſe remettre de la terreur panique dont ils paroiſſoient être frappés, & il marcha en avant ſans perdre

un ſeul moment. L'électeur, qui avoit établi ſon quartier général à Meſſein, flottoit 1547.
dans l'état d'indéciſion & d'incertitude qui lui étoit naturel; il ſe montroit même plus indécis à proportion que le danger paroiſſoit plus urgent & exigeoit des réſolutions plus promptes. Quelquefois il ſembloit déterminé à défendre les bords de l'Elbe, & à tenter le ſort d'une bataille, dès que les détachemens qu'il avoit appelés à lui, ſeroient à portée de le joindre. D'autres fois regardant ce parti comme téméraire & trop périlleux, il paroiſſoit adopter les avis plus prudens de ceux qui lui conſeilloient de tâcher de traîner la guerre en longueur, en ſe retirant ſous les fortifications de Wittemberg où les Impériaux ne pourroient l'attaquer ſans un déſavantage ſenſible, tandis qu'il y attendroit en ſûreté les ſecours qui devoient lui arriver du Meklembourg, de la Poméranie & des villes proteſtantes de la Baltique. Sans s'arrêter d'une maniere fixe à l'un ou à l'autre de ces deux plans, il rompit le pont de Meiſſen, & marcha le long de la rive orientale de l'Elbe juſqu'à Muhlberg. Là il délibéra de nouveau, & après avoir héſité longtemps, il s'en tint à un de ces partis mitoyens, qui ſont toujours agréables aux ames foibles & incapables de réſolution & de fermeté. Il laiſſa un dérachement à Muhlberg pour s'oppoſer aux Impériaux, s'ils tentoient de paſſer la riviere en cet endroit, & s'avançant à quelques milles de-là avec

son armée, il y campa, en attendant l'é-
1547. vénement, sur lequel il se proposoit de régler ses démarches ultérieures.

Il passe l'Elbe. Cependant Charles qui marchoit toujours sans s'arrêter, arriva le vingt-trois d'avril au soir, sur les bords de l'Elbe, vis-à-vis de Muhlberg. La riviere avoit, en cet endroit, trente pas de largeur & plus de quatre pieds de profondeur; son courant étoit rapide, & le bord que les Saxons occupoient étoit plus élevé que celui où il se trouvoit. Ces obstacles cependant n'arrêterent point l'empereur; il assembla ses officiers généraux, & sans demander leur avis, il leur communiqua la résolution où il étoit de tenter, le lendemain au matin, le passage de la riviere, & d'attaquer l'ennemi par-tout où il pourroit le rencontrer. Tous ses généraux ne purent s'empêcher de témoigner l'étonnement que leur inspiroit une résolution si hardie; le duc d'Albe, quoique naturellement audacieux & bouillant, & Maurice de Saxe, quoiqu'impatient d'accabler l'électeur son rival, firent eux-mêmes des représentations très-vives contre ce parti; mais Charles s'en fiant davantage à son propre jugement ou à sa fortune, n'eut point égard à leurs raisons, & donna les ordres nécessaires pour l'exécution de son plan.

Dès le point du jour un corps d'infanterie Espagnole & Italienne marcha vers la riviere, & commença à faire un feu continuel sur l'ennemi. Les longs & pesans mous-

quets, dont on ſervoit alors, faiſoient beaucoup de ravage ſur la rive oppoſée ; plu- 1547.
ſieurs ſoldats Impériaux emportés par une ardeur guerriere, & voulant s'approcher plus pres de l'ennemi, entrerent dans la riviere, & s'y avançant juſqu'à la hauteur de la poitrine, ils tiroient avec une direction plus ſûre & avec plus d'effet. Sous la protection de ce feu de mouſqueterie, on commença à établir un pont de bateaux pour l'infanterie ; un payſan ayant propoſé de faire paſſer la cavalerie par un gué qu'il connoiſſoit, elle ſe mit auſſi en mouvement ; les Saxons, qui étoient poſtés à Muhlberg, tâcherent de troubler ces opérations par le feu aſſez vif d'une batterie qu'ils avoient élevée ; mais comme les terreins bas des bords de l'Elbe étoient couverts d'un brouillard épais, ils ne pouvoient pas diriger leurs coups avec aſſez de juſteſſe, & ils ne firent pas beaucoup de mal aux Impériaux. Les Saxons, au contraire, fort maltraités par le feu des Eſpagnols & des Italiens, brûlerent quelques bateaux qui avoient été raſſemblés près du village, & ſe préparérent à faire retraite. Les Impériaux s'étant apperçus de ce deſſein, dix ſoldats Eſpagnols ſe dépouillerent ſur le champ, & prenant leurs épées entre leurs dents, ſe jetterent à la nage, traverſerent la riviere, mirent en fuite quelques Saxons qui voulurent les arrêter, & ſauverent des flammes autant de

bateaux qu'il leur en falloit pour achever
1547. le pont ; cette action ſi hardie & ſi heureuſe anima le courage de leurs compagnons, & jetta l'épouvante parmi leurs ennemis.

En même-temps, chaque cavalier prenant en croupe un fantaſſin, tous commencerent à entrer dans la riviere ; la cavalerie légere marchoit à la tête, ſuivie par les gendarmes que l'empereur conduiſoit en perſonne monté ſur un beau cheval, vêtu d'un habit ſuperbe, & tenant une javeline à la main. Ce corps nombreux de cavaliers s'agitant à travers une grande riviere, où, ſuivant la direction de leur guide, ils étoient obligés de ſuivre différens détours, marchant quelquefois ſur un terrein ſolide, & quelquefois ſe mettant à la nage, préſentoit à ceux de leurs compagnons qu'ils laiſſoient ſur le rivage, un ſpectacle également intéreſſant (*a*) & magnifique. Le courage de cette troupe ſurmonta à la fin tous les obſtacles : perſonne n'oſoit montrer un ſentiment de crainte, lorſque l'empereur partageoit tous les dangers avec le dernier de ſes ſoldats. Dès que Charles eut atteint la rive oppoſée, ſans attendre le reſte de ſon infanterie, il marcha aux Saxons à la tête des troupes qui avoient paſſé la riviere avec lui ;

(*a*) Avila. 113. A.

celles-ci encouragées encore par le ſuccès de leur entrepriſe, & mépriſant un ennemi qui n'avoit oſé les attaquer lorſqu'il pouvoit le faire avec tant d'avantage, ne tinrent aucun compte de la ſupériorité du nombre, & marcherent au combat comme à une victoire certaine. 1547.

Mauvaiſe conduite de l'électeur.

Pendant toutes ces opérations, qui néceſſairement durent conſumer beaucoup de temps, l'électeur reſta dans ſon camp, ſans faire aucun mouvement; il ne vouloit pas même croire que l'empereur eût paſſé la riviere & pût être ſi près de lui (a), aveuglement ſi extraordinaire, que les hiſtoriens les mieux inſtruits l'imputent à la perfidie de ſes généraux qui l'avoient trompé par de faux avis. Lorſque les témoignages réunis de pluſieurs témoins oculaires l'eurent enfin convaincu de ſa fatale mépriſe, il donna ſes ordres pour ſe retirer vers Wittemberg; mais une armée Allemande, embarraſſée comme de coutume par ſes bagages & ſon artillerie, ne pouvoit ſe mettre en mouvement avec beaucoup de célérité. A peine avoit-elle commencé ſa marche, que les troupes légeres de l'ennemi ſe firent appercevoir, & l'électeur vit qu'il ne pouvoit éviter une bataille. Comme il avoit autant de bravoure dans l'action que d'indéciſion dans

Bataille de Mulhauſen.

(a) Camerar. *ap. Freher. t. 3, p. 693* Sc. V. *corp. hiſt. germ.* 1047, 1049.

le conſeil, il fit ſes diſpoſitions pour le com-
1547. bat avec la plus grande préſence d'eſprit & beaucoup de prudence ; il profita d'une grande forêt pour couvrir ſes ailes, de maniere à ne pas craindre d'être enveloppé par la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuſe que la ſienne. L'empereur, de ſon côté, rangeoit ſes troupes en bataille à meſure qu'elles avançoient, & parcourant les rangs à cheval, il exhortoit ſes ſoldats, en peu de mots, mais en termes énergiques, à faire leur devoir. Les deux armées étoient animées par des ſentimens bien différens. Le ciel qui juſqu'à ce moment avoit été ſombre & couvert de nuages, s'étant éclairci tout-à-coup, cette circonſtance fit ſur les deux partis oppoſés une impreſſion analogue à la diſpoſition des eſprits. Les Saxons ſurpris & découragés, ſe virent avec peine expoſés aux regards de leurs ennemis ; les Impériaux aſſurés que les troupes proteſtantes ne pouvoient plus leur échapper, ſe réjouirent du retour du ſoleil, comme d'un préſage certain de la victoire. Le combat n'auroit été ni long ni douteux ſi le courage des Saxons n'eût été ranimé & ſoutenu par la bravoure perſonnelle de l'électeur, & par l'activité qu'il déploya, dès le moment que l'approche de l'ennemi lui eut fait regarder un engagement général comme inévitable. Ils repouſſerent d'abord la cavalerie légere Hongroiſe qui commença l'attaque, & reçurent avec beaucoup de vigueur

les gendarmes qui s'avancerent enſuite à la charge ; mais, comme ceux-ci étoient la fleur de l'armée Impériale, & qu'ils combattoient ſous les yeux de l'empereur, les Saxons furent obligés de plier ; les troupes légeres des impériaux ſe ralliant en même temps, & tombant ſur leurs flancs, la déroute fut bientôt générale. Un petit corps de ſoldats choiſis que l'électeur commandoit en perſonne, continuoit encore de ſe défendre, & tâchoit de ſauver ſon ſouverain en ſe retirant dans la forêt. Mais cette troupe ayant été enveloppée de tous côtés, l'électeur qui étoit bleſſé au viſage & épuiſé de fatigue, & qui voyoit l'inutilité d'une plus longue réſiſtance, ſe rendit priſonnier. Il fut conduit ſur le champ vers l'empereur qui revenant alors de la pourſuite des fuyards, jouiſſoit au milieu du champ de bataille, de la vue de tout ſon ſuccès, & recevoit les complimens de ſes officiers, ſur la victoire complette qu'il venoit de remporter par ſa valeur & ſa prudence. L'électeur, dans la ſituation malheureuſe & humiliante où il étoit réduit, montra un maintien également noble & décent : il ſe préſenta à ſon vainqueur ſans prendre un air d'orgueil ou d'humeur qui n'auroit pas convenu à un captif ; mais il ne s'abaiſſa non plus à aucune marque de ſoumiſſion, indigne du rang élevé qu'il tenoit parmi les princes d'Allemagne. » Le haſard de la guerre, dit-il, m'a fait » votre priſonnier, très gracieux empereur,

1547.

L'électeur eſt battu & fait priſonnier.

» & j'eſpere d'être traité..... « ici, Charles
1547. l'interrompit bruſquement : » on me recon-
» noît donc enfin pour empereur, lui dit-il.
» Charles de Gant étoit le ſeul titre que vous
» m'aviez donné juſqu'ici. Vous ſerez trai-
» té comme vous le méritez. « Après ces mots, il tourna le dos à l'électeur, d'un air très-fier, & le quitta. A ce traitement cruel, le roi des Romains ajouta en ſon propre nom, des reproches accompagnés d'expreſſions moins généreuſes encore & plus inſultantes. L'électeur ne fit point de réponſe, & d'un air calme & tranquille, ſans montrer ni abattement ni ſurpriſe, il ſuivit les ſoldats Eſpagnols déſignés pour le garder. (*a*)

Progrès de Charles après ſa victoire.

Cette victoire déciſive ne coûta aux Impériaux que 50 hommes ; 1200 Saxons y perdirent la vie, ſur-tout dans la déroute, & il y en eut un plus grand nombre encore de priſonniers. Un corps d'environ 400 vint à bout de s'échapper & arriva Wittemberg avec le prince électoral, qui avoit été bleſſé auſſi dans l'action.

L'empereur reſta deux jours ſur le champ de bataille, en partie pour rafraîchir ſon armée, en partie pour recevoir les députés des ville voiſines, qui s'empreſſerent de mériter

(*a*) Sleid *hiſt.* 426 Thuan. 136 Hortenſius, *de bello germ ap.* Scard. *vol.* 2, 498 *deſcript pugnæ Mulberg. ibid. p* 509 P. Heuter. *rer. auſtr. lib. XII. ch.* 13, *p.* 298.

ſa protection en ſe ſoumettant à ſes volontés ; apres quoi il marcha à Wittemberg, dans le deſſein de terminer tout d'un coup la guerre en s'emparant de cette place. L'infortuné électeur fut emmené comme en triomphe, & expoſé par-tout, dans l'état d'un captif, aux yeux de ſes propres ſujets. Ce ſpectacle affligeoit tous ceux qui aimoient & qui honoroient ce prince ; mais un ſi ſenſible outrage ne put abattre la fierté de ſon ame, ni même troubler ſon ſang froid & ſa tranquillité ordinaire. 1547.

Il inveſtit Wittemberg.

Wittemberg étoit alors la réſidence de la branche électorale de la famille de Saxe ; c'étoit une des plus fortes villes de l'Allemagne, très-difficile à prendre, ſi elle étoit bien défendue. L'empereur y marcha avec la plus grande célérité, eſpérant que la conſternation qu'avoit répandue la nouvelle de ſa victoire, pourroit déterminer les habitans à imiter l'exemple de leurs compatriotes, & à ſe ſoumettre à ſes armes, dès qu'il ſe préſenteroit devant leurs murs. Mais Sibille de Cleves, femme de l'électeur, qui joignoit beaucoup de talens à une grande vertu, au lieu de s'abandonner aux larmes & aux plaintes ſur le malheur de ſon époux, tâcha par ſon exemple & ſes exhortations d'animer les citoyens ; elle ſçut leur inſpirer tant de confiance & de courage, que lorſqu'ils furent ſommés de ſe rendre, ils firent la réponſe la plus fiere & avertirent l'empereur d'avoir pour leur ſouverain tous les égards

qui étoient dûs à ſon rang, parce qu'ils étoient
1547. déterminés à traiter Albert de Brandebourg, qui étoit toujours priſonnier, comme l'électeur ſeroit traité. La réſolution des habitans, & la force de la place, paroiſſoient rendre un ſiege en regle indiſpenſable. Après une victoire ſi éclatante, c'auroit été une tache pour l'empereur que de ne pas l'entreprendre; mais en même temps il manquoit de tout ce qui étoit néceſſaire pour cette expédition. Maurice leva toutes ces difficultés en s'engageant à fournir des vivres, de l'artillerie, des munitions, des pionniers, & toutes les autres choſes dont on pourroit avoir beſoin. Sur la foi de ces promeſſes, Charles donna ſes ordres pour ouvrir la tranchée devant la place; mais Maurice s'étoit laiſſé ſéduire par l'impatience qu'il avoit de voir tomber la capitale de ces mêmes états, dont la poſſeſſion devoit le récompenſer d'avoir pris les armes contre ſon parent, & d'avoir abandonné la cauſe proteſtante; on s'apperçut bientôt qu'il avoit promis plus qu'il n'étoit en état d'exécuter. On tranſporta, à la verité, ſans obſtacles, un train d'artillerie par l'Elbe, de Dreſde à Wittemberg; mais comme Maurice n'avoit pas aſſez de troupes pour aſſurer la communication de ſes domaines avec le camp des aſſiégeans, le comte de Mansfeld, qui commandoit un détachement des troupes électorales, s'empara d'un convoi de vivres & de munitions de guerre, & diſperſa

perſa un bande de pionniers deſtinés au ſervice des Impériaux. Ce contre-temps arrêta les progrès du ſiege ; l'empereut ne pouvant plus compter ſur les promeſſes de Maurice, ſentit qu'il devoit avoir recours à quelqu'expédient plus prompt & plus efficace, pour ſe rendre maître de la ville. 1547.

L'infortuné électeur étoit entre ſes mains ; Charles fut aſſez cruel & aſſez peu généreux pour tirer avantage de cette circonſtance, & pour eſſayer s'il ne pourroit pas venir à bout de ſon deſſein, en alarmant la tendreſſe de l'épouſe pour le mari, & la piété des enfans envers leur pere. Dans cette vue, il ſomma une ſeconde fois Sibille d'ouvrir les portes de la ville, en lui faiſant ſçavoir que, ſi elle refuſoit d'obéir, l'électeur paieroit de ſa tête ſon obſtination ; & pour la convaincre que ce n'étoit pas une menace frivole, il fit faire ſur le champ le procès au priſonnier. La procédure fut auſſi irréguliere que le ſtratagême étoit barbare. Au lieu de conſulter les Etats de l'Empire, ou de remettre la cauſe à quelque tribunal, qui, ſelon la conſtitution germanique, pût légalement prendre connoiſſance du crime, Charles ſoumit le plus grand prince de l'Empire à ſa juriſdiction d'un conſeil de guerre, compoſé d'officiers Eſpagnols & Italiens, & auquel préſidoit l'impitoyable duc d'Albe, inſtrument toujours prêt à ſervir à un acte de violence. Cet étrange tribunal fondoit ſa charge ſur le ban de l'Empire décerné contre

Manière peu généreuſe dont Charles traite l'électeur.

le priſonnier, ſentence prononcée par la ſeule autorité de l'empereur, & dénuée de toutes les formalités légales qui pouvoient lui donner de la validité ; mais le conſeil de guerre regardant l'électeur comme convaincu par cette ſentence de trahiſon & de rebellion, le condamna à être décapité. Cet arrêt fut ſignifié à l'électeur tandis qu'il s'amuſoit à jouer aux échecs avec Erneſt de Brunſwick qui étoit priſonnier avec lui ; l'électeur garda un moment le ſilence, mais ſans laiſſer échapper aucun mouvement de trouble ni de terreur ; puis obſervant l'irrégularité, ainſi que l'injuſtice du procédé de l'empereur, » Il » eſt aiſé, dit-il, de deviner ſon plan ; il » faut que je meure, parce que Wittemberg ne veut pas ſe rendre ; mais je » donnerai ma vie avec plaiſir, ſi par ce » ſacrifice je puis conſerver la dignité de » ma maiſon, & tranſmettre à mes deſcendans l'héritage qui leur appartient. » Plaiſe au ciel que cette ſentence n'afflige » pas ma femme & mes enfans plus qu'elle » ne m'intimide, & que, dans l'eſpérance » d'ajouter quelques jours à une vie déjà » trop longue, ils ne renoncent pas aux » titres & aux poſſeſſions auxquels leur naiſ» ſance les a deſtinés ! (a) « Se tournant enſuite vers le prince de Brunſwick, l'électeur lui propoſa de continuer la partie. Il

1547. 10 mai.

Grandeur d'ame de l'électeur.

(a) Thuan. l. 1, p. 140

joua avec le même degré d'attention & d'intérêt, & ayant gagné la partie, il en témoigna toute la ſatisfaction qu'il eût pu éprouver dans un autre moment. Il ſe retira enſuite dans ſon appartement pour y employer ſes derniers inſtans aux exercices de piété qu'exigeoit ſa ſituation. (a) 1547.

Déſolation de la famille de l'électeur.

Ce ne fut pas avec la même tranquillité que la nouvelle du danger de l'électeur fut reçue à Wittemberg. Sibille, qui avoit ſupporté avec une fermeté inébranlable l'infortune de ſon mari, tant qu'il n'y avoit eu à craindre que la diminution de ſa puiſſance & de ſes domaines, ſentit s'évanouir tout ſon courage en apprenant que la vie de ce prince étoit menacée. Déterminée à le ſauver, elle n'écouta aucune aucune autre conſidération, & il n'y eut point de ſacrifice qu'elle ne fût prête à faire pour appaiſer un vainqueur irrité. En même temps le duc de Cleves, l'électeur de Brandebourg & Maurice, auxquels Charles n'avoit point communiqué les véritables motifs de ſes rigoureuſes réſolutions contre l'électeur, intercédoient avec beaucoup de chaleur pour obtenir ſa vie ; le premier étoit animé par un pur ſentiment de compaſſion pour ſa ſœur & ſon beau-frere ; les deux autres redoutoient le blâme univerſel dont ils ſe couvriroient, ſi, après avoir exalté ſi ſouvent

(a) Struvius, *corp.* 1050.

la promeſſe que Charles leur avoit faite d'une
1547. entiere ſécurité pour ce qui concernoit leur religion, le premier fruit de leur union avec l'empereur, étoit l'exécution publique d'un prince juſtement révéré comme le plus zélé protecteur de la cauſe proteſtante. Maurice, en particulier, prévoyoit qu'il ſeroit un objet d'horreur pour les Saxons, & qu'il ne pourroit jamais eſpérer de les gouverner avec tranquillité, ſi on pouvoit le ſoupçonner d'avoir eu quelque part à la mort de ſon plus proche parent pour ſe faire donner ſes états.

La famille de l'électeur traite avec Charles & lui abandonne l'électorat.

Tandis que ces princes, agités par ces différens motifs, ſollicitoient l'empereur avec la plus vive importunité de ne point faire exécuter l'arrêt du conſeil de guerre, Sibille & ſes enfans lui écrivoient & lui envoyoient des députés pour le conjurer de faire ceſſer les alarmes que leur cauſoit le danger d'un époux & d'un pere, & de mettre au prix qu'il voudroit le ſalut & la vie de ce prince infortuné. L'empereur s'applaudiſſant du ſuccès de l'expédient qu'il avoit imaginé, ſe relâcha par degrés de ſa premiere ſévérité, montra des diſpoſitions de clémence, & promit la grace de l'électeur, s'il vouloit s'en rendre digne en ſouſcrivant à des conditions raiſonnables. Ce prince qui avoit vu ſans être ébranlé l'approche d'une mort ignominieuſe, fut attendri par les larmes d'une épouſe chérie, & ne put réſiſter aux inſ-
ky mal. tances de ſa famille : vaincu par leurs ſol-

licitations réitérées, il conſentit à un accommodement qu'il auroit, en tout autre moment, rejetté avec dédain. Ce traité étoit qu'il réſigneroit, en ſon nom & au nom de ſa poſtérité, la dignité électorale entre les mains de l'empereur, qui ſeroit le maître d'en diſpoſer à ſon gré; que les villes de Wittemberg & Gotha ſeroient livrées ſur le champ aux troupes de l'empereur; qu'Albert de Brandebourg ſeroit mis en liberté ſans rançon; que l'électeur ſe ſoumettroit au décret de la chambre impériale, & acquieſceroit à tous les changemens que l'empereur jugeroit à propos de faire dans la conſtitution de ce tribunal; qu'il renonceroit à toute ligue contre l'empereur ou le roi des Romains, & ne formeroit à l'avenir aucune alliance dans laquelle ces deux princes ne ſeroient pas compris. En échange de ces importantes conceſſions, l'empereur promettoit non-ſeulement de lui donner la vie, mais encore de lui céder, pour lui & ſa poſtérité, la ville & le territoire de Gotha, avec une penſion annuelle de 50000 florins, payables ſur les revenus de l'électorat, & une ſomme d'argent comptant deſtinée à l'acquittement de ſes dettes. Mais ces articles de grace étoient bien empoiſonnés par la condition cruelle impoſée à l'électeur de reſter, pendant le reſte de ſa vie, priſonnier de l'empereur. (*a*) Charles avoit 1547.

(*a*) Sleid. 427 Thuan. 1, 142. Dumont, *Corps diplom.* 4, p. 11, 334.

voulu exiger encore que l'électeur ſe ſoumît
1547. aux décrets du pape & du concile ſur les points de religion qui étoient en controverſe ; mais ce prince infortuné qui avoit bien pu conſentir à ſacrifier ce que les hommes regardent communément comme ce qu'ils ont de plus cher & de plus précieux, fut inflexible ſur ce dernier article ; ni les menaces, ni les prieres ne purent lui faire renoncer à ce qui lui paroiſſoit la vérité, ni le déterminer à faire une démarche contraire aux mouvemens de ſa conſcience.

Maurice eſt mis en poſſeſſion de l'électorat.

Dès que la garniſon Saxonne fut ſortie de Wittemberg, l'empereur s'acquitta de ſes engagemens envers Maurice, & pour le récompenſer d'avoir abandonné la cauſe proteſtante & d'avoir contribué avec tant de ſuccès à la diſſolution de la ligue de Smalkalde, il le mit en poſſeſſion de cette place, ainſi que de toutes les autres villes de l'électorat. Ce n'étoit cependant pas ſans répugnance que Charles conſentoit à faire un ſi grand ſacrifice ; le ſuccès extraordinaire de ſes armes avoit commencé, comme il arrive toujours, à élever les vues de ſon ame ambitieuſe, & lui ſuggéroit déjà de nouveaux & vaſtes projets d'agrandiſſement, pour l'exécution deſquels il lui auroit été fort inutile de conſerver la Saxe. Mais comme ſon plan n'avoit pas encore la maturité néceſſaire pour ſonger à l'exécuter, il craignit de le laiſſer entrevoir ; d'ailleurs, il n'y auroit eu ni ſûreté ni prudence à offenſer, dans un tel mo-

ment, Maurice, en manquant ouvertement à toutes les promeſſes qui avoient déterminé ce prince à abandonner ſes alliés naturels. 1547.

Négociation avec le landgrave.

Le landgrave, beau-pere de Maurice, étoit toujours en armes, & quoiqu'il reſtât alors le ſeul défenſeur de la cauſe proteſtante, cet ennemi n'étoit ni foible ni mépriſable. Ses domaines étoient fort étendus, & ſes ſujets étoient animés du plus grand zele pour la réformation. S'il avoit pu en impoſer pour quelque temps aux Impériaux, il y avoit beaucoup à eſpérer d'un parti dont la force n'étoit pas encore diviſée, qui pouvoit reprendre ſon union ainſi que ſa vigueur, & qui avoit les raiſons les plus fortes de compter ſur des ſecours efficaces de la part du roi de France. Mais le landgrave ne formoit pas des plans ſi hardis & ſi haſardeux; ſaiſi de la même conſternation qui s'étoit emparée de tous les confédérés, ſon unique but étoit d'obtenir des conditions favorables de l'empereur, qu'il regardoit comme un conquérant à la volonté duquel la néceſſité le forçoit de ſe ſoumettre. Maurice encourageoit ces diſpoſitions timides & pacifiques, en exaltant d'un côté la puiſſance de l'empereur, en vantant de l'autre ſon crédit ſur cet allié victorieux, & en faiſant valoir les conditions avantageuſes qu'il ne pouvoit manquer d'obtenir en faveur d'un ami & d'un beau-pere dont le ſalut lui étoit cher. En

certains momens le landgrave roontroit une
1547. ſi grande confiance dans les promeſſes de Maurice qu'il paroiſſoit impatient de conclure un traité définitif; mais lorſqu'il conſidéroit l'ambition effrénée de l'empereur, qui n'étoit retenu ni par les ſcrupules de la bienſéance, ni par les droits de la juſtice, & lorſqu'il ſe rappelloit la maniere cruelle & tyrannique dont ce prince avoit traité l'électeur de Saxe, ces idées faiſoient une impreſſion ſi vive ſur lui, qu'il rompoit bruſquement les négociations qu'il avoit commencées, & paroiſſoit croire qu'il étoit plus prudent de chercher ſa ſûreté dans ſes propres forces que de ſe confier à la généroſité de Charles. Mais cette réſolution hardie, inſpirée par le déſeſpoir à un eſprit impatient & irrité par les contradictions, n'étoit pas de longue durée. En réfléchiſſant plus tranquillement ſur la puiſſance de ſon ennemi & ſur ſa propre foibleſſe, il ſentoit renaître ſes incertitudes & ſes craintes, & avec elles, le dégoût de la négociation & le déſir d'un accommodement.

Conditions preſcrites par l'empereur.

Maurice & l'électeur de Brandebourg ſe porterent pour médiateurs entre l'empereur & le landgrave; mais malgré tout le crédit dont Maurice s'étoit vanté, Charles exigea des conditions très-rigoureuſes. Le landgrave fut obligé de renoncer à la ligue de Smalkalde, de reconnoître l'autorité de l'empereur, & de ſe ſoumettre aux décrets de

la chambre Impériale. Outre ces conditions qui avoient été impoſées également à l'électeur de Saxe, le landgrave devoit livrer ſa perſonne & ſes Etats à l'empereur ; implorer ſon pardon à genoux ; payer cent cinquante mille couronnes pour dédommagement des frais de la guerre ; démolir les fortifications de toutes les villes qui étoient dans ſes domaines, excepté une ſeule ; ordonner à la garniſon qu'il placeroit dans celle-ci, de prêter ſerment de fidélité à l'empereur ; accorder un libre paſſage à travers ſes Etats aux troupes Impériales, auſſi ſouvent qu'il en ſeroit requis ; livrer à l'empereur toutes ſes munitions de guerre & ſon artillerie ; mettre en liberté, ſans exiger de rançon, Henri de Brunſwick avec les autres priſonniers qu'il avoit faits pendant la guerre ; enfin s'engager à ne prendre jamais les armes & à ne permettre à aucun de ſes ſujets de ſervir contre l'empereur ou ſes alliés. (*a*) 1547.

Le landgrave ratifia ces articles du traité, mais avec la plus grande répugnance, parce qu'il n'y voyoit aucune ſtipulation ſur la maniere dont il devoit être traité, & qu'il falloit s'abandonner entiérement à la clémence de l'empereur. La néceſſité le força à donner ſon conſentement. Charles, qui depuis ſa réduction de la Saxe, avoit pris le ton impérieux & hautain d'un conquérant, in- Le landgrave ſe ſoumet à ces conditions.

(*a*) Sleid. 430. Thuan., *lib.* 4, *p.* 146.

fiſtoit ſur une ſoumiſſion ſans réſerve, &
1547. ne vouloit pas permettre qu'on ajoutât aux conditions qu'il avoit impoſées, aucune modification qui pût limiter la plénitude de ſon pouvoir, & le contraindre ſur la maniere dont il jugeroit à propos de traiter un prince qu'il regardoit comme étant entiérement à ſa diſpoſition. Mais quoiqu'il n'eût pas daigné négocier avec le landgrave ſur un ton d'égalité, & permettre qu'on inſérât, dans le traité qu'il avoit dicté, aucune clauſe qui pût être regardée comme une ſtipulation formelle pour la ſûreté & la liberté de ce prince, cependant l'électeur de Brandebourg & Maurice obtinrent de lui ou de ſes miniſtres, en ſon nom, les aſſurances les plus poſitives ſur ce point; de ſorte qu'ils promirent au landgrave qu'il ſeroit traité comme l'avoit été le duc de Wittemberg, & qu'après avoir fait ſa ſoumiſſion à l'empereur, il auroit la liberté de retourner dans ſes Etats. Mais comme le landgrave conſervoit toujours ſa premiere défiance ſur les intentions de l'empereur, & refuſoit de s'en tenir à des déclarations verbales & équivoques ſur un objet auſſi important que l'étoit ſa propre liberté, ils lui envoyerent un acte ſigné de leur main par lequel ils s'engageoient de la maniere la plus ſolemnelle, au cas qu'on lui fit quelque violence lors de ſon entrevue avec l'empereur, de ſe mettre ſur le champ tous deux entre les mains de ſes propres fils pour être traités par eux de la mê-

me maniere qu'il le feroit par l'empereur. (a)

Cette promeſſe, jointe à l'obligation indiſpenſable d'exécuter ce qui étoit contenu dans les articles qu'il avoit déjà acceptés, l'emporta ſur ſes craintes & ſes ſcrupules. Il ſe rendit au camp Impérial, à Halle en Saxe, où une circonſtance inattendue vint réveiller ſes ſoupçons & redoubler ſes terreurs. Comme il étoit près d'entrer dans la chambre d'audience, où il devoit faire ſa ſoumiſſion publique à l'empereur, on lui préſenta une copie des articles qu'il avoit approuvés, pour les ratifier de nouveau. En les liſant, il s'apperçut que les miniſtres Impériaux y avoient ajouté deux nouvelles clauſes : l'une portoit que s'il s'élevoit quelque diſpute ſur le ſens des premiers articles, l'empereur auroit le droit de les interpréter de la maniere qu'il jugeroit la plus raiſonnable ; par l'autre clauſe, le landgrave étoit tenu de ſe ſoumettre aveuglément aux déciſions du concile de Trente. Cet indigne artifice, qui avoit pour but d'extorquer par ſurpriſe au landgrave un conſentement à des conditions qu'il étoit bien éloigné d'accepter, en les lui préſentant dans un moment où ſon eſprit étoit abſorbé & troublé par la cérémonie humiliante qu'il alloit ſubir, excita dans l'ame de ce prince la plus vive indi-

1547. Il ſe rend à la cour impériale.

(a) Dumont, *Corps diplom.* t. 4, p. 2 ; p. 336.

gnation ; & il la laiſſa éclater avec toutes les
1547. expreſſions de fureur que lui ſuggéra la violence de ſon caractere. L'électeur de Brandebourg & Maurice obtinrent avec peine des miniſtres de l'empereur, que le premier article ſeroit ſupprimé comme injuſte, & que le ſecond ſeroit expliqué de maniere que le landgrave pourroit y adhérer ſans renoncer ouvertement à la religion proteſtante.

Maniere dont il eſt reçu par l'empereur.

Après avoir levé cet obſtacle, le landgrave fut impatient d'achever une cérémonie qui, toute mortifiante qu'elle lui paroiſſoit, étoit néceſſaire pour obtenir ſon pardon. L'empereur étoit aſſis ſur un trône magnifique, revêtu de toutes les marques de ſa dignité, & environné d'un cortege nombreux de princes de l'empire, parmi leſquels étoit Henri de Brunſwick, qui ſe trouvoit en ce moment, par un étrange & ſoudain changement de fortune, ſpectateur de l'humiliation d'un prince dont il étoit quelques jours auparavant le priſonnier. Le landgrave fut introduit dans la ſalle avec beaucoup d'appareil ; il s'avança vers le trône & ſe mit à genoux. Son chancelier, qui marchoit derriere lui, lut alors, par ordre de ſon maître, un papier dans lequel ce prince confeſſoit humblement le crime dont il avoit été coupable, & pour l'expiration duquel il reconnoiſſoit avoir mérité la plus ſévere punition ; il ſe remettoit lui & ſes Etats à l'entiere diſpoſition de l'empereur ; il imploroit avec ſou-

miſſion ſa grace, ne l'eſpérant que de la clémence de l'empereur ; & il finiſſoit par une promeſſe de ſe comporter à l'avenir comme un ſujet dont les principes de fidélité & d'obéiſſance prendroient une nouvelle force dans les ſentimens de reconnoiſſance qu'il conſerveroit au fond de ſon cœur. Tandis que le chancelier faiſoit la lecture de cette humiliante déclaration, les yeux de tous les ſpectateurs étoient fixés ſur l'infortuné landgrave ; en voyant un prince ſi fier & ſi puiſſant abaiſſé à demander grace dans l'attitude d'un ſuppliant, il étoit difficile de n'être pas touché de commiſération, & de ne pas faire de triſtes réflexions ſur l'inſtabilité & le vuide des grandeurs humaines. L'empereur vit tout ce ſpectacle avec une contenance fiere & ſans témoigner la moindre ſenſibilité ; il garda un profond ſilence, & fit ſeulement ſigne à un de ſes ſecrétaires de lire ſa réponſe : elle portoit en ſubſtance, que quoiqu'il pût avec juſtice infliger au landgrave la peine rigoureuſe qu'il avoit méritée, cependant cédant à un ſentiment de généroſité, vaincu par les ſollicitations de pluſieurs princes en faveur du coupable, & touché de ſes aveux & de ſon repentir, il ne le traiteroit pas ſelon la rigueur de la juſtice, & ne l'aſſujettiroit à aucune peine qui ne fût pas ſpécifiée dans les articles du traité. A l'inſtant où le ſecrétaire acheva ſa lecture, Charles ſe leva bruſquement & s'éloigna du malheureux ſuppliant ſans lui donner le mou- 1547.

dre ſigne de pitié ou de réconciliation. Il ſe
1547. laiſſa même à genoux ſans daigner le faire relever. Le landgrave ayant quitté de lui-même cette poſture humiliante, s'avança vers l'empereur pour lui baiſer la main, ſe flattant que ſon crime étant pleinement expié, cette liberté pouvoit lui être permiſe; mais l'électeur de Brandebourg craignant que l'empereur ne fût offenſé d'une telle familiarité, arrêta le landgrave, & l'engagea à paſſer avec lui & Maurice dans l'appartement du duc d'Albe, au château.

Ce prince fut reçu avec la politeſſe & les égards dus à ſon rang; mais après le ſouper, tandis qu'il étoit engagé à une partie de jeu, le duc prit à part l'électeur & Maurice, & leur communiqua les ordres de l'empereur, leſquels portoient que le landgrave reſteroit priſonnier dans ce lieu même, ſous la garde d'un détachement de ſoldats Eſpagnols. Comme ces princes n'avoient eu juſqu'alors aucune défiance ſur la ſincérité & la droiture des intentions de l'empereur, leur ſurpriſe fut extrême auſſi que leur indignation, en voyant combien ils avoient été trompés, & par quelle infame trahiſon on les avoit rendus eux-mêmes les inſtrumens de l'opprobre & de la perte de leur ami. Ils eurent recours aux plaintes, aux raiſons, aux prieres pour ſe dérober à la honte dont ils alloient être couverts, & pour tirer le landgrave de l'abyme où ſa confiance en eux l'avoit précipité; mais le duc d'Albe reſta

Il eſt retenu priſonnier.

inflexible & allégua la néceſſité d'exécuter les ordres de l'empereur. La nuit s'avançoit : le landgrave, qui ne ſçavoit rien de ce qui s'étoit paſſé, & qui n'avoit aucun ſoupçon du piege où il étoit enveloppé, ſe préparoit à partir lorſqu'on lui ſignifia l'ordre fatal. L'étonnement lui ôta d'abord l'uſage de la parole ; mais après quelques momens de ſilence, il laiſſa éclater ſa fureur avec les expreſſions les plus violentes que pût lui ſuggérer ſon horreur pour un tel excès d'injuſtice & de fourberie. Il ſe plaignit, il pria, il s'indigna, tantôt déclamant contre les artifices de l'empereur comme indignes d'un prince puiſſant & généreux ; tantôt blâmant la crédulité avec laquelle ſes amis s'étoient fiés aux promeſſes inſidieuſes de Charles ; tantôt les accuſant de lâcheté & de prêter leur ſecours à l'exécution d'une ſi honteuſe perfidie, il finit par leur rappeller les engagemens qu'ils avoient pris avec ſes enfans, & les ſomma de les remplir à l'inſtant. L'électeur & Maurice, après avoir laiſſé calmer les premiers tranſports de ſa colere, proteſterent de la maniere la plus ſolemnelle, de leur innocence & de la pureté de leurs intentions dans toute cette affaire, & encouragerent le landgrave à eſpérer que dès qu'ils auroient vu l'empereur, ils obtiendroient ſatisfaction d'une injuſtice qui intéreſſoit autant leur honneur que ſa liberté. En même-temps, pour tâcher d'adoucir ſa fureur & ſon impatience, Maurice 1547.

resta avec lui pendant la nuit dans l'appartement où il étoit enfermé. (a)

1547.

L'électeur de Brandebourg & Maurice demandent en vain sa liberté.

Le lendemain au matin, l'électeur & Maurice s'adressèrent conjointement à l'empereur & représentèrent l'infamie dont ils alloient être couverts dans toute l'Allemagne, si le landgrave étoit retenu prisonnier; ils ajouterent qu'ils ne lui auroient jamais conseillé une entrevue, & qu'il n'y auroit point consenti lui-même, s'ils avoient pu soupçonner que la perte de sa liberté seroit le fruit de sa soumission; qu'ils s'étoient obligés à lui procurer son élargissement, puisqu'ils en avoient donné leur parole & qu'ils avoient engagé leurs propres personnes pour servir de garant de la sienne. Charles écouta leurs représentations avec le plus grand sang-froid. Il sentoit qu'il n'avoit plus besoin de leurs services, & ils virent avec douleur que ce prince avoit oublié leur ancien attachement & qu'il avoit peu d'égard à leur intercession. Il leur dit, qu'il ne connoissoit point les engagemens particuliers qu'ils avoient pris avec le landgrave; que ce n'étoit pas là ce qui devoit régler sa conduite; qu'il sçavoit ce qu'il avoit promis lui-même, & que ce n'étoit pas l'entiere liberté du landgrave, mais qu'il ne resteroit

(a) Sleid. 433. Thuan *lib.* 4, *p.* 147. Struv. *Corp. hist germ t.* 2, *p.* 1052.

pas priſonnier pour ſa vie. (a) Après avoir prononcé cette déciſion d'un ton ferme & abſolu, il termina la conférence ; l'électeur & Maurice ne voyant plus d'eſpérance de fléchir l'empereur qui paroiſſoit avoir pris ſon parti avec réflexion & être très-déterminé à le ſoutenir, furent obligés d'annoncer au malheureux priſonnier le peu de ſuccès de leurs efforts en ſa faveur. Cette nouvelle excita en lui de nouveaux tranſports de rage plus violens encore que les premiers, de ſorte que, pour l'empêcher de ſe porter à quelqu'excès de déſeſpoir, les deux princes promirent de ne point quit- 1547.

(a) Selon différens hiſtoriens de beaucoup de réputation, l'empereur ſtipula, dans ſon traité avec le landgrave, qu'il ne le détiendroit en aucune priſon. Mais en tranſcrivant l'acte, qui fut écrit en langue Allemande, les miniſtres impériaux ſubſtituerent le mot EWIGAN à celui de EINIGEN ; ainſi au lieu d'une promeſſe que le landgrave ne ſeroit détenu en *aucune* priſon, il ſe trouva dans le traité, qu'il ne ſeroit pas détenu en une priſon *perpétuelle*. Mais des auteurs très-verſés dans l'hiſtoire & très-bons critiques ont révoqué en doute la vérité de cette anecdote populaire. Le ſilence de Sleidan ſur ce fait, qui d'ailleurs n'a point été cité dans les différens mémoires publiés par cet hiſtorien ſur l'empriſonnement du landgrave, donne beaucoup de poids à cette opinion. Cependant comme pluſieurs ouvrages qui contiennent les inſtructions néceſſaires pour diſcuter ce fait avec exactitude, ſont écrits en langue Allemande que je n'entends pas, je ne ſuis pas en état de traiter ce point de controverſe avec la même exactitude que j'ai miſe à éclaircir d'autres objets conteſtés dont il a été queſtion dans le cours de cette hiſtoire. *Voy.* Struv. *Corp. hiſt. germ.* 1052, & Moshem. *hiſt. eccléſ.* vol. 2.

ter l'empereur jusqu'à ce que leurs impor-
1547. tunités pressantes & multipliées lui eussent arraché son consentement pour mettre le landgrave en liberté. Ils renouvellerent en conséquence peu de jours après leurs sollicitations ; mais ils trouverent Charles encore plus fier & plus inflexible ; on les avertit même, que s'ils insistoient davantage sur un sujet si désagréable & dont il ne vouloit plus entendre parler, il donneroit sur le champ des ordres pour faire transporter le prisonnier en Espagne. Ils craignirent donc de nuire au landgrave par un zele excessif ou mal placé, & non-seulement ils se désisterent de leur demande, ils prirent encore le parti de quitter la cour ; & comme ils ne voulurent pas s'exposer aux premiers mouvemens de la fureur qu'éprouveroit le landgrave, en apprenant la cause de leur départ, ils l'en informerent par une lettre, dans laquelle ils l'exhortoient à exécuter tout ce qu'il avoit promis à l'empereur, comme le moyen le plus sûr d'obtenir promptement la liberté.

Quelque violent que fût le désespoir du landgrave en se voyant ainsi abandonné par ces deux princes, l'impatience qu'il avoit de recouvrer sa liberté, le détermina à suivre leurs avis. Il paya la somme à laquelle il avoit été taxé, donna ses ordres pour faire raser ses fortifications, & renonça à toutes les alliances qui pouvoient donner de l'ombrage. Cette prompte déférence aux volon-

tés du vainqueur ne produisit aucun effet. Il continua d'être gardé avec la même vigilance & la même sévérité ; on le conduisoit, ainsi que le malheureux électeur de Saxe, par-tout où alloit l'empereur ; de sorte que leur opprobre & son triomphe se renouvelloient tous les jours. La grandeur d'ame & la fermeté avec laquelle l'électeur supportoit ces outrages réitérés n'étoient pas moins remarquables que la fureur & l'impatience du landgrave ; son caractere impétueux & bouillant avoit peine à se contenir ; lorsqu'il se rappelloit les honteux artifices par lesquels on l'avoit entraîné dans l'état où il se trouvoit, & l'injustice avec laquelle on le retenoit dans les fers, son indignation s'allumoit & le précipitoit souvent dans les excès de rage les plus extravagans. 1547.

Exactions rigoureuses de l'empereur en Allemagne.

Les habitans des différentes villes, où Charles exposoit ainsi en spectacle ces illustres prisonniers, ressentoient vivement l'insulte que cette cruauté gratuite faisoit au corps Germanique, & murmuroient hautement de voir traiter avec tant d'indécence deux des plus grands princes de l'Empire. Mais ils eurent bientôt d'autres sujets de plaintes pour des objets qui les intéressoient encore de plus près. L'empereur, ajoutant l'oppression à l'outrage, s'arrogea tous les droits d'un conquérant, & les exerça avec la derniere rigueur. Il ordonna à ses troupes de saisir l'artillerie & les munitions de

guerre qui appartenoient aux membres de
1547. la ligue de Smalkalde. Ayant ainſi raſſemblé plus de cinq cens pieces de canons, ce qui formoit un objet conſidérable pour ce temps-là, il en envoya une partie dans les Pays-Bas, une partie en Italie, & une autre partie en Eſpagne, afin de répandre partout la renommée de ſes ſuccès, & pour faire ſervir ces trophées de monumens & de preuves qui atteſtoient ſon triomphe ſur une nation regardée juſqu'alors comme invincible. Il leva enſuite, de ſa ſeule autorité, des ſommes conſidérables, qu'il impoſa également ſur ceux qui l'avoient ſervi avec fidélité dans la guerre, & ſur ceux qui avoient pris les armes contre lui; ſur les premiers, comme leur contingent pour les frais d'une guerre qui ayant été entrepriſe, ſelon lui, pour l'avantage commun de tous les membres de l'Empire, devoit être ſoutenue aux frais communs de tous; & ſur les derniers comme une eſpece d'amende pour expier leur rebellion. Ces exactions produiſirent plus d'un million ſix cens mille couronnes, ſomme prodigieuſe dans le ſeizieme ſiecle. La conſternation qu'avoient répandue parmi les Allemands les rapides ſuccès de Charles, & la terreur que leur inſpiroient ſes troupes victorieuſes, étoient ſi générales, que tous obéirent, ſans réſiſtance, à ſes ordres; mais en même-temps ces actes nouveaux de pouvoir arbitraire ne pouvoient man-

quer d'alarmer un peuple jaloux de ſes privileges, & accoutumé, depuis pluſieurs ſiecles, à conſidérer l'autorité Impériale comme une autorité limitée & peu redoutable. Le mécontentement & le reſſentiment, quelque ſoin qu'on prît de les cacher, devinrent bientôt univerſels, & ces paſſions, contraintes & renfermées pour le moment, devoient par-là même éclater bientôt avec plus de violence. 1547.

Tandis que Charles donnoit la loi aux Allemands, comme à un peuple vaincu, Ferdinand traitoit ſes ſujets, en Bohême, avec encore plus de rigueur. Ce royaume poſſédoit des immunités & des privileges auſſi étendus qu'aucun des Etats où s'étoit établi le gouvernement féodal. La prérogative des rois y étoit très-limitée, & la couronne même y étoit élective. Lorſque Ferdinand fut appellé au trône, il avoit reconnu & confirmé les droits des Bohémiens, avec toutes les cérémonies fixées par leur extrême ſollicitude pour la ſécurité d'une conſtitution de gouvernement à laquelle ils étoient fortement attachés. Il commença cependant bientôt à ſe laſſer d'une autorité ſi reſtreinte, & à dédaigner un ſceptre qu'il ne pouvoit tranſmettre à ſes enfans. Au mépris de tous ſes engagemens, il entreprit de renverſer la conſtitution juſques dans ſes fondemens, & de rendre le royaume héréditaire; mais les Bohémiens ne parurent pas diſpoſés à ſe laiſſer tranquillement dépouil-

Entrepriſe de Ferdinand contre la liberté de ſes ſujets Bohémiens.

ler des privileges dont ils avoient joui ſi
1547. long-temps. Dans le même-temps pluſieurs d'entr'eux ayant embraſſé la doctrine des réformateurs, dont Jean Hus & Jérôme de Prague avoient répandu les ſemences dans leur pays, au commencement du ſiecle précédent, le déſir d'acquérir la liberté de conſcience ſe joignit à leur zele pour le maintien de leur liberté civile ; ces deux ſentimens analogues, ſe donnant l'un à l'autre plus de chaleur & d'énergie, inſpirerent aux Bohémiens des réſolutions violentes. Non-ſeulement ils avoient refuſé de ſervir leur ſouverain contre les confédérés de Smalkalde ; ils avoient formé une étroite alliance avec l'électeur de Saxe, & ils s'étoient engagés par une aſſociation ſolemnelle à défendre leur ancienne conſtitution, déterminés à perſiſter dans ce deſſein juſqu'à ce qu'ils euſſent obtenu de nouvelles conceſſions, qu'ils jugeoient néceſſaires pour rendre la forme de leur gouvernement plus parfaite ou plus ſolide. Ils choiſirent pour leur général Gaſpard Phlug, gentilhomme diſtingué par ſon mérite & ſa naiſſance, & ils formerent une armée de trente mille hommes pour appuyer leurs demandes ; mais, ſoit par la foibleſſe de leur chef, ſoit par les diſſenſions qui s'éleverent dans ce corps vaſte & peſant, dont les parties raſſemblées à la hâte, n'étoient pas bien unies, ſoit par quelqu'autre cauſe inconnue, les opérations militaires de ces mécontens ne fu-

rent pas proportionnées au zele & à l'ardeur qui animoient leurs premieres réſolutions. Ils ſe laiſſerent amuſer long-temps par des négociations & des propoſitions diverſes ; de ſorte qu'avant qu'ils puſſent entrer en Saxe, la bataille de Muhlberg fut perdue, l'électeur fut privé de ſa dignité & de ſes Etats, le landgrave enfermé ſous une étroite garde, & la ligue de Smalkalde entiérement diſperſée. La crainte que le pouvoir de l'empereur inſpiroit à toute l'Allemagne pénétra juſqu'à eux. Dès qu'ils virent approcher leur ſouverain avec un corps de troupes Impériales, ils ſe diſperſerent ſur le champ, ne penſant plus qu'à expier leur crime paſſé, & à ſe ménager, par une prompte ſoumiſſion, quelqu'eſpérance de pardon. Mais Ferdinand, qui entroit dans ſes Etats plein de ce reſſentiment impitoyable, trop naturel aux princes dont l'autorité a été mépriſée, n'étoit pas diſpoſé à ſe laiſſer fléchir par le répentir tardif de ſes ſujets rebelles, & par ce retour involontaire à leur devoir ; il écouta ſans être ému les prieres accompagnées de larmes des bourgeois de Prague, qui vinrent ſe jetter à ſes pieds & implorer ſa clémence. La ſentence qu'il prononça contr'eux fut exceſſivement rigoureuſe : il abolit pluſieurs de leurs privileges, en reſtreignit d'autres & donna une nouvelle forme à leur gouvernement : il punit de mort pluſieurs de ceux qui avoient montré le plus de chaleur & d'activité à former la derniere 1547.

association contre lui ; & un plus grand nom-
1547. bre d'autres furent condamnés à la confiſ-
cation de leurs biens, ou à un baniſſement perpétuel. Il obligea tous ſes ſujets, de quelque condition qu'ils fuſſent, à livrer leurs armes pour être dépoſées dans des forts où il avoit des garniſons ; & après avoir déſarmé ce peuple, il le chargea de taxes énormes & nouvelles. Tel fut l'effet de l'entrepriſe malheureuſe & mal concertée des Bohémiens pour étendre leurs privileges ; non-ſeulement ils agrandirent ſa ſphere de la prérogative royale qu'ils avoient voulu circonſcrire, mais encore ils anéantirent preſqu'entiérement ces mêmes libertés qu'ils vouloient établir ſur une baſe plus étendue & plus ſolide. (*a*)

Diete tenue à Auſbourg.

L'empereur ayant ainſi humilié & croyant avoir dompté l'eſprit indépendant & peu traitable des Allemands, par la terreur de ſes armes & par la rigueur des punitions, convoqua une diete à Auſbourg pour terminer définitivement les controverſes de religion, qui depuis ſi long-temps troubloient l'empire. Il n'oſa cependant pas abandonner la déciſion d'un objet ſi intéreſſant aux libres ſuffrages des Allemands, quelque diſpoſés qu'ils duſſent être alors à ſe ſoumettre aux volontés

(*a*) Sleid. 408, 415, 434. Thuan. *lib.* 4, *p.* 129, 150. Struv. *Corp. hiſt. germ.* 2.

volontés de leur ſouverain. Il entra dans la ville à la tête de ſes troupes eſpagnoles, à qui il aſſigna des quartiers ; il cantonna le reſte de ſes ſoldats dans les villages voiſins, de ſorte que les membres de la diete, en procédant à leurs délibérations, ſe voyoient environnés de la même armée qui avoit vaincu leurs compatriotes. Immédiatement après ſon entrée publique, il donna une preuve de la violence qu'il étoit tout prêt à exercer. Il s'empara, à main armée, de la cathédrale & d'une des principales égliſes de la ville ; ſes prêtres les ayant purifiées avec différentes cérémonies, pour effacer les ſouillures prétendues qu'y avoit laiſſées, ſelon eux, le miniſtere profane des proteſtans, ils y rétablirent, avec beaucoup de pompe, les rits du culte romain. (a) 1547.

Le concours des membres de cette diete fut prodigieux ; l'importance des objets ſur leſquels on devoit délibérer, & la crainte d'offenſer l'empereur par une abſence qui auroit pu être mal interprétée, avoient réuni preſque tous les princes, les nobles & les repréſentans des villes qui avoient droit de ſuffrage dans cette aſſemblée. L'empereur ouvrit la ſéance par un diſcours dans lequel il invita la diete à donner particuliérement ſon attention à l'objet qu'il alloit lui préſenter. Après avoir expoſé les ſuites funeſ-

L'empereur exhorte les de ſe ſoumettre au concile général.

(a) Sleid. 415, 437.

tes des diſputes de religion qui s'étoient éle-
1547. vées en Allemagne, & après avoir rappellé les efforts conſtans qu'il avoit faits pour faire convoquer un concile général, ſeul moyen d'apporter du remede à tant de maux, il exhorta les membres de la diete à reconnoître l'autorité de cette aſſemblée, à laquelle ils en avoient d'abord appellé eux-mêmes, comme au ſeul juge qui eût le droit de décider ſur ces matieres.

Différentes révolutions arrivées dans le concile.

Mais ce concile, auquel Charles déſiroit qu'on renvoyât la déciſion de toutes les controverſes avoit déjà ſubi un changement très-conſidérable. La crainte & la jalouſie qu'avoient inſpirées au pape les premiers ſuccès de l'empereur contre les confédérés de Smalkalde, prenoient chaque jour de nouvelles forces. Non content de chercher à retarder le progrès des armes Impériales par le rappel ſubit de ſes troupes, Paul commençoit à regarder l'empeur comme un ennemi qui lui feroit bientôt ſentir le poids de ſa puiſſance, & contre lequel il ne pouvoit prendre trop tôt des précautions. Il prévit que l'effet immédiat de l'autorité abſolue dont l'empereur jouiroit en Allemagne, ſeroit de le rendre entiérement maître de toutes les déciſions du concile, s'il continuoit de s'aſſembler à Trente. Il étoit dangereux de laiſſer à un monarque ſi ambitieux la diſpoſition d'un inſtrument formidable, qu'il pourroit employer à ſon gré pour limiter, ou renverſer peut-être la puiſſance des pa-

pes. Paul jugea que le ſeul moyen de prévenir cette révolution, étoit de transférer l'aſſemblée du concile dans quelque ville plus immédiatement ſoumiſe à ſa juriſdiction, & où l'empereur eût moins d'influence, ſoit par la terreur de ſes armes, ſoit par ſes intrigues & ſon crédit. Il ſe préſenta heureuſement une circonſtance qui parut rendre ce changement en quelque ſorte néceſſaire. Un ou deux des peres du concile & quelques-uns de leurs domeſtiques ayant été frappés de mort ſubite, ſans que l'on connût la cauſe du mal, les médecins, trompés par les ſymptomes, ou ſéduits par les légats du pape, aſſurerent que c'étoit l'effet d'une maladie contagieuſe & peſtilentielle. Pluſieurs prélats, effrayés de ce danger, ſe retirerent avec précipitation. D'autres ſe montrerent impatiens de quitter auſſi ce ſéjour; enfin, après une courte conſultation, le concile fut transféré à Bologne, ville ſoumiſe à la domination du pape. 1547. 11 mars.

Tous les évêques du parti Impérial s'oppoſerent vivement à cette réſolution, comme étant priſe ſans néceſſité & fondée ſur des prétextes faux ou frivoles. Tous les prélats Eſpagnols, & la plupart des Napolitains reſterent à Trente par l'ordre exprès de l'empereur; les autres, au nombre de trente-quatre, accompagnerent les légats à Bologne. Ainſi l'on vit ſe former un ſchiſme dans cette même aſſemblée convoquée pour guérir les diviſions de l'égliſe Chrétienne; les

Le concile eſt transféré de Trente à Bologne.

peres de Bologne déclamerent contre ceux
1547. qui reſterent à Trente, qu'ils regarderent comme déſobéiſſans & réfractaires à l'autorité du pape; tandis que ceux-ci accuſoient les autres de ſe laiſſer intimider par un danger imaginaire, au point de ſe retirer dans un lieu où leurs conſultations ne pouvoient être d'aucune utilité pour l'établiſſement de la paix & du bon ordre en Allemagne. (a)

Signes de mécontentement réciproque entre le pape & l'empereur.

L'empereur employa en même temps tout ſon crédit pour faire retourner le concile à Trente; mais Paul, qui s'applaudiſſoit hautement de ſon habileté, en prenant une meſure qui ôtoit à Charles les moyens de ſe rendre maître de cette aſſemblée, n'eut aucun égard à une demande dont l'intention étoit trop manifeſte. L'été ſe conſuma en négociations inutiles ſur cet objet, l'obſtination de l'un augmentant chaque jour en proportion de l'importunité de l'autre. Il arriva, à la fin, un événement qui anima plus que jamais ces deux princes l'un contre l'autre, & qui détermina entiérement le pape à n'écouter plus aucune propoſition qui vînt de l'empereur. Charles, comme on l'a déjà dit, avoit tellement irrité Pierre-Louis Farneſe, fils du pape, en lui refuſant l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance, que Farnè-

(a) Fra-Paolo, 248, &c.

ſe cherchoit ſans ceſſe, avec toute la vigilance d'un reſſentiment actif, l'occaſion de ſe venger. Il s'étoit efforcé d'engager ſon pere dans une guerre ouverte contre l'empereur, & il avoit vivement ſollicité le roi de France de tenter une invaſion en Italie. Sa haine & ſon reſſentiment s'étendoient ſur tous ceux que l'empereur favoriſoit. Il perſécuta Gonzague, gouverneur de Milan, & il avoit encouragé Fieſque dans ſa conſpiration contre André Doria, parce que Gonzague & Doria avoient l'eſtime & la confiance de Charles. Cette inimitié & ces intrigues ſecrettes n'étoient pas inconnues à l'empereur; il n'attendoit que le moment de s'en venger, & Gonzague & Doria ne déſiroient rien tant que d'être les inſtrumens de ſa vengeance. Les mœurs les plus licencieuſes & les excès de toute eſpece, égaux à tous les crimes qu'on reproche aux tyrans qui ont le plus outragé la nature humaine, avoient rendu Farneſe ſi odieux, que toute violence paroiſſoit légitime contre lui. On trouva bientôt parmi ſes propres ſujets des hommes qui s'empreſſerent & regarderent même comme une action méritoire de prêter leurs mains à un aſſaſſinat. Animé de cette jalouſie qui dévore ordinairement les petits ſouverains, Farneſe avoit eu recours à toutes les reſſources de cruauté & de perfidie par leſquelles on cherche à ſuppléer au défaut de pouvoir, pour abaiſſer & exter- 1547.

miner la nobleſſe ſoumiſe à ſa domination.
1547. Cinq nobles du premier rang, à Plaiſance, ſe lierent pour venger les affronts qu'eux-mêmes perſonnellement & tout leur corps en général avoient eſſuyés de la part de ce prince. Ils formérent leur plan, de concert avec Gonzague; mais il eſt encore incertain ſi ce fut lui qui le premier leur ſuggéra ce plan, ou s'il ne fit qu'approuver ce qu'ils avoient propoſé. Ils concerterent toutes leurs démarches avec tant de prévoyance, conduiſirent leurs intrigues avec un ſi profond ſecret, montrerent tant de courage dans l'exécution de leur complot, qu'on peut le regarder comme une des actions de ce genre les plus audacieuſes dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire. Une troupe de conjurés ſurprirent en plein midi les portes de la citadelle de Plaiſance où Farneſe réſidoit, diſperſerent ſes gardes & le maſſacrerent; tandis que les autres conjurés ſe rendirent maîtres de la ville & exciterent leurs concitoyens à prendre les armes pour recouvrer leur liberté. La multitude ſe précipita vers la citadelle, d'où l'on avoit tiré trois coups canon, qui étoient le ſignal concerté avec Gonzague. Avant d'avoir pu connoître la cauſe ou les auteurs du tumulte, le peuple vit le corps ſanglant du tyran ſuſpendu par les pieds à une des croiſées de la citadelle; mais il étoit ſi généralement déteſté qu'aucun de ſes propres ſujets ne pa-

Aſſaſſinat du fils du pape.

10 ſeptem.

rut ni touché d'un ſi grand revers de fortune, ni indigné de la maniere ignominieuſe dont on traitoit leur ſouverain. Le ſuccès de cette conſpiration excita une joie univerſelle, & l'on applaudit à ceux qui en étoient les auteurs, comme aux libérateurs de la patrie. Le cadavre de Farneſe fut jetté dans les foſſés qui environnoient la citadelle, & expoſé aux inſultes de la populace; tous les citoyens reprirent leurs occupations accoutumées, comme s'il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire. 1547.

Dès le même jour, un corps de troupes arrivant des frontieres du Milanès, où ils avoient été poſtés en attendant l'événement, prirent poſſeſſion de la ville au nom de l'empereur, & rétablirent les habitans dans la jouiſſance de leurs anciens privileges. Les Impériaux voulurent auſſi s'emparer de Parme par ſurpriſe; mais cette ville fut ſauvée par la vigilance & la fidélité des officiers à qui Farneſe avoit confié le commandement de la gamiſon. Paul apprit avec la plus vive douleur la mort d'un fils qu'il idolâtroit malgré ſes vices infames; & la perte d'une ville auſſi importante que Plaiſance rendit ſon affliction plus amere encore. Il accuſa en plein conſiſtoire Gonzague d'avoir commis un meurtre abominable pour ſe frayer la voie à une uſurpation injuſte, & il demanda ſur-le-champ à l'empereur de venger ces deux attentats, en faiſant punir Gonzague & en reſtituant Plaiſance

Les troupes impériales prennent poſſeſſion de Plaiſance.

à ſon petit-fils Octave, qui en étoit l'héritier légitime. Mais Charles, plutôt que de ſe déſiſter d'une acquiſition ſi précieuſe, ſe feroit expoſé lui-même à l'imputation d'être complice du crime qui la lui avoit procurée, & à l'infamie de fruſtrer ſon propre gendre d'un héritage qui lui appartenoit ; il éluda toutes les ſollicitations du pape, & ſe détermina à reſter en poſſeſſion de Plaiſance & de ſon territoire. (*a*)

1547.

Le pape ſollicite l'alliance du roi de France & des Venitiens.

Cette réſolution, l'effet d'une ambition inſatiable que ne pouvoit modérer aucune conſidération ni de bienſéance ni de juſtice, fit paſſer au pape toutes les bornes de ſa modération & de ſa timidité ordinaire ; il étoit prêt à prendre les armes contre l'empereur pour ſe venger des meurtriers de ſon fils & pour recouvrer l'héritage dont on vouloit dépouiller ſa famille ; ſentant bien cependant combien il étoit hors d'état d'entrer en lice avec un ſi puiſſant ennemi, il ſollicita avec la plus grande vivacité le roi de France & la république de Veniſe, de ſe joindre à lui pour former une ligue offenſive contre Charles. Mais Henri étoit alors occupé d'autres objets. Ses anciens alliés, les Ecoſſois, ayant été battus par les Anglois dans une des plus

(*a*) Fra-Paolo, 257. Pallavic. 41, 42. Thuan l. 4, p. 156. *Mém. de Ribier*, 59, 67. Natalis Comitis *hiſtor. l.* 5, *p.* 64.

ſanglantes batailles que ſe ſoient jamais livrées deux nations rivales, il étoit près d'envoyer un corps nombreux de ſes vieilles troupes en Ecoſſe, tant pour empêcher qu'on en fît la conquête que pour enrichir d'un nouveau royaume la monarchie Françoiſe, en mariant le dauphin, ſon fils, avec la jeune reine d'Ecoſſe. Une entrepriſe qui réuniſſoit des avantages ſi ſenſibles & dont le ſuccès ſembloit être certain, devoit l'emporter ſur l'eſpérance éloignée du fruit qu'il auroit pu retirer d'une alliance avec un pape de quatre-vingt ans, d'une ſanté chancelante & qui n'avoit pour objet que de ſatisfaire ſon reſſentiment particulier. Au lieu de s'engager imprudemment dans cette alliance, il amuſa le pape par des promeſſes & des proteſtations vagues, qui ſuffiſoient pour le détourner de la penſée d'un accommodement avec l'empereur; mais il éludoit, en même-temps, un engagement aſſez formel pour entraîner une rupture immédiate avec l'empereur, & le jetter dans une guerre à laquelle il n'étoit pas préparé. Quoique les Venitiens ne puſſent pas, ſans être alarmés, voir Plaiſance dans les mains des Impériaux, ils imiterent la conduite équivoque du roi de France, & ſe conformerent en cela à l'eſprit qui dirigeoit ordinairement leurs négociations. (a) 1547.

(a) *Mém. de Ribier*, t 2, p 63, 71, 78, 85, 95. Paruta, *Iſt. di Venez.* 199, 203. Thuan *l.* 4, *p.* 160.

confirmation ſolemnelle de la dignité électorale, leverent tous les ſcrupules de Maurice, ou du moins ne lui permirent pas de s'oppoſer à ce qui étoit agréable à l'empereur. L'électeur de Brandebourg, qui de tous les princes de ſon ſiecle, étoit le moins touché des motifs de religion, ſe laiſſa aiſément perſuader d'imiter l'exemple des premiers, en déférant à toutes les volontés de Charles. Il reſtoit encore à gagner les députés des villes ; ils étoient plus attachés à leurs principes, & quoiqu'on eût employé tout ce qui pouvoit exciter en eux l'eſpérance ou la crainte, ils ne voulurent jamais s'engager à reconnoître la juriſdiction du concile, à moins qu'on ne prît des meſures efficaces pour aſſurer aux théologiens de tous les partis un libre accès à la diete, avec une entiere liberté de diſcuſſion, & que tous les points de controverſe ne ſe décidaſſent conformément au texte de l'écriture & aux uſages de la primitive égliſe. Lorſqu'on préſenta à l'empereur le mémoire qui contenoit cette déclaration, il eut recours à un artifice extraordinaire. Sans lire le papier, & ſans prendre aucune connoiſſance des conditions ſur leſquelles inſiſtoient les villes impériales, il feignit de croire qu'elles avoient conſenti à ce qu'il leur demandoit, & fit des remerciemens aux députés ſur leur pleine & entiere ſoumiſſion aux décrets du concile. Les députés, quelqu'étonnés qu'ils fuſſent de ce

1547.

19 octobre.

qu'ils venoient d'entendre, ne chercherent
1547. point à défabuſer l'empereur ; les deux partis aimerent mieux laiſſer l'affaire dans cet état d'ambiguité que d'en venir à une explication qui auroit occaſionné une diſpute & peut-être une rupture. (*a*)

Le pape éludе la demande.

Charles, ayant obtenu cette ſoumiſſion apparente de la diete à l'autorité du concile, s'en ſervit comme d'un nouveau motif pour appuyer la demande du rappel du concile à Trente ; mais le pape, déterminé par le déſir de mortifier l'empereur, autant que par ſon propre éloignement pour ce qu'on lui demandoit, prit ſans héſiter la réſolution de n'y point conſentir ; cependant comme il ne vouloit pas qu'on pût lui reprocher de ſe laiſſer dominer par ſon reſſentiment, il eut l'adreſſe d'obtenir une oppoſition formelle des docteurs qui étoient à Bologne. Il renvoya, à leur conſidération, la demande de la diete, & ces docteurs toujours prêts à confirmer par leur conſentement tout ce qui leur étoit inſpiré par le légat, déclarerent que le concile ne pouvoit pas, ſans manquer
20 décem. à ſa dignité, retourner à Trente, à moins que les prélats qui, en y reſtant, avoient montré un eſprit de ſchiſme, ne ſe rendiſſent auparavant à Bologne pour s'y réunir avec leurs freres ; ils ajouterent que même

(*a*) Ft.-Pao o, 259. Sleid. 440. Thuan. l. 1, p. 155.

après cette réunion, le concile ne pourroit pas renouveller ſes délibérations avec l'eſpérance d'être utile à l'égliſe, ſi les Allemands ne prouvoient pas que leur intention étoit d'obéir aux décrets futurs du concile, en ſe ſoumettant dès l'inſtant même à ceux qu'il avoit déjà prononcés. (*a*) 1547.

Cette réponſe fut communiquée à l'empereur par le pape, qu'il exhorta en même-temps à déférer à des demandes qui paroiſſoient ſi raiſonnables; mais Charles connoiſſoit trop bien le caractere artificieux de Paul, pour ſe laiſſer tromper par un ſi groſſier artifice; il ſçavoit que les prélats de Bologne n'oſoient avoir d'autres avis que ceux qui leur étoient inſpirés par ce pontife: il les regarda donc comme de purs inſtrumens dans les mains d'un autre, & ne vit dans leur réponſe que l'expoſé des intentions du pape. Comme il ne pouvoit plus eſpérer de prendre aſſez d'aſcendant ſur le concile pour le faire ſervir à ſes projets, il ſentit combien il étoit néceſſaire d'empêcher le pape de tourner contre lui l'autorité d'une aſſemblée ſi reſpectable. Dans cette vue, il envoya à Bologne deux juriſconſultes, qui, en préſence des légats, proteſterent que la tranſlation du concile dans cette ville, s'étoit faite ſans néceſſité & ſur des prétextes faux

L'empereur proteſte contre le concile de Bologne.

1548. 16 janv.

(*a*) Fra-Paolo, 250. Pallavicini, *l.* 2, *p.* 49.

ou frivoles ; que tant qu'il continueroit d'y
1548. tenir ſes ſéances, il ne devoit être regardé que comme un conventicule illégal & ſchiſmatique ; que, par conſéquent, toutes ſes déciſions devoient être regardées comme nulles & ſans validité ; enfin que le pape & les eccléſiaſtiques corrompus qui dépendoient de lui, ayant abandonné le ſoin de l'égliſe, l'empereur, qui en étoit le protecteur, emploieroit tout le pouvoir que Dieu lui avoit confié, pour la préſerver des calamités dont elle étoit menacée. Quelques
23 janv. jours après, l'ambaſſadeur Impérial, réſidant à Rome, demanda une audience au pape, & en préſence de tous les cardinaux, ainſi que des miniſtres étrangers, il proteſta contre les démarches des prélats de Bologne, dans les termes les moins meſurés & les moins reſpectueux. (*a*)

L'empereur prépare un ſyſtême pour ſervir de regle de foi en Allemagne.

Charles ne tarda pas long-temps à s'occuper des moyens de mettre en exécution ces menaces, qui alarmerent vivement le pape & le concile de Bologne. Il inſtruiſit la diete du peu de ſuccès des efforts qu'il avoit faits pour obtenir une réponſe favorable à leur demande ; il ajouta que le pape ayant auſſi peu d'égard à leurs prieres qu'aux ſervices qu'ils avoient rendus à l'égliſe, avoit

(*a*) Fra-Paolo, 164. Pallavicini, 51. Sleid. 446. Goldaſt. *conſtit. impérial. t.* 1, *p.* 561.

refuſé de permettre au concile de ſe raſſem-
bler à Trente ; que quoiqu'il ne fallût pas 1548.
encore renoncer à l'eſpérance de voir cette aſſemblée ſe renir dans un lieu où elle pourroit jouir de la liberté de diſcuter & de prononcer, cependant cet événement étoit encore incertain & éloigné ; que dans ce même-temps l'Allemagne étoit déchirée par les diſſentions religieuſes, que la pureté de la foi étoit altérée & l'eſprit du peuple étoit troublé par une multitude d'opinions nouvelles & de controverſes auparavant inconnues chez les Chrétiens ; que déterminé par ce qu'il devoit à l'empire, comme ſon ſouverain, & à l'égliſe, comme ſon protecteur, il avoit employé quelques théologiens, diſtingués par leurs talens & leurs lumieres, à préparer un ſyſtême de doctrine auquel les peuples ſeroient tenus de ſe conformer juſqu'à ce qu'on pût convoquer un concile tel qu'on le déſiroit. Ce ſyſtême avoit été compoſé par Pflug, Helding & Agricola ; les deux premiers étoient des dignitaires de l'égliſe Romaine, mais eſtimés par leur caractere pacifique & conciliateur ; le dernier étoit un théologien proteſtant, qu'on a ſoupçonné avec quelque raiſon, d'avoir été engagé par des préſens & des promeſſes, à trahir ou à égarer ſon parti dans cette occaſion. Les articles qui avoient été préſentés à la diete de Ratiſbonne en 1541, dans la vue de réconcilier les partis

1548. oppoſés, ſervirent de modele au nouveau ſyſtême. Mais comme, depuis cette époque, la ſituation de l'empereur étoit fort changée & qu'il ne ſe trouvoit plus dans la néceſſité de traiter les proteſtans avec les mêmes ménagemens, il ne leur faiſoit plus des conceſſions auſſi étendues & auſſi importantes que celles qu'il leur avoit offertes auparavant. Le nouveau traité contenoit un ſyſtême complet de théologie, conforme, preſque dans tous les points, à la doctrine de l'égliſe Romaine, mais exprimé, pour la plus grande partie, en un ſtyle plus doux, en phraſes tirées de l'écriture, ou en termes d'une ambiguité concertée. On y confirmoit tous les dogmes, particuliers aux papiſtes, & l'on y enjoignoit l'obſervation de tous les rits que les proteſtans condamnoient comme des inventions humaines introduites dans le culte de Dieu. Il y avoit deux points ſeulement ſur leſquels on ſe relâchoit de la rigueur des principes & l'on admettoit quelque adouciſſement dans la pratique. Il étoit permis à ceux des eccléſiaſtiques qui s'étoient mariés & qui ne voudroient pas ſe ſéparer de leurs femmes, d'exercer toutes les fonctions de leur miniſtere ſacré, & les provinces qui avoient été accoutumées à recevoir le pain & le vin dans le ſacrement de l'Euchariſtie, pouvoient conſerver le privilege de communier ainſi ſous les deux eſpeces; mais on déclaroit que ces

articles étoient des conceſſions faites uniquement pour un temps, afin d'avoir la paix, & par égard pour la foibleſſe & les préjugés des peuples. (a) 1548.

Ce ſyſtême de doctrine fut connu dans la ſuite ſous le nom d'*Interim*, parce qu'il contenoit des réglemens proviſoires qui ne devoient avoir de force que juſqu'à ce qu'un libre concile général pût avoir lieu. L'empereur le préſenta à la diete, il annonça en même-temps, avec pompe, l'intention ſincere où il étoit de rétablir l'ordre & la tranquillité dans l'égliſe, & dit qu'il eſpéroit que l'acceptation de ces réglemens par la diete, contribueroit beaucoup à obtenir un but ſi déſirable. Lorſqu'il eut achevé la lecture de ſon diſcours, l'archevêque de Mayence, préſident du college électoral, ſe leva bruſquement; & après avoir remercié l'empereur des efforts pieux & conſtans qu'il faiſoit pour rendre la paix à l'égliſe, il déclara au nom de la diete qu'elle approuvoit le nouveau ſyſtême de doctrine, & qu'elle étoit réſolue de s'y conformer en tout point. Toute l'aſſemblée fut étonnée d'une déclaration ſi peu conforme aux regles & aux uſages, ainſi que de l'audace avec laquelle l'é-

Ce ſyſtême appelé l'*Interim*, eſt préſenté à la diete.

15 mai.

(a) Fra Paolo, 170. Pallavicini, *l.* 2, *p.* 6. Sleid. 453, 457. Struv, *Corp.* 1554. Goldaſt. *conſtit. imper. t.* 1, *p.* 518.

lecteur prétendoit expoſer les ſentimens de
1548. la diete ſur un point qui juſques-là n'avoit pas même été mis en délibération & en débat ; mais aucun des membres n'eût le courage de contredire ce que l'électeur avoit avancé : quelques-uns furent retenus par la crainte, d'autres ſe turent par complaiſance. L'empereur reçut la déclaration de l'archevêque comme une ratification entiere & légale de l'*Interim*, & ſe prépara à en maintenir l'exécution comme d'un décret de l'empire. (*a*)

Aprobation forcée de la diete.

Pendant la tenue de cette diete, la femme & les enfans du landgrave, vivement ſecondés par Maurice de Saxe, tâcherent d'intéreſſer les membres de l'aſſemblée en faveur de ce prince malheureux qui languiſſoit toujours dans la captivité. Mais Charles, craignant de ſe voir dans la néceſſité de rejetter une demande qui lui viendroit d'un corps ſi reſpectable, chercha à prévenir ces repréſentations : pour cet effet, il mit ſous les yeux de la diete un détail de ce qui s'étoit paſſé avec le landgrave, ainſi que que des motifs qui l'avoient d'abord engagé à s'aſſurer de la perſonne de ce prince, & qui ne lui permettoient pas, diſoit-il, de lui rendre la liberté. Il n'étoit pas aiſé, ſans doute, de trouver de bonnes

Nouvelle & inutile ſollicitation pour la liberté du landgrave.

(*a*) Sleid. 460. Fra Paolo, 373. Palavicini, 63.

raiſons pour juſtifier une action ſi injuſte & ſi révoltante; mais il ſavoit bien qu'il ſuffiroit d'alléguer les prétextes les plus frivoles devant une aſſemblée qui vouloit être trompée, & qui ne craignoit rien tant que d'avoir l'air d'enviſager ſes démarches ſous leur vrai point de vue. L'explication qu'il donna de ſa conduite fut donc admiſe comme très-ſatisfaiſante; & après quelques foibles inſtances pour l'engager à étendre ſa clémence ſur le landgrave, il ne fut plus queſtion de ce prince infortuné. (*a*) 1548.

Cependant Charles voulut affoiblir l'impreſſion défavorable que cette inflexible rigueur pourroit laiſſer dans les eſprits; & pour prouver que ſa reconnoiſſance étoit auſſi ſolide & auſſi invariable que ſon reſſentiment, il donna à Maurice l'inveſtiture de la dignité électorale. Cette cérémonie ſe fit avec toutes les formalités légales & avec une pompe extraordinaire, dans une cour ouverte, ſi voiſine de l'appartement où étoit enfermé l'électeur détrôné, qu'il pouvoit la voir de ſes fenêtres. Mais cette inſulte n'altéra point ſa tranquillité ordinaire; il fixa ſes regards ſur ce ſpectacle, & vit un rival heureux recevoir les marques de dignité dont il avoit été dépouillé, ſans laiſſer échapper un ſentiment qui démentît la gran-

(*a*) Sleid. 447.

deur d'ame qu'il avoit conſervée au milieu
1548 de tous ſes déſaſtres. (*a*)

L'Interim eſt également déſapprouvé par les papiſtes & par les proteſtans.

Immédiatement après la diſſolution de la diete, l'empereur fit publier l'*Interim* en Allemand & en Latin. Cet écrit eut le ſort ordinaire de tous les plans de conciliation, quand ils ſont propoſés à des hommes échauffés par la diſpute. Les deux partis s'éleverent contre ce ſyſtême avec une égale violence: les proteſtans le condamnerent comme contenant les erreurs les plus groſſieres du papiſme, déguiſées avec ſi peu d'art, qu'elles ne pouvoient échapper qu'aux hommes les plus ignorans, ou qu'à ceux qui voudroient être trompés. Les papiſtes le rejetterent comme un ouvrage dans lequel la doctrine de l'égliſe étoit ou ſcandaleuſement abandonnée, ou baſſement diſſimulée, ou énoncée en termes concertés pour égarer les eſprits foibles, plutôt que pour éclairer les ignorans ou pour convertir les ennemis de la vérité. Tandis que d'un côté les docteurs Luthériens déclamoient avec emportement contre ce ſyſtême, le général des Dominiquains, d'un autre côté, l'attaquoit avec non moins de véhémence; mais lorſque le contenu de l'*Interim* fut connu à

(*a*) Thuan. *hiſt. lib.* 5, *p.* 166. Struv. *Corp.* 1014. *Inveſtitura Mauricii à Mammerano Lucemburgo deſcripta, ap Scardium, t.* 2, *p.* 508.

Rome, l'indignation des courtiſans ainſi que des eccléſiaſtiques éclata avec emportement : ils ſe récrierent contre l'audace impie de l'empereur qui uſurpoit les fonctions du ſacerdoce, en prétendant, avec le ſeul concours des laïques, définir des articles de foi & régler des formes de culte ; ils comparerent cet acte téméraire à l'attentat d'Ozias qui d'une main profane avoit touché l'arche du Seigneur, ou aux entrepriſes hardies de ces empereurs qui avoient rendu leur mémoire exécrable en prétendant réformer à leur gré l'égliſe chrétienne. Ils affecterent même de trouver de la reſſemblance entre la conduite de Charles & celle de Henri VIII, & parurent craindre que l'empereur ne ſuivît l'exemple de ce monarque, en uſurpant le titre ainſi que la juriſdiction qui appartenoit au chef de l'égliſe. Tous ſoutinrent donc unanimement que les fondemens de l'autorité eccléſiaſtique étant ébranlés, & l'édifice entier étant près d'être renverſé par un nouvel ennemi, il falloit recourir à quelque moyen puiſſant de défenſe, & faire, dès les commencemens, la plus vigoureuſe réſiſtance, avant que les progrès de l'attaque fuſſent aſſez avancés pour rendre tous leurs efforts inutiles. 1548.

Opinion du pape à ce ſujet.

Le pape dont le jugement émit éclairé par une plus longue expérience & par une obſervation plus générale des affaires humaines, vit cet objet avec plus de ſagaci-

té, & trouva un motif de tranquillité dans
1548. la circonſtance même qui conſternoit ſes courtiſans & ſes conſeillers. Il fut étonné qu'un prince auſſi habile que l'empereur ſe laiſât aveugler par une ſeule victoire, au point d'imaginer qu'il pourroit donner la loi aux hommes & leur faire recevoir ſes déciſions, même dans les matieres ſur leſquelles ils ſouffrent le plus impatiemment la domination. Il conçut qu'en ſe joignant à l'un des partis diviſés en Allemagne, il avoit été aiſé à Charles d'opprimer l'autre, & que l'ivreſſe du ſuccès lui avoit ſans doute inſpiré la vaine penſée qu'il étoit en état de les ſubjuguer tous les deux ; il prédit qu'un ſyſtême que tous les partis attaquoient & qu'aucun ne défendoit, ne pouvoit pas être de longue durée, & que, par conſéquent, il n'auroit pas beſoin d'interpoſer ſes propres forces pour en accélérer la chûte ; il vit enfin que l'édifice s'écrouleroit de lui-même pour être à jamais oublié, dès que la main puiſſante qui l'avoit élevé, ceſſeroit de le ſoutenir. (*a*)

L'empereur veut faire exécuter l'*Interim*.

L'empereur, amoureux de ſon plan, voulut maintenir la réſolution qu'il avoit priſe de le faire rigoureuſement exécuter ; mais quoique l'électeur Palatin, l'électeur de Bran-

(*a*) Sleid. 468. Fra-Paolo, 271, 277. Pallavicini, *l.* 2, *p.* 64.

debourg & Maurice, toujours entraînés par les mêmes conſidérations, paruſſent diſpoſés à obéir aveuglément à tout ce qu'il ordonneroit, il ne trouva pas par-tout la même ſoumiſſion. Jean, Marquis de Brandebourg-Anſpach, qui s'étoit engagé avec le plus grand zele dans la guerre contre les confédérés de Smalkalde, refuſa cependant de renoncer à des principes qu'il regardoit comme ſacrés; & rappellant à l'empereur les promeſſes réitérées qu'il avoit faites à ſes alliés proteſtans, de leur accorder le libre exercice de leur religion, il prétendit en conſéquence être diſpenſé de recevoir l'*Interim*. Quelques autres princes haſarderent auſſi de montrer les mêmes ſcrupules & de demander la même indulgence. Mais en cette occaſion, comme dans toutes celles qui demandoient du courage, la fermeté de l'électeur de Saxe ſe montra d'une maniere diſtinguée, & mérita les plus grands éloges. Charles, qui connoiſſoit combien l'exemple de ce prince auroit d'influence ſur tout le parti Proteſtant, n'épargna rien pour l'engager à approuver l'*Interim*; il chercha tour à tour à le ſéduire par l'eſpérance & à l'intimider par la crainte, tantôt en lui promettant de le mettre en liberté, tantôt en le menaçant de le traiter avec plus de ſévérité; mais l'électeur fut toujours inflexible. Après avoir déclaré ſa ferme croyance dans la doctrine de la réformation: » Je n'irai pas, dit-il, dans ma 1548.

» vieilleſſe, abandonner des principes pour
1548. » leſquels j'ai combattu de ſi bonne heure;
» & dans la vue de me procurer ma liber-
» té pendant le peu d'années que je puis
» eſpérer de vivre, je ne trahirai pas une
» bonne cauſe, pour laquelle j'ai tant ſouf-
» fert & je veux bien encore ſouffrir; j'ai-
» me mieux jouir, dans cette ſolitude, de
» l'eſtime des hommes vertueux & de l'ap-
» probation de ma propre conſcience, que
» de rentrer dans le monde, chargé du
» crime d'apoſtaſie, qui empoiſonneroit &
» flétriroit le reſte de mes jours. « Par cette noble réſolution l'électeur préſenta à ſes compatriotes un modele de conduite bien différent de celui auquel l'empereur s'étoit attendu. Indigné de la réſiſtance de ſon priſonnier, Charles le traita avec plus de rigueur, le fit reſſerrer plus étroitement, diminua le nombre de ſes domeſtiques, & renvoya les eccléſiaſtiques Luthériens que ce prince infortuné avoit eus juſqu'alors près de lui: on lui ôta même les livres de dévotion, qui, pendant une ſi longue & ſi ennuyeuſe captivité, avoient fait ſa plus grande conſolation. (a) Le landgrave de Heſſe, ſon compagon d'infortune, ne montra pas la même conſtance. La durée de ſon empriſonnement

(a) Sleid. 462.

priſonnement avoit épuiſé ſa patience & ſon courage: déterminé à acheter ſa liberté à quelque prix que ce fût, il écrivit à l'empereur & lui offrit non-ſeulement d'approuver l'*Interim*, mais encore de ſe ſoumettre en tout & ſans réſerve à ſes volontés. Mais Charles ſçavoit que, quelle que fût la conduite du landgrave, ni ſon exemple ni ſon autorité ne pourroient obliger ſes enfans & ſes ſujets à recevoir l'*Interim*; & loin d'accepter ſes offres, il le tint renfermé auſſi rigoureuſement qu'auparavant. Ainſi le landgrave ſubit l'humiliation cruelle de voir ſa conduite miſe en oppoſition avec celle de l'électeur, ſans tirer le moindre avantage de la démarche aviliſſante par laquelle il s'étoit juſtement attiré le mépris public. (*a*) 1548.

Les villes libres refuſent d'admettre l'*Interim*.

Ce fut ſur-tout de la part des villes Impériales que Charles rencontra la plus violente oppoſition à l'*Interim*. Ces petites républiques dont les citoyens étoient accoutumés à la liberté & à l'indépendance, avoient embraſſé avec un empreſſement remarquable la doctrine de la réformation, dès qu'elle s'étoit répandue dans le public; car l'eſprit d'innovation eſt particuliérement propre au génie des gouvernemens libres. C'étoit dans ces villes que les prédicateurs proteſtans avoient fait le plus grand nombre de proſélytes, & que les théologiens les plus diſtingués du

(*a*) Sleid. 462.

parti s'y étoient établis en qualité de paſteurs.
1548. Ayant ainſi la direction de toutes les écoles d'inſtruction, ils avoient formé des diſciples auſſi verſés dans les principes de leur croyance que zélés à la défendre. Ces diſciples ne devoient pas être ſeulement guidés par l'exemple ou ſubjugués par l'autorité ; comme ils avoient appris à examiner & à diſcuter les matieres de controverſe, ils croyoient avoir le droit & être en état de juger par eux-mêmes. Dès que le contenu de l'*Interim* fut rendu public, ils ſe réunirent & refuſerent unanimement de l'admettre. Straſbourg, Conſtance, Breme, Magdebourg & pluſieurs autres villes moins conſidérables préſenterent à l'empereur des remontrances, dans leſquelles après avoir expoſé la maniere irréguliere & illégale dont l'*Interim* avoit paſſé à la diete, elles le ſupplioient de ne pas contraindre leur conſcience à recevoir une forme de doctrine & de culte, qui leur paroiſſoit oppoſée aux préceptes poſitifs de la loi divine. Mais Charles, qui avoit fait recevoir ſon nouveau plan à tant de princes de l'empire, ne fut pas fort touché des repréſentations de ces villes : elles auroient pu être très-redoutables, ſi elles n'avoient formé qu'une ſeule maſſe ; mais étant fort éloignées l'une de l'autre, elles pouvoient être accablées ſéparément & ſans peine, avant qu'il leur fût poſſible de ſe réunir.

Elles ſont forcées de ſe ſoumettre.

Pour remplir cet objet, l'empereur ſentit combien il lui étoit néceſſaire d'employer des

mesures vigoureuses & de les faire exécuter avec assez de rapidité pour ne pas laisser le temps de concerter un plan commun d'opposition. Ayant pris cette maxime pour regle de sa conduite, sa premiere opération fut dirigée sur la ville d'Ausbourg ; quoique la présence des troupes Impériales dût en imposer aux habitans, Charles savoit qu'ils étoient aussi opposés à l'*Interim* qu'aucun autre peuple de l'empire. Il commanda à un corps de ses troupes de s'emparer des portes, il posta le reste dans les différens quartiers de la ville, & ayant rassemblé tous les bourgeois, il publia, de sa pleine & entiere autorité, un décret par lequel il abolissoit leur forme actuelle de gouvernement, dissolvoit toutes leurs corporations & leurs confréries, & nommoit un petit nombre de personnes à qui il confioit, pour l'avenir, le soin de l'administration ; chacun de ces nouveaux administrateurs fit serment en même-tems de se conformer à l'*Interim*. Un acte d'autorité si arbitraire & si inoui, qui privoit le corps des habitans de toute participation au gouvernement de leur communauté & les subordonnoit à des hommes qui n'avoient d'autre mérite qu'une lâche & servile soumission aux volontés de l'empereur, ne manqua pas de révolter tous les esprits ; mais comme on ne pouvoit opposer la force à la force, on fut obligé d'obéir & de se soumettre en silence. (*a*) Charles-Quint, après 1548.

(*a*) Sleid. 459.

avoir laiſſé une garniſon dans Auſbourg,
1548. marcha à Hulm ; il en changea le gouvernement avec la même violence, fit prendre & empriſonner ceux des paſteurs qui refuſoient de ſouſcrire à l'*Interim*, & à ſon départ, les emmena avec lui chargés de chaînes. (*a*) Cette ſévérité fit non-ſeulement recevoir l'*Interim* dans deux des villes les plus puiſſantes, ce fut auſſi pour les autres un préſage de ce qui les menaçoit, ſi elles perſiſtoient dans leur déſobéiſſance. L'effet de l'exemple fut auſſi prompt & auſſi efficace qu'il pouvoit le déſirer, & pluſieurs villes, pour ſe ſouſtraire à la vengeance de ce prince redoutable, ſe prêterent à tout ce qu'il exigea. Cependant cette obéiſſance arrachée par la rigueur de l'autorité, ne produiſit aucun changement dans les opinions des Allemands ; ils ne firent que ſe conformer à la lettre de la loi, autant qu'ils le crurent néceſſaire pour ſe mettre à l'abri de la punition. Les prédicateurs proteſtans, en expoſant les cérémonies dont l'obſervation étoit preſcrite par l'*Interim*, en expliquoient en même-temps la tendance & les effets, de maniere à confirmer plutôt qu'à diſſiper les ſcrupules de leurs auditeurs. Il s'étoit déjà formé une génération d'hommes depuis l'établiſſement de la religion réformée, & ces hommes accoutumés à cette nouvelle forme de culte,

(*a*) Sleid. 472.

voyoient avec horreur & avec mépris les pompeuſes ſolemnités du culte de l'égliſe Romaine ; en pluſieurs endroits, les eccléſiaſtiques Catholiques qui retournerent prendre poſſeſſion de leurs égliſes, eurent beaucoup de peine à ſe garantir des inſultes de la populace & à exercer ſans trouble les fonction de leur miniſtere. Auſſi malgré la ſoumiſſion apparente de tant de villes, les habitans nés avec l'eſprit & l'amour de la liberté, ne ſe plierent qu'avec la plus grande répugnance au joug qu'on leur impoſoit ; les dogmes & les rits nouveaux qu'ils étoient forcés de recevoir révoltoient également leurs opinions & leurs paſſions. Ils étoient forcés de diſſimuler le reſſentiment & l'indignation dont ils étoient pleins ; mais cette contrainte devoit avoir un terme, après lequel leurs ſentimens, pour avoir été retenus, n'en éclateroient qu'avec plus de violence. (*a*) 1548.

Le pape diſſout le concile aſſemblé à Bologne.

Cependant Charles ſatisfait d'avoir fait ainſi fléchir ſous ſon autorité le caractere peu traitable des Allemands, partit pour les Pays-Bas, bien déterminé à faire recevoir par force l'*Interim* aux villes qui réſiſtoient encore. Il emmena avec lui ſes deux priſonniers, l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe, ſoit qu'il n'oſât les laiſſer en Allemagne, ſoit qu'il voulût donner aux Flamands ſes com-

(a) *Mém. de Ribier, t. 2, p. 491. Sleid. 491.*

patriotes, une preuve éclatante du ſuccès de
1548. ſes armes & de la grandeur de ſon pouvoir.
Avant que Charles fût arrivé à Bruxelles, il apprit que les légats du pape, à Bologne, avoient diſſous le concile par une prorogation indéfinie, & que les prélats qui s'étoient aſſemblés dans cette ville, étoient retournés cha-
17 ſeptem. cun dans ſa patrie. La néceſſité avoit forcé le pape à cette extrémité : aprés la ſéparation de ceux qui avoient voté contre la tranſlation du concile à Bologne, & le départ de pluſieurs autres qui s'étoient laſſés de reſter dans un lieu où il ne leur étoit pas permis de procéder aux affaires qui étoient l'objet même du concile ; ceux qui reſteront étoient en ſi petit nombre, & pour la plupart ſi peu importans, qu'on ne pouvoit plus décemment donner à cette aſſemblée le titre pompeux de concile général. Paul n'eût d'autre parti à prendre que de diſſoudre une aſſemblée qui étoit devenue un objet de mépris & qui offroit à toute la Chrétienté la preuve la plus ſenſible de l'impuiſſance du ſiege de Rome. Mais toute inévitable qu'étoit cette meſure, elle étoit ſuſceptible d'interprétations peu favorables ; elle ſembloit ſupprimer le remede, au moment même où ceux pour qui il étoit deſtiné s'étoient laiſſés perſuader d'en reconnoître la vertu & d'en éprouver les effets. Charles ne manqua pas de préſenter ſous ce point de vue la conduite du pape : en comparant adroitement les efforts

qu'il avoit faits lui-même pour exterminer l'héréſie, avec l'indifférence ſcandaleuſe de Paul ſur un objet ſi eſſentiel, il tâcha de rendre le pontife odieux à tous les zélés Catholiques. En même-temps il ordonna aux prélats de ſa faction de reſter à Trente, afin que le concile parût toujours avoir une exiſtance & pût être prêt à reprendre, lorſqu'il en ſeroit temps, ſes délibérations pour le bien de l'égliſe. (*a*) 1548.

L'empereur reçoit ſon fils Philippe dans les Pays-Bas.

Charles aimoit à paſſer d'une partie de ſes Etats dans une autre; mais ce goût particulier n'étoit pas le ſeul motif de ſon voyage en Flandre; il vouloit y recevoir ſon fils unique qui étoit alors dans la vingt & unieme année de ſon âge, & qu'il y avoit appellé, non-ſeulement pour le faire reconnoître par les Etats des Pays-Bas, comme ſon héritier préſomptif, mais encore pour faciliter l'exécution d'un grand projet dont on développera bientôt l'objet & l'iſſue.

Philippe ayant laiſſé le gouvernement d'Eſpagne entre les mains de Maximilien, fils ainé de Ferdinand, à qui l'empereur avoit fait épouſer la princeſſe Marie ſa fille, s'embarqua pour l'Italie ſuivi d'un nombreux cortege de nobleſſe Eſpagnole. (*b*) L'eſcadre qui lui ſervoit d'eſcorte étoit commandée par

(*a*) Paſſavicini, p. 11, 72.
(*b*) Ochoa, Carolea 362.

André Doria, qui, malgré son âge avancé,
1548. sollicita l'honneur d'exercer pour le fils les mêmes fonctions qu'il avoit souvent exercées pour le pere. Philippe débarqua heureusement à Gênes; de-là il alla à Milan,
23 novem. & passant ensuite par l'Allemagne, il arriva à la cour Impériale à Bruxelles. Les Etats de Brabant, & ensuite ceux des autres provinces, suivant leur rang, reconnurent son droit de succession dans les formes ordinaires, & il fit de son côté le serment accoutumé de maintenir leurs privileges dans toute leur intégrité. (a) Philippe fut reçu avec une pompe extraordinaire dans toutes les vil-
1549 les des Pays-Bas où il passa; rien de ce qui
1 avril. pouvoit exprimer le respect du peuple pour sa personne, ou contribuer à son amusement, ne fut négligé; des fêtes, des tournois, des spectacles publics de toute espece furent exécutés avec cette magnificence extrême que les nations commerçantes aiment à déployer dans toutes les occasions où elles s'écartent de leurs maximes ordinaires d'économie. Mais au milieu des jeux & des fêtes, Philippe laissa voir, d'une maniere remarquable, la sévérité naturelle de son caractere; quoique dans la premiere jeunesse, il n'avoit rien d'agréable; & l'intérêt qu'il avoit de plaire à un peuple dont il venoit briguer les

(a) Hareus, *annal. Brab.* 651.

ſuffrages, ne put ſut inſpiter des manieres affables & polies; il conſerva, en toute occaſion, un maintien grave & réſervé; & la partialité ouverte qu'il témoignoit en faveur des Eſpagnols qui l'accompagnoient, jointe à la préférence marquée qu'il donnoit aux uſages de leur pays, révolta les Flamands & fut la ſource de cette antipathie, qui, dans la ſuite, occaſionna dans cette partie de ſes Etats, une révolution ſi funeſte à la monarchie Eſpagnole. (*a*) 1549.

Charles fut retenu long-temps dans les Pays-Bas par une violente attaque de goutte; les accès de cette maladie étoient devenus ſi fréquens & ſi douloureux qu'ils avoient ſenſiblement affoibli la vigueur de ſon tempérament. Il ne ſe relâcha cependant pas dans ſes efforts pour l'exécution de l'*Interim*. Les habitans de Straſbourg, après une longue réſiſtance, ſentirent la néceſſité d'obéir; ceux de Conſtance, qui avoient pris les armes pour ſe défendre, furent contraints par la force, non-ſeulement d'accepter l'*Interim*, mais encore de renoncer à leurs privileges comme citoyens de villes libre, de faire hommage à Ferdinand en qualité d'archiduc d'Autriche, & de recevoir, comme vaſſaux de ce prince, un gouverneur & une

(*a*) *Mém de Rubier*, *t.* 2, *p* 19. Leveſque, *Mém. du card de Granvelle*, *t.* 2, 21.

garniſon Autrichienne. (a) Magdebourg, Brême, Hambourg & Lubeck furent les 1549.
ſeules villes Impériales conſidérables qui ne ſe ſoumirent pas à la volonté de Charles.

(a) Sleid. 476, 481.

Fin du Livre Neuvieme.

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.

LIVRE X.

CHARLES s'occupoit, avec une constance infatigable, à vaincre l'obstination des Protestans ; mais les effets de sa fermeté, dans l'exécution de ce projet, étoient contrebalancés par ceux de l'animosité du pape, qui devenoit de jour en jour plus violente. D'un côté la ferme résolution que l'empereur sembloit avoir prise de ne point rendre Plaisance, de l'autre ses entreprises réitérées sur la juridiction ecclésiastique, soit par les réglements que contenoit 1549.

l'*Interim*, soit par le projet de rassembler un
1549. concile à Trente, excitoient au plus haut degré l'indignation de Paul, qui, par une foiblesse commune aux vieillards, devenoit plus attaché à sa famille & plus jaloux de son autorité, à mesure qu'il avançoit en âge. Animé par ces sentiments divers, il fit de nouveaux efforts pour engager le roi de France dans une ligue contre l'empereur. (*a*) Mais Henri, malgré la haine dont il avoit hérité pour Charles, & la crainte que lui inspiroit l'accroissement continuel de sa puissance, ne parut pas plus disposé qu'auparavant à entamer sur le champ une guerre; le pape fut donc obligé de restreindre ses vues, & n'étant pas en état de se venger des usurpations passées de l'empereur, il s'occupa du moins à en prévenir de nouvelles. Pour cet effet il prit le parti de révoquer la cession qu'il avoit faite de Parme & de Plaisance, & après avoir déclaré qu'il les réuniroit au saint siege, il dédommagea Octave par un nouvel établissement dans l'Etat ecclésiastique. Il espéroit, par ce moyen, d'obtenir deux points très-importans : le premier étoit la sûreté de Parme ; il croyoit que l'empereur pouvoit bien, sans scrupule, s'emparer d'une ville appartenante à la maison de Farnese, mais qu'il n'oseroit pas envahir le patrimoine de l'église ; il voyoit en second lieu quelque

(*a*) *Mém. de Ribier*, t. 2, p. 130.

probabilité de recouvrer Plaiſance, parce qu'il pourroit avec décence rendre ſes ſollicitations à ce ſujet plus preſſantes, & qu'elles auroient infailliblement plus de poids, lorſqu'il plaideroit la cauſe de l'égliſe, & non celle de ſa famille. Tandis que Paul s'applaudiſſoit de cette idée comme d'un chef-d'œuvre de politique, Octave, jeune homme plein d'ambition & d'audace, ne pouvant, ſans impatience, ſe voir dépouiller de la moitié de ſes domaines par la rapacité de ſon beau-pere, & priver de l'autre moitié par les artifices de ſon grand-pere, prit des meſures pour prévenir l'exécution d'un plan ſi contraire à ſes intérêts. Il partit ſecrétement de Rome, & tenta de s'emparer, par ſurpriſe, de Parme; mais cette entrepriſe ayant échoué par la fidélité du gouverneur à qui le pape avoit confié la défenſe de la place, Octave fit des ouvertures à l'empereur, & lui propoſa de renoncer à toute liaiſon avec le pape, & de n'attendre plus que de lui ſon avancement & ſa fortune. Paul qui joignoit à un caractere naturellement chagrin toute la moroſité de la vieilleſſe, ne put apprendre ſans être tranſporté de colere, la défection inattendue de ſon petit-fils, & ſa liaiſon avec un prince qu'il déteſtoit. Il n'y a point de ſévérité à laquelle ce pontife irrité ne parut prêt à ſe porter contre Octave qu'il traitoit d'Apoſtat dénaturé. Heureuſement pour Octave, la mort prévint la vengeance de Paul & termina ſa carriere dans la ſeizieme

1549.

Mort de Paul III. 10 novem.

année de ſon pontificat & la quatre-vingt-
1549. deuxieme de ſon âge. (*a*)

(*a*) Parmi les exemples multipliés de la crédulité des hiſtoriens, en attribuant à des cauſes extraordinaires la mort des perſonnages illuſtres, on peut citer celui-ci. Preſque tous les hiſtoriens du ſeizieme ſiecle aſſurent que la mort de Paul III fut l'effet de l'impreſſion violente que fit ſur ſon ame la conduite de ſon petit-fils, qu'ayant appris, tandis qu'il prenoit l'air dans un de ſes jardins près de Rome, la nouvelle de l'entrepriſe d'Octave ſur Parme, & de ſes négociations avec l'empereur, il s'évanouit, reſta pendant quelques heures ſans connoiſſance, fut ſaiſi enſuite d'une groſſe fievre & mourut au bout de trois jours. Tel eſt le récit qu'on trouve de ſa mort dans l'hiſtoire de M. de Thou, (*lib. 6, p. 211,*) dans Adriani, *Iſtor. de' ſuoi tempi, lib. 7, p. 480*) & dans Fra-Paolo, (*Iſtor. del. concil. Trid. p. 280.*) Le cardinal Pallavicene lui-même, qui a dû être mieux inſtruit qu'aucun autre écrivain de ce qui ſe paſſoit à la cour de Rome, & qui en parle plus exactement lorſqu'il n'eſt pas égaré par les préjugés ou par l'eſprit de ſyſtême, s'accorde avec ces hiſtoriens dans les principales circonſtances de leur récit. (*V. Pallav. l. 2, p. 74.*) Paruta qui a écrit ſon hiſtoire par ordre du ſénat de Veniſe, raconte de la même maniere la mort de Paul. (Paruta, *Iſtor Ven. vol. 4, p. 211.*) Mais il n'y avoit pas de raiſon de recourir à aucune cauſe extraordinaire pour expliquer la mort d'un vieillard de quatre-vingt-deux ans. Il nous eſt reſté une relation authentique de cet événement, dans laquelle on ne trouve aucune de ces circonſtances merveilleuſes dont les hiſtoriens ſont ſi amoureux. Le cardinal de Ferrare, qui étoit chargé des affaires de France à la cour de Rome, & M. d'Urfé, qui y réſidoit auſſi en qualité d'ambaſſadeur de Henri, écrivirent à ce monarque des détails de l'affaire de Parme & de la mort du pape. Il paroît par leurs écrits, que la tentative d'Octave pour ſurprendre Parme ſe fit le 10 octobre; que le lendemain au ſoir, non tandis qu'il ſe promenoit dans les jardins de Monte-Cavallo, le pape reçut la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé, qu'il fut tranſporté de la plus violente colere, & pouſſa des cris qui

Comme on s'attendoit depuis long-temps à cette mort, il y eut un concours extraordinaire de cardinaux à Rome ; les différens compétiteurs ayant eu le temps de former leurs brigues & de concerter leurs mesures, leur ambition & leurs intrigues prolongerent de beaucoup la durée du conclave. La faction Impériale & celle de France s'efforçoient à l'envi de faire tomber le choix sur une de leurs créatures, & paroissoient avoir tour à tour l'avantage. Mais comme Paul, pen- 1550.

---

furent entendus dans plusieurs appartemens de son palais ; que le 22, il se trouva cependant assez bien pour donner audience au cardinal de Ferrare & pour expédier différentes affaires ; qu'Octave écrivit au pape & non au cardinal Farnese, son frere, une lettre par laquelle il lui déclaroit la résolution où il étoit de se jetter dans les bras de l'empereur ; que le pape reçut cette lettre le 22, sans donner aucune nouvelle marque d'émotion, & qu'il y fit réponse ; que le 24 d'octobre, jour duquel est datée la lettre du cardinal de Ferrare, le pape étoit dans son état ordinaire. *Mém. de Ribier*, t. 2, *p.* 247. Par une lettre de M. d'Urfé, du 5 novembre, il paroît que le pape étoit en si bonne santé, que le 3 de ce même mois, il avoit célébré avec toutes les cérémonies accoutumées, l'anniversaire de son couronnement. *Ibid.* 251. Par une autre lettre du même ambassadeur, nous apprenons que le 6 de novembre, le pape fut attaqué d'une espece de cathare qui lui tomba sur les poumons, avec des symptômes si dangereux qu'on désespéra aussi-tôt de sa vie. *Ibid.* 252. Par une troisieme lettre du même, on apprend que le pape mourut le 10 novembre. Dans aucune de ces lettres on n'impute sa mort à aucune cause extraordinaire. Il paroît qu'il s'étoit écoulé plus de vingt jours entre la tentative d'Octave sur Parme & la mort de son grand-pere, & que la maladie dont ce pape mourut, étoit l'effet naturel de la vieillesse, & non la suite d'un violent accès de colere.

dant un long pontificat, avoit créé un grand
1550. nombre de cardinaux, distingués, pour la plupart, par leurs grands talens, & entiérement dévoués à sa famille, le cardinal Farnese se trouva à la tête d'un parti puissant & uni, dont l'adresse & la fermeté parvinrent à élever au trône Pontifical le Cardinal del Monte, que Paul avoit employé comme son principal légat au concile de Trente, & à qui il avoit confié ses plus secretes intentions. Il prit le nom de Jules III, & pour témoigner sa reconnoissance envers son bienfaiteur, le premier acte de son administration fut de mettre Octave Farnese en possession de Parme. Lorsqu'on lui parla du tort qu'il faisoit au saint siege, en aliénant un territoire si important, il répondit vivement, qu'il aimeroit mieux être un pape pauvre, avec la réputation d'un gentilhomme, qu'un pape riche avec la honte d'avoir oublié les bienfaits qu'il avoit reçus & les promesses qu'il avoit faites. (a) Mais l'honneur que lui fit ce trait de candeur & de générosité fut bientôt effacé par une action d'une indécence révoltante. Suivant un usage ancien & reçu, chaque pape, à son élection, a le droit d'accorder à qui il lui plaît le chapeau de cardinal qu'il laisse vacant en recevant la thiare. Au grand étonnement du sacré college, Jules conféra cette marque écla-

Election de Jules III.

7 fevrier.

Son caractere & sa conduite.

(a) *Mém. de Ribier.*

tante de distinction, avec des revenus ecclésiastiques très-considérables & le droit de porter son nom & ses armes, à un jeune homme âgé de seize ans, nommé Innocent, né de parens obscurs, & à qui on avoit donné le nom de *Singe*, parce qu'il avoit été chargé du soin d'un animal de cette espece dans la famille du cardinal del Monte. Une semblable prostitution de la premiere dignité de l'église auroit paru choquante dans ces temps même d'ignorance & de ténébres, où la crédule superstition du peuple enhardissoit les ecclésiastiques à braver ouvertement toutes les loix de la bienséance. Mais dans un siécle éclairé, où les progrès de la raison & de la philosophie faisoient mieux connoître les droits de la décence & de l'honnêteté, où l'aveugle vénération qu'on avoit portée si long-temps au caractere Pontifical s'affoiblissoit par-tout, & où la moitié de la Chrétienté étoit en rebellion ouverte contre le siége de Rome, cette action du nouveau pape ne pouvoit manquer d'être regardée avec horreur. Rome fut inondée sur le champ de libelles & de pasquinades qui imputoient à la passion la plus honteuse, la prédilection extravagante de Jules pour un objet qui en étoit si indigne. Les Protestans se récrierent contre l'absurdité de supposer que l'esprit infaillible de la vérité divine pût habiter dans un cœur si impur, & ils demanderent avec plus d'éclat & plus 1550.

d'apparence de juſtice que jamais, la prompte
1550. & entiere réformation d'une égliſe dont le chef déshonoroit le nom Chrétien. (*a*)

Toute la conduite du pape fut d'accord avec ce premier trait de ſon caractere : dès qu'il ſe vit élevé au faîte de la grandeur eccléſiaſtique, il s'empreſſa de ſe dédommager, en ſatisfaiſant tous ſes goûts, de la diſſimulation ou des privations auxquelles il s'étoit condamné par prudence, tant qu'il avoit été dans un état ſubordonné. Il montra tant d'éloignement pour toutes les affaires ſérieuſes, qu'il ne pouvoit prendre ſur lui d'y donner la moindre attention, excepté dans le cas d'extrême néceſſité : livré à la diſſipation & aux amuſemens de toute eſpece, il aima mieux imiter l'élégance voluptueuſe de Léon X, que la vertu ſévere d'Adrien ; & cette ſévérité eût été néceſſaire pour lutter contre une ſecte qui devoit une grande partie de ſon crédit & de ſa force aux mœurs rigides & auſteres de ceux qui la profeſſoient. (*b*)

Ses vues & ſes démarches relativement au concile général.

Quelque diſpoſé que fût le pape à remplir ſes engagemens avec la famille des Farneſe, il ſe mit peu en peine de tenir le ſerment que chaque cardinal avoit fait en en-

(*a*) Sleid., 491 Fra Paolo, 281. Pallavic. *l.* 2, *p.* 76 Thuan *lib.* 6, *p.* 215.
(*b*) Fra-Paolo, 281.

trant au conclave, & par lequel celui ſur qui le choix tomberoit s'étoit engagé à convoquer ſur le champ un concile & à lui faire reprendre ſes délibérations. Jules ſçavoit, par expérience, combien il étoit difficile de retenir un corps d'hommes ainſi compoſé, dans les bornes étroites que l'égliſe Romaine avoit intérêt de preſcrire; il ſçavoit avec quelle facilité le zele des uns, la témérité des autres, & les ſuggeſtions des princes dont ils dépendoient pour la plupart, pouvoient porter une aſſemblée populaire, ſans police & ſans chef, à des déciſions dangereuſes. Il chercha donc à éluder l'obligation de ſon ſerment, & fit une réponſe équivoque aux premieres propoſitions que l'empereur lui fit faire ſur cet objet. Mais Charles, ſoit par ſon obſtination naturelle à ſuivre les meſures qu'il avoit une fois adoptées, ſoit par le pur orgueil d'exécuter ce qui paroiſſoit preſqu'impoſſible, perſiſta dans la réſolution de forcer les proteſtans à rentrer dans le ſein de l'égliſe. Comme il s'étoit perſuadé que les déciſions authentiques du concile pourroient être efficacement employées à combatre leurs préjugés, il ſolliera, avec la plus grande ardeur, une nouvelle bulle de convocation, & le pape ne put décemment ſe refuſer à ſes inſtances. Jules voyant qu'il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de convoquer un concile, chercha du moins à ſe faire un mérite de cette démarche, qui étoit l'objet d'un vœu 1550.

ſi général. Une congrégation de cardinaux,
1550. à laquelle il renvoya l'examen des meſures qu'il y avoit à prendre pour rendre la paix à l'égliſe, recommanda, ſuivant ſes intentions, une prompte convocation du concile, comme l'expédient le plus propre à remplir cet objet; conſidérant d'ailleurs que c'étoit en Allemagne que les nouvelles héréſies excitoient le plus de troubles & faiſoient les plus grands progrès, la congrégation propoſa de choiſir la ville de Trente pour y aſſembler le concile, afin qu'étant plus à portée d'y obſerver le mal, on pût y appliquer le remede avec plus de prudence & de ſuccès. Le pape approuva hautement cet avis, qu'il avoit dicté lui-même, & envoya des nonces à la cour Impériale & à celle de France pour y déclarer ſes intentions. (*a*)

Diete tenue à Ausbourg pour confirmer l'*Intérim*.

Cependant l'empereur avoit convoqué une nouvelle diete à Auſbourg, dans la vue de donner plus d'activité à l'exécution de l'*Intérim*, & de faire ſigner à cette aſſemblée un acte plus authentique pour reconnoître
15 juin. la juriſdiction du concile, avec une promeſſe poſitive de ſe conformer à ſes décrets. Il y parut en perſonne, accompagné de ſon fils le prince d'Eſpagne. Peu d'électeurs s'y rendirent; mais tous y envoyerent des députés. Malgré le ton deſpotique avec lequel

(*a*) Fra-Paolo, 281. Pallav. *l.* 2, *p.* 77.

Charles, depuis deux ans, avoit donné la loi dans l'Empire, il ſçavoit que l'eſprit d'indépendance n'étoit pas entiérement éteint parmi les Allemands, & il eut ſoin d'en impoſer à la diete par l'appareil d'un corps conſidérable de troupes eſpagnoles dont il ſe fit eſcorter. Le premier point qu'on ſoumit à la conſidération de la diete, fut la néceſſité de tenir un concile. Tous les catholiques romains convinrent ſans difficulté que cette aſſemblée devoit être rétablie à Trente, & promirent de ſe ſoumettre aveuglément à ſes décrets. Les proteſtans intimidés & déſunis auroient ſuivi cet exemple, & la réſolution de la diete auroit été unanime, ſi Maurice de Saxe n'avoit pas commencé à montrer de nouvelles intentions & à prendre un rôle très-différent de celui qu'il avoit joué juſqu'alors. 1550.

Deſſeins de Maurice contre l'empereur.

C'étoit par une diſſimulation artificieuſe de ſes propres ſentimens, par le zele apparent qu'il avoit montré à ſoutenir les projets ambitieux de Charles, & par ſon aſſiduité à lui faire ſa cour, que Maurice étoit parvenu à la dignité électorale, & qu'en réuniſſant à ſes domaines ceux de la branche ainée de la maiſon de Saxe, il étoit devenu le plus puiſſant prince de l'Allemagne. Mais cette longue & étroite union avec l'empereur, lui avoit fourni ſouvent l'occaſion de remarquer tout ce que les projets de ce monarque pouvoient avoir de dangereux dans leur but. Il ſentit qu'il concou-

Digitized by Google

roit lui-même à forger les fers qu'on deſtinoit à ſon pays ; & en conſidérant les progrès rapides & formidables de la puiſſance impériale, il vit clairement qu'il ne reſtoit plus que quelques pas à faire pour rendre Charles auſſi abſolu dans l'Empire qu'il l'étoit devenu en Eſpagne. Plus le rang auquel il étoit parvenu ſe trouvoit élevé, plus il devoit naturellement être jaloux de conſerver ſes droits & ſes privileges, & plus il devoit craindre de deſcendre de la condition d'un prince preſqu'indépendant, à celle d'un vaſſal ſoumis à la volonté d'un maître. Il voyoit en même-temps que Charles, au lieu d'accorder la liberté de conſcience, qu'il avoit promiſe pour engager pluſieurs princes proteſtans à ſe joindre à lui contre les confédérés de Smalkalde, paroiſſoit vouloir exiger qu'on ſe conformât exactement aux dogmes & aux rits de l'égliſe Romaine. Malgré tous les ſacrifices qu'il avoit faits, ſoit par des motifs d'intérêt, ſoit par un excès de confiance dans l'empereur, Maurice étoit ſincérement attaché à la doctrine luthérienne, & il ne put pas ſe réſoudre à reſter paiſible ſpectateur de la deſtruction d'un ſyſtême qu'il croyoit fondé ſur la vérité.

1550.

Motifs politiques qui influent ſur ſa conduite.

Cette réſolution, que lui inſpiroit l'amour de la liberté ou le zele de la religion, étoit bien fortifiée par des conſidérations politiques & par ſon intérêt perſonnel. Dans la ſituation brillante où ſe trouvoit alors ce prince, une nouvelle perſpective de grandeur

s'offroit à ſon imagination. Son rang & ſa puiſſance le mettoient en état d'être le chef des proteſtans dans l'Empire. Son prédéceſſeur, l'électeur détrôné, avec moins de talens que lui & des Etats moins étendus, avoit eu la plus grande influence ſur toutes les démarches de ſon parti ; & Maurice étoit aſſez éclairé pour voir tout l'avantage de cette prééminence & aſſez ambitieux pour déſirer de l'obtenir ; mais dans les circonſtances où il ſe trouvoit, la difficulté de l'entrepriſe étoit égale à l'importance de l'objet. D'un côté, la liaiſon qu'il avoit formée avec l'empereur étoit ſi étroite qu'il ne pouvoit prendre aucun parti qui tendît à la rompre, ſans alarmer la jalouſie de ce prince redoutable, & ſans attirer ſur lui tout le poids de cette même puiſſance qui venoit d'écraſer la ligue la plus conſidérable qui ſe fût jamais formée en Allemagne. D'un autre côté, les calamités où il venoit de précipiter les proteſtans, étoient ſi récentes & ſi terribles qu'il paroiſſoit preſqu'impoſſible de regagner leur confiance & de rétablir parmi eux l'union & la vigueur, après avoir été le principal inſtrument de leur diviſion & de leur ruine. Il falloit toute l'audace de Maurice, pour n'être pas découragé par ces conſidérations ; mais la grandeur & les périls de l'entrepriſe étoient des appas de plus pour l'y engager. Il prit, ſans balancer, une réſolution ſi hardie que tout homme d'un génie inférieur n'en auroit pas même conçu l'i- 1550.

dée, ou auroit frémi des dangers qui de-
1550. voient en accompagner l'exécution.

Les passions de Maurice concouroient avec ses intérêts à le confirmer dans son dessein ; le ressentiment d'une injure dont il étoit encore profondément blessé, ajoutoit une nouvelle force aux motifs que lui suggéroit une saine politique pour s'opposer à l'empereur. Maurice avoit, par son crédit, déterminé le landgrave de Hesse à remettre sa personne entre les mains de Charles, & il avoit obtenu, en même temps, des ministres impériaux, la promesse que le landgrave ne seroit pas retenu prisonnier. Cette promesse avoit été violée, comme on l'a vu, de la maniere la plus outrageante, & l'infortuné landgrave se plaignoit aussi amérement de son gendre que de Charles même. Les princes de Hesse pressoient vivement Maurice de remplir les engagemens qu'il avoit pris avec leur pere, lequel n'avoit perdu sa liberté que par une suite de sa confiance en lui. Toute l'Allemagne, d'un autre côté, l'accusoit d'avoir trahi un ami qu'il devoit protéger, & de l'avoir livré à un ennemi implacable. Excité par ces sollicitations, par ces reproches, par le sentiment de ce qu'il devoit à son beau-pere, Maurice avoit employé non-seulement les prieres, mais encore les remontrances pour obtenir la liberté du landgrave, & tous ses efforts avoient été inutiles. La honte d'avoir été trompé & de se voir dédaigné par un prince qu'il avoit

servi

Digitized by Google

ſervi avec tant de zele & de ſuccès, avoit fait une impreſſion profonde ſur l'ame de l'électeur, qui, des-lors, attendoit avec impatience l'occaſion de ſe venger. 1550.

Maurice ne pouvoit mettre trop d'adreſſe & de précaution dans les démarches qui tendoient à ce but; il avoit, d'un côté, à craindre de donner des alarmes prématurées à l'empereur; d'un autre côté, il étoit obligé de faire quelqu'action d'éclat pour regagner la confiance du parti proteſtant. Il employa tout ce qu'il avoit de fineſſe & de diſſimulation pour concilier ces deux intérêts. Comme il ſçavoit que Charles étoit inflexible ſur la ſoumiſſion qu'il exigeoit à l'*Interim*, Maurice n'héſita pas un ſeul moment à établir dans ſes Etats cette forme de doctrine & de culte; mais comme il ſentoit en même temps combien cette nouveauté étoit odieuſe à ſes ſujets, au lieu de les forcer à la recevoir par la violence de l'autorité, ainſi qu'on l'avoit fait en d'autres parties de l'Allemagne, il tâcha de transformer leur obéiſſance en un acte volontaire de leur part. Pour cet effet, il avoit aſſemblé à Léipſick le clergé de ſes Etats, & lui avoit remis une copie de l'*Interim* avec les raiſons qui prouvoient la néceſſité de s'y conformer. Il avoit ſéduit les uns par des promeſſes, il en avoit impoſé à d'autres par des menaces, & tous avoient été effrayés de la rigueur avec laquelle on exigeoit dans les provinces voiſines la ſoumiſſion à cette nouvelle loi. Melanchthon,

Maurice établit l'*Interim* dans la Saxe.

qui, par ſes vertus & ſes lumieres, méritoit d'avoir le premier rang parmi les théologiens proteſtans, ſe trouvoit alors privé des conſeils mâles & vigoureux de Luther, qui élevoient ordinairement ſon courage & le ſoutenoient au milieu des dangers & des tempêtes qui menaçoient l'égliſe; la timidité naturelle de ſon caractere, ſon amour pour la paix & ſon exceſſive complaiſance pour des perſonnes de haut rang, lui arracherent des conceſſions qu'on ne peut pas juſtifier. Entraînée par ſes raiſons & ſon autorité, & ſéduite par les artifices de Maurice, l'aſſemblée déclara que dans les articles purement indifférens, on devoit obéir aux ordres d'un ſupérieur légitime. En partant de ce principe, auſſi inconteſtable dans la théorie qu'il eſt dangereux dans la pratique, ſur-tout en matiere de religion, l'aſſemblée mit enſuite au nombre des choſes indifférentes, pluſieurs maximes, que Luther avoit attaquées comme des erreurs groſſieres & pernicieuſes de la doctrine Romaine, ainſi que la plupart des cérémonies qui diſtinguoient le culte Romain de celui des réformés; en conſéquence le clergé exhorta le peuple à ſe ſoumettre, ſur ces différens points, aux injonctions de l'empereur. (a)

1550.

Il fait des proteſtations

Cette conduite adroite de Maurice réuſ-

(a) Sleid. 481, 485. Jo. Laur. Moſheim, *inſtitut. hiſt. eccleſ. l.* 4.

fit à établir l'*Interim* dans la Saxe, ſans y exciter aucune des ſecouſſes violentes que cette nouveauté avoit occaſionnées en d'autres provinces ; mais quoique les Saxons ſe fuſſent ſoumis, les Luthériens les plus zélés ſe récrierent contre Melanéthon & ſes aſſociés, & les regarderent comme de faux freres, qui étoient ou aſſez corrompus pour renoncer entiérement à la vérité, ou aſſez artificieux pour la trahir par de ſubtiles diſtinctions, ou aſſez lâches pour la ſacrifier, par une complaiſance criminelle, à un prince capable lui-même d'immoler à ſon intérêt politique ce qu'il y avoit de plus ſacré. Maurice qui ſentoit combien ſa conduite paſſée donnoit de probabilité à ces accuſations, & qui craignoit de perdre ſans retour la confiance des proteſtans, publia une déclaration pleine de proteſtations de zele & d'attachement pour la religion réformée, & dans laquelle il promettoit de la défendre contre toutes les erreurs & toutes les uſurpations de la cour de Rome. (*a*)

1550. de ſon zele pour la religion proteſtante.

Après avoir réuſſi à calmer les craintes & la jalouſie des proteſtans, il ſentit la néceſſité d'effacer les impreſſions que cette déclaration avoit pu faire ſur l'empereur. Pour cet effet, non-ſeulement il lui renouvella les aſſurances d'un attachement inviolable à l'alliance qui les uniſſoit ; mais comme la ville

Il fait en même temps ſa cour à l'empereur.

(*a*) Sleid. 485.

de Magdebourg perſiſtoit encore à rejetter
1550. l'*Interim*, Maurice entreprit de la forcer à l'obéiſſance, & fit ſur le champ lever des troupes qu'il deſtina à cette expédition. Ce parti extraordinaire déconcerta toutes les eſpérances que la derniere déclaration de Maurice avoit fait concevoir aux proteſtans, & ils furent plus embarraſſés que jamais à démêler quelles pouvoient être ſes véritables intentions. La défiance & les ſoupçons que ſa conduite paſſée leur avoit inſpirés, ſe réveillerent avec plus de force, & les théologiens de Magdebourg inonderent toute l'Allemagne d'écrits, dans leſquels ils le repréſenterent comme le plus redoutable ennemi de la religion proteſtante, & comme un traître qui ne prenoit une apparence de zele pour ſes intérêts qu'afin d'exécuter plus ſurement le projet qu'il avoit formé de la détruire.

Il proteſte contre la forme de procéder dans le concile.

Cette accuſation, appuyée ſur des faits récens & publics & ſur la conduite équivoque que tenoit Maurice, fut ſi généralement adoptée qu'il ſe vit obligé de prendre pour ſe juſtifier une réſolution vigoureuſe. Lorſqu'on propoſa à la diete de raſſembler le concile à Trente, ſes ambaſſadeurs proteſterent que leur maître ne reconnoîtroit l'autorité de ce concile qu'aux conditions ſuivantes : 1° que tous les points de controverſe qui avoient déjà été décidés ſeroient ſoumis à un nouvel examen, & que la premiere déciſion ſeroit regar-

dée comme nulle ; 2° que les théologiens
proteſtans auroient dans le concile pleine 1550.
liberté de parler & voix déciſive ; 3° que le pape renonceroit à la prétention de préſider au concile, s'engageroit à ſe ſoumettre aux décrets de l'aſſemblée, & releveroit les évêques du ſerment d'obéiſſance, afin qu'ils puſſent expoſer leurs ſentimens avec plus de liberté. Ces demandes hardies, que les Réformateurs n'auroient pas oſé faire dans le temps même où le zele de leur parti étoit le plus ardent, & où leurs affaires étoient dans la ſituation la plus favorable, contrebalancerent, en partie, l'effet des préparatifs de Maurice contre Magdebourg, & jetterent les proteſtans dans une nouvelle incertitude ſur le but de ſa conduite. Il eut en même-temps l'adreſſe de faire enviſager cette démarche à l'empereur ſous un point de vue ſi favorable, que celui-ci n'en parut point offenſé, & que l'union intime qui ſubſiſtoit entr'eux n'en fut point troublée. Les hiſtoriens contemporains ne nous ont laiſſé aucunes lumieres ſur les prétextes dont Maurice put ſe ſervir pour donner une apparence innocente à une déclaration auſſi hardie que celle qu'il venoit de faire ; mais il eſt certain que ſes raiſons en impoſerent à Charles ; car ce monarque continua de ſuivre avec la même ardeur ſon plan, tant pour l'établiſſement de l'*Interim*, que pour la con-

vocation du concile, & de montrer la même confiance en Maurice pour ce qui regardoit l'exécution de ces deux points.

1550.

La diete prend la réſolution de faire la guerre à la ville de Magdebourg

Comme la réſolution du pape ſur le concile n'étoit pas encore connue à Auſbourg, le principal objet de la diete fut de maintenir l'obſervation de l'*Interim*. Le ſénat de Magdebourg, malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour l'intimider ou pour le ſéduire, non-ſeulement s'obſtinoit à rejetter l'*Interim*, mais il commençoit même à augmenter les fortifications de la ville & à lever des troupes pour la défendre. Charles requit la diete de l'aider à réprimer cette audacieuſe rebellion contre un décret de l'Empire. Si les membres de la diete avoient eu la liberté de ſuivre les mouvemens de leur inclination particuliere, ils auroient ſans héſiter rejetté cette demande. Tous ceux des Allemands qui favoriſoient plus ou moins les nouvelles opinions, & pluſieurs autres qui ne pouvoient s'empêcher d'être jaloux de l'accroiſſement du pouvoir de l'empereur, regardoient la réſiſtance des citoyens de Magdebourg comme un effort généreux en faveur de la liberté de leur patrie; ceux mêmes qui n'avoient pas eu aſſez de courage pour montrer la même vigueur, admiroient l'audace de l'entrepriſe & en déſiroient le ſuccès; mais la préſence des troupes Eſpagnoles & la crainte d'offenſer l'empereur en impoſerent tellement à tous ceux qui

assistoient à la diete, que, sans oser mettre au jour leur opinion, ils ratifierent par leurs suffrages tout ce qu'il plut à l'empereur de prescrire. Les décrets rigoureux que Charles avoit rendus, de sa propre autorité, contre les habitans de Magdebourg, furent confirmés ; on arrêta de lever des troupes pour faire en regle le siege de la place, & l'on nomma des commissaires pour fixer le contingent d'hommes & d'argent qu'il seroit fourni par chaque Etat. La diete demanda en même-temps que Maurice fût chargé du commandement de cette armée ; Charles y donna son consentement avec beaucoup de satisfaction, & en louant hautement la sagesse d'un tel choix. (*a*) Comme Maurice se conduisoit dans toutes ses démarches avec un secret impénétrable, il y a lieu de croire qu'il n'avoit pris ouvertement aucune mesure pour obtenir la distinction qu'on venoit de lui déférer. Le choix de ses compatriotes fut donc ou le par effet du hasard, ou le fruit de l'opinion générale qu'on avoit de ses grands talens. Les conséquences qui résulterent de cette nomination, ne pouvoient ni être prévues par la diete, ni inspirer de la crainte à l'empereur. Maurice accepta, sans hésiter, l'honneur qu'on lui faisoit, & il vit d'un coup d'œil tous les avantages qu'il pourroit en retirer. 1550.

(*a*) Sleid. 503, 511.

1550. Dans ces entrefaites, Jules, en préparant ſa bulle pour la convocation du concile, n'oublioit aucune des minutieuſes formalités que la cour de Rome ſçait employer avec tant d'adreſſe pour retarder les opérations qui ne ſont pas conformes à ſes vues. Enfin cette bulle fut publiée & le concile invité à s'aſſembler à Trente, le premier mai de l'année ſuivante. Comme le pape ſçavoit qu'une partie des Allemands rejettoit ou conteſtoit l'autorité & la juriſdiction que le ſaint ſiege prétend avoir ſur les conciles généraux, il eut ſoin d'établir en termes tres-énergiques, dans le préambule de l'acte, le droit qu'il avoit non-ſeulement de convoquer cette aſſemblée & d'y préſider, mais encore d'en diriger les opérations; & jamais il ne voulut conſentir à changer ni même à adoucir ſes expreſſions, malgré les ſollicitations réitérées de l'empereur, qui prévoyoit combien on en ſeroit bleſſé & comment on les interpréteroit. Cet article de la bulle fut en effet relevé avec beaucoup d'amertume par pluſieurs membres de la diete; mais malgré le mécontentement & les ſoupçons que cet objet fit naître, l'empereur s'étoit tellement rendu maître des délibérations de la diete, qu'il fit faire un recès par lequel l'autorité du concile fut reconnue & déclarée le ſeul remede propre à guérir les maux qui affligeoient l'égliſe; tous les princes & les Etats de l'Empire, tant ceux qui avoient fait quelques innovations

Le concile eſt convoqué de nouveau à Trente.

Décembre.

1551.

25 février.

dans la religion, que ceux qui reſtoient fi-
deles au ſyſtême de leurs ancêtres, furent 1551.
requis d'envoyer leurs repréſentans au con-
cile; l'empereur promit d'accorder un ſauf-
conduit à ceux qui le demanderoient, &
de leur aſſurer la liberté de parler & de
diſcurer leurs avis dans cette aſſemblée; il
s'engagea à fixer ſa réſidence dans quelque
ville de l'Empire, voiſine de Trente, afin
d'être à portée de protéger, par ſa préſen-
ce, les membres du concile, & de veiller
à ce que les délibérations fuſſent toujours
dirigées conformément à l'écriture & à la
doctrine des peres, & puſſent avoir le ſuc-
cès qu'on en attendoit. Dans ce recès, l'ob-
ſervation de l'*Interim* étoit plus rigoureu-
ſement ordonnée que jamais, & l'empe-
reur menaçoit tous ceux qui avoient juſques-
là refuſé ou négligé de s'y ſoumettre, de
faire tomber ſur eux les plus terribles effets
de ſon reſſentiment, s'ils perſiſtoient dans
leur déſobéiſſance. (*a*)

Pendant la tenue de cette diete, on fit Nouvelle tentative inutile pour procurer la liberté au landgrave.
une nouvelle tentative pour procurer la li-
berté au landgrave. Le temps, loin de cal-
mer l'eſprit de ce prince ſur ſa ſituation,
n'avoit fait qu'augmenter ſon impatience.
Maurice & l'électeur de Brandebourg ne
laiſſoient échapper aucune occaſion de ſol-

(*a*) Sleid. 512 Thuan. *l.* 6, *p.* 233. Goldaſt. *conſtit. imper. vol* 2, *p.* 340.

liciter l'empereur en ſa faveur ; mais le
1551. landgrave voyant que leurs inſtances ne produiſoient aucun effet, donna ordre à ſes fils de ſommer ces deux princes, avec toutes les formalités légales, de remplir l'engagement qu'ils avoient pris, par un acte authentique, de ſe remettre entre leurs mains pour être traités avec la même rigueur dont l'empereur en uſeroit avec le landgrave. Cette ſommation leur fournit un nouveau prétexte pour renouveller leurs inſtances auprès de l'empereur, & une nouvelle raiſon pour inſiſter plus fortement. Charles avoit pris la ferme réſolution de ne ſe point prêter à leurs demandes ; cependant, comme il déſiroit vivement de ſe débarraſſer de leurs importunités, il tâcha d'engager le landgrave à ſe déſiſter de la promeſſe que lui avoient faite les deux électeurs. Mais ce prince ayant refuſé de renoncer à une garantie qu'il regardoit comme eſſentielle à ſa ſûreté, l'empereur coupa le nœud qu'il ne pouvoit pas délier ; & par un acte public, il annulla celui que Maurice & l'électeur de Brandebourg avoient ſigné, & les diſpenſa de tous les engagemens qu'ils avoient pris avec le landgrave. Un pouvoir auſſi pernicieux à la ſociété que celui d'abroger à ſon gré les loix les plus ſacrées de l'honneur & les obligations les plus poſitives de la foi publique, n'avoit encore été réclamé & exercé que par les pontifes de Rome, leſquels, en vertu de leur prétention à l'infaillibilité, s'ar-

rogeoient le privilege de diſpenſer de toute eſpece de devoirs & de préceptes. Toute l'Allemagne ne put voir, ſans le plus grand étonnement, que Charles s'attribuât la même prérogative. On regarda l'état d'aſſerviſſement auquel l'Empire alloit être réduit, comme plus rigoureux & plus intolérable que celui des nations les plus eſclaves, ſi l'empereur, par un décret arbitraire, pouvoit diſſoudre ces contrats ſolemnels ſur leſquels eſt fondée la confiance mutuelle qui entretient l'union ſociale parmi les hommes. 1551.

Le landgrave, ayant perdu à la fin toute eſpérance de recouvrer la liberté par le conſentement de l'empereur, tâcha de ſe la procurer par ſon adreſſe; mais le plan qu'il avoit formé pour tromper ſes gardes, fut découvert; on mit à mort tous ceux qui furent convaincus d'avoir voulu favoriſer ſon évaſion, & il fut lui-même transféré dans la citadelle de Malines, où il fut renfermé plus étroitement qu'auparavant. (a)

Projet de Charles pour faire paſſer la couronne impériale ſur la tête de ſon fils Philippe.

La même diete fut occupée d'une affaire qui intéreſſoit encore de plus près l'empereur, & qui excita également une alarme univerſelle parmi les princes de l'Empire. Charles, quoique doué du talens qui le rendoient propre à concevoir & à exécuter de grands projets, n'étoit pas en état, com-

(a) Sleid. 542. Thuan. lib. 6, p. 191, 215.

me on l'a déjà observé, de soutenir des succès extraordinaires ; il s'en laissoit tellement enivrer qu'il passoit alors toutes les bornes de la modération, & qu'il tournoit toute l'activité de son esprit vers des objets vastes, mais chimériques. Tel avoit été l'effet de sa victoire sur les confédérés de Smalkalde ; il ne put pas long-temps se contenter des grands & solides avantages qu'il recueillit de cet événement ; & les regardant comme des fruits trop peu considérables d'un si grand succès, il ne s'étoit proposé rien moins que d'établir, dans toute l'Allemagne, l'uniformité de religion & de rendre despotique l'autorité Impériale. Ce projet étoit brillant sans doute, & bien propre à séduire une ame ambitieuse ; mais l'exécution étoit accompagnée de dangers frappans, & le succès ne pouvoit qu'être incertain & précaire ; cependant, comme les démarches qu'il avoit déjà faites pour arriver à ce but avoient toutes été heureuses, son imagination échauffée par la grandeur de l'entreprise n'y voyoit plus de difficultés, ou les mépriſoit. Ce n'étoit pas assez de regarder comme infaillible le succès de son plan, il étoit déjà inquiet des moyens de perpétuer dans sa famille les acquisitions importantes qu'il alloit faire, en transmettant à la fois à son fils l'Empire d'Allemagne, les royaumes d'Espagne & ses Etats d'Italie & des Pays-Bas. Après avoir long-temps roulé dans son esprit cette

1552.

idée séduisante, sans la communiquer même aux ministres en qui il avoit le plus de confiance, il avoit fait venir d'Espagne Philippe, espérant que la présence de son fils lui faciliteroit les moyens de mettre son projet en exécution. 1551.

Il devoit cependant rencontrer de grands obstacles, & tels qu'ils eussent pu arrêter une ambition moins accoutumée que la sienne à vaincre les difficultés. Il avoit eu l'imprudence, en 1530, de travailler lui-même à procurer à son frere Ferdinand, la dignité de roi des Romains; il n'y avoit pas d'apparence que ce prince, qui étoit encore dans la vigueur de l'âge & qui avoit un fils adolescent, renonceroit, en faveur d'un neveu, à l'espérance d'occuper un jour le trône Impérial; événement que les infirmités toujours croissantes de Charles pouvoient rendre très-prochain. L'empereur ne craignit cependant pas d'en faire la proposition; Ferdinand, malgré son profond respect pour son frere & sa soumission à ses volontés dans toute autre circonstance, l'ayant rejettée d'un ton très-absolu, Charles ne se laissa point décourager par ce refus. Il le fit solliciter par sa sœur Marie, reine de Hongrie, à qui Ferdinand devoit les couronnes de Hongrie & de Boheme, & qui, par ses grands talens, joints à un caractere insinuant & aimable, avoit pris le plus grand ascendant sur ses deux freres. Elle adopta avec chaleur un projet qui tendoit si visiblement à agrandir Obstacles qu'il rencontre.

la maiſon d'Autriche ; & ſe flattant que ſa
1551. poſſeſſion actuelle d'un novel établiſſement pourroit engager Ferdinand à ſe déſiſter de la ſucceſſion au trône Impérial, elle lui aſſura que, pour le dédommager du ſacrifice qu'on lui demandoit, l'empereur étoit prêt à lui accorder des Etats conſidérables, & en particulier, ceux du duc de Wittemberg, qui pouvoient être confiſqués ſur différens prétextes. Mais Ferdinand étoit trop ambitieux pour ſe laiſſer ſéduire par l'adreſſe & les prieres de Marie, juſqu'à approuver un plan, qui, du premier rang entre les monarques de l'Europe, l'auroit abaiſſé à celui d'un prince ſubordonné & dépendant. Il étoit d'ailleurs trop attaché à ſes enfans pour les fruſtrer, par une imprudente conceſſion, des eſpérances brillantes que leur naiſſance & leur éducation leur faiſoient concevoir.

Ses efforts pour ſurmonter ces obſtacles.

Malgré la fermeté inébranlable que montra Ferdinand, l'empereur ne put ſe réſoudre à abandonner ſon projet ; il eſpéroit qu'on pourroit réuſſir par un autre moyen, & qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'engager les électeurs à révoquer le premier choix qu'ils avoient fait de Ferdinand, ou du moins à élire Philippe ſecond roi des Romains, & à le déſigner pour ſuccéder immédiatement à ſon oncle. Ce fut dans cette vue qu'il ſe fit accompagner par Philippe à la diete : il vouloit donner aux Allemands une occaſion de connoître le prince en faveur duquel il ſe propoſoit de ſolliciter leurs ſuffrages, &

il employa toutes les reſſources d'adreſſe & d'inſinuation dont il étoit capable, pour gagner les électeurs & pour les préparer à recevoir favorablement la propoſition qu'il avoit à leur faire. Mais lorſqu'il prit enfin le parti de leur en faire l'ouverture, ils prévirent tous en frémiſſant les troubles qui en ſeroient la ſuite. Depuis long-temps ils avoient reconnu l'inconvénient de placer à la tête de l'Empire un prince ſi puiſſant & poſſeſſeur de ſi grands Etats ; ils prévoyoient qu'en répétant la faute qu'ils avoient faite, & en conſervant la couronne Impériale, comme une dignité héréditaire, dans la même famille, ils donneroient au fils les moyens de continuer le ſyſtême d'oppreſſion que le pere avoit commencé, & de détruire ce qui reſtoit encore de ſain dans l'antique & reſpectable édifice de la conſtitution Germanique. 1551.

Le caractere du prince en faveur de qui l'on faiſoit cette propoſition extraordinaire, la rendoit encore moins agréable aux Allemands. Philippe, quoique dévoré d'un déſir inſatiable de puiſſance, étoit dépourvu de tout ce qui peut ſe concilier la bienveillance des hommes. Hautain & ſévere, au lieu de ſe faire de nouveaux amis, il éloignoit de lui les partiſans les plus anciens & les plus dévoués de la maiſon d'Autriche ; il dédaignoit de ſe donner la peine d'apprendre la langue d'un peuple ſur lequel il aſpiroit de regner, & pendant tout le temps qu'il réſida

Le caractere de Philippe déplaît aux Allemands.

en Allemagne, il n'eut pas même la com-
1551. plaiſance de ſe plier aux mœurs & aux uſages du pays. Il ſouffroit que les électeurs & les princes les plus conſidérables reſtaſſent devant lui la tête découverte, affectant toujours une contenance fiere & réſervée que les plus grands empereurs, & Charles lui-même dans ſa puiſſance & dans ſa gloire, n'avoient jamais oſé prendre. (*a*)

Ferdinand, au contraire, avoit cherché, depuis qu'il étoit en Allemagne, à ſe rendre agréable au peuple, en ſe conformant à ſes mœurs, ſans effort & ſans affectation; Maximilien ſon fils, qui étoit né en Allemagne, étoit doué des qualités les plus aimables, qui le rendoient l'idole de ſes compatriotes & leur faiſoient regarder ſon élection à l'Empire comme l'événement le plus déſirable pour eux. L'eſtime & l'affection des Allemands pour ce prince fortifioient la réſolution que leur ſuggéroit la ſaine politique, & les déterminerent à préférer les vertus populaires de Ferdinand & de ſon fils à la farouche auſtérité de Philippe, que l'intérêt ne pouvoit adoucir, & que l'ambition même n'avoit pu lui faire diſſimuler. Tous les électeurs tant eccléſiaſtiques que ſéculiers montrerent une oppoſition ſi

Charles eſt obligé de renoncer à ſon projet.

(*a*) Ferdinan Andreæ Zulich *diſſertatio politico-hiſtorica de navis politicis Caroli V.* Lipſ. 1706, *t.* 4, *p.* 21.

forte & ſi unanime au projet de l'empereur, que ce prince, malgré la répugnance qu'il avoit à ſe déſiſter de ce qu'il avoit une fois entrepris, fut obligé de regarder ſon plan comme impraticable. L'obſtination déplacée qu'il avoit miſe à en pourſuivre l'exécution, non-ſeulement réveilla la jalouſie des Allemands ſur ſes vues ambitieuſes, mais ouvrit encore une ſource de rivalité & de diſcorde dans ſa propre famille; Ferdinand, ſon frere, fut obligé, pour le ſoin de ſa propre défenſe, de chercher à ſe concilier les électeurs, particuliérement Maurice de Saxe, & de former avec eux des liaiſons capables d'ôter à Charles toute eſpérance de reprendre un jour ſon projet avec plus de ſuccès. L'empereur en même-temps renvoya Philippe en Eſpagne, pour l'en rappeller lorſqu'un nouveau plan d'ambition rendroit ſa préſence néceſſaire. (*a*) 1551.

Charles ſe voyant déchu des eſpérances qu'il avoit formées pour l'agrandiſſement de ſa famille, & qui avoit ſi long-temps occupé ſon eſprit, crut qu'il étoit temps de tourner toute ſon attention à l'exécution d'un autre projet qui l'intéreſſoit auſſi beaucoup; c'étoit d'établir l'uniformité de religion dans l'Empire, en forçant les différens partis d'acquieſcer aux déciſions du concile de Trente.

Le Pape & l'empereur forment le projet de recouvrer Parme & Plaiſance.

(*a*) Sleid 505 Thuan 180, 238. *Mém de Ribier*, t. 2, p. 213, 281, 314. Adrian *Iſſur lib.* 8, p. 507, 510.

Mais ſes domaines étoient ſi étendus, &
1551. cette circonſtance l'engageoit dans des liaiſons ſi multipliées, & donnoit lieu à tant d'événemens divers, qu'il ne lui étoit guere poſſible d'appliquer toute ſa force à un ſeul objet. La machine qu'il avoit à conduire étoit ſi vaſte & ſi compliquée qu'un embarras ou une irrégularité imprévue dans quelque roue ſubordonnée dérangeoit ſouvent le mouvement général, & déconcertoit les réſultats les plus importans auxquels il s'étoit attendu. Il ſurvint en effet des circonſtances qui firent naître de nouveaux obſtacles à l'exécution de ſon plan ſur la religion. Jules III, dans les premiers épanchemens de ſa joie & de ſa reconnoiſſance, lors de ſon élévation au trône Pontifical, avoit confirmé Octave Farneſe dans la poſſeſſion du duché de Parme; mais il ne tarda pas à ſe repentir de ſa générosité, & à en appercevoir des conſéquences qu'il n'avoit pas prévues, ou dont il n'avoit pas été touché lorſque le ſentiment de ſes obligations envers la famille de Farneſe étoit encore récent. L'empereur avoit toujours conſervé Plaiſance, & n'avoit pas renoncé à ſes prétentions ſur Parme qu'il regardoit comme un fief de l'Empire. Gonzague, gouverneur de Milan, qui avoit été l'un des principaux auteurs du meurtre de Pierre-Louis Farneſe, dernier duc de Plaiſance, ſentant bien qu'un tel outrage ne ſe pardonneroit jamais, avoit juré la ruine d'une maiſon qui devoit

le déteſter ; il employa tout le crédit que ſes grands talens & ſes longs ſervices lui donnoient ſur l'eſprit de l'empereur, à lui perſuader de s'emparer de Parme par la force des armes. Charles, entraîné par ſes ſollicitations & par le déſir qu'il avoit lui-même de réunir Parme au Milanès, goûta cette propoſition ; & Gonzague, que la plus légere apparence d'approbation encourageoit, commença à raſſembler des troupes & à faire d'autres préparatifs pour l'exécution de ſon projet. 1551.

Octave Farnèſe ſollicite le ſecours de la France.

Octave, averti du danger qui le menaçoit, vit la néceſſité de veiller à ſa propre ſûreté, en augmentant la garniſon de ſa capitale & en levant des ſoldats pour défendre le reſte du pays. Mais comme la modicité de ſes revenus ne lui permettoit pas de faire des efforts ſi diſpendieux, il expoſa ſa ſituation au pape & implora la protection & l'aſſiſtance qu'il avoit droit d'attendre en qualité de vaſſal de l'égliſe. Cependant le miniſtre Impérial avoit déjà prévenu le pape, & en lui exagérant ſans ceſſe le danger d'offenſer l'empereur, & l'imprudence de ſoutenir Octave dans une uſurpation ſi nuiſible au ſaint ſiege, il étoit venu à bout de détacher entiérement Jules de la famille des Farneſes. La requête d'Octave fut en conſéquence reçue très-froidement, & ce prince ayant perdu l'eſpérance d'obtenir aucun ſecours du pape, fut obligé de chercher ailleurs la protection dont il avoit beſoin.

Henri II étoit le ſeul prince qui fût aſſez
1551. puiſſant pour la lui donner, & il ſe trouvoit heureuſement dans des circonſtances qui lui permettoient de goûter une pareille propoſition. Il venoit de terminer, de la maniere qu'il le déſiroit, les affaires qu'il négocioit depuis quelque temps avec les deux royaumes de la grande-Bretagne ; affaires qui avoient juſqu'alors détourné ſon attention de celles du continent. Il devoit ce ſuccès en partie à la vigueur de ſes armes, en partie à ſon adreſſe à tirer avantage des factions politiques qui déchiroient les deux royaumes, & qui mettoient autant de violence & de précipitation dans les démarches des Ecoſſois, que de foibleſſe & d'incertitude dans celles des Anglois. Il avoit obtenu des Anglois des conditions de paix favorables aux Ecoſſois ſes alliés ; il avoit déterminé les nobles d'Ecoſſe non-ſeulement à fiancer leur jeune reine au dauphin, mais encore à la faire paſſer en France pour y être élevée ſous ſes yeux ; il avoit enfin recouvré Boulogne & ſon territoire, qui avoient été conquis par Henri VIII.

Sa ligue avec Henri II.

Après avoir fait ces arrangemens ſi avantageux à ſa couronne, & s'être délivré avec honneur du fardeau de la guerre qu'il faiſoit à l'Angleterre, & des ſecours qu'il fourniſſoit aux Ecoſſois, Henri ſe trouvoit enfin en pleine liberté de pourſuivre les meſures que lui ſuggéroit naturellement ſa jalouſie héréditaire contre la puiſſance de l'em-

pereur. Il reçut donc avec plaiſir les premieres ouvertures que lui fit Octave Farneſe ; & ſaiſiſſant avec avidité l'occaſion qu'on lui préſentoit de rentrer en Italie, il conclut ſur le champ un traité dans lequel il promit de ſoutenir la cauſe d'Octave & de lui fournir tous les ſecours dont il auroit beſoin. Cette négociation ne put pas être long-temps ignorée du pape ; qui prévoyant les calamités que produiroit la guerre ſi elle ſe rallumoit ſi près de l'Etat eccléſiaſtique, expédia auſſi-tôt des lettres monitoriales par leſquelles il requéroit Octave de renoncer à ſa nouvelle alliance. Octave ayant refuſé de ſe conformer à cette requiſition, Jules prononça, peu de temps après, qu'il avoit perdu tout droit à ſon fief, & lui déclara la guerre comme à un vaſſal déſobéiſſant & rebelle. Mais comme il ne pouvoit pas eſpérer de triompher, avec ſes forces ſeules, d'un prince ſoutenu par un allié auſſi puiſſant que le roi de France, il eut recours à l'empereur, qui de ſon côté, redoutant l'établiſſement des François dans Parme, donna ordre à Gonzague de faire marcher toutes ſes troupes pour ſeconder le pape. Ainſi les François prirent les armes comme alliés d'Octave, & les Impériaux comme protecteurs du ſaint ſiege ; & tandis que les hoſtilités commençoient entr'eux, Charles & Henri affectoient de publier qu'ils reſteroient inviolablement attachés à la paix de Crépy. 1551.

Les hoſtilités ſe renouvellent entre Charles & Henri.

1552. La guerre de Parme ne fut diſtinguée par aucun événement mémorable. Il ſe donna pluſieurs petits combats avec des ſuccès divers : les François ravagerent une partie du territoire eccléſiaſtique ; les Impériaux dévaſterent le Parmeſan : & après avoir commencé de faire en regle le ſiege de Parme, ils furent obligés d'abandonner honteuſement cette entrepriſe. (*a*)

L'aſſemblée du concile eſt retardée.

Les mouvemens & les alarmes, que les préparatifs & les opérations de cette guerre occaſionnoient en Italie, empêcherent la plupart des prélats Italiens de ſe rendre à Trente au premier mai, jour fixé pour l'aſſemblée du concile ; quoique le légat & les nonces du pape y fuſſent arrivés, ils furent obligés de s'ajourner au premier de ſeptembre, dans l'eſpérance qu'il s'y trouveroit alors un nombre ſuffiſant de prélats & de docteurs pour commencer avec décence les délibérations. Il s'y rendit à cette époque environ ſoixante prélats, pour la plupart de l'Etat eccléſiaſtique ou d'Eſpagne, & un petit nombre d'Allemands. (*b*) La ſeſſion s'ouvrit avec les formalités accoutumées, & les peres du concile étoient près d'entamer les affaires lorſque l'abbé de Belloſane parut, & pré-

(*a*) Adriani, *Iſtor. lib.* 8, *p.* 505, 514, 524. Sleid. 513. Patuta, *p.* 210. *Lettere del Caro, ſcritte al nome del Card. Farneſe, t.* 2, *p.* 11, *&c.*

(*b*) Fra-Paolo, 268.

tenant des lettres de créance, en qualité d'ambaſſadeur de Henri, demanda audience. L'ayant obtenue, il proteſta, au nom du roi ſon maître, contre une aſſemblée convoquée dans des circonſtances ſi peu convenables, & lorſqu'une guerre allumée ſans motifs, par le pape, mettoit les députés de l'égliſe Gallicane dans l'impoſſibilité de ſe rendre à Trente en ſûreté, ou d'y délibérer avec la tranquillité néceſſaire ſur les articles de foi & de diſcipline; il déclara que ſon maître ne regarderoit pas cette aſſemblée comme un concile général & écuménique, mais ſeulement comme un conventicule particulier & partial. (a) Le légat affecta de mépriſer cette proteſtation, & les prélats procéderent, malgré cet incident, à l'examen & à la déciſion des grands points qui étoient en controverſe ſur l'euchariſtie, la pénitence & l'extrême-onction. Cependant la démarche du roi de France devoit ébranler néceſſairement l'autorité du concile: les Allemands ne pouvoient avoir beaucoup d'égards pour une aſſemblée dont la légitimité étoit attaquée, à l'ouverture même de ſes ſéances, par le ſecond monarque de la Chrétienté, & ils n'étoient pas diſpoſés à reſpecter les déciſions d'un petit nombre d'hommes qui s'arrogeoient, ſans y être autori-

1551.

Henri proteſte contre le concile.

(a) Sleid. 518. Thuan. 262. Fra-Paolo, 301.

sés, tous les droits appartenans aux représentans de l'église universelle.

1551.

Procédé violent de l'empereur contre les protestans.

L'empereur, cependant, s'occupa à mettre en œuvre toutes les ressources de son autorité, pour établir la réputation & la juridiction du concile. Il avoit eu assez de crédit sur les trois électeurs ecclésiastiques, qui étoient, après le pape, les princes de l'église les plus éminens en puissance & en dignité, pour les déterminer à assister en personne au concile; & il avoit obligé plusieurs évêques Allemands, d'un rang inférieur, à se rendre eux-mêmes à Trente, ou à y envoyer leurs représentans. Il accorda un sauf-conduit Impérial aux ambassadeurs nommés par l'électeur de Brandebourg, le duc de Wirtemberg & d'autres princes protestans pour assister au concile; & il exhorta ces princes à y envoyer aussi leurs théologiens pour proposer, expliquer & défendre leur doctrine. Son zele, en même temps, anticipa les décrets du concile; & comme si les opinions des protestans avoient déjà été condamnées, il prit ouvertement des mesures pour achever de les anéantir. Dans cette vue il fit assembler les ministres d'Ausbourg; & après les avoir interrogés sur différens points de controverse, il leur enjoignit de ne rien enseigner sur ces articles, de contraire aux dogmes de l'église Romaine. Ces ministres ayant refusé de se conformer à une requisition si contraire aux

mouvements

mouvemens de leur conſcience, Charles leur ordonna de ſortir de la ville en trois jours, ſans révéler à perſonne la cauſe de leur banniſſement ; il leur défendit de prêcher à l'avenir dans aucun pays ſoumis à la juriſdiction Impériale, & leur fit prêter ſerment d'obéir ſcrupuleuſement à ces ordres. Ils ne furent pas les ſeules victimes de ſon zele : le clergé proteſtant, dans la plupart des villes du cercle de la Souabe, fut traité avec la même violence ; en pluſieurs endroits, les magiſtrats qui s'étoient diſtingués par leur attachement aux nouvelles opinions ; furent deſtitués bruſquement & ſans forme judiciaire ; & l'empereur diſpoſa arbitrairement de leurs places en faveur des plus fanatiques de leurs adverſaires. Le culte réformé fut preſqu'entiérement aboli dans toute l'étendue de cette vaſte province. Les priviléges anciens des villes libres furent violés. Le peuple fut forcé d'aſſiſter au miniſtere de prêtres, qu'il regardoit avec horreur comme des Idolâtres, & à ſe ſoumettre à la juriſdiction de magiſtrats qu'il déteſtoit comme des uſurpateurs. (*a*) 1551.

L'empereur ayant, par ces violences, manifeſté d'une maniere plus claire qu'il ne l'avoit encore fait, l'intention où il étoit de renverſer la conſtitution Germanique & d'extirper la religion proteſtante, partit pour Inſ- Ses efforts pour ſoutenir le concile.

(*a*) Sleid. 516, 518. Thuan. 176.

pruck, dans le Tirol; il fixa ſa réſidence
1551. dans cette ville, qui par ſa ſituation dans le voiſinage de Trente & ſur les confins de l'Italie, paroiſſoit une place commode, d'où il ſeroit à portée d'obſerver à la fois les opérations du concile & les progrès de la guerre de Parme, ſans perdre de vue ce qui pouvoit ſe paſſer en Allemagne. (a)

Siege de Magdebourg. Cependant le ſiege de Magdebourg ſe continuoit avec des ſuccès alternatifs. Lorſque Charles avoit proſcrit les bourgeois de cette ville & les avoit mis au ban de l'Empire, il avoit employé en même temps auprès des Etats voiſins les exhortations & l'autorité pour leur faire prendre les armes contre ces mêmes bourgeois, qu'il traitoit de rebelles & d'ennemis communs de l'empire. Séduit par ſes exhortations & ſes promeſſes, George de Mecklembourg, frere cadet du duc régnant, prince actif & ambitieux, raſſembla un nombre conſidérable des ſoldats de fortune qui avoient accompagné Henri de Brunſwick dans ſes bizarres expéditions; & quoiqu'il fût lui-même un zélé Luthérien, il envahit les territoires de Magdebourg, eſpérant mériter par ſes ſervices, que l'empereur lui accordât la propriété d'une partie de ces domaines. Les bourgeois, qui n'étoient pas encore accoutumés à ſupporter patiemment les calamités de la guerre,

(a) Sleid. 329.

firent une ſortie pour ſauver leurs terres du pillage ; ils attaquerent le duc de Mecklembourg avec plus de valeur que de prudence, & furent repouſſés après avoir perdu beaucoup de monde. Mais comme ils étoient animés de cet eſprit indomptable que donne le zele de la religion joint à l'amour de la liberté, loin de ſe laiſſer décourager par ce premier revers, ils ſe préparerent à la plus vigoureuſe défenſe. Un grand nombre de ſoldats vétérans, qui avoient ſervi dans les longues guerres de l'empereur & du roi de France, ayant offert leurs ſervices aux aſſiégés, ſous la conduite d'officiers braves & expérimentés, les habitans acquirent par degrés les connoiſſances militaires, & joignirent les avantages de la diſcipline à l'activité du courage. Le duc de Mecklembourg, malgré le premier ſuccès qu'il avoit eu ſur les habitans, n'oſa pas inveſtir une ville très-bien fortifiée & défendue par une ſi bonne garniſon ; il continua de ravager le plat-pays. 1551.

Maurice prend le commandement de l'armée qui fait le ſiege.

Comme l'eſpérance du butin attiroit au camp des aſſiégéans un grand nombre d'aventuriers, Maurice de Saxe devint jaloux du crédit que pouvoit acquérir un prince qui avoit à ſes ordres un corps de troupes ſi nombreux ; il marcha auſſi-tôt vers Magdebourg avec ſes propres troupes, & prit le commandement en chef de toute l'armée : c'étoit un honneur auquel ſon rang & ſes talens, ainſi que la nomination de la diete, lui donnoient un droit inconteſtable. Avec

ces deux corps réunis, il investit la ville &
1551. commença le siege en regle. Tandis qu'il se faisoit auprès de Charles un mérite de cette expédition & de son zele à exécuter le décret Impérial, il s'exposa encore une fois aux censures & aux malédictions du parti, dont il partageoit les sentimens sur la religion. Cependant les approches de la place se faisoient lentement; la garnison troubloit les assiégeans par de fréquentes sorties, dans l'une desquelles le duc de Mecklembourg fut fait prisonnier; elle détruisoit à mesure leurs ouvrages & enlevoit des soldats dans les postes avancés. Les bourgeois de Magdebourg, animés par les discours de leurs pasteurs, & les soldats de la garnison, encouragés par l'exemple de leurs officiers, supportoient sans murmurer toutes les fatigues du siége & se défendoient toujours avec le même zele qu'ils avoient montré d'abord: d'un autre côté les soldats des assiégeans se relâchoient au contraire de leur ardeur, & murmuroient de tout ce qu'ils étoient obligés de souffrir dans un service qui leur déplaisoit; ils se souleverent même plusieurs fois en demandant ce qui leur étoit dû de leur solde, qu'on n'avoit pû leur payer depuis quelque temps, parce que les Allemands ne contribuoient qu'avec répugnance aux dépenses de cette guerre. (a) Maurice avoit

(a) Thuan. 277. Sleid. 514.

d'ailleurs des motifs particuliers & qu'il n'oſoit pas encore avouer, pour ne pas pouſſer le ſiege avec vigueur ; il aimoit encore mieux reſter à la tête d'une armée, expoſé à toutes les imputations auxquelles la lenteur de ſes opérations donnoit lieu, que de précipiter une conquête qui, en ajoutant quelque choſe à ſa gloire, l'auroit mis dans la néceſſité de licencier ſes troupes. 1552.

Cependant les habitans commençoient à ſouffrir les horreurs de la diſette ; Maurice ſe voyant dans l'impoſſibilité de prolonger davantage le ſiege, ſans donner à l'empereur des ſoupçons qui auroient déconcerté toutes ſes meſures, il conclut à la fin un traité de capitulation avec la ville, aux conditions ſuivantes : Que les habitans implore-roient avec ſoumiſſion la clémence de l'empereur ; qu'à l'avenir ils ne prendroient point les armes, & n'entreroient dans aucune alliance contre la maiſon d'Autriche ; qu'ils reconnoîtroient l'autorité de la chambre Impériale ; qu'ils ſe conformeroient aux décrets de la diete d'Auſbourg ſur la religion ; que les nouvelles fortifications, qui avoient été ajoutées à la place, ſeroient démolies ; qu'ils payeroient une amende de cinquante mille couronnes ; qu'ils livreroient à l'empereur douze pieces d'artillerie ; enfin qu'ils donneroient la liberté ſans rançon au duc de Mecklembourg & à tous les autres priſonniers. Le lendemain la garniſon ſortit de la

La ville ſe rend à Maurice.

3 novem.

ville, & Maurice en prit poſſeſſion avec toute la pompe militaire.

1551.

Vues de Maurice dans ces circonſtances.

Avant que les articles de la capitulation fuſſent entiérement convenus, Maurice avoit eu pluſieurs conférences avec Albert, comte de Mansfeldt, qui avoit le principal commandement à Magdebourg, & avec le comte Heideck, officier qui avoit ſervi avec beaucoup de diſtinction dans les troupes de la ligue de Smalkalde, que l'empereur avoit proſcrit à cauſe de ſon zele pour la cauſe proteſtante, & que Maurice avoit ſecrétement engagé à ſon ſervice & admis dans ſa confiance la plus intime. Il leur communiqua un plan, qui depuis long-temps occupoit ſon eſprit, & dont le but étoit de procurer la liberté au landgrave, ſon beau-pere, de rétablir les privileges du corps Germanique, & de mettre des bornes aux dangereuſes uſurpations de la puiſſance Impériale. Après les avoir conſultés ſur les meſures qu'il ſemit néceſſaire de prendre pour aſſurer le ſuccès d'une entrepriſe ſi périlleuſe, il donna à Mansfeldt des aſſurances ſecrettes que les fortifications de Magdebourg ne ſeroient point détruites, & que les habitans ne ſeroient ni troublés dans l'exercice de leur religion, ni privés d'aucune de leurs anciennes immunités. Afin d'engager plus ſûrement Maurice, par ſon propre intérêt, à remplir ces promeſſes, le ſénat de Magdebourg l'élut pour ſon Burgrave; dignité qui

avoit anciennement appartenu à la maiſon électorale de Saxe, & qui lui donnoit une juriſdiction très-étendue, tant dans la ville que dans le territoire. (*a*) 1551.

Avantages qu'il retire de ſes négociations avec les habitans de Magdebourg.

Ainſi les bourgeois de Magdebourg, après avoir ſoutenu un ſiege d'une année entiere, après avoir combattu pour leur liberté & civile & religieuſe, avec une intrépidité digne de la cauſe qu'ils défendoient, furent enfin aſſez heureux pour conclure un traité qui les laiſſa dans un meilleur état que ceux de leurs compatriotes, qui, par timidité & par défaut d'eſprit patriotique, s'étoient ſoumis ſi baſſement à l'empereur. Mais tandis qu'une grande partie de l'Allemagne applaudiſſoit au courage des Magdebourgeois, & ſe réjouiſſoit de les voir échappés à la deſtruction dont ils avoient été menacés, tout le monde admira l'habileté de Maurice dans la conduite de ſa négociation avec eux, & l'adreſſe avec laquelle il avoit ſu tourner chaque événement à ſon avantage. On voyoit avec étonnement qu'après avoir fait éprouver aux habitans de Magdebourg, pendant pluſieurs mois, toutes les horreurs de la guerre, il étoit à la fin, par une élection volontaire, revêtu de l'autorité ſuprême dans cette même ville qu'il venoit d'aſſiéger, & qu'a-

(*a*) Sleid. 518 Thuan. 276. *Obſidionis Magdeburg. deſcript. per Sebaſt. Beſſelmierum, ap. Scard. l.* 2, *p.* 518.

près avoir été ſi long-temps l'objet de leurs
1551. déclamations & de leurs ſatyres, comme apoſtat & ennemi de la religion qu'il profeſſoit, ces mêmes habitans paroiſſoient mettre une confiance ſans bornes dans ſon zele & dans ſa bienveillance. (a) En même temps les articles publics du traité de capitulation étoient ſi exactement conformes à ceux que l'empereur lui-même avoit accordés aux autres villes proteſtantes, & Maurice ſut ſi bien faire valoir le mérite d'avoir réduit une place qui s'étoit défendue avec tant d'opiniâtreté, que Charles, loin de ſoupçonner ni fraude ni colluſion dans les conditions du traité, le ratifia ſans héſiter, & releva les Magdebourgeois de la ſentence de ban qui avoit été prononcée contr'eux.

Expédient dont il ſe ſert pour tenir une armée ſur pied.

La ſeule difficulté qui pouvoit encore embarraſſer Maurice, c'étoit de tenir raſſemblées les vieilles troupes qui avoient ſervi ſous lui, & celles qui avoient été employées à la défenſe de la place. Il imagina, pour y réuſſir, un expédient d'une adreſſe ſinguliere. Ses projets contre l'empereur n'étoient pas encore aſſez mûrs pour qu'il oſât les faire connoître & travailler ouverteroent à les mettre en exécution. L'hiver qui approchoit ne lui permettoit pas d'entrer ſur le champ en campagne. Il craignoit de donner une alarme prématurée à l'eropereur, en retenant

(a) Arnold *vita Maurit. ap. Menken. l. 2. p. 1227.*

à ſa ſolde un corps ſi conſidérable juſqu'à ce que le temps des opérations militaires fût revenu avec le printemps. Dès que Magdebourg lui eut ouvert ſes portes, il permit à ſes ſoldats Saxons de retourner chez eux ; comme c'étoient ſes ſujets, il étoit bien ſûr de leur faire reprendre les armes & de les raſſembler quand il en auroit beſoin ; il paya, en même-temps, une partie de ce qui étoit dû aux troupes mercenaires qui avoient ſuivi ſes étendards, auſſi-bien qu'aux ſoldats qui avoient ſervi dans la garniſon ; & après les avoir relevés de leur ſerment de fidélité, il les licencia. Mais au moment où il leur donna leur congé, George, duc de Mecklembourg, qui venoit d'être mis en liberté, offrit de reprendre ces mêmes troupes à ſon ſervice, & de ſe rendre caution pour le paiement de ce qui leur étoit encore dû. Ces aventuriers, accoutumés à changer ſouvent de maître, accepterent ſans peine la propoſition ; ainſi les mêmes troupes reſterent unies & prêtes à marcher partout où Maurice les appelleroit ; tandis que l'empereur trompé par cet artifice, & imaginant que le duc de Mecklembourg ne les avoit engagées que pour ſoutenir, par la force des armes, ſes prétentions ſur une partie des Etats de ſon frere, vit tout cet arrangement d'un œil très-indifférent. (*a*) 1551.

(*a*) Thuan. 178 Struv. *corp. hiſt. germ.* Arnold. *vita Mauric. ap. Menken. l.* 2, *p.* 2127.

1551. Après avoir haſardé des démarches ſi eſſentielles pour l'exécution de ſes projets, Maurice qui vouloit empêcher l'empereur d'en démêler l'objet, & prévenir les ſoupçons qu'elles pouvoient lui inſpirer, ſentit la néceſſité d'employer quelque nouvel artifice pour fixer ailleurs l'attention de ce prince & pour le confirmer dans ſa ſécurité. Il ſçavoit que le principal objet qui occupoit l'empereur, c'étoit d'engager les Etats proteſtans d'Allemagne à reconnoître l'autorité du concile de Trente, & à y envoyer des ambaſſadeurs en leur propre nom, ainſi que des députés de leurs égliſes reſpectives. Maurice ſçut mettre à profit ces diſpoſitions de Charles pour l'amuſer & le tromper. Il affecta le plus grand zele pour ſatisfaire les déſirs de l'empereur à cet égard; il nomma des ambaſſadeurs qu'il autoriſa à ſe rendre au concile; il chargea Melanéthon & quelques-uns des théologiens les plus diſtingués de ſa communion, de préparer une confeſſion de foi & de la propoſer à cette aſſemblée. A ſon exemple & probablement en conſéquence de ſes ſollicitations, le duc de Wirtemberg, la ville de Straſbourg & d'autres Etats proteſtans nommerent des ambaſſadeurs & des théologiens pour aſſiſter au concile. Ils s'adreſſerent tous à l'empereur pour avoir ſon ſauf-conduit, qu'ils obtinrent dans la forme la plus authentique: c'en étoit aſſez pour la ſûreté des ambaſſadeurs, qui ſe mirent

Adreſſe avec laquelle Maurice cache ſes vues à l'empereur.

en route ſur le champ ; mais les théologiens
proteſtans demanderent pour eux un ſauf- 1551.
conduit particulier du concile même. Le deſtin de Jean Hus & de Jérôme de Prague, que le concile de Conſtance, dans le ſiecle précédent, avoit condamnés aux flammes, ſans égard pour le ſauf-conduit impérial dont ils étoient munis, rendoit cette précaution prudente & même néceſſaire. Mais comme le pape étoit auſſi occupé à empêcher que les théologiens proteſtans euſſent la liberté de parler dans le concile, que Charles avoit été ardent à leur faire ſolliciter cette même liberté, le légat vint à bout, par des promeſſes & par des menaces, d'engager les peres du concile à refuſer d'expédier un ſauf-conduit dans la même forme que celui qui avoit été accordé par le concile de Bâle aux partiſans de Jean Hus. Les proteſtans, de leur côté, inſiſtoient pour qu'on copiât exactement les termes de cet acte ; & les miniſtres Impériaux interpoſerent leur médiation pour qu'on les ſatisfît à cet égard. On propoſa des changemens dans la forme ; on ſuggéra des expédiens ; on fit des proteſtations & des contreproteſtations ; le légat & ſes aſſociés tâchoient d'arriver à leur but par l'artifice & la chicane ; les proteſtans ſoutenoient leurs avis avec fermeté & obſtination. L'empereur recevoit à Inſpruck le détail de tout ce qui ſe paſſoit à Trente : ce prince, entraîné par un excès de zele, ou de confiance dans ſon habileté, tenta de

concilier les partis oppoſés ; mais il ſe trouva engagé dans un labyrinte de négociations interminables. Toutes ces intrigues favoriſoient cependant les vues de Maurice ; tandis qu'elles abſorboient tous les momens de l'empeur & qu'elles détournoient ſon attention de tout autre objet, l'electeur eut le loiſir de laiſſer mûrir ſon plan, de former ſes brigues & d'achever ſes préparatifs avant de lever le maſque & de frapper le grand coup qu'il méditoit depuis ſi long-temps. (a)

1551.

Affaires de Hongrie.

Mais avant que d'entrer dans ces détails, il eſt néceſſaire de parler d'une révolution nouvelle qui ſe fit en Hongrie, & qui ne contribua pas peu aux effets extraordinaires que produiſirent les opérations de Maurice. Lorſqu'en 1541, Soliman, par un ſtratagême plus convenable à la baſſe & inſidieuſe politique d'un petit uſurpateur, qu'à la magnanimité d'un puiſſant conquérant, priva le jeune roi de Hongrie des domaines que ſon pere lui avoit laiſſés, il accorda à ce prince infortuné la Tranſilvanie, province qui faiſoit partie de ſon héritage paternel ; il lui permit de conſerver le titre de roi, quoique ce ne fût plus qu'un vain nom ; & il confia le gouvernement de la Tranſilvanie, avec le ſoin d'élever le jeune prince, à la reine & à Martinuzzi, évêque de Waradin ;

(a) Sleid. 526, 529. Fra-Paolo, 323, 338, Thuan 286.

le feu roi avoit désigné ce prélat pour être tuteur de son fils & régent de ses Etats, dans un temps où ces deux emplois étoient d'une bien plus grande importance. Ce partage d'autorité excita, dans une petite principauté, les mêmes dissentions qu'il auroit pu faire naître dans un grand royaume; une jeune reine ambitieuse & capable de gouverner, & un prélat fier & non moins ambitieux se disputerent à qui auroit la plus grande influence dans l'administration. Tous deux avoient leur parti dans la noblesse, & les grands talens de Martinuzzi commençoient à lui donner l'ascendant, lorsqu'Isabelle tourna contre lui-même les artifices dont il se servoit, & sollicita la protection des Turcs. 1551.

Martinuzzi favorise les prétentions de Ferdinand.

Les pachas voisins, jaloux du pouvoir & du crédit de l'évêque, promirent volontiers à la reine le secours qu'elle demandoit; & ils auroient bientôt obligé Martinuzzi d'abandonner la direction des affaires, si son ambition, fertile en expédiens, ne lui avoit pas suggéré un nouveau moyen qui tendoit non-seulement à conserver, mais encore à étendre son autorité. Il fit un accommodement avec la reine, par la médiation de quelques nobles qui craignoient de voir leur patrie livrée aux calamités d'une guerre civile; en même-temps il dépêcha secrétement un de ses confidens à Vienne, & entama une négociation avec Ferdinand. Comme il n'étoit pas difficile de persuader à ce prince que le même homme dont l'inimitié & les

intrigues l'avoient chaſſé d'une partie de ſes
1551. Etats de Hongrie, pourroit également lui ſervir à recouvrer ce qu'il avoit perdu, ce prince reçut avec joie les premieres ouvertures d'un raccommodement. Martinuzzi lui préſenta des avantages ſi conſidérables & s'engagea avec tant de confiance à faire prendre les armes, en ſa faveur, aux nobles les plus puiſſans de la Hongrie, que Ferdinand, malgré la treve qu'il avoit conclue avec Soliman, promit d'entrer à main armée dans la Tranſilvanie. Les troupes deſtinées à cette expédition étoient compoſées de vieux ſoldats Allemands & Eſpagnols; le commandement en fut donné à Caſtaldo, marquis de Piadena, officier formé par le fameux marquis de Peſcaire, à qui il reſſembloit ſinguliérement tant par ſon génie entreprenant dans les affaires, que par ſes grands talens dans l'art de la guerre. Cette armée, moins redoutable par le nombre que par la diſcipline des ſoldats & l'habileté du général, fut puiſſamment ſecondée par Martinuzzi & par les Hongrois de ſon parti. Le Sultan étoit alors à la tête de ſon armée ſur les frontieres de la Perſe; les pachas Turcs n'étant pas en état de donner à la reine des ſecours auſſi puiſſans & auſſi efficaces que l'état de ſes affaires l'exigeoit, elle ſentit bientôt qu'elle ne pourroit pas conſerver long-temps l'autorité de régente, & commença même à déſeſpérer de la ſûreté de ſon fils.

Martinuzzi ne laiſſa pas échapper une occaſion ſi favorable de parvenir à ſon but : lorſqu'il vit Iſabelle dans cet état de découragement, il haſarda de lui faire une propoſition qu'en tout autre temps elle auroit rejettée avec mépris. Il lui repréſenta l'impoſſibilité où elle étoit de réſiſter aux armes victorieuſes de Ferdinand ; il lui fit voir que, quand les Turcs la mettroient en état de s'y oppoſer avec ſuccès, ſa ſituation n'en ſeroit pas meilleure, & qu'elle ne pourroit pas les regarder comme des libérateurs, mais comme des maîtres aux ordres deſquels elle ſeroit obligée de ſe ſoumettre ; il la conjura, par ce qu'elle devoit à ſa dignité, à la ſûreté de ſon fils, & au repos de la Chrétienté, de céder la Tranſilvanie à Ferdinand, & de lui ſacrifier les prétentions de ſon fils ſur la couronne de Hongrie, plutôt que de voir l'une & l'autre la proie des ennemis invétérés de la religion Chrétienne. Il promit, en même temps, au nom de Ferdinand, un dédommagement pour elle & pour ſon fils, proportionné à leur rang & à la valeur de ce qu'ils devoient ſacrifier. Iſabelle, ſe voyant abandonnée par quelques-uns de ſes partiſans, ſe défiant de quelques autres, privée d'amis & environnée des troupes de Caſtaldo & de Martinuzzi, ſouſcrivit, quoiqu'avec la plus grande répugnance, à des conditions ſi dures. En conſéquence, elle livra les places fortes qui étoient encore en ſa diſpoſition ; elle remit toutes les marques de la royauté,

1551. Succès de ſes meſures.

& particulierement une couronne d'or, qui, 1551. ſelon une tradition des Hongrois, étoit deſcendue du ciel, & conféroit à celui qui la portoit un droit inconteſtable au trône. Comme elle ne put pas ſe réſoudre à reſter au rang d'une perſonne privée, dans un pays où elle avoit auparavant exercé la puiſſance ſouveraine, elle partit, ſur le champ, avec ſon fils, pour aller en Siléſie prendre poſſeſſion des principautés d'Oppelen & de Ratibor; Ferdinand avoit promis d'accorder au jeune prince l'inveſtiture de ces deux principautés, & une de ſes filles en mariage.

Martinuzzi eſt nommé gouverneur de la partie du royaume de Hongrie qui étoit ſoumiſe à Ferdinand.

La réſignation du jeune roi étant publiée, Martinuzzi, & à ſon exemple, le reſte des nobles de Tranſilvanie prêterent ſerment de fidélité à Ferdinand, qui, de ſon côté, pour reconnoître le zele & le ſuccès avec lequel ce prélat l'avoit ſervi, affecta de le diſtinguer par tous les témoignages poſſibles de faveur & de confiance. Il le nomma gouverneur de Tranſilvanie avec une autorité preſque illimitée; il ordonna à Caſtaldo de déférer en tout à ſes avis & à ſes volontés; il ajouta de nouveaux appointemens aux revenus conſidérables dont il jouiſſoit déjà; il lui donna l'archevêché de Gran, & obtint du pape qu'il ſeroit fait cardinal. Toute cette oſtentation de bienveillance n'étoit cependant rien moins que ſincere, & ne ſervoit qu'à cacher des ſentimens entiérement oppoſés. Ferdinand craignoit les talens de Martinuzzi & ſe défioit de ſa fidélité; il pré-

voyoit que ce prélat, dont le crédit avoit été aſſez puiſſant pour faire échouer toutes les tentatives qu'on avoit faites juſqu'alors pour limiter & pour abolir les privileges exhorbitans de la nobleſſe Hongroiſe, préféreroit en toute occaſion le rôle de défenſeur des libertés de ſon pays, à celui d'un vice-roi dévoué aux volontés de ſon ſouverain. 1551.

Ferdinand commence à former des deſſeins contre lui.

Ferdinand chargea, en ſecret, Caſtaldo d'obſerver tous les mouvemens de Martinuzzi, de ſe défier de ſes deſſeins, & de traverſer toutes ſes meſures; mais ſoit que le prélat ne s'apperçût point que Caſtaldo étoit l'eſpion de ſes démarches, ſoit qu'il mépriſât les artifices inſidieux de Ferdinand, il prit la direction de la guerre contre les Turcs avec le ton d'autorité qui lui étoit propre, & la conduiſit avec beaucoup de nobleſſe & non moins de ſuccès. Il reprit quelques villes dont les infideles s'étoient emparés, & fit échouer les entrepriſes qu'ils formerent ſur d'autres places; il établit l'autorité de Ferdinand non ſeulement dans la Tranſilvanie, mais encore dans le Bannat de Témeſwar & dans pluſieurs des pays voiſins. Dans la conduite de ces opérations il étoit ſouvent d'une opinion contraire à celle de Caſtaldo & de ſes officiers; il traitoit les priſonniers Turcs avec un degré d'humanité & même de généroſité que Caſtaldo condamnoit hautement. Cette conduite fut re-

préſentée à Vienne comme un artifice de
1551. Martinuzzi pour ſe ménager l'amitié des infideles, dans la vue de s'aſſurer de leur protection pour ſe mettre en état dans la ſuite de ſe rendre tout-à fait indépendant du ſouverain qu'il reconnoiſſoit alors. Quoique Martinuzzi alléguât, pour juſtifier ſa conduite, qu'il ſeroit contraire à la bonne politique d'irriter, par des cruautés inutiles, un ennemi toujours ardent à ſe venger, les accuſations de Caſtaldo n'en firent pas moins une forte impreſſion ſur l'eſprit de Ferdinand, déjà prévenu contre le prélat, & d'autant plus jaloux de tout ce qui pouvoit ébranler ſon autorité en Hongrie, qu'il ſçavoit combien elle étoit précaire & mal aſſurée. Caſtaldo confirmoit & fortifioit ces ſoupçons par les avis qu'il faiſoit paſſer continuellement aux confidens du roi à Vienne ; il empoiſonnoit les démarches innocentes de Martinuzzi, & préſentoit celles qui étoient équivoques ſous le côté le plus défavorable ; il lui imputoit des deſſeins qu'il n'avoit jamais formés, & l'accuſoit de crimes dont il n'étoit point coupable ; il parvint enfin par ces manœuvres à convaincre Ferdinand qu'il ne pourroit conſerver la couronne de Hongrie, qu'en ſe débarraſſant de cet ambitieux prélat. Mais Ferdinand convaincu qu'il ſeroit dangereux de procéder ſuivant le cours ordinaire de la juſtice, contre un ſujet aſſez puiſſant pour être en état de défier ſon ſouverain, prit

le parti d'employer la violence pour obtenir la ſatisfaction que la loi ne pouvoit lui procurer. 1551.

Il ordonna, en conſéquence, à Caſtaldo de le défaire de Martinuzzi, & Caſtaldo ſe chargea volontiers de cet abominable office ; il communiqua ſon deſſein à quelques officiers Italiens & Eſpagnols dignes de ſa confiance, & concerta avec eux les moyens de l'exécuter : ils entrerent un jour de grand matin dans l'appartement de Martinuzzi, ſous prétexte de lui préſenter quelques dépêches qu'il étoit important d'expédier ſur le champ à Vienne. Tandis qu'il liſoit avec attention un écrit, un des conjurés le frappa d'un coup de poignard à la gorge. Le coup n'étoit pas mortel ; Martinuzzi ſe retournant avec l'intrépidité qui lui étoit naturelle, ſe jetta ſur l'aſſaſſin & le renverſa à ſes pieds ; mais les autres conjurés ſe précipitant ſur lui, ce vieillard ſeul & déſarmé ne put réſiſter long-temps à un combat ſi inégal, & tomba bientôt percé de cent coups de poignards. Les peuples de la Tranſilvanie, contenus par la préſence des troupes étrangeres, n'oſerent prendre les armes pour venger la mort d'un prélat qui avoit été ſi long-temps l'objet de leur vénération & de leur amour. Ils parlerent, cependant, de ce meurtre avec exécration ; ils ſe récrierent hautement contre Ferdinand, qui, malgré la reconnoiſſance qu'il devoit à des ſervices récens & im-

Martinuzzi eſt aſſaſſiné par ordre de Ferdinand.

18 décem.

Effets de cet aſſaſſinat.

portans, & le reſpect que méritoit un ca-
1551. ractere regardé par les chrétiens comme inviolable & ſacré, n'avoit pas craint de verſer le ſang d'un homme dont le ſeul crime étoit ſon attachement à ſa patrie. Les nobles, déteſtant la jalouſe & cruelle politique d'une cour qui, ſur des ſoupçons ſans preuves & ſans vraiſemblance, faiſoit égorger par des aſſaſſins un homme auſſi conſidérable par ſon mérite que par ſon rang, ſe retirerent dans leurs terres, ou s'ils reſterent dans l'armée Autrichienne; ils ne ſervirent qu'avec répugnance & avec froideur. Les Turcs encouragés au contraire par la mort d'un ennemi dont ils redoutoient les talens, ſe préparerent à renouveller les hoſtilités au commencement du printemps; ainſi au lieu de la ſûreté que Ferdinand avoit eſpérée de ſe procurer par la mort de Martinuzzi, il vit ſes Etats de Hongrie à la veille d'être attaqués avec plus de vigueur & défendus avec moins de zele qu'auparavant. (a)

Maurice ſollicite la protection du roi de France.

Cependant, Maurice ayant concerté toutes ſes intrigues, & preſque achevé tous ſes préparatifs, étoit ſur le point de mettre ſes projets au grand jour, & de commencer les hoſtilités contre l'empereur. Son premier ſoin, après avoir pris cette réſolution, fut

(a) Sleid. 525. Thuan. *lib.* 9, *p.* 309, &c. Iſtuanhaffi, *hiſt regn hung. lib.* 16, *p.* 169 *Mém de Ribier*, *t.* 2, *p.* 871. Natalis comitis *hiſt. lib.* 4, *p.* 84, &c.

de rejetter cette étroite & ſuperſtitieuſe politique qui avoit fait éviter aux confédérés de Smalkalde toute eſpece de liaiſon avec les étrangers. Il avoit vu combien cette maxime avoit été funeſte à leur cauſe ; inſtruit par leur faute, il eut autant d'empreſſement de ſolliciter la protection de Henri II, que les confédérés en avoient montré à repouſſer l'interpoſition de François I. Heureuſement pour Maurice, il trouva Henri très-diſpoſé à ſe prêter aux premieres ouvertures qu'il lui fit, & en état de mettre en mouvement toutes les forces de la monarchie Françoiſe. Henri, depuis long-temps, obſervoit avec jalouſie le progrès des armes de l'empereur ; il brûloit d'eſſayer ſes forces contre cet ennemi de la France, & de ſe ſignaler par une rivalité qui avoit fait la gloire du regne de ſon pere. Il avoit profité de la premiere occaſion qu'il avoit eue de traverſer les projets de Charles, en prenant le duc de Parme ſous ſa protection, & les hoſtilités étoient déjà commencées, non-ſeulement dans le duché de Parme, mais encore dans le Piémont. Après avoir terminé la guerre avec l'Angleterre, par une paix auſſi avantageuſe pour lui-même, qu'honorable pour les Ecoſſois ſes alliés, il vit que la nobleſſe Françoiſe étoit impatiente de déployer ſon courage inquiet & entreprenant ſur un théatre plus brillant que celui de Parme ou du Piémont. 1551.

Son traité avec Henri.

Jean de Fienne, évêque de Bayonne,

qu'Henri avoit envoyé en Allemagne, sous
1551. prétexte d'y lever des troupes destinées à servir en Italie, fut autorisé à conclure un traité en forme avec Maurice & ses associés. Comme un roi de France n'auroit pu décemment s'engager à défendre l'église protestante, les objets de controverse, quelque part qu'ils pussent avoir au traité, ne furent mentionnés dans aucun des articles. Suivant ce traité les intérêts de la religion étoient abandonnés entiérement à la disposition de la divine providence; les seuls motifs allégués pour former cette confédération contre Charles, étoient de procurer la liberté au landgrave, & de prévenir le renversement de l'ancienne constitution & des loix de l'empire Germanique. Pour remplir ces deux objets, il fut convenu que toutes les parties contractantes déclareroient en même-temps la guerre à l'empereur; qu'on ne pourroit conclure ni paix ni treve sans le consentement commun de tous les confédérés, & sans que chacun d'eux y fût compris; qu'afin de prévenir les inconvénients de l'anarchie & des prétentions au partage du commandement, Maurice seroit déclaré chef de la confédération, avec une autorité absolue dans toutes les affaires militaires; que Maurice & ses associés mettroient en campagne sept mille hommes de Cavalerie avec un nombre proportionné d'infanterie; que pour fournir à la subsistance de cette armée, pendant les trois

premiers mois de la guerre, Henri donneroit deux cens quarante mille couronnes, & enſuite ſoixante mille couronnes par mois, tant que l'armée ſeroit en campagne ; qu'Henri attaqueroit l'empereur du côté de la Lorraine, avec une armée puiſſante ; enfin que ſi l'on jugeoit à propos d'élire un nouvel empereur, le choix ne pourroit tomber que ſur celui qu'agréeroit le roi de France. (*a*) Ce traité fut conclu le premier octobre, quelque temps avant la priſe de Magdebourg, & les négociations préliminaires furent conduites avec un ſi profond ſecret, que de tous les princes qui y accéderent enſuite, il n'y en eut que deux à qui Maurice en fit confidence ; ce furent Jean Albert, duc régnant de Mecklembourg, & Guillaume de Heſſe, fils ainé du landgrave. La ligue elle-même reſta ſi ſoigneuſement & ſi heureuſement cachée, que l'empereur & ſes miniſtres ne paroiſſent pas en avoir eu le moindre ſoupçon. 1551.

Il ſollicite le ſecours d'Edouard VI roi d'Angleterre.

Maurice, dont l'activité s'exerçoit à chercher de toutes parts de nouveaux ſecours, s'adreſſa à Edouard VI, roi d'Angleterre, & lui demanda un ſubſide de quatre cens mille couronnes pour le ſoutien d'une confédération formée pour la défenſe de la reli-

(*a*) *Recueil des traités*, t. 2, *p.* 158, Thuan. *l.* 8, *p.* 279.

gion proteſtante ; mais les factions qui ré-
1551. gnoient à la cour d'Angleterre pendant la minorité de ce prince, & qui ôtoient au conſeil & aux armes de la nation leur vigueur accoutumée, ne laiſſoient aux miniſtres Anglois ni le temps ni le déſir de s'occuper des affaires étrangeres ; & Maurice ne put obtenir le ſecours qu'il devoit attendre de leur zele pour la réformation. (*a*)

Maurice demande encore une fois la liberté du landgrave.

Maurice, aſſuré de la protection d'un monarque auſſi puiſſant que Henri II, procéda avec confiance, mais avec une égale circonſpection, à l'exécution de ſon plan. Il jugea qu'il étoit néceſſaire de faire encore un effort pour obtenir de l'empereur
Décembre. la liberté du landgrave ; & en conſéquence il envoya à Inſpruck une ambaſſade ſolemnelle, en ſon nom & en celui de l'électeur de Brandebourg. Après avoir rappellé en détail tous les faits & toutes les raiſons ſur leſquels ils fondoient leur demande, & après avoir repréſenté, dans les termes les plus énergiques, les engagemens particuliers qu'ils avoient pris avec le landgrave, ils renouvellerent, en faveur de cet infortuné priſonnier, la requête qu'ils avoient déjà ſi ſouvent préſentée en vain. L'électeur Palatin, le duc de Wirtemberg, les ducs

(*a*) Burnet *hiſt. of the reform. vol.* 2, *append.* 37.

ducs de Mecklembourg, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg-Bareith & le marquis de Bade envoyerent auſſi des ambaſſadeurs chargés de faire la même demande. Le roi de Danemarck, le duc de Baviere & les ducs de Lunebourg écrivirent pour le même objet. Le roi des Romains lui-même ſe joignit à ces princes pour appuyer leurs inſtances, ſoit qu'il fût touché de compaſſion ſur la ſituation malheureuſe du landgrave, ſoit qu'il fût dominé, peut-être, par une ſecrete jalouſie contre ſon frere, dont il voyoit avec d'autres yeux le pouvoir & les deſſeins, depuis la tentative qu'il avoit faite pour changer l'ordre de la ſucceſſion à l'Empire. 1551.

Charles, inébranlable dans la réſolution qu'il avoit priſe, à l'égard du landgrave, éluda une demande qui lui étoit faite par de ſi puiſſans interceſſeurs; ayant déclaré qu'il communiqueroit ſes intentions à Maurice, dès que celui-ci ſeroit arrivé à Inſpruck où il étoit attendu de jour en jour, l'empereur ne daigna entrer dans aucune explication plus détaillée. (*a*) Cette démarche ne fut pas utile au landgrave; mais Maurice ſçut en tirer un grand avantage. Elle ſervit à juſtifier les meſures qu'il prit enſuite, & à démontrer la néceſſité d'em-

(*a*) Sleid. 331. Thuan. *l.* 4, *p.* 386.

ployer la voie des armes pour arracher l'acte de juſtice que ſa médiation & ſes prieres n'avoient pu obtenir ; elle ſervit auſſi à confirmer l'empereur dans ſa ſécurité, parce que la ſolemnité de la demande & l'intérêt que tant de princes paroiſſoient y prendre, durent lui faire croire que c'étoit de ſon conſentement ſeul qu'on eſpéroit d'obtenir l'élargiſſement du landgrave.

1551.

Maurice continue d'amuſer l'empereur.

Maurice employa des artifices encore plus déliés pour cacher ſes intrigues, amuſer l'empereur & gagner du temps. Il affecta d'être plus occupé que jamais à chercher quelque expédient pour lever toutes les difficultés relativement au ſauf-conduit que demandoient les théologiens proteſtans nommés pour aſſiſter au concile. Ses ambaſſadeurs, à Trente, avoient de fréquentes conférences ſur cet objet avec les ambaſſadeurs Impériaux, à qui ils communiquoient leurs ſentimens, du ton d'une confiance ſans réſerve. Il voulut, à la fin, faire croire que tous les différents ſur cet article préliminaire lui paroiſſoient ſur le point d'être terminés ; & afin d'accréditer cette opinion, il donna ordre à Melanchton & à ſes confreres de ſe mettre en route pour ſe rendre à Trente. Il entretenoit, en même-temps, une correſpondance très-ſuivie avec la cour Impériale à Inſpruck, & renouvelloit en toute occaſion ſes proteſtations de ſon attachement & de ſa fidélité

envers l'empereur. Il parloit ſans ceſſe de l'intention où il étoit d'aller lui-même à Inſpruck ; il y fit même louer une maiſon pour lui, & donna des ordres pour la faire mettre, le plus promptement qu'il ſeroit poſſible, en état de le recevoir. (a) 1552.

L'empereur commence à ſoupçonner les intentions de Maurice.

Quelqu'habile que fût Maurice dans tous les artifices de la diſſimulation, & quelqu'impénétrable que lui parût le voile ſous lequel il cachoit ſes deſſeins, il y avoit cependant dans ſa conduite pluſieurs choſes qui altéroient la ſécurité de l'empereur, & qui le tenterent ſouvent de ſoupçonner quelque deſſein extraordinaire. Mais comme ſes ſoupçons n'étoient fondés que ſur des circonſtances, peu importantes par elles-mêmes, ou d'une nature incertaine & équivoque, l'effet en étoit aiſément détruit par l'adreſſe de Maurice ; l'empereur craignoit d'ailleurs de retirer trop légérement ſa confiance d'un homme à qui il l'avoit donnée toute entiere, & qu'il avoit comblé de faveurs. Une ſeule circonſtance lui parut être aſſez importante pour mériter une explication. Les troupes que George de Mecklembourg avoit priſes à ſa ſolde, après la capitulation de Magdebourg, ayant fixé leur quartier dans la Thuringe, vivoient à diſcrétion ſur les terres des riches eccléſiaſti-

(a) Arnold. *vita Maurit. ap. Menken*, *t.* 2, *p.* 1229.

ques de leur voiſinage. Ceux qui éprouvoient
1552. ou qui redoutoient leurs exactions, ſe plaignirent hautement à l'empereur, & lui parlerent de ces troupes comme d'un corps d'hommes qu'on deſtinoit à quelqu'entrepriſe déſeſpérée. Maurice tantôt atténuoit les excès qu'on reprochoit à ſes troupes, tantôt repréſentoit l'impoſſibilité de les licencier ou de les aſſujettir à une diſcipline réguliere juſqu'à ce qu'on leur eût payé ce qui leur étoit dû de leur ſolde par l'empereur même; il ſçut, par-là, calmer les craintes que cet objet avoit fait naître; ou peut-être Charles n'étant pas en état de ſatisfaire aux demandes de ces ſoldats, fut obligé de garder le ſilence ſur ce point. (*a*)

Maurice ſe prépare à agir.

Cependant le temps d'agir approchoit. Maurice avoit envoyé ſecrétement à Paris, Albert de Brandebourg pour y confirmer ſa confédération avec Henri, & pour hâter la marche de l'armée Françoiſe. Il avoit pris des meſures pour être en état de raſſembler ſes ſujets au moment où il en auroit beſoin; il avoit pourvu à la ſûreté de la Saxe, pendant qu'il s'en abſenteroit pour commander l'armée, & il tenoit les troupes qui étoient dans la Thuringe, & ſur leſquelles il comptoit particuliérement, toutes prêtes à marcher au premier ſignal. Ces opérations com-

(*a*) Sleid. 549. Thuan. 339.

pliquées ſe firent ſans être découvertes par la cour Impériale ; Charles reſtoit à Inſpruck dans la plus parfaite tranquillité, uniquement occupé à contremine les intrigues du légat à Trente, & à régler les conditions auxquelles les théologiens proteſtans pourroient être admis au concile ; il ne ſe doutoit guere qu'il y eût alors des objets beaucoup plus importans près d'attirer ſon attention. 1552.

Cette imprudente ſécurité de la part d'un prince dont l'attention à obſerver tout ce qui ſe paſſoit autour de lui, le conduiſit ſouvent à un excès de défiance, peut paroître inexplicable, & elle a été attribuée à un aveuglement extraordinaire. Mais indépendamment de l'adreſſe ſinguliere avec laquelle Maurice ſçut déguiſer ſes intentions, deux circonſtances concoururent à tromper l'empereur : peu de temps après ſon arrivée à Inſpruck, la goutte le prit avec un ſurcroît de violence ; ſon tempérament étoit affoibli par de ſi fréquentes attaques ; ſon eſprit avoit perdu ſa vigueur naturelle, & il n'étoit plus en état de s'occuper des affaires avec ſa vigilance & ſa pénétration ordinaire ; Granvelle évêque d'Arras, ſon premier miniſtre, quoique l'un des politiques les plus déliés de ſon ſiecle & peut-être d'aucun ſiecle, fut en cette occaſion la dupe de ſa propre fineſſe. Il avoit une ſi haute opinion de ſon habileté, & mépriſoit ſi fort les talens politiques des Allemands, qu'il ne fit aucune

Circonſtances qui contribuerent à tromper l'empereur & ſes miniſtres.

attention aux avis qu'on lui donna des in-
1552. trigues ſecretes & des projets dangereux de Maurice. La ſombre défiance du duc d'Albe lui ayant fait concevoir quelques ſoupçons ſur la ſincérité de l'électeur, il propoſa de le faire venir ſur le champ à la cour, pour y rendre compte de ſa conduite; mais Granvelle répondit avec dédain que ces ſoupçons étoient ſans fondement, & que la tête d'un Allemand ivre étoit trop groſſiere pour former quelque projet qu'il ne lui fût aiſé de pénétrer & de faire échouer. Ce n'étoit pas ſeulement ſa confiance dans ſa propre ſagacité qui lui donnoit un ton ſi déciſif; il avoit corrompu deux des miniſtres de Maurice, qui lui envoyoient des avis fréquens & détaillés de tous les mouvemens de leur maître. Mais ce moyen même, par lequel il eſpéroit de pénétrer tous les deſſeins, & juſqu'aux penſées de Maurice, ſervit à le mieux tromper. L'électeur avoit ſecrétement découvert la correſpondance de ſes deux miniſtres avec Granvelle; au lieu de les punir de leur trahiſon, il ſçut habilement en profiter, & tourna contre Granvelle les artifices même de ce prélat. Il affecta de traiter les deux traîtres avec plus de confiance que jamais; il les admit à ſes délibérations particulieres & parut leur découvrir ſes plus ſecretes intentions; mais il avoit ſoin de ne leur laiſſer appercevoir que ce qu'il étoit de ſon intérêt de faire con-

noître, de sorte que les avis des deux espions ne servoient qu'à confirmer Granvelle dans la persuasion où il étoit de la sincérité & des bonnes intentions de Maurice. (a) L'empereur lui-même étoit dans une si parfaite sécurité qu'il ne tint aucun compte d'un mémoire qui lui fut présenté au nom des électeurs ecclésiastiques, & par lequel on l'avertissoit d'être en garde contre Maurice ; il n'y répondit que par des protestations de son entiere confiance dans la fidélité & dans l'attachement de ce prince. (b) 1552.

Maurice entre en campagne contre l'empereur.

Enfin les préparatifs de Maurice se trouverent achevés, & il jouit du plaisir de voir que ses intrigues & ses projets étoient encore ignorés ; mais quoiqu'il fût près de commencer les hostilités, il ne voulut pas encore jetter le masque qu'il avoit gardé jusqu'alors, &, par une nouvelle ruse, il sut encore tromper ses ennemis quelques jours de plus. Il annonça qu'il alloit faire le voyage d'Inspruck dont il avoit si souvent parlé, & il prit, pour l'y accompagner, un des deux ministres que Granvelle avoit corrompus. Après avoir fait quelques postes, il feignit d'être fatigué du voyage & dépêcha à Inspruck son perfide ministre, en le chargeant de faire à l'empereur des excuses sur

(a) Mr'vil, *mémoires fol. edit. p.* 12.
(b) Sleid. 535.

ce délai, & de l'assurer qu'il arriveroit à la
1552. cour dans peu de jours. Cet espion ne fut pas plutôt parti que Maurice monta à cheval, vola vers la Thuringe, y joignit son armée composée de vingt-mille hommes d'infanterie & de cinq mille de cavalerie, & la mit sur le champ en mouvement. (a)

Il publie un manifeste pour justifier sa conduite.

Il publia en même-temps un manifeste contenant les raisons qu'il avoit pour prendre les armes. Il allégua trois motifs : 1° de défendre la religion protestante menacée d'une destruction prochaine ; 2° de maintenir la constitution & les loix de l'empire, & de préserver l'Allemagne de la domination d'un monarque absolu ; 3° de délivrer le landgrave de Hesse des horreurs d'une longue & injuste captivité. Par le premier motif, Maurice soulevoit en sa faveur les partisans très-nombreux de la réformation, que l'enthousiasme rendoit formidables, & que l'oppression excitoit à prendre un parti désespéré. Par le second motif, il s'attachoit tous les amis de la liberté, tant Catholiques que

(a) Melvil *mémoires*, *p.* 13 Les circonstances qu'on a rapportées concernant les ministres Saxons gagnés & corrompus par Granvelle, ne sont pas mentionnée par les historiens Allemands, mais comme le chevalier James Melvil tenoit ces détails de l'Electeur Palatin, & qu'ils sont parfaitement conformes à toute la conduite de Maurice, on peut les regarder comme authentiques.

proteſtans, également intéreſſés à ſe joindre avec lui pour défendre des droits & des privileges communs aux uns & aux autres. Enfin, outre la gloire qu'il s'acquéroit par ſon zele à remplir ſes engagements envers le landgrave, le troiſieme motif étoit devenu un objet d'intérêt général, non-ſeulement par la pitié qu'inſpiroient les ſouffrances de ce prince infortuné, mais encore par l'indignation qu'avoient excitée la rigueur & l'injuſtice avec laquelle il avoit été traité par l'empereur. Avec le manifeſte de Maurice, il en parut un autre au nom d'Albert, marquis de Brandebourg-Culmbach, qui s'étoit joint à lui avec un corps d'aventuriers qu'il avoit raſſemblés; il y expoſoit les mêmes griefs, mais avec un excès d'amertume & de violence, analogue au caractere du prince ſous le nom duquel cet écrit étoit publié. 1552.

Il eſt puiſſamment ſoutenu par le roi de France.

Le roi de France publia auſſi un manifeſte en ſon propre nom: après y avoir rappellé l'ancienne alliance qui ſubſiſtoit entre les nations Françoiſe & Germanique, deſcendues l'une & l'autre des mêmes ancêtres; & après avoir parlé des ouvertures qu'en conſéquence de cette ancienne union, quelques-uns des plus illuſtres princes d'Allemagne lui avoient faites pour lui demander ſa protection, Henri déclaroit qu'il alloit prendre les armes pour rétablir l'ancienne conſtitution de l'empire, pour délivrer quel-

ques-uns de ſes princes de la ſervitude, &
1552. pour aſſurer les privileges & l'indépendance de tous les membres du corps germanique ; il prenoit, dans ce manifeſte, le titre de *protecteur des libertés de l'Allemagne & de ſes princes captifs*, & il avoit fait graver à la tête un bonnet, l'ancien ſymbole de la liberté, placé entre deux poignards, pour faire entendre ſans doute aux Allemands que la liberté ne pouvoit s'acquérir & ſe conſerver que par la force des armes. (*a*)

Opérations de Maurice.

Maurice avoit alors un rôle tout nouveau à jouer, mais ſon génie flexible étoit fait pour ſe plier à toutes les ſituations ; dès le moment où il prit les armes, il ſe montra auſſi hardi & auſſi entreprenant à la tête de ſon armée qu'il avoit été circonſpect & ruſé dans le cabinet. Il s'avança par des marches rapides vers la haute Allemagne. Toutes les villes qui ſe trouverent ſur ſa route lui ouvrirent leurs portes. Il rétablit dans leurs offices les magiſtrats que l'empereur avoit deſtitués, & remit en poſſeſſion des égliſes les miniſtres proteſtans qui en avoient été chaſſés. Il dirigea ſa marche vers Ausbourg ; la garniſon impériale qui y étoit, n'é-

1 avril 1552. tant pas aſſez forte pour tenter de ſe défendre, ſe retira avec précipitation, & Mau-

(*a*) Sleid 549. Thuan. *lib.* 10, *p.* 339 *Mém. de Richer*, t. 2, p. 374.

en prit poſſeſſion de cette grande ville, où il fit les mêmes changemens que dans celles où il avoit déjà paſſé. 1552.

Il n'y a point de termes pour exprimer l'étonnement & la conſternation qui ſaiſirent l'empereur, lorſqu'il apprit ces événements inattendus. Il voyoit un grand nombre de princes d'Allemagne armés contre lui, & le reſte prêt à les joindre ou faiſant des vœux pour leur ſuccès; il voyoit un monarque puiſſant s'unir étroitement à eux, & ſeconder leurs opérations, commandant en perſonne une armée formidable : tandis que, par une négligence & une crédulité qui l'expoſoit à la fois au mépris public & au plus grand danger, il ne ſe trouvoit en état de prendre aucune meſure efficace, ni pour réprimer ſes ſujets rebelles, ni pour repouſſer l'invaſion d'un ennemi étranger. Une partie de ſes troupes Eſpagnoles avoit été envoyée en Hongrie pour combattre les Turcs; le reſte avoit été rappellé en Italie pour la guerre qui ſe faiſoit dans le duché de Parme. Les bandes des vieilles troupes Allemandes avoient été licenciées, parce qu'il ne pouvoit plus les payer, ou bien elles s'étoient miſes à la ſolde de Maurice après le ſiege de Magdebourg. Charles reſtoit donc à Inſpruck avec un corps de troupes à peine aſſez fort pour garder ſa perſonne. Son tréſor étoit épuiſé; depuis quelque temps il n'avoit reçu

Etonnement & embarras de l'empereur.

aucune remiſe du nouveau-monde, & il avoit
1552. perdu tout ſon crédit auprès des négocians de Gênes & de Veniſe, qui malgré l'offre d'un intérêt exorbitant, refuſerent de lui prêter de l'argent. Ainſi ce prince, qui étoit, ſans contredit, le plus conſidérable potentat de la chrétienté, & le plus capable de déployer une grande force, puiſque ſa puiſſance, quoique violemment attaquée, n'avoit encore ſouffert aucune diminution, ſe trouvoit cependant hors d'état de faire un effort aſſez prompt & aſſez vigoureux pour le ſauver du danger imminent dont il étoit menacé.

Il tâche de gagner du temps en négociant.

Il mit toutes ſes eſpérances dans la négociation, ſeule reſſource de ceux qui ſentent leur foibleſſe; mais craignant de compromettre ſa dignité en faiſant les premieres avances à des ſujets rebelles, il évita cet inconvénient en employant la médiation de ſon frere Ferdinand. Maurice, plein de confiance dans ſes talens, & ne doutant pas qu'il ne ſût tirer parti de cette négociation, eſpéra que, par une apparence de facilité à écouter les premieres ouvertures d'accommodement, il pourroit amuſer l'empereur & lui faire ralentir l'activité des préparatifs qu'il commençoit à faire pour ſe mettre en défenſe; il conſentit ſans difficulté à une entrevue avec Ferdinand dans la ville de Lentz en Autriche, où il ſe rendit ſur le champ,

après avoir laiſſé ſon armée continuer ſa marche ſous les ordres du duc de Meck-lembourg. 1552.

Le roi de France exécuta fidélement tout ce qu'il avoit promis à ſes alliés ; il entra de bonne heure en campagne avec une armée nombreuſe & bien payée, & marchant droit en Lorraine, Toul & Verdun lui ouvrirent leurs portes ſans réſiſtance. Ses troupes ſe préſenterent enſuite devant Metz, le connétable de Montmorency ayant obtenu la permiſſion d'y paſſer avec un petit détachement pour ſa garde, y introduiſit autant de troupes qu'il en falloit pour en impoſer à la garniſon, & par ce frauduleux ſtratagême, les François ſe rendirent maîtres de cette ville ſans répandre de ſang. Henri fit avec beaucoup de pompe ſon entrée dans toutes ces places ; il obligea les habitans de lui prêter ſerment d'obéiſſance, & réunit à ſa couronne ces acquiſitions importantes. Après avoir laiſſé une forte garniſon dans Metz, il s'avança vers l'Alſace pour tenter de nouvelles conquêtes, que les premiers ſuccès de ſes armes ſembloient lui promettre. (a)

Progrès de l'armée Françoiſe.

La conférence de Lentz ne produiſit aucun accommodement. Maurice, en conſentant à cette entrevue, n'avoit vraiſemblable-

Les négociations entre l'empereur & Maurice ne produiſent aucun effet.

(a) Thuan. 342.

ment d'autre objet que de tromper l'empe-
1552. reur ; car il fit en faveur de ſes confédérés & du roi de France leur allié, des demandes qui ne pouvoient pas être acceptées par un prince trop fier pour ſe ſoumettre ainſi ſur le champ aux conditions que lui dictoit un ennemi. Mais quoique Maurice, pendant toute la négociation, parût invariablement attaché aux intérêts de ſes aſſociés & quoiqu'il ne perdît jamais de vue les objets qui lui avoient mis les armes à la main, il montra toujours le déſir le plus vif de terminer à l'amiable avec l'empereur tous les différents. Encouragé par cette apparente diſpoſition à la paix, Ferdinand propoſa une ſeconde entrevue pour le 26 mai, & demanda qu'il y eût une trève qui commenceroit à ce même jour & dureroit juſqu'au 10 de juin, afin de laiſſer le temps de concilier tous les points conteſtés.

Maurice s'avance vers Inſpruck.

Dans ces entrefaites, Maurice rejoignit, le neuf de mai, ſon armée qui s'étoit avancée juſqu'à Gundelfingen. Il mit ſes troupes en mouvement le lendemain au matin ; & comme il lui reſtoit encore ſeize jours pour agir, avant le commencement de la trève, il réſolut de tenter, dans cet intervalle, une entrepriſe dont le ſuccès pourroit être aſſez déciſif pour rendre inutiles les négociations de Paſſau & pour le mettre en état d'impoſer les conditions qu'il jugeroit à propos. Il prévit que l'idée d'une ceſſation d'ar-

mes ſi prochaine, & l'empreſſement adroit qu'il avoit montré pour le rétabliſſement de la paix ne manqueroient pas de donner à l'empereur de fauſſes eſpérances, qui, en calmant ſes inquiétudes, le replongeroient en partie dans la même ſécurité qui lui avoit déjà été ſi fatale. Plein de confiance dans cette conjecture, Maurice marcha droit à Inſpruck & s'avança avec le mouvement le plus rapide qu'on pût donner à un corps de troupes ſi conſidérable. Il arriva le dix-huit à Fieſſen, poſte très-important à l'entrée du Tirol, où il trouva un corps de huit cens hommes bien retranchés, que l'empereur y avoit placés pour s'oppoſer aux progrès des confédérés. Maurice attaqua ces huit cens hommes avec tant de violence & d'impétuoſité qu'ils abandonnerent leurs lignes avec précipitation, & que ſe repliant ſur un ſecond corps poſté près de Ruten, ils lui communiquerent la terreur panique dont ils étoient ſaiſis, de ſorte que tous enſemble prirent la fuite après une foible réſiſtance. 1552.

Maurice tranſporté de ce ſuccès, qui ſurpaſſoit toutes ſes eſpérances, marcha à Ehrenbergh, château ſitué ſur un rocher très-haut & eſcarpé qui dominoit le ſeul paſſage qu'il y eût à travers les montagnes. Comme ce fort s'étoit déjà rendu aux proteſtans, au commencement de la guerre de Smalkalde, parce que la garniſon étoit alors trop foible pour le défendre, l'empereur qui en con-

Il s'empare du château d'Ehrenbergh.

noiſſoit l'importance, avoit eu ſoin d'y jet-
1552. ter un corps de troupes ſuffiſant pour re-
pouſſer les efforts de la plus grande armée.
Mais un berger pourſuivant une chevre qui
s'étoit écartée du troupeau, découvrit un
ſentier inconnu par lequel on pouvoit mon-
ter au ſommet du rocher. Il vint en donner
avis à Maurice; un petit détachement de
ſoldats choiſis, ayant à leur tête George de
Mecklembourg, furent à l'inſtant comman-
dés pour ſuivre ce guide. Ils ſe mirent en
marche le ſoir, & ayant grimpé par un
ſentier eſcarpé, avec autant de peine que
de danger, ils atteignirent enfin le ſom-
met ſans être apperçus; Maurice ayant com-
mencé l'aſſaut à l'un des côtés du château, ils
parurent tout-à-coup de l'autre côté, au mo-
ment & au ſignal convenu, & ſe diſpoſerent à
eſcalader les murs, qui étoient foibles en cet
endroit, parce qu'on l'avoit cru juſqu'alors
inacceſſible. La garniſon ſaiſie de frayeur en
ſe voyant attaquée par un côté où elle ſe
croyoit à l'abri de tout danger, mit bas les
armes ſur le champ. Ainſi Maurice, preſque
ſans verſer de ſang, &, ce qui lui étoit plus
important encore, ſans perdre de temps,
ſe trouva maître d'une place dont la réduc-
tion auroit pu le retarder long-temps, &
auroit demandé les plus grands efforts de
valeur & d'habileté. (a)

(a) Arnold. *vita Maurit.* 123.

Maurice n'étoit alors qu'à deux jours de marche d'Inſpruck, & ſans perdre un ſeul moment il y fit marcher ſon infanterie ; la cavalerie ne pouvant être d'aucune utilité dans ce pays montagneux, il la laiſſa à Fieſſen pour garder l'entrée du défilé. Il ſe propoſoit d'avancer avec aſſez de rapidité pour devancer les nouvelles de la perte d'Ehrenbergh, & pour ſurprendre l'empereur avec toute ſa ſuite, dans une ville ouverte, & incapable de ſe défendre. Mais à peine ſes troupes commençoient-elles à ſe mettre en mouvement qu'un bataillon de mercenaires ſe mutina, déclarant qu'ils ne marcheroient qu'après avoir reçu la gratification qui leur étoit due, ſuivant l'uſage de ce temps-là, pour avoir pris une place d'aſſaut. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & de dangers, & aux dépens d'un temps précieux, que Maurice vint à bout d'appaiſer cette révolte & d'engager ſes ſoldats à le ſuivre vers une ville où ils trouveroient un riche butin, qui les récompenſeroit de tous leurs ſervices.

1552.

Une mutinerie dans ſes troupes retarde ſa marche.

L'empereur ne dut ſa ſûreté qu'au délai occaſionné par cet accident imprévu. Il n'apprit que vers la nuit le danger qui le menaçoit, & voyant que rien ne pouvoit le ſauver que la fuite la plus prompte, il quitta, ſur le champ, Inſpruck ; malgré l'obſcurité de la nuit & la violence de la pluie qui tomboit alors, & quoiqu'il fût ſi fort affou-

L'empereur s'enfuit en déſordre d'Inſpruck.

bli par les douleurs de la goutte, qu'il ne
1552. pouvoit ſouffrir d'autre mouvement que celui d'une litiere, il voyagea à la lumiere des flambeaux, prenant ſa route à travers les Alpes, par des ſentiers preſqu'impraticables. Ses courtiſans & ſes domeſtiques le ſuivoient avec la même précipitation, quelques-uns ſur les chevaux qu'ils avoient pu ſe procurer à la hâte, un grand nombre à pied, & tous dans le plus grand déſordre. Ce fut dans ce miſérable équipage, bien différent de la pompe dont on avoit vu le conquérant de l'Allémagne conſtamment environné pendant les cinq années précédentes, que Charles arriva avec ſa ſuite, découragé & abattu de fatigue, à Villach dans la Carinthie; & à peine ſe crut-il en ſûreté dans ce lieu inconnu & inacceſſible.

Maurice entre dans la ville.

Maurice entra à Inſpruck, quelques heures après que l'empereur & les ſiens en étoient ſortis; déſeſpéré de voir échapper ſa proie au moment où il étoit près de la ſaiſir, il les pourſuivit juſqu'à quelques milles de diſtance; mais regardant comme impoſſible d'atteindre des fuyards à qui la crainte donnoit des ailes, il revint dans la ville, & livra au pillage tous les bagages de l'empereur & de ſes miniſtres; il défendit en même temps de toucher à tout ce qui appartenoit au roi des Romains; ſoit qu'il eût formé quelque liaiſon d'amitié avec ce prince, ſoit qu'il voulût le faire croire. Maurice avoit calculé

le temps de ſes opérations avec tant de juſteſſe, qu'il ne reſtoit plus alors que trois jours jusqu'au commencement de la treve convenue ; il partit ſur le champ pour aller trouver Ferdinand à Paſſau, au jour qui avoit été fixé. 1552.

Avant de ſortir d'Inſpruck, Charles mit en liberté l'électeur de Saxe qu'il avoit dépouillé de ſon électorat & qu'il traînoit depuis cinq ans à ſa ſuite ; il eſpéroit peut-être d'embarraſſer Maurice en relâchant un rival qui pourroit lui diſputer ſon titre & ſes Etats ; ou peut-être ſentoit-il l'indécence de retenir ce prince priſonnier, tandis qu'il couroit lui-même le riſque d'être privé de ſa liberté. Mais l'électeur ne voyant d'autre moyen de s'échapper que celui que prenoit l'empereur, & frémiſſant à la ſeule idée de tomber entre les mains d'un parent qu'il regardoit avec raiſon comme l'auteur de toutes ſes infortunes, il prit le parti d'accompagner Charles dans ſa fuite, & d'attendre la déciſion de ſon ſort de la négociation qui devoit s'entamer. L'empereur met en liberté l'électeur de Saxe.

Ce ne fut pas le ſeul effet que produiſirent les opérations de Maurice. On ne fut pas plutôt informé à Trente qu'il avoit pris les armes, qu'une conſternation générale s'empara des peres du concile. Les prélats Allemands retournerent chez eux ſur le champ, dans la vue de pourvoir à la ſûreté de leurs propres domaines. Les autres avoient Le concile de Trente ſe ſépare en déſordre.

une extrême impatience de se retirer aussi ;
1552. & le légat, qui jusqu'alors avoit résisté à tous les efforts des ambassadeurs Impériaux qui vouloient faire admettre au concile les théologiens protestans, saisit avec joie cette occasion de dissoudre une assemblée qui lui avoit paru si difficile à gouverner. Une congrégation, qui se tint le vingt-huit avril, rendit un décret pour proroger le concile pendant deux ans, & pour le convoquer de nouveau à l'expiration de ce terme, si la paix étoit alors rétablie en Europe. (*a*) Cette prorogation s'étendit jusqu'à dix ans ; mais les opérations du concile, lorsqu'il se rassembla en 1562, n'appartiennent pas au période qu'embrasse cette histoire.

Effets de ses décrets.

La convocation d'un concile avoit été passionnément désirée par tous les Etats de la Chrétienté ; on espéroit de la sagesse & de la piété des prélats qui représentoient le corps entier des fideles, qu'il en résulteroit des efforts charitables & efficaces pour terminer les disputes qui s'étoient malheureusement élevées dans l'église. Mais les différens papes qui avoient convoqué cette assemblée, avoient d'autres objets en vue ; ils mirent en œuvre tout ce qu'ils avoient de politique & d'autorité pour arriver à leur but. Les talens & l'adresse de leurs légats,

(*a*) Fra Paolo, 338.

l'ignorance d'un grand nombre de prélats & la baſſe ſoumiſſion des évêques indigens d'Italie donnerent à ces papes une ſi grande influence dans le concile, qu'ils en dictoient tous les décrets, & qu'en les rédigeant ils penſoient moins à rétablir l'unité & la concorde dans l'égliſe, qu'à affermir leur propre domination, ou à conſolider les principes ſur leſquels ils imaginoient que cette domination étoit fondée. Des dogmes qui, juſqu'alors, n'avoient été reçus que ſur la foi de la tradition, & dans l'interprétation deſquels on admettoit quelque latitude, furent définis avec une ſcrupuleuſe exactitude, & confirmés par la ſanction de l'autorité papale. Des cérémonies qui n'avoient été obſervées que par déférence à des uſages qu'on regardoit comme anciens, furent rétablies par les décrets de l'égliſe, & déclarées parties eſſentielles de ſon culte. Au lieu de fermer la breche, on l'élargit, & le mal devint irréparable; au lieu d'eſſayer de concilier les partis diviſés, on affecta de tirer une ligne préciſe qui fixoit & établiſſoit la ſéparation des deux partis. Ces opérations ſervent encore aujourd'hui à les tenir diviſés, &, ſi la providence divine n'y intervient, doivent rendre la ſéparation éternelle. 1552.

Nous devons à trois auteurs différens la connoiſſance que nous avons des opérations de cette aſſemblée. Le pere Paul de Ve- Caractere des hiſtoriens du concile.

nise écrivit son histoire du concile de Trente, tandis que la mémoire de ce qui s'y étoit passé étoit encore récente, & que plusieurs de ceux qui y avoient assisté vivoient encore. Il a développé les intrigues & les artifices qui y présiderent, avec une liberté & une sévérité qui ont donné une atteinte profonde à l'autorité & à la réputation de ce concile. Il en a décrit les délibérations & expliqué les décrets avec tant de clarté & de profondeur, avec une érudition si variée & une raison si solide, que son livre est justement regardé comme un des meilleurs ouvrages d'histoire qui existent. Environ cinquante ans après, le jésuite Pallavicini publia son histoire du concile en opposition à celle du pere Paul : il employa toutes les ressources d'un esprit subtil & délié pour infirmer l'autorité & pour réfuter les raisonnemens de son antagoniste ; il s'efforce de prouver, en justifiant adroitement les opérations du concile & en interprétant ses décrets avec subtilité, que l'impartialité en dirigea les délibérations, & que le jugement, ainsi que la candeur, en dicta les décisions. Vargas, jurisconsulte Espagnol, qui fut nommé pour accompagner à Trente les ambassadeurs Impériaux, envoyoit à l'évêque d'Arras un compte exact de tout ce qui s'y passoit, & lui expliquoit tous les artifices que le légat employoit pour faire agir à son gré le concile. On a publié une let-

1552.

ire dans laquelle Vargas déclame contre la cour du pape avec la sévérité naturelle à un homme qui, par sa situation, étoit en état de bien observer les manœuvres de cette cour, & qui étoit obligé d'employer tous ses soins & ses talens à les faire échouer. Quel que soit celui de ces trois auteurs qu'on prenne pour guide dans le jugement qu'on se formera de l'esprit qui animoit le concile, on découvrira parmi quelques-uns de ceux qui le composoient, tant d'ambition & d'artifice, & parmi la plupart des autres tant d'ignorance & de corruption; on y observera une si forte teinte des passions humaines, & si peu de cette simplicité de cœur, de cette pureté de mœurs & de cet amour de la vérité, qui seuls peuvent donner aux hommes le droit de décider quelle doctrine est digne de Dieu & quel culte lui est agréable, qu'il sera bien difficile de croire qu'une influence extraordinaire du Saint-Esprit ait animé cette assemblée & inspiré ses décisions. 1552.

Les François veulent surprendre Strasbourg.

Tandis que Maurice étoit occupé à négocier à Lentz, avec le roi des Romains, ou à faire la guerre à l'empereur dans le Tirol, le roi de France s'étoit avancé en Alsace jusqu'à Strasbourg. Il demanda au sénat la permission de traverser la ville, espérant qu'à l'aide du même stratagême qui lui avoit réussi à Metz, il pourroit se rendre maître de la place & se frayer, par le Rhin, un passa-

ge dans le cœur de l'Allemagne ; mais les
1552. Strasbourgeois, instruits par la crédulité & le malheur de leurs voisins, fermerent leurs portes, & ayant rassemblé une garnison de cinq mille hommes, ils réparerent leurs fortifications, raserent les maisons qui étoient dans leurs fauxbourgs, & parurent déterminés à se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Ils envoyerent en même-temps au roi, une députation des bourgeois les plus respectables, pour le prier de n'exercer aucune hostilité contr'eux. Les électeurs de Treves & de Cologne, le duc de Cleves & d'autres princes du voisinage, se joignirent à eux pour conjurer Henri de ne pas oublier le titre qu'il avoit pris si généreusement, & de ne pas se rendre l'oppresseur de l'Allemagne dont il s'étoit annoncé comme le libérateur. Les cantons Suisses les seconderent aussi avec zele, & solliciterent Henri d'épargner une ville, qui depuis longtemps étoit liée avec leur république par l'amitié & par des traités.

Quelque puissante que fût cette intercession réunie, elle n'auroit pu déterminer Henri à renoncer à une conquête si importante, s'il avoit été en état de se l'assurer ; mais on connoissoit peu dans ce siecle le moyen de faire subsister de nombreuses armées loin des frontieres de leur pays, & les revenus des princes, ainsi que leur habileté dans l'art de la guerre, étoient fort au-dessous des efforts

forts vigoureux & compliqués qu'exigeoit une telle entrepriſe. Quoique les François ne fuſſent pas encore bien éloignés de leurs frontieres, ils commençoient déjà à ſentir la diſette des vivres, & ils n'avoient pas des magaſins ſuffiſans pour leur fournir des proviſions pendant un ſiege qui néceſſairement auroit été fort long. (*a*) En même temps la reine d'Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, avoit aſſemblé un corps de troupes conſidérable, qui, ſous le commandement de Martin de Roſſem, ravageoit la Champagne & menaçoit les provinces adjacentes. Ces différentes circonſtances obligerent le roi, malgré ſa répugnance, d'abandonner l'entrepriſe. Mais il voulut du moins ſe faire, auprès de ſes alliés, un mérite de cette retraite qu'il ne pouvoit éviter, & il témoigna aux Suiſſes qu'il ne prenoit cette réſolution que par déférence pour leurs ſollicitations. (*b*) Il ordonna enſuite de mener boire dans le Rhin tous les chevaux de ſon armée, pour prouver qu'il avoit pouſſé juſques-là ſes conquêtes, & il reprit la route de la Champagne. 1552.

Pendant que le roi de France & la grande armée des confédérés faiſoient ces mouvemens, on avoit confié à Albert de Bran- Opérations militaires d'Albert de Brandebourg.

(*a*) Thuan. 351, 352.
(*b*) Sleidan., 557. Brantome, t. 7, p. 39.

debourg le commandement d'un corps ſé-
1552. paré de huit mille hommes, compoſés principalement de mercenaires qui s'étoient rangés ſous ſes drapeaux, attirés par le déſir du pillage, plutôt que par l'eſpérance de recevoir une ſolde fixe & réglée. Ce prince ſe voyant à la tête de ce corps d'aventuriers, déterminés à le ſuivre par-tout, commença bientôt à dédaigner l'état de ſubordination dans lequel il avoit été juſques-là, & à former ces projets vaſtes d'agrandiſſement, qui ſe préſentent rarement aux eſprits les plus ambitieux, ſi ce n'eſt lorſque les guerres civiles & les factions les excitent à des entrepriſes hardies, en les flattant de l'eſpérance d'un ſuccès prochain. Plein de ces grandes prétentions, Albert fit la guerre d'une maniere très-différente de celle des confédérés : il s'efforça de répandre au loin la terreur de ſes armes par la rapidité de ſes mouvemens, auſſi-bien que par l'étendue & la violence de ſes dévaſtations. Il exigea des contributions de tous les endroits où il paſſa, dans le deſſein d'amaſſer aſſez d'argent pour être en état de payer & de conſerver ſon armée. Il chercha à s'emparer de Nuremberg, d'Ulm ou de quelqu'autre ville libre de la haute Allemagne qui lui ſervît de capitale, où il pût fixer le ſiege de ſon gouvernement. Mais trouvant ces villes ſur leurs gardes & en état de lui réſiſter, il tourna toute ſa fureur contre les eccléſiaſtiques

papiſtes, dont il ravagea les terres avec une barbarie impitoyable, qui leur donna des impreſſions très-défavorables contre l'eſprit de cette religion réformée, dont il prétendoit être un zélé défenſeur. Les évêques de Bamberg & de Wurtzbourg ſe trouverent, par leur ſituation, plus expoſés que les autres à ſes violences. Il obligea le premier de lui abandonner la propriété d'environ la moitié de ſon vaſte diocèſe; il força le ſecond de lui payer une ſomme immenſe pour racheter ſon pays de la ruine & de la dévaſtation. Au milieu de ces excès d'une fureur biſarre, Albert n'eut aucun égard ni aux ordres de Maurice, malgré l'engagement qu'il avoit contracté de lui obéir comme au général en chef de la ligue, ni aux repréſentations des autres confédérés; il fit voir clairement qu'il n'étoit occupé que de ſon propre intérêt, ſans s'embarraſſer de la cauſe commune, ni du motif général qui avoit fait prendre les armes aux confédérés. 1552.

Négociations pour la paix à Paſſau.

Cependant Maurice ayant fait revenir ſon armée en Baviere, & ayant publié un manifeſte, où il enjoignoit au clergé Luthérien & aux inſtituteurs de la jeuneſſe de reprendre leurs fonctions dans toutes les villes, les écoles & les univerſités, d'où ils avoient été chaſſés, il rejoignit Ferdinand à Paſſau, le vingt-ſix mai. Ce congrès, où l'on alloit traiter des affaires de la plus grande importance pour le maintien de la paix & de l'indépendance de l'empire, attiroit les regards de toute l'Al-

lemagne. Outre Ferdinand & les ambaſſa-
1552. deurs de l'empereur, le duc de Baviere, les évêques de Saltzbourg & d'Aichſtat, les miniſtres de tous les électeurs & les députés des princes des villes libres les plus conſidérables s'étoient rendus à Paſſau. Maurice, au nom des confédérés, & le roi des Romains, comme repréſentant l'empereur, ouvrirent la négociation. Les princes qui étoient préſens & les députés de ceux qui étoient abſens, agirent comme interceſſeurs & médiateurs.

Conditions propoſées par Maurice.

Maurice, dans un long diſcours, expoſa les motifs de ſa conduite, après avoir fait l'énumération de tous les actes de deſpotiſme, contraires à la conſtitution de l'Empire, auxquels l'empereur s'étoit porté dans ſon adminiſtration; il ſe borna à trois objets, déjà énoncés dans le manifeſte qu'il avoit publié en prenant les armes: il demanda que le landgrave de Heſſe fût mis en liberté ſur le champ, qu'on fît droit ſur les griefs des confédérés relativement à l'adminiſtration civile de l'empire, & que les proteſtans euſſent l'exercice public & tranquille de leur religion. Ferdinand & les ambaſſadeurs de l'empereur montrant de la répugnance à accorder toutes ces conditions, les médiateurs écrivirent en commun une lettre à l'empereur, pour le conjurer de délivrer l'Allemagne des calamités d'une guerre civile, en donnant à Maurice & à ſon parti toutes les ſatisfactions qui pouvoient

les engager à mettre bas les armes. Ils obtinrent en même temps de Maurice que la treve ſeroit prolongée pour un court intervalle, pendant lequel ils s'efforceroient d'obtenir une réponſe déciſive aux demandes des confédérés. 1552.

Cette requête fut préſentée à l'empereur, au nom de tous les princes de l'empire tant papiſtes que proteſtans, & de ceux qui avoient ſecondé ſes deſſeins ambitieux, auſſi-bien que de ceux qui avoient vu avec crainte & avec jalouſie l'accroiſſement de ſon pouvoir. Cette unanimité ſi peu commune & ſi ſincere à appuyer les demandes de Maurice & à recommander la paix, prenoit ſa ſource dans différens motifs. Ceux qui étoient le plus attachés à l'égliſe Romaine ne pouvoient ſe diſſimuler que le parti proteſtant étoit ſoutenu par une armée nombreuſe, pendant que l'empereur commençoit à peine à faire les premiers préparatifs pour ſe défendre. Ils prévoyoient les grands efforts qu'il leur faudroit faire pour lutter avec un ennemi auquel on avoit laiſſé prendre des forces ſi redoutables. L'expérience leur avoit montré que l'empereur recueilleroit ſeul le fruit de leurs efforts, & que la victoire la plus complette ne feroit qu'appeſantir leurs chaînes & les rendre inſupportables. Ces conſidérations leur faiſoient craindre de contribuer une ſeconde fois, par un zele indiſcret, à mettre l'em-

Elles ſont fortement appuyées par les princes de l'Empire.

pereur en poſſeſſion d'une puiſſance qui de-
1552. viendroit fatale à la liberté de l'Allemagne ; ainſi malgré la violence indomptable de l'eſprit ſuperſtitieux de ce ſiecle, ils aimerent mieux que les proteſtans obtinſſent la liberté de conſcience qu'ils demandoient, que d'aider Charles à les opprimer & de le mettre en état de bouleverſer la conſtitution de l'Empire, en donnant encore plus d'étendue à la prérogative Impériale. La crainte de voir l'Allemagne en proie de nouveau à toutes les horreurs de la guerre civile, ajoutoit un grand poids à toutes ces conſidérations. Pluſieurs Etats de l'Empire avoient déjà éprouvé la fureur deſtructive des armes d'Albert, d'autres la craignoient, & tous déſiroient un accommodement entre l'empereur & Maurice, qui les délivreroit de ce terrible fléau.

Motifs qui portoient alors l'empereur à la paix.

Tels étoient les motifs qui portoient tant de princes, malgré la différence de leurs intérêts politiques & de leur religion, à s'unir pour preſſer l'empereur de faire avec Maurice un accommodement, qui leur paroiſſoit non-ſeulement ſalutaire, mais d'une abſolue néceſſité. Des raiſons preſque auſſi nombreuſes & auſſi fortes portoient Charles lui-même à le déſirer. Il connoiſſoit tous les avantages que les confédérés avoient acquis par ſa négligence, & il ſentoit alors l'inſuffiſance des reſſources qu'il avoit pour s'y oppoſer. Les Eſpagnols ſes ſujets, mé-

contens de ſa longue abſence, & fatigués de ces guerres éternelles qui ne pouvoient être d'aucun avantage à leur pays, ne vouloient plus lui fournir aucun ſubſide conſidérable ni d'hommes ni d'argent; & quoiqu'il pût ſe flatter de tirer d'eux de nouveaux ſecours par adreſſe ou par importunité, il voyoit bien qu'il ne les obtiendroit pas aſſez promptement pour pouvoir en profiter dans des circonſtances qui demandoient la plus grande célérité. Son tréſor étoit épuiſé, ſes vieilles troupes étoient diſperſées ou licenciées, & il ne pouvoit pas compter beaucoup ſur le courage & la fidélité des nouvelles levées qu'il étoit obligé de faire. Il ne pouvoit raiſonnablement eſpérer d'uſer encore avec quelque ſuccès des mêmes artifices qu'il avoit employés pour affoiblir & ruiner la ligue de Smalkalde. Le but auquel il tendoit étoit trop bien connu, & l'on n'auroit plus été la dupe des prétextes ſpécieux ſous leſquels il avoit d'abord caché ſes ambitieux deſſeins. Tous les princes d'Allemagne étoient en défiance & ſur leurs gardes: il eût tenté inutilement de les aveugler une ſeconde fois ſur leurs intérêts, & de ſe ſervir tour-à-tour d'une partie d'entr'eux pour aſſervir les autres. L'expérience lui avoit appris d'ailleurs, qu'une confédération, dont Maurice étoit le chef, ſeroit autrement dirigée que l'avoit été la ligue de Smalkalde, & qu'elle ne mon- 1552.

treroit ni la même irréſolution dans ſes pro-
1552. jets, ni la même foibleſſe dans ſes efforts. S'il ſe déterminoit à continuer la guerre, il devoit compter que les Etats les plus conſidérables de l'Allemagne prendroient parti contre lui, & il ne pouvoit attendre du reſte qu'une neutralité équivoque; il pouvoit craindre encore que, pendant que toutes ſes forces ſeroient occupées d'un côté, le roi de France ne ſaisît le moment favorable pour porter la guerre ſur une autre partie, avec un ſuccès preſque certain. Ce monarque avoit déjà fait des conquêtes dans l'Empire, & Charles étoit auſſi empreſſé de les recouvrer qu'impatient de tirer vengeance des ſecours qu'on avoit donnés à ſes ſujets mécontens. Quoique Henri fût alors retiré en de-çà du Rhin, il n'avoit fait que changer le théatre de la guerre, & il avoit porté toutes ſes forces dans les Pays-Bas. Les Turcs, excités par les ſollicitations du roi de France & par leur reſſentiment contre Ferdinand qui avoit violé la treve en Hongrie, préparoient une flotte puiſſante pour ravager les côtes de Naples & de Sicile, qu'il avoit laiſſées preſque ſans défenſe, en tirant de ces Etats la plus grande partie des troupes réglées, pour renforcer l'armée qu'il s'occupoit alors d'aſſembler.

Zele de Ferdinand pour

Ferdinand, qui s'étoit tranſporté lui-même à Villach, dans le deſſein de mettre

ſous les yeux de l'empereur le réſultat de la conférence de Paſſau, avoit auſſi des motifs particuliers de déſirer la paix, & ſe trouvoit excité par-là à ſeconder avec la plus grande chaleur les raiſons que les princes aſſemblés au congrès avoient alléguées pour la paix. Il avoit vu avec quelque ſatisfaction le coup fatal porté au pouvoir deſpotique que ſon frere avoit uſurpé dans l'Empire. Il étoit fort occupé à empêcher que Charles ne recouvrât ce qu'il avoit perdu, parce qu'il prévoyoit que, ſi ce prince en venoit à bout, il reprendroit avec une nouvelle ardeur & une plus grande apparence de ſuccès, ſon projet favori de tranſmettre le pouvoir à ſon fils, en excluant ſon frere de la ſucceſſion à l'Empire. Il ſe propoſoit donc de concourir de tout ſon pouvoir à limiter l'autorité Impériale, afin de s'en aſſurer par-là même la poſſeſſion. D'ailleurs Sollman aigri par la perte de la Tranſilvanie, & encore plus par les artifices frauduleux qui la lui avoient fait perdre, avoit mis en campagne une armée de cent mille hommes, qui, après avoir défait un corps des troupes de Ferdinand & pris pluſieurs places importantes, menaçoit non-ſeulement d'achever la conquête de cette province, mais même de chaſſer Ferdinand de cette partie de la Hongrie qui lui étoit encore ſoumiſe. Ce prince étoit dans l'impoſſi-

1552. l'accommodement.

bilité de réſiſter à un ſi puiſſant ennemi ;
1552. ſon frere ne pouvoit lui être d'aucun ſecours tant qu'il ſeroit engagé dans une guerre civile, & il ne devoit pas ſe promettre de tirer des princes d'Allemagne le contingent de troupes & d'argent qu'ils avoient coutume de fournir pour repouſſer les invaſions des Infideles. Maurice, ayant bien remarqué l'embarras de Ferdinand ſur ce dernier article, lui avoit offert, ſi la paix étoit ſolidement rétablie, de marcher lui-même en Hongrie à ſon ſecours à la tête de ſes troupes ; une propoſition ſi avantageuſe pour Ferdinand dans les circonſtances où il ſe trouvoit, fit une ſi grande impreſſion ſur ſon eſprit, que ſe voyant privé d'ailleurs de tout autre ſecours, il devint le défenſeur le plus ardent de la cauſe des confédérés, & qu'il leur auroit accordé les demandes les plus fortes plutôt que de retarder une paix qu'il regardoit comme le ſeul moyen de raffermir ſur ſa tête la couronne de Hongrie.

Circonſtances qui retardent la paix.

Tant de circonſtances conſpirant à déterminer un accommodement, on devoit naturellement s'attendre à le voir bientôt conclu. Mais le caractere inflexible de l'empereur & la répugnance qu'il avoit à renoncer tout d'un coup à un plan qu'il avoit ſuivi avec tant de chaleur & de conſtance, contrebalançoient la force de tous les motifs qui le portoient à la paix, & non-ſeulement

retardoient cet événement, mais sembloient le rendre incertain. Quand les demandes de Maurice & la lettre des médiateurs de Passau lui furent présentées, il refusa nettement de faire droit sur les griefs qui y étoient énoncés, & d'accorder aucune stipulation pour la sûreté actuelle de la religion protestante. Il proposa de renvoyer la discussion de ces deux points à la diete prochaine. De son côté, il demanda qu'on le dédommageât sur le champ de toutes les pertes qu'il avoit essuyées dans cette guerre & par la licence des troupes des confédérés & par les exactions de leurs chefs. 1552.

Les opérations vigoureuses de Maurice facilitent l'accommodement.

Maurice, qui connoissoit tous les artifices de l'empereur, fut persuadé que les propositions de ce prince n'avoient d'autre objet que de lui faire perdre du temps & de le tromper. Sans écouter les prieres de Ferdinand, il quitte Passau brusquement & rejoignant ses troupes qui étoient campées à Merghentheim, ville de Franconie, appartenant aux chevaliers de l'ordre Teutonique, il se met en mouvement & recommence les hostilités. Comme trois mille hommes à la solde de l'empereur s'étoient jettés dans Francfort sur le Mein & pouvoient de-là infester la Hesse qui en étoit voisine, il marcha vers cette ville & en forma le siege. La célérité de cette entreprise & la vigueur avec laquelle Maurice fit ses approches contre la

place, alarmerent tellement l'empereur, qu'il
1552. écouta plus favorablement les raiſons de Ferdinand en faveur de la paix. Malgré ſa hauteur & ſon opiniâtreté naturelle, il ſentit la néceſſité de plier, & montra des diſpoſitions à faire quelques ſacrifices de ſon côté, ſi Maurice vouloit diminuer quelque choſe de ſes demandes. Dès que Ferdinand s'apperçut que l'empereur commençoit à céder, il ne ceſſa pas un moment de le preſſer juſqu'à ce qu'il l'eût déterminé à déclarer qu'il accorderoit tout ce qu'on voudroit pour la ſûreté des confédérés. Ayant gagné ce point difficile, il dépêcha un courier à Maurice, & en lui faiſant part de la derniere réſolution de l'empereur, il le conjura de ne pas rendre inutiles tous les efforts qu'il avoit faits pour le rétabliſſement de la paix, & de ne pas fruſtrer, par une obſtination déplacée, les vœux que toute l'Allemagne faiſoit pour cet heureux événement.

Maurice déſire lui même la paix.

Maurice, nonobſtant l'heureuſe ſituation de ſes affaires, ſe trouvoit fortement porté à déférer à cet avis. L'empereur, quoique pris au dépourvu, avoit déjà commencé à aſſembler des troupes; & quelques foibles que puſſent être ſes efforts, tant que les impreſſions de la premiere conſternation dureroient, il voyoit bien que Charles agiroit à la fin avec une vigueur proportionnée à l'étendue de ſon pouvoir & de ſes Etats,

& conduiroit en Allemagne une armée, formidable par le nombre & plus encore par la terreur de ſon nom & la renommée de ſes victoires paſſées. Il ne pouvoit guere eſpérer qu'une confédération compoſée d'un ſi grand nombre d'aſſociés continuaſſent longtemps d'agir avec aſſez d'union & de perſévérance pour réſiſter aux efforts ſoutenus & bien dirigés d'une armée conduite par un chef abſolu, accoutumé à commander & à vaincre. Il ſentoit déjà, quoiqu'il n'en eût été inſtruit par aucun fâcheux événement, qu'il n'étoit après tout que le chef d'un corps formé de membres mal unis. Il voyoit, par l'exemple d'Albert de Brandebourg, que, malgré toute ſon adreſſe & tout ſon crédit, quelqu'un des chefs confédérés pourroit ſe détacher de l'aſſociation, ſans qu'il fût poſſible de le ramener à la ſubordination. Ces conſidérations lui faiſoient craindre pour la cauſe commune; une autre non moins puiſſante l'alarmoit ſur ſes propres intérêts. En rendant la liberté à l'ancien électeur & en révoquant l'acte qui le privoit de ſon rang & de ſes Etats, l'empereur pouvoit bleſſer Maurice par l'endroit le plus ſenſible. Ce prince malheureux, aimé de ſes anciens ſujets & reſpecté de tout le parti proteſtant, en cherchant à recouvrer les domaines dont il avoit été injuſtement dépouillé, ne pouvoit manquer d'exciter en Saxe quelques mouvemens 1552.

qui mettroient Maurice en danger de per-
1552. dre tout ce qu'il avoit acquis au prix de tant de diſſimulation & d'artifice. D'un autre côté il ne dépendoit que de l'empereur de rendre inutiles toutes les ſollicitations des confédérés en faveur du landgrave, il ne falloit qu'ajouter une violence de plus à l'injuſtice & à la cruauté avec laquelle il avoit traité ſon priſonnier ; & il avoit déjà prévenu les fils de ce prince infortuné que, s'ils perſiſtoient dans leurs entrepriſes, au lieu de voir leur pere en liberté, ils apprendroient bientôt qu'il avoit reçu la punition que ſa révolte avoit méritée. (*a*)

La paix de religion conclue à Paſſau.

Maurice délibéra ſur tous ces points avec ſes aſſociés : quoique les conditions offertes par l'empereur fuſſent moins avantageuſes que celles qui avoient été propoſées par la confédération, il jugea qu'il étoit plus ſage de les accepter, que de s'expoſer de nouveau aux événements douteux de la guer-
2 août. re. (*b*) Il retourna à Paſſau & ſigna le traité, dont les principaux articles étoient, qu'avant le 12 d'août, les confédérés quitteroient les armes & licencieroient leurs troupes ; qu'à cette époque, ou même auparavant, le landgrave ſeroit mis en liberté

(*a*) Sleid. *hiſt.* 571.
(*b*) Sleid. 563, &c. Thuan. *l.* 10, *p.* 359.

& reconduit en ſûreté à ſon château de Rheinsfels ; qu'on tiendroit dans ſix mois une diete pour délibérer ſur les meilleurs moyens de prévenir pour la ſuite les diſputes & les querelles de religion ; qu'en attendant, ni l'empereur ni aucun autre prince ne feroient, ſous quelque prétexte que ce fût, aucune violence à ceux qui ſuivoient la confeſſion d'Auſbourg, & qu'on leur accorderoit au contraire le libre & tranquille exercice de leur religion ; que les proteſtans, de leur côté, ne troubleroient les catholiques ni dans l'exercice de leur juriſdiction eccléſiaſtique, ni dans l'obſervation de leurs cérémonies religieuſes ; que la chambre impériale adminiſtreroit la juſtice, avec impartialité, aux ſujets de l'empire, de l'une & de l'autre religion, & qu'on prendoit indifféremment les membres de ce tribunal dans les deux partis ; que ſi la diete prochaine ne venoit pas à bout de terminer les différents de religion, les claufes du traité actuel, favorables aux proteſtans, conſerveroient pour toujours toute leur force ; qu'aucun des confédérés ne pourroit être recherché pour ce qui étoit arrivé dans le cours de la guerre ; que la diſcuſſion des atteintes que Maurice prétendoit avoir été portées à la conſtitution & à la liberté de l'empire, ſeroit renvoyée à la diete ſuivante ; enfin qu'Albert de Brandebourg ſeroit compris dans le trai- 1552.

té, pourvu qu'il voulût y accéder & qu'il licenciât ſes troupes avant le douze du mois d'août. (*a*)

1552.

Réflexions ſur ce traité & ſur la conduite de Maurice.

Tel fut le célebre traité de Paſſau qui renverſa le grand édifice que Charles s'efforçoit d'élever depuis tant d'années, avec toutes les reſſources que lui fourniſſoient ſa puiſſance & ſa politique; qui annulla tous les réglements que ce prince avoit faits relativement aux affaires de religion; qui fit évanouir toutes les eſpérances qu'il avoit conçues de rendre l'autorité impériale abſolue & héréditaire dans ſa famille, & qui établit ſur une baſe plus ferme la religion proteſtante, qui n'avoit juſqu'alors ſubſiſté en Allemagne que par tolérance & par des moyens précaires. Maurice eut toute la gloire d'avoir concerté & conſommé cette révolution inattendue. C'eſt une circonſtance ſinguliere que la réformation ait dû ſon rétabliſſement & ſa ſolidité en Allemagne, à la même main qui peu de temps auparavant l'avoit portée juſques ſur le penchant de ſa ruine; & que l'un & l'autre événement aient été l'ouvrage des mêmes artifices & de la même diſſimulation. Cependant il ſemble qu'on ait fait plus d'attention au but que Maurice eut en vue, dans ces deux différen-

(*a*) *Recueil des traités*, t. 2, p. 161.

tes conjonctures, qu'aux moyens qu'il employa pour y arriver. Il fut alors auſſi univerſellement célébré pour ſon zele & ſon eſprit patriotique, qu'on l'avoit rigoureuſement condamné auparavant pour ſon indifférence & pour ſa politique intéreſſée. On ne doit pas non plus omettre d'obſerver que le roi de France, monarque zélé pour la foi catholique, perſécutoit ſes propres ſujets proteſtans avec toute la cruauté de la ſuperſtition, tandis qu'il employoit toute ſa puiſſance à favoriſer & à ſoutenir la réformation dans l'Empire, & que la ligue qui devoit porter un coup ſi fatal à l'égliſe Romaine, fut négociée & ſignée par un évêque catholique; tant ſont merveilleuſes les voies par leſquelles la ſageſſe divine dirige le caprice des paſſions humaines, & les fait ſervir à l'accompliſſement de ſes propres deſſeins. 1552.

Dans les négociations de Paſſau on s'occupa fort peu des intérêts du roi de France. Maurice & les confédérés ayant obtenu ce qu'ils demandoient, ne s'embarraſſerent guere d'un allié qu'ils regardoient peut-être comme trop payé des ſervices qu'il leur avoit rendus, par les conquêtes qu'il avoit faites en Lorraine. Les confédérés ne parurent reconnoître toutes les obligations qu'ils lui avoient, qu'en inſérant dans le traité une clauſe qui portoit, que ce monarque pour- Les intérêts du roi de France négligés dans le traité.

roit expoſer ſes prétentions particulieres &
1552. les ſujets de plainte qu'il croyoit avoir, pour être mis, par les confédérés, ſous les yeux de l'empereur.

Henri éprouva en cette occaſion le traitement auquel doit s'attendre tout prince qui prête ſon nom & ſes ſecours aux auteurs d'une guerre civile. Dès que la rage des factions commença à ſe calmer, & qu'on entrevit la poſſibilité d'un accommodement, ſes ſervices furent oubliés, & ſes aſſociés ſe firent auprès de leur ſouverain un mérite de leur ingratitude envers leur protecteur. Mais quelqu'indignation qu'inſpiraſſent à Henri la perfidie de ſes alliés & la précipitation avec laquelle ils faiſoient, à ſes dépens, leur paix avec l'empereur, il ſentit qu'il étoit de ſon intérêt d'être en bonne intelligence avec le corps Germanique; & loin de ſe venger de quelqu'un de ceux dont il avoit à ſe plaindre, il renvoya à Maurice & aux confédérés les ôtages qu'il en avoit reçus, & il continua de montrer toujours les mêmes diſpoſitions, & d'affecter le même zele pour le maintien de l'ancienne conſtitution & de la liberté de l'Empire.

Fin du Tome cinquieme.
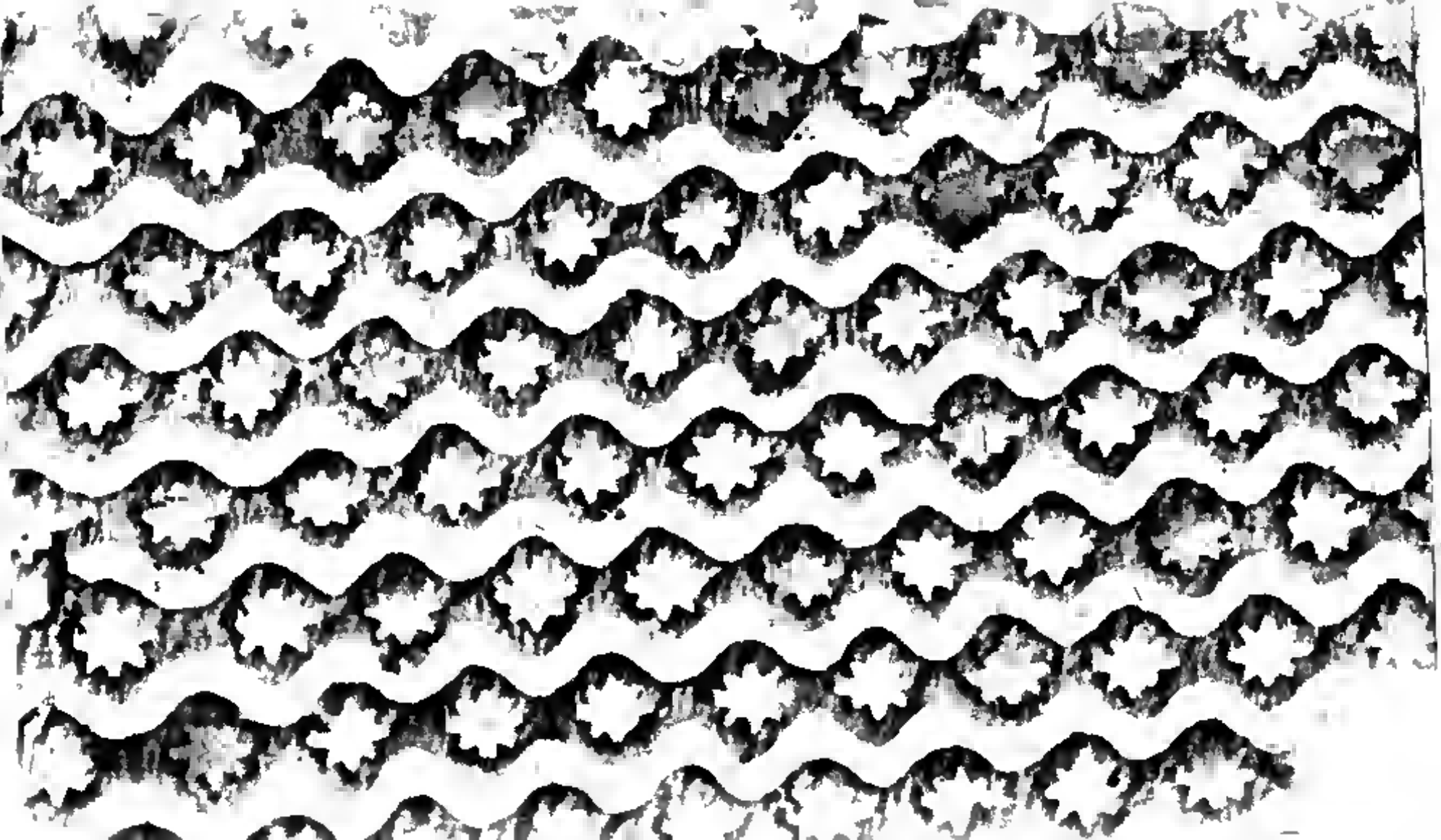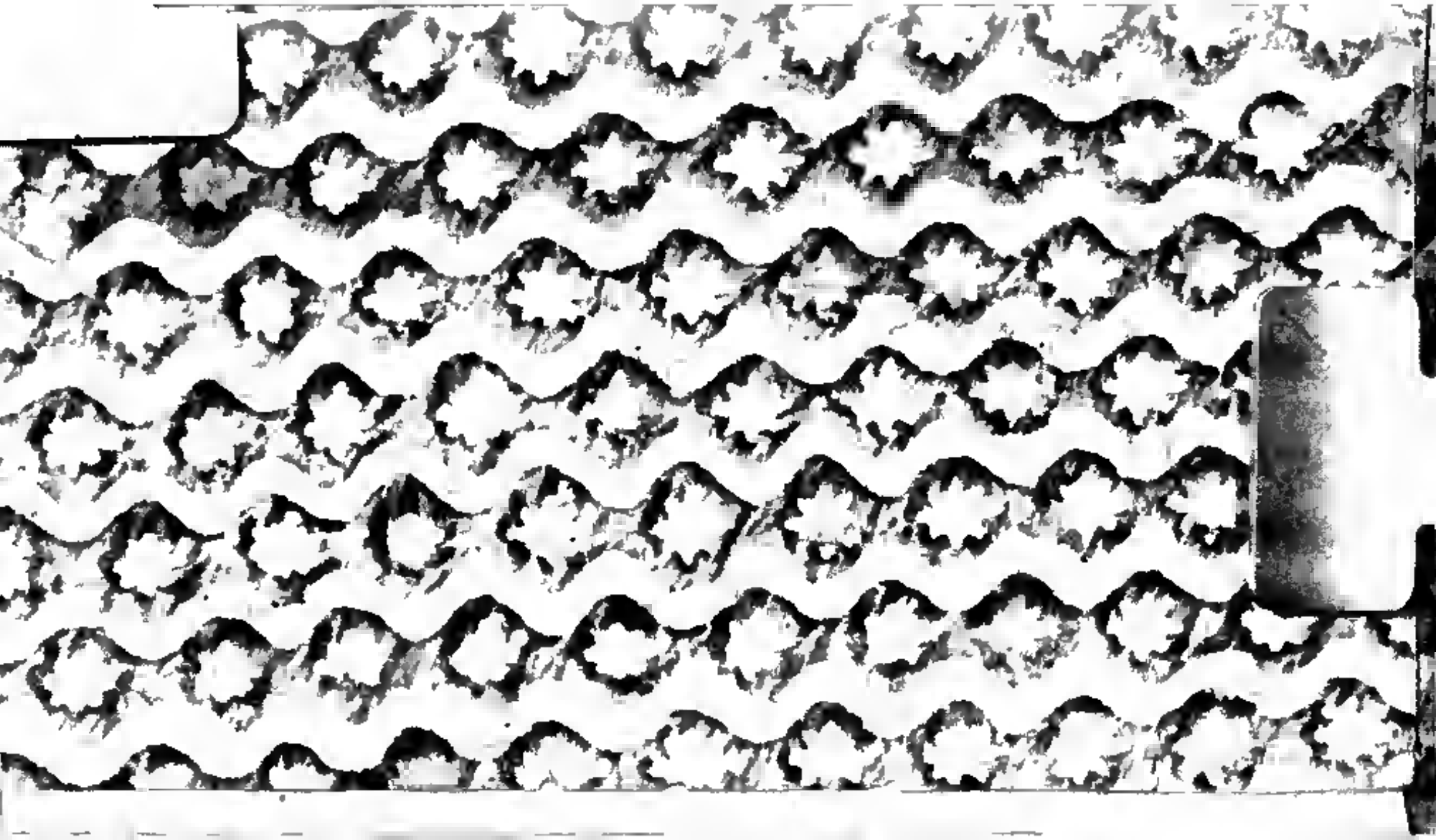
00578016